

HISTOIRE
DU DIX-HUIT FRUCTIDOR,
OU
MÉMOIRES

CONTENANT LA VÉRITÉ SUR LES DIVERS ÉVÉNEMENS QUI SE
RATTACHENT A CETTE CONJURATION,

PRÉCÉDÉS

DU TABLEAU DES FACTIONS QUI DÉCHIRENT LA FRANCE DEPUIS
QUARANTE ANS, ET TERMINÉS PAR QUELQUES DÉTAILS SUR LA
GUYANE CONSIDÉRÉE COMME COLONIE.

PAR LE CHEVALIER DE LARUE,
L'un des Députés déportés à Sinamari au 18 fructidor.

...Quæque ipse miserrima vidi,
Et quorum pars magna fui...
VIRG. Eneid. liv. 2.

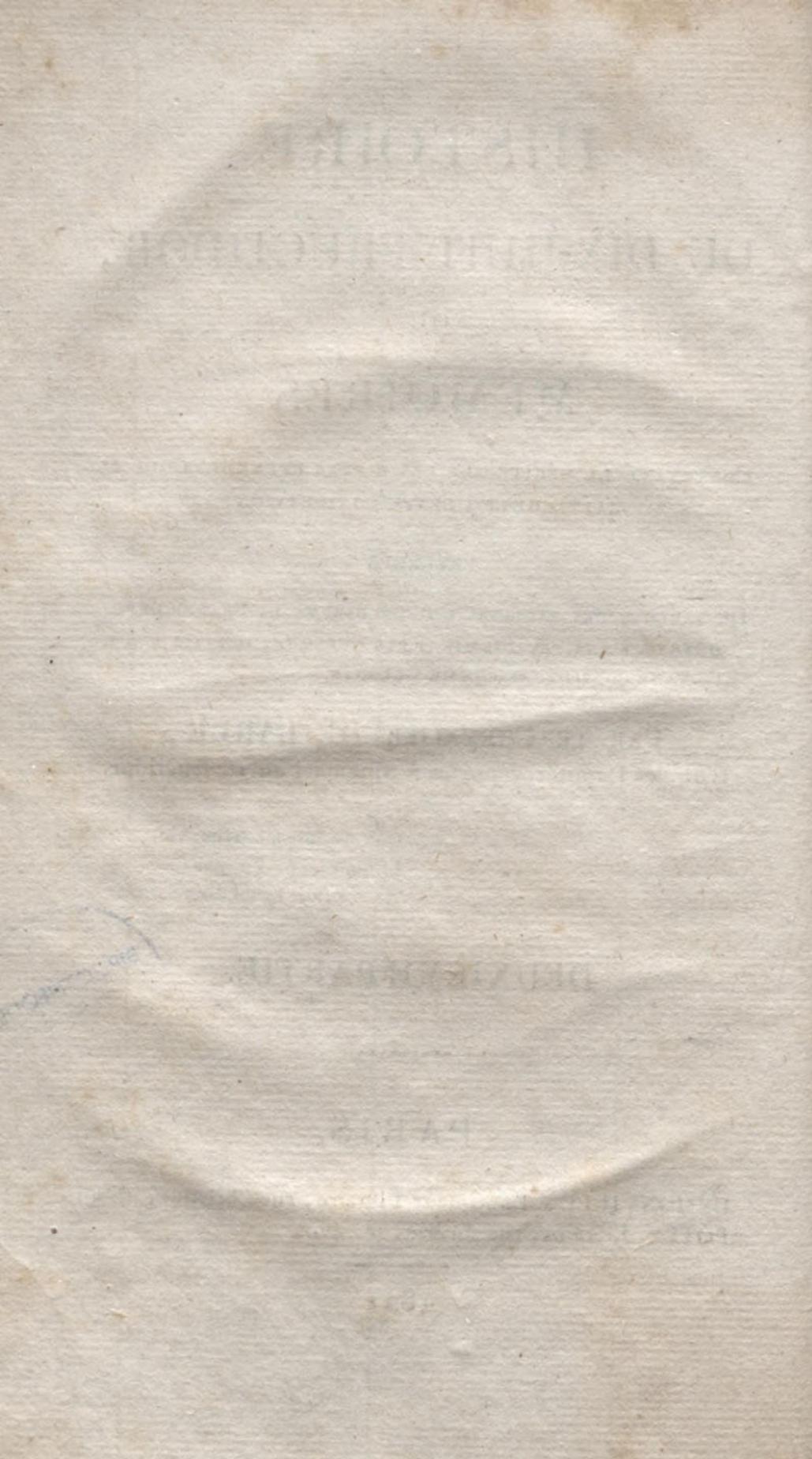
DEUXIÈME PARTIE.

PARIS.

DEMONVILLE, Imprimeur-Libraire, rue Christine, n°. 2 ;
POTÉY, Libraire, rue du Bac, n°. 46.

1821





HISTOIRE

DU

DIX-HUIT FRUCTIDOR.

DE LA CONSTITUTION DIRECTORIALE,

ET DE LA

CONJURATION DU 18 FRUCTIDOR.

SI la faction ne versa pas le sang cette fois , elle s'en dédommagea en nous préparant un début bien pénible.

La première torture qu'on nous infligea fut l'obligation de jurer *haine à la royauté* ; nous la repoussâmes d'abord comme tyrannique et immorale : mais bientôt il nous fut prouvé que nos ennemis fondoient sur notre refus de grands moyens d'hostilité contre nous , et il pouvoit en effet leur en fournir le prétexte. Nous crûmes devoir à l'intérêt public le sacrifice de nos scrupules , qu'attenuoit d'ailleurs infiniment *l'inanité* d'un serment par lequel on prétendoit atteindre jusqu'à la pensée , et les affections si évidemment hors de son domaine.

Dans la persuasion que l'usurpation porte en elle-même le principe de sa destruction , et que plus elle approche de l'excès de l'abus , plus aussi elle approche de sa fin , nous ne fûmes point effrayés des difficultés ;

et le foible résultat de la loi du (1) 5 brumaire , véritable testament *ab irato* de la Convention , vint nous consoler de l'épreuve à laquelle on avoit mis notre conscience. Beaucoup d'autres succès non moins remarquables , ont signalé cette session pendant laquelle on a vu une minorité bien intentionnée , soutenir avec la plus courageuse constance les chocs perpétuels d'une majorité audacieuse , devenir même quelquefois majorité , et suivre un plan de défense dont on a plus d'une fois reconnu la sagesse.

Cette sagesse et l'accord qui présidoient à nos opinions , étoient dus à une précaution dont nos adversaires nous ont fait un crime capital , et dont eux-mêmes cependant nous avoient donné l'exemple. L'expérience leur avoit appris l'avantage immense que , dans les assemblées nombreuses et livrées au jeu des factions , obtiennent les hommes qui se consultent et se concertent entre eux , sur ceux qui , abandonnés à leurs lumières personnelles , n'ont pas de point d'appui auquel ils puissent se rallier. Prompts à saisir un moyen aussi important , ils avoient établi à l'hôtel de Noailles des réunions périodiques , où se rendoient très-régulièrement tous les membres du parti , pour y discuter et préparer les propositions qui devoient être faites aux Conseils. Nous ne fûmes pas long-temps à nous apercevoir de la force qu'ils tiroient de cette

(1) Il se réduisit à contester trois ou quatre nominations ; mais nous parvinmes bientôt non-seulement à les faire ratifier , mais même à faire révoquer la loi.

marche , et nous crûmes aussi juste que convenable d'y recourir nous-mêmes. Une maison située rue de Clichy , et occupée par un de nos collègues , fut désignée pour nos réunions. Mais comme la publicité de nos discussions ne pouvoit que nous honorer , comme toutes ne tendoient qu'à ramener en France le bonheur qui en avoit fui , nous ne fîmes point un mystère de nos assemblées ; les jours , les heures en étoient connues de tous les députés , et il suffisoit pour y être admis d'annoncer des intentions louables. Aussi que de perfides s'y glissèrent ! Désespérés de ne voir , de n'entendre que des choses dont nous aurions voulu rendre témoins tous les Français , ils eurent recours à leur tactique ordinaire. La calomnie dénatura , empoisonna les propositions les plus sages , les motifs les plus purs ; quelques-uns de leurs émissaires eurent même l'atroce adresse d'y parler deux ou trois fois dans un sens qui pût donner une sorte de vraisemblance à quelques-unes de leurs impostures. Quoique vivement réfutés , ils n'en remplissoient pas moins leur mission , et l'assemblée entière partageoit des torts qui n'appartenoient qu'à leur maligne perfidie. Clichy dégénéra donc en assemblée insignifiante , où nous ne nous rendions plus que rarement , et uniquement pour en masquer une autre beaucoup plus intéressante et à laquelle nous sommes réellement redevables de nos plus importans succès. Elle se tenoit chez le digne et infortuné Gilbert-des-Molières , et ne se composoit que d'environ quatre-vingts membres des deux Conseils. Nommer les généraux Pichegru , Willot ,

Mathieu Dumas , Murinais , Villaret-Joyeuse etc. ; MM. de Marbois , Portalis , Pastoret , Vaublanc ; Siméon , Boissy-d'Anglas , Quatremer de Quincy ; Tronçon du Coudray , Lafond-Ladebat , Jourdan (des Bouches du-Rhône et de la Nièvre) , Cardonnel , Gomicourt , Piet , Dubreul , Rouchon , Henri la Rivière , Henri de Longuève , André , Dauchy , Grangier , Lascour , Lemerer , Tronchet , Imbert-Colomès , Camille-Jordan , Royer-Collard , Coucheri , Praire de Montaut , etc. , etc. , c'est faire connoître suffisamment les principes qui nous dirigeoient , et l'ascendant que la réunion de talens aussi distingués et de caractères aussi nobles , devoit obtenir dans les deux Conseils. Il est à remarquer que nos adversaires n'ont jamais eu connoissance de cette assemblée , quoiqu'elle se tint souvent trois fois par semaine , et qu'elle n'ait été dissoute que par le 18 fructidor.

Enfin , approchoit l'époque du renouvellement du second tiers (1) : avec quelle impatience nous l'attendions ! Réduits à louvoyer sur les objets majeurs , nous en avons ajourné la discussion au temps où ce renfort viendroit réunir ses glorieux efforts aux nôtres.

Les factieux , à la tête desquels étoit le Directoire , devoient aisément nos intentions ; mais ils conservoient l'espoir de maîtriser les élections , et de faire tomber les choix sur des hommes à leur convenance. Ils n'omirent en effet aucuns des moyens d'y parvenir.

(1) Les Conseils se renouveloient annuellement par tiers, et les deux tiers conventionnels devoient sortir les premiers.

La violence même fut mise en œuvre dans plusieurs départemens , mais aussi inutilement que toutes leurs autres machinations. Les choix furent généralement bons : si les exceptions ont été notables , du moins n'ont-elles pas été nombreuses.

Le premier essai que nous fîmes de nos forces , fut pour l'estimable M. Barthélemi (1) que nous portâmes au Directoire à la place de celui de ses membres, que le sort venoit d'éliminer (2). Ce ne fut cependant pas sans quelques difficultés qu'il y arriva. Il eut dans notre réunion pour concurrent le général Beurnonville. L'un et l'autre étoient sans contredit également dignes de notre choix : à cet égard nous étions unanimes (3). Mais

(1) Aujourd'hui vice-président de la Chambre des Pairs.

(2) Le directorat étoit quinquennal, et le sort devoit décider, pendant les quatre premières années, de la sortie successive des membres qui avoient été élus la première fois. Ils étoient, dans tous les cas, nommés par les Conseils.

(3) La restauration a mis dans tout leur jour les véritables et nobles sentimens de M. le maréchal de Beurnonville et de sa famille. Pouvoit-on les exprimer d'une manière plus chevaleresque que ne l'a fait son digne neveu à une époque où a fléchi cependant le courage de plus d'un brave ? Buonaparte passant une revue deux jours après son fatal retour, s'arrêta devant le corps qui portoit le nom de *Régiment du Roi*, et que commandoit M. le baron de Beurnonville. *Comment vous appelez-vous ?* demanda Buonaparte au colonel dont il n'ignoroit certainement pas le nom. — *Beurnonville.* — *Vous n'êtes pas mon homme.* — *J'allois vous le dire, si déjà ma démission, qui est chez vous, ne vous l'a pas appris,* répliqua le fidèle colonel en remettant son épée dans le fourreau : Bayard eût-il répondu autrement ? Le despotisme impérial recula devant tant d'énergie.

plusieurs députés croyoient que notre élu devant se trouver en guerre ouverte avec ses quatre collègues , il étoit nécessaire que la vigueur de son caractère leur en imposât : il falloit surtout que les deux plus entreprenans vissent en lui un adversaire capable de tous les genres de résistance , et que son crédit sur l'armée pût détruire les calomnies que déjà on y débitoit contre nous. Ils auroient en conséquence désiré que l'élection de M. Barthélemi eût été ajournée à l'année suivante.

L'événement n'a que trop prouvé la justesse de cette opinion. Il est très-vraisemblable que si le nouveau directeur eût été moins confiant , et plus pénétré de la profonde perversité des autres , ils auroient succombé , ou du moins rencontré beaucoup plus d'obstacles dans l'exécution de leurs complots : les détails ultérieurs le démontreront.

Arrivés à ce degré de force que nous désirions si vivement , pour réaliser les espérances d'amélioration que la France avoit conçues , nous n'hésitâmes plus à attaquer ces lois monstrueuses qui faisoient la honte de leurs auteurs , et le désespoir de tant de familles. Déjà les enfans des honorables victimes que la hache révolutionnaire avoit moissonnées sous prétexte de *conspiration contre la sûreté de la république* , cessoient d'expier par la misère le tort d'avoir appartenu à des parens vertueux (1) ; encore un pas, et nous parvenions

(1) On avoit obtenu la restitution des biens des condamnés à leurs familles, et cette importante victoire fut principalement due à M. Boissy-d'Anglas.

au dernier-acte de justice , qui sembloit être une conséquence naturelle du premier : nous arrêtions l'aliénation des biens de ces Français qui, fidèles à leur serment et à leur Souverain , ne surent pas balancer entre leur conscience et l'abandon de tout ce qui leur étoit cher. Mais le choc des opinions nous arrêta : les avis se partagèrent sur ce point , que la timidité d'une partie des Conseils rendoit en effet très-délicat à traiter. Dans les discussions qui s'établirent entre nous , il n'exista bien qu'un seul sentiment sur le principe et sur la manière dont on avoit dressé les listes des émigrés : nous savions tous qu'elles avoient été établies essentiellement comme ressource pécuniaire (1) , et qu'un grand nombre des inscrits n'avoit jamais quitté le sol français (2). Mais beaucoup pensoient que cette question

(1) *Guerre aux châteaux, paix aux chaumières !* tel étoit le cri magique des perturbateurs de cette époque. Les propriétaires des châteaux ont été forcés de les abandonner ; mais à qui sont restés les châteaux ? Le pauvre, qu'on enivroit d'espérances, a-t-il cessé d'habiter sous le chaume de ses pères, et d'arracher à la terre un pain noir pour prix de ses sueurs ? Ainsi se terminera toujours ce genre de charlatanisme, s'il pouvoit encore trouver des dupes.

(2) Un proscrit, un suspect (et quel honnête homme ne l'étoit pas à certaines époques ?) parvenoit-il à se dérober à l'échafaud en s'emprisonnant lui-même dans un coin de grenier ou de cave, il ne suffisoit pas à la rage de ses persécuteurs que, dans ce misérable réduit, il eût sans cesse à trembler pour sa vie et pour celle des hôtes généreux dont la pitié lui donnoit asile ; les séquestres, les confiscations venoient doubler cet horrible supplice en disputant à ses enfans jusqu'au pain arrosé de leurs larmes ; j'ai goûté à deux reprises, et pendant

liée aux bases de la Constitution , dont un article déclaroit irrévocable la confiscation des biens des émigrés , étoit d'une telle importance , que le concours du troisième tiers devenoit indispensable pour la traiter avec avantage : ils vouloient par conséquent attendre ce renfort. En vain les partisans de l'opinion opposée représentèrent-ils que les factieux désappointés par les élections du second tiers , avoient un intérêt trop puissant à empêcher celles du troisième , pour ne pas craindre de leur part les plus violens obstacles ; que nous ne pouvions en triompher qu'en entretenant par l'équité et la vigueur de nos actes législatifs , la confiance et le courage des bons citoyens ; en vain observèrent-ils qu'en différant de mettre un terme à cette aliénation , on s'exposoit à voir les ventes et les transactions se multiplier de manière à rendre impraticable toute espèce d'arrangement (1) ; que très-peu de ces biens étoient vendus ; que le petit nombre des acquéreurs se montroit disposé à transiger avec les anciens propriétaires , et que l'opinion publique étoit encore dans toute sa force , contre cette confiscation : en vain dirent-ils que la politique elle-même se réunissoit à la

huit ans , les charmes de cet heureux sort ; et cependant je n'ai jamais émigré.

(1) Le temps a confirmé cette vérité. Lors de la restauration , le mal primitif ne pouvoit plus se réparer sans les plus graves inconvéniens , et sans de nouvelles injustices. Le Roi , dans sa profonde sagesse , a dit un mot , et tous les anciens intérêts se sont tus. Héroïque résignation , dont le royalisme seul étoit capable , et qui méritoit mieux que des injures et des calomnies.

justice pour arrêter cette mesure machiavélique ; que le produit de ces biens, loin de tourner au profit de l'Etat, devenoit un instrument de tyrannie et de corruption de plus dans les mains des gouvernans ; que les impositions n'en éprouvoient aucune diminution ; que les charges de l'Etat ne s'acquittoient pas plus exactement ; qu'une banqueroute désastreuse ne se préparoit pas moins dans l'ombre (1) ; que le produit de ces ventes ne servoit qu'à alimenter le feu dévorant de la guerre , et à satisfaire la cupidité des vampires ; que la restitution fortifieroit notre parti de tous ceux qui en profiteroient , et préviendroit l'accroissement de celui de nos adversaires ; que cet avantage , une fois obtenu, nous conduiroit nécessairement à rouvrir à ces estimables Français , les portes de la patrie qui leur tenoit les bras , et au sein de laquelle ils pouvoient alors lui être plus utiles qu'au dehors ; que l'intérêt n'animant plus contre eux les révolutionnaires , ces derniers se montreroient moins difficiles sur leur rappel. En vain ajoutèrent-ils que notre silence au contraire sanctionneroit en quelque sorte la confiscation , et inspireroit de la confiance à l'avidité ; que la Constitution elle-même ne désavouoit point ce retour à la justice , puisqu'elle n'avoit pas pu comprendre sous la dénomination *d'émigrés* , les hommes qui n'étoient sortis de

(1) Le Directoire faisoit déjà pressentir les commissions de finance dont j'étois membre , sur une réduction de la dette publique , et la résistance qu'il rencontra dans la plupart , fortifia encore ses dispositions hostiles contre nous ; aussi la réduction suivit-elle de près notre déportation.

France que pour se dérober à leurs assassins ; que qui-conque pouvoit prouver n'avoir fui que la mort , n'étoit point passible des lois contre l'émigration ; et en effet ne parvînmes-nous pas à consacrer ce principe pour les réfugiés de Toulon , du Haut et du Bas-Rhin (1) ? N'étoit-il pas applicable à tous les émigrés de la même catégorie ? Et se seroit-il trouvé à cette époque un seul lieu en France où l'on ne se fût pas fait un devoir de fournir à tout émigré les preuves nécessaires à cette espèce de justification ? Ce moyen prévenoit sans commotion , sans froissement d'intérêt la ruine dont étoit menacée cette noble portion des Français. Cependant il ne fut point adopté ; on trouva que les *circonstances* n'étoient pas encore assez favorables (2) ; quelques membres du Conseil des Anciens

(1) La prise de Toulon par les Anglais, et l'invasion d'une partie de l'Alsace par les Autrichiens, avoient ouvert un champ immense aux persécutions. Les proconsuls qui y furent envoyés après la retraite des ennemis, y moissonnèrent si largement, qu'une grande partie de la population fut obligée de s'expatrier pour se soustraire à leur fureur. On ne manqua pas d'enrichir des noms de ces fugitifs la liste des émigrés, à quelque classe qu'ils appartenissent. C'est contre cette atrocité que M. Pastoret s'éleva le premier, et nous réussîmes à faire révoquer une si haute injustice.

(2) Les *circonstances* !... Espèce d'axiome ou plutôt de mystification politique inventée depuis nos troubles par la perfidie, et trop souvent invoquée par la foiblesse. En quoi consistera donc l'art de gouverner, si les *circonstances* en deviennent la règle suprême ? Le fatalisme musulman a-t-il quelque chose de pire ? Qu'est-il arrivé depuis l'adoption de ce commode système ? que les *circonstances* les plus funestes, contre lesquelles

principalement , regardèrent la tentative comme fort dangereuse : enfin , on persista à penser que la prudence conseilloit d'ajourner à l'année suivante cette proposition , quelque urgente qu'elle parût à ceux qui la soutenoient pour arrêter les progrès de l'esprit et des intérêts révolutionnaires.

Ses partisans ne se tinrent néanmoins pas pour complètement battus : ils se replièrent sur une proposition qui , sans présenter les principaux inconvéniens reprochés à la première , pouvoit conduire au même but. Elle consistoit à faire suspendre jusqu'à la paix la vente de ces biens , et les prétextes étoient spécieux : la ra-

il eût suffi de se prononcer dans le principe pour les vaincre , ont , à l'ombre de la timidité , acquis une telle puissance , qu'elles sont devenues insurmontables. N'ayant pas eu le courage de les combattre , il a fallu subir la honte de s'y soumettre. Sans doute les *circonstances* doivent entrer dans les calculs politiques ; mais jusqu'alors le secret des véritables hommes d'état avoit été , non pas de se placer sous leur joug , mais de les diriger dans l'intérêt public , ou de les dompter si elles s'en écartoient. Telle vient d'être , fort heureusement pour le Piémont , la conduite de son Souverain. Que de maux une poignée de révoltés avides d'argent et de pouvoir n'auroit-elle pas déjà appelés sur les peuples de ces heureuses contrées , si leur Roi eût fléchi devant les *circonstances* ? Combien de gens cependant les disoient *irrésistibles* ! De fins politiques , voire même des généraux expérimentés , ne s'y sont-ils pas trompés eux-mêmes ? Ces fameuses *circonstances* , dont on proclamait si haut et d'avance l'infailible triomphe à Naples comme en Piémont , ont-elles pu soutenir le simple aspect des moyens répressifs ? Va-peurs pestilentielles du *carbonarisme* qu'a dissipées en un jour le souffle salutaire de l'autorité légitime !

reté du numéraire , le défaut de confiance produit par l'incertitude que la guerre jetoit sur le sort de l'Etat , la vileté du prix résultant de ces deux causes , et enfin la nécessité de ménager cette ressource pour liquider le gouvernement à la paix , leur sembloient suffisantes pour motiver cette suspension. Mais ils ne furent pas plus heureux : la crainte de fournir à nos adversaires de nouvelles armes contre nous l'emporta. Que gagnèrent les temporisateurs à ce retard ? Ils perdirent l'occasion de signaler d'une manière éclatante leur amour pour l'ordre et la justice : ils négligèrent celle de rattacher à leur parti une classe importante et nombreuse. Et quel compte les révolutionnaires leur tinrent-ils de pareils sacrifices ? En furent-ils moins accusés *d'avoir favorisé les émigrés* ? Il se privèrent donc en pure perte de la gloire de justifier complètement cette honorable inculpation.

Dans la situation où nous nous trouvions vis-à-vis de nos adversaires , nous pouvions dire comme le ministre Sotin lors de l'arrestation de MM. de Marbois, Lafond-Ladebat , etc. : *Un peu plus de compromission ne doit pas nous arrêter au point où nous en sommes.* Marcher à la destruction des injustices et des abus avec la même rapidité , la même vigueur que les factieux mettoient dans les moyens de les perpétuer , étoit le seul système qui nous convint ; le seul que puisse suivre avec avantage un gouvernement *réparateur* , devenu assez fort pour arrêter et corriger les abus et les injustices réparables. Nous aurions communiqué notre énergie à la nation qui sembloit n'attendre que cette

impulsion , et les ennemis de son bonheur seroient nécessairement devenus plus timides ou moins heureux dans leurs entreprises (1).

L'engagement que les membres de cette réunion avoient pris de renoncer à tout ce qui n'obtiendrait pas son assentiment , força au silence ceux mêmes qui sentoient le plus vivement le besoin d'agiter cette haute question , n'eût-elle eu pour résultat dans ce moment que d'imprimer une inquiétude propre à écarter la concurrence des acquéreurs. Mais ils s'en dédommagèrent en saisissant toutes les occasions d'attaquer les ventes de ces biens et de les décréditer. Aussi furent-elles par le fait ce que nous n'avions pu obtenir par le droit, à peu près suspendues : elles ne reprirent leur cours qu'après le 18 fructidor.

Pendant que nous éprouvions ainsi des espèces de scrupules pour faire le bien, nos adversaires n'en met-

(1) Le plan de temporisation que nous avons été forcés de suivre la première année, pendant laquelle nous devions lutter contre les deux tiers conventionnels, ne pouvoit plus s'appliquer à l'état où nous avoit mis le secours du second nouveau tiers. Il étoit impossible que les factieux prissent le change sur nos véritables intentions, et devinssent moins actifs à nous perdre pour se sauver eux-mêmes. C'étoit donc nous exposer bien gratuitement à voir nos commettans interpréter d'une manière défavorable nos sentimens : convaincus de notre force numérique, ils devoient nous accuser de pusillanimité, d'impolitique ou de rapprochement avec les hommes qu'ils nous avoient envoyés combattre : de là naissoient la déconsidération, et l'affoiblissement ou la déviation de l'esprit public. Aussi n'avons-nous recueilli que de stériles regrets lors de notre chute, généralement attribuée à notre foiblesse.

toient aucun à préparer de nouveau les malheurs qui avoient désolé la France. Les clubs se relevoient de tous côtés : la doctrine de 1793 s'y professoit ouvertement ; il n'y manquoit plus que des Marat , des Robespierre , et bientôt ils se fussent reproduits parmi ceux qui les avoient si bien secondés. Heureusement nous fûmes encore assez courageux et assez forts pour briser ces instrumens de désorganisation ; mais comme ils entroient dans les moyens des factieux , leur destruction fut nécessairement classée parmi les griefs qui nous conduisirent à la Guyane.

N'eûmes-nous pas aussi la témérité de vouloir faire jouir la France du culte dont l'exercice lui avoit été si complètement et si solennellement rendu par la constitution ? Mais pour l'exercer il falloit des ministres : et où les trouver ? L'autre révolutionnaire avoit vomi pour les anéantir tous les genres d'extermination. Quelques-uns cependant avoient miraculeusement échappé à leurs bourreaux ; la rage impie des persécuteurs n'étoit donc pas entièrement assouvie : elle leur avoit suggéré un décret qui condamnoit ces protégés du ciel , à aller traîner dans les pays étrangers leur vertueuse misère. C'est ce décret sacrilège que nous attaquâmes , et nous trouvâmes la plus douce récompense de nos efforts , dans le « plaisir de rendre à la patrie , » des citoyens estimables et utiles ; aux familles , des » parens chéris sur le sort desquels elles gémissaient ; » aux fidèles , des pasteurs martyrs dont ils appeloient » les bénédictions ; à la morale et à la religion , des ministres dignes d'en propager les salutaires principes. »

Un tel délit pouvoit-il être oublié dans notre acte d'accusation ?

Une occasion de prouver nos sentimens secrets pour l'auguste famille vers laquelle se dirigeoient tous nos vœux , se présenta. Nous la saisîmes avec le plus grand empressement. Le séquestre fut levé sur les biens de leurs altesses sérénissimes mesdames les duchesses d'Orléans douairière, et de Bourbon, et monseigneur le prince de Conti. Ils rentrèrent dans la jouissance de leurs propriétés. Mais que cet acte de justice fut de courte durée ! La proscription du 18 fructidor vint aussi frapper ces têtes illustres ; l'exil les arracha à une terre qu'elles couvroient de leurs bienfaits , et nous fûmes atteints et convaincus de *servir la famille du tyran.*

A ces torts impardonnables , s'en réunissoient chaque jour de non moins graves aux yeux de nos adversaires : nous mettions des bornes à l'insatiabilité directoriale, qui ne pouvoit plus dévorer chaque année des milliards ; l'anarchie n'osoit plus faire entendre ses féroces accens ; l'honnête homme ne craignoit plus les cachots , la confiance renaissoit , les manufactures, le commerce et l'agriculture se ranimoient , nos colonies , dont nous avons arrêté la dévastation , se restauroient , l'aurore de la paix , objet constant de nos désirs , commençoit à luire , les puissances étrangères, plus rassurées sur nos dispositions , la demandoient , elles ne nous dispuoient plus les barrières du Rhin et des Alpes ; la France ainsi agrandie devenoit le plus puissant Etat de l'Europe ; la saine morale se réta-

blissoit ; tout tendoit à l'ordre ; à la justice , à la tranquillité publique , les plaies révolutionnaires se cicatrisoient ; enfin toutes les ames s'ouvroient à l'espérance du bonheur , et la France offroit encore à cette époque de si vastes ressources , des dispositions si favorables , que cette espérance se seroit bientôt et *complètement* réalisée.

Mais quel tableau pour les artisans des calamités et des désordres auxquels nous mettions un terme ! quel avenir pour des gouvernans qui avoient tant d'intérêt à prolonger leur tyrannie ! Leurs trames contre nous ne durent devenir que plus actives. Cependant elles échouèrent auprès du peuple trop éclairé sur ses véritables intérêts et sur la droiture de nos intentions ; pour prendre le change et ajouter foi à leurs absurdes calomnies (1). Alors toutes leurs manœuvres se dirigèrent vers l'armée qu'il leur étoit bien plus facile d'induire en erreur (2). « Eloignée du théâtre des af-

(1) Dès cette époque , on pouvoit dire avec toute certitude que le peuple *avoit donné sa démission*.

(2) Cette tactique a été adoptée par nos nouveaux entrepreneurs de révolutions. Ne pouvant plus égarer le peuple , ils cherchent à flétrir la gloire militaire par la révolte. Que sous des gouvernemens éphémères , qui avoient pour base la folie ou l'usurpation , et pour appuis tous les genres d'immoralité , on ait vu ces malfaiteurs politiques qui spéculent sur les malheurs de la patrie , tenter d'exploiter la mine de corruption ouverte à leurs projets désorganisateur , on le conçoit ; mais sous un gouvernement fondé sur tous les principes éminemment conservateurs , la religion , la légitimité et l'honneur , prétendre employer avec succès les manœuvres du crime , c'est

» faires publiques , privée de communications directes
 » avec le corps législatif , livrée au seul directoire qui
 » lui donnoit des chefs à son gré , lui envoyoit des
 » journaux à son choix , des émissaires imbus de sa
 » doctrine , pouvoit-elle recevoir des instructions
 » exactes sur la nature des partis qui se formoient au
 » sein de la France ! N'étoit-elle pas d'ailleurs rame-
 » née par la discipline militaire à une obéissance aveu-
 » gle à ses chefs , par ses habitudes guerrières à ces
 » audacieuses entreprises que suggère l'esprit de fac-
 » tion et de révolte ? » Avec quelle lâche perfidie nos
 adversaires abusèrent de ces avantages ! Au moment
 même où nous portions aux premières fonctions législa-
 tives les généraux Pichegru , Willot , Villaret-Joyeuse ,

être déplorablement dupe de sa propre dépravation. Si cette
 vérité avoit besoin d'être confirmée par des faits , nous dirions
 à ces artisans de révolte : « Quel fruit avez-vous tiré de cette
 » fameuse conspiration du mois d'août dernier , par laquelle vous
 » vouliez vous mettre en harmonie avec les conspirations exté-
 » rieures et arriver à de si funestes changemens ? D'où sont par-
 » ties les principales révélations de votre infâme complot ? Le
 » premier cri de l'honneur et de la fidélité n'appartient-il pas à
 » cette classe militaire à laquelle vous faisiez l'atroce injure de
 » la croire plus disposée à l'oubli de ses sermens et de ses de-
 » voirs. Cessez donc , misérables ! cessez de former de cou-
 » pables entreprises , et pardonnez enfin au gouvernement son
 » indulgence qui semble vous irriter mille fois plus que sa
 » justice. Le peuple français sera toujours , malgré vos ma-
 » nœuvres , le premier peuple du monde , sous le rapport mo-
 » ral comme sous le rapport politique , tant qu'il trouvera dans
 » la marche du gouvernement le sentiment de sa force , et dans
 » ses actes l'exemple des vertus publiques. »

etc., dans la double intention de les honorer, et l'armée dans leur personne, on nous accusoit de chercher à l'avilir. Les fonds que nous avions affectés à la solde étoient détournés au profit d'avidés fournisseurs, qui partageoient avec les factieux eux-mêmes le produit de leur brigandage; et c'étoit à nous qu'on reprochoit de refuser l'argent nécessaire à acquitter cette dette si sacrée à nos yeux! Enfin, lorsque la fortune récente et colossale de ces vampires insultoit ouvertement à la misère publique, ils avoient l'impudeur, au milieu de leur scandaleuse opulence, de s'apitoyer hypocritement sur le sort des soldats dont ils se jouoient, et de nous imputer des souffrances qui n'étoient dues qu'à leurs coupables combinaisons. C'est alors que nous aperçûmes toute l'étendue de la faute que nous avions commise, en ne portant pas au directoire un homme à qui sa réputation militaire donnât assez d'ascendant sur les armées, pour leur dessiller les yeux. Mais ce tort n'étoit réparable que l'année suivante, et tout présageoit que nous n'y arriverions pas.

Les renseignemens et les rapports qui me parvenoient comme inspecteur chargé de la police du corps législatif, ne pouvoient laisser aucun doute sur les progrès de la conspiration. Mais la plupart des *temporiseurs* n'attribuoient ces rapports qu'à la maligne intention de nous exaspérer contre le Directoire, et n'y voyoient qu'exagération. Cette fausse idée, cette funeste sécurité ne pouvoient que favoriser et enhardir les factieux; aussi le Directoire se croyoit-il dispensé de dissimuler ses attaques. Ses messages devenoient de véritables

manifestes contre nous. Les armées, dociles à ses insinuations inconstitutionnelles (1), envoyoit à l'envi des adresses plus virulentes, plus menaçantes les unes que les autres : celle d'Italie surtout, organe de son chef ambitieux, sembloit ne respirer que vengeance. Enfin, la faction se crut arrivée à un tel degré de puissance, qu'elle ne craignoit plus d'appeler à Paris, au mépris de toutes les lois (2), une armée de douze à quinze mille hommes commandée par le général Hoche, et destinée à faire dès ce moment l'expédition qui devoit replonger la France dans les calamités révolutionnaires.

Cependant les baïonnettes alarmèrent un peu nos flegmatiques collègues ; ils sortirent un instant de leur assoupissement, et je fus chargé de dénoncer à la tribune l'attentat directorial. Je le fis avec toute la fermeté dont j'avois déjà donné quelques preuves ; mais je ne pus pas conclure, ainsi que plusieurs de mes collègues l'auroient désiré, à la mise en accusation du général qui, obligé pour sa justification de produire les ordres dont il devoit être muni, eût nécessairement déchiré le voile qui couvroit les chefs du complot. Nos Nestors aperçurent une foule d'inconvéniens dans cette me-

(1) L'article 275 de la constitution directoriale, portoit que *la force publique est essentiellement obéissante : nul corps armé ne peut délibérer.*

(2) *Le Directoire (art. 69) ne peut faire passer ou séjourner aucun corps de troupes dans la distance de douze lieues de la commune où le corps législatif tient ses séances, si ce n'est sur sa réquisition ou avec son autorisation.*

sure, quelque naturelle, quelque juste qu'elle fût. Il fallut se borner à demander la création d'une commission chargée d'examiner toutes les circonstances du délit que je dénonçois. L'esprit qui dicta cette molle décision dirigea celle de la commission ; le système de la temporisation y prévalut , et cette commission , de laquelle l'Etat attendoit son salut , détermina sa perte. Elle produisit au Conseil des Cinq-Cents une harangue qui ne justifia guère le surnom de *barre de fer* donné à celui qui la prononça (1), et au Conseil des Anciens une oraison cicéronienne plus remarquable par le talent que par l'énergie. Les conclusions de l'une et de l'autre se réduisirent à des paroles de paix , et à une indulgence qui , donnant la mesure de notre foiblesse , nous couvrit de ridicule , et jeta partout le découragement. Elle étoit d'autant plus intempestive que les principaux exécuteurs des ordres du Directoire montraient une vive inquiétude , et que le général Hoche lui-même venoit de faire auprès de moi une démarche dont on auroit pu tirer le plus grand parti (2). Aussi se garda-t-on bien de lui confier la seconde expédition.

A cette faute majeure succédèrent des inconvenances presque aussi funestes à la cause que nous soutenions : on exigea des inspecteurs de la salle une démarche con-

(1) Thibaudeau , ainsi surnommé parce qu'il avoit déployé quelque énergie à une époque où il voyoit le poignard de Robespierre prêt à l'atteindre.

(2) Il m'avoit fait prier de lui ménager une conférence avec le général Pichegru ; mais il s'en défendit dès qu'il crut le danger dissipé.

ciliatrice auprès du Directoire : il l'attribua à la crainte, et n'en devint que plus entreprenant.

Cependant il étoit parmi nous des hommes assez clairvoyans pour apercevoir tous les dangers qui nous menaçoient, et assez courageux pour tenter de nous y soustraire. Ils portèrent leurs regards inquiets et vigilans sur les moyens, non de pacification, elle ne pouvoit être que fictive de la part des factieux, mais d'attaque ou de défense. La constitution nous en présentoit d'assez puissans ; il ne s'agissoit que d'avoir la volonté ferme de les employer. L'attaque consistoit dans la mise en accusation du triumvirat directorial, qui l'avoit encourue par les plus manifestes violations de la constitution ; et la défense se trouvoit dans une meilleure organisation de la garde nationale parisienne, et une augmentation qui rendit plus imposante la garde du corps législatif.

Le premier moyen étoit incontestablement le plus direct, le plus sûr, le plus prompt et le plus convenable à la dignité d'une représentation nationale. Mais il exigeoit dans la majorité des deux Conseils une vigueur et une harmonie qu'on ne devoit plus espérer.

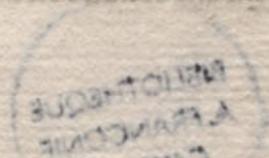
En effet, beaucoup de députés, ainsi que nous l'avons déjà observé, regardoient comme chimérique l'attentat projeté par la faction ; d'autres espéroient que leur conduite modérée les en préserveroit s'il avoit lieu ; plusieurs enfin dignes de toute notre confiance, et animés des plus louables intentions, entretenoient des rapports particuliers avec Carnot, qu'ils croyoient de bonne foi, et devenoient, sans s'en douter, les agens les plus actifs

du système de déception suivi par ce directeur. Carnot n'ignoroit pas la conspiration formée contre le corps législatif ; il est même impossible qu'il y soit resté totalement étranger , puisqu'il étoit président , et par conséquent le premier moteur du Directoire dans les momens où ses trames s'ourdissoient avec le plus d'activité. Mais Carnot croyoit que la conspiration n'atteindroit que ceux qu'on pourroit raisonnablement taxer de royalisme , et qu'on ne porteroit jamais la dérision jusqu'à classer parmi eux , sans les preuves les plus évidentes , un régicide et un membre du trop fameux comité de *salut public*. Enfin devoit-il voir avec beaucoup de douleur disparoître des hommes qu'il ne chérissoit guère plus , et ne craignoit guère moins que ses collègues ? Tout porte à penser que Carnot se croyoit entièrement dans le secret des factieux , assez adroits pour lui cacher le parti qu'ils vouloient tirer de leur attentat contre leurs ennemis personnels , et qu'il étoit parfaitement entretenu dans le nôtre par ses affidés qui , d'après ses conseils , paralysoient toutes nos mesures préservatives , auxquelles il s'efforçoit de donner les couleurs de l'imprudence.

Nous avons dit que la mise en état d'accusation des triumvirs étoit la mesure préférable sous tous les rapports. Elle fut discutée et rejetée dans notre réunion , où l'on appréhendoit toujours que de hautes et énergiques mesures n'effrayassent les nombreux députés timides , et ne les éloignassent de nous. Cependant les partisans de ce moyen conservèrent l'espoir d'y ramener les opposans , s'ils réussissoient à faire

partir du Directoire même le premier coup contre le triumvirat conspirateur, et à associer à leur gloire les deux membres qui avoient toute sorte d'intérêt à la partager. Les dispositons de M. Barthélemy furent sondées et trouvées parfaites. Mais une attaque dirigée par lui seul eût été impuissante : soutenue par Carnot, elle fût devenue décisive. Les députés timides et irrésolus n'auroient plus hésité à suivre une telle impulsion, et l'armée, sur laquelle sa position lui donnoit de l'influence, seroit revenue de ses préventions contre nous. Il étoit donc indispensable de s'assurer de ses intentions. Le langage que nos amis nous avoient tenu donnoit à cet égard les plus flatteuses espérances. Mais combien ils s'abusèrent ! Nous retrouvâmes l'homme de 1793 tout entier. Celui qui avoit défendu les Collot-d'Herbois, Billaud de Varenne, etc., et déclaré qu'il ne *séparoit pas sa cause de la leur*, rejeta toute proposition tendante à rompre son alliance avec ses collègues. *Le jour que vous attaquerez un membre du Directoire, quel qu'il puisse être, je deviendrai son plus ardent défenseur : si nous nous laissons entamer, nous ne tarderions pas d'être tous vos victimes, et mon tour arriveroit après celui des collègues que vous me signalez aujourd'hui.* Telle fut la profession de foi d'un homme qu'on nous présentoit comme le principal appui de la bonne cause.

Cependant les hostilités étoient reprises contre nous : le Directoire appelloit de toutes parts à Paris les officiers réformés comme ses défenseurs ; des soldats choisis et déguisés arrivoient en foule ; l'argent étoit prodigué



aux uns et aux autres de la manière la plus scandaleuse (1).

Le danger devenant chaque jour plus évident et plus imminent, nous pensâmes que Carnot reconnoîtroit peut-être enfin tous les avantages de sa situation, et consentiroit à en profiter pour sa propre gloire et le salut de la France. Un de nous qui avoit eu des relations particulières et assez intimes avec ce directeur, se chargea d'une nouvelle tentative. Après lui avoir démontré que toutes les circonstances de la conspiration nous étoient connues, il lui prouva que le sort de l'Etat étoit entre ses mains; que jamais homme n'avoit été appelé à jouer un rôle politique plus important, et le pressa vivement de saisir une aussi belle occasion de rendre à sa patrie le plus grand service qu'elle pût recevoir.

« Votre tableau, répondit Carnot, est très séduisant; » mais je vois derrière la toile les royalistes; jamais je » ne me rallierai à leur bannière.

« Comment nous jugez-vous? répliqua le député. » Celui qui penseroit dans ce moment à rétablir la » royauté, mériteroit les Petites-Maisons. Notre unique » but est de vous donner des collègues aussi dignes de » gouverner la France que capables et jaloux d'assurer » son bonheur (2). Sans doute il est des députés qui pen-

(1) Voilà le gouffre d'iniquités où alloit s'engloutir l'or arrosé de tant de larmes et de sang! et l'on avoit craint de diminuer des ressources, si utilement employées!

(2) Les royalistes persuadés que cette amélioration étoit la seule possible d'après la disposition des choses et des esprits, et qu'elle conduiroit nécessairement au résultat définitif qu'ils dési-

» sent que le pouvoir exécutif seroit infiniment mieux
» placé dans les mains d'un seul gouvernant que réparti
» entre cinq qui se déchireront sans cesse : n'en offrez-
» vous pas déjà la preuve , puisque les haines , les ja-
» lousies vous animent les uns contre les autres ?
» Vous-même , citoyen , vous êtes trop habile politi-
» que , vous avez trop médité sur les diverses formes
» de gouvernement , pour ne point partager cette opi-
» nion : mais un tel changement ne peut être que le fruit
» de l'expérience ; il doit s'opérer sans violence , sans
» commotion , et n'être que le résultat de l'opinion et
» de la volonté nationales.

» Nous y voilà , répond Carnot ; la république doit
» se résoudre en monarchie , et la monarchie ramène
» les Bourbons ; c'est ce que j'empêcherai de tous mes
» moyens.

» Votre imagination , citoyen directeur , fait mar-
» cher les événemens avec une grande rapidité. Je crois
» que nous sommes fort loin de la monarchie , et
» plus loin encore du rappel des Bourbons : mais
» enfin je suppose que l'un et l'autre arrivassent ,
» et que la France entraînée par le cours des événe-
» mens, vît ses vicissitudes politiques se terminer comme

roient , ne portoient pas leurs vues au-delà pour le moment. Il n'y avoit que les entreprises des révolutionnaires qui pussent les forcer à devenir eux-mêmes plus entreprenans. Alors ils devoient aller droit à leur but pour mettre enfin un terme aux convulsions politiques qui ne pouvoient qu'énerver de plus en plus le corps social. C'est dans le développement des moyens propres à y parvenir que la majorité royaliste n'a pas apporté l'énergie et l'activité que la minorité croyoit nécessaires.

» celles de l'Angleterre, qu'en conclure ? Que votre
» plus puissant intérêt vous conseille ce que vous com-
» mandent la gloire et l'amour de la patrie. Je connois
» la cause de votre éloignement pour les Bourbons :
« mais quel moyen plus sûr d'effacer vos torts politi-
» ques ? quelle plus noble justification ? Qui doutera
» que vos erreurs n'appartinrent qu'aux circonstances
» et non à votre cœur ? Quel Prince pourroit se rap-
» peler les écarts de celui qui lui auroit frayé le che-
» min du trône ? Et enfin, si nous devons un jour
» revenir à la monarchie, ne seroit-il pas désirable
» pour le bonheur et la tranquillité de la France, de
» recouvrer des princes devant lesquels se tairoient
» toutes les ambitions, disparoïtroient toutes les pré-
» tentions ? Si au contraire l'armée dispoit de la cou-
» ronne, ainsi que nous en sommes menacés, n'aurions-
» nous pas à craindre le sort de la Macédoine, que les
» généraux d'Alexandre se partagèrent après sa mort,
» ou celui des Romains, lorsque l'Empire devint le prix
» des intrigues des chefs de légion, dont la plupart
» n'arrivèrent au trône que par la révolte et le crime.
» Pensez-vous d'ailleurs qu'un Roi *parvenu* affec-
» tionnât plus tendrement qu'un Roi *légitime* les *des-*
» *tructeurs* des Rois. Nécessairement plus ombrageux,
» il seroit peut-être beaucoup moins indulgent qu'un
» Bourbon, à qui sa position autant que la bonté ca-
» ractéristique de cette famille conseilleroit le pardon
» du passé.

« Jamais vos raisonnemens, dit Carnot, quelque cap-
» tieux qu'ils soient, ne me convaincront de cette in-

» *dulgence : j'aurois dans ma poche ma grâce bien ci-*
» *mentée de la parole royale , que je n'y aurois pas de*
» *confiance : le lendemain de son élévation au trône , le*
» *Roi seroit peut-être obligé de la révoquer.*

« Que je vous plaindrois , citoyen , d'être en proie
» à de pareilles alarmes , si nous ne discussions pas sur
» une chimère ! Revenons donc à l'objet de ma démar-
» che : vous voyez qu'on nous pousse vers l'anarchie
» ou le despotisme militaire , les plus cruelles de toutes
» les tyrannies : voilà le danger auquel il faut échapper
» aujourd'hui , et c'est à vous que le sort a réservé l'ho-
» norable avantage de préserver la France de ces nou-
» veaux fléaux. Réunissez-vous franchement à votre
» collègue Barthélemy ; saisissez les armes que vous
» présente la constitution contre les conspirateurs ,
» suivez avec nous et de bonne foi la route qu'elle vous
» trace , et cette patrie , que vous dites tant chérir ,
» vous devra son salut.

« Je me suis déjà expliqué sur cette proposition , dit
» l'inébranlable Carnot ; jamais je ne me porterai accu-
» sateur de mes collègues. D'ailleurs je n'aperçois au-
» cun des dangers qui vous alarment , quoique je sois
» mieux placé que personne pour les découvrir. Je crois
» au contraire qu'il existe parmi vous des meneurs im-
» prudens ou ambitieux qui ne créent tous ces fantômes
» de conjuration que pour calomnier les patriotes , et
» vous porter à quelque fausse démarche , dont les
» royalistes ne manqueroient pas de profiter : calmez
» donc vos inquiétudes ; devenez plus confians , et tout
» ira bien.

Tel est le très-fidèle résumé de cette fameuse conférence que Carnot a dénaturée dans la première édition de son Mémoire sur le 18 fructidor, pour en faire sortir la double preuve de nos intentions royalistes, et de son inflexible républicanisme. Comment ce moderne Spartiate, qui repoussoit l'honneur de servir son Roi légitime, n'a-t-il pas rougi de se faire le vil esclave d'un tyran usurpateur (1) ?

Il ne nous fut plus possible de révoquer en doute, sinon sa connivence avec les conspirateurs, au moins un perfide système de neutralité de sa part. Nous fûmes donc réduits à nos propres ressources. Elles consistoient à faire dans la garde du corps législatif, les changemens dont nous avons parlé, à organiser la garde nationale, de manière qu'elle devînt un obstacle aux entreprises militaires du Directoire, et enfin à diminuer l'influence de ce dernier sur la composition de la gendarmerie, si nécessaire pour contenir les agitateurs des départemens. Nous nous occupâmes sans délai et sans relâche de ces trois objets, et nous fûmes assez heureux pour les faire adopter par le Conseil des Cinq-Cents.

Mais le génie de Carnot nous attendoit au Conseil des Anciens où se trouvoient ses plus dévoués partisans, et où il avoit établi le principal siège de ses manœuvres. Nos trois projets contrarioient les siens : celui relatif à la gendarmerie lui parut attentatoire à l'autorité et aux

(1) Le fier républicain Carnot s'est laissé faire comte, pair et ministre par Buonaparte dans les cent jours.

prérogatives du Directoire : il fut rejeté d'emblée. Dans celui de la garde nationale, Carnot voyoit s'élever armée contre armée : il falloit au moins le mutiler de manière à rendre nuls les avantages qu'on en attendoit pour la liberté publique ; il étoit surtout essentiel d'en ajourner indéfiniment l'adoption ; ce qui fut ponctuellement observé. Le troisième , qui avoit notre garde pour objet , blessoit la vanité directoriale , et annonçoit une défiance injurieuse pour un gouvernement si *pur* ; il ne dut pas avoir un meilleur sort. Cependant les zélateurs de Carnot se crurent obligés à un peu plus de circonspection. La résolution ne fut pas précisément rejetée ; mais, quoique urgente par la forme (1) et plus urgente encore par le fait , elle fut mise de côté , et tandis que nous consumions ainsi le temps en vaines discussions , en misérables intrigues , en puérils calculs de petits intérêts particuliers , les factieux ne perdoient pas une minute pour arriver à leurs fins (2). Toutes leurs batteries se dressoient avec une incroyable

(1) Lorsque le Conseil des Cinq-Cents déclaroit urgente une résolution, c'est-à-dire un décret, le Conseil des Anciens devoit s'en occuper sans délai.

(2) Un autre moyen se présentoit encore, celui d'enlever les principaux factieux du Directoire. La proposition en fut faite à Pichegru, et la manière dont on devoit exécuter le projet étoit sûre : mais ce général, qui craignit que cet acte de violence n'entraînât un crime, regarda de tels moyens comme indignes de nous. C'est cette noblesse de sentimens qui a toujours rendu si inégale la lutte entre les honnêtes gens et les chefs révolutionnaires.

activité : plus ils voyoient se multiplier les efforts des députés fidèles et énergiques , plus ils sentoient la nécessité d'accélérer leur attentat. Le bandeau des incrédules pouvoit tomber ; tant de mains essayoient de l'arracher ! Alors le monstrueux échafaudage de leur conspiration crouloit , et les écrasoit sous ses débris.

Au milieu de toutes ces trames , dont je tenois les fils , je provoquois tous les jours des réunions , j'y produisois les preuves les plus évidentes de l'attaque qui se préparoit , et tous les jours on devenoit plus froid , plus indifférent. Le grand argument des raisonneurs étoit celui-ci : « Si le Directoire viole la constitution au » point de porter atteinte à la liberté des législa- » teurs , il détruit sa propre existence politique , il se » perd lui-même : ce seroit un véritable acte de délire ; » nos gouvernans liennent trop à l'autorité pour la » compromettre aussi évidemment. » Et parmi ces raisonneurs se trouvoient des vétérans de la révolution ! Pouvoient-ils cependant avoir oublié qu'à toutes les crises révolutionnaires , les factieux ne s'étoient jamais occupés du lendemain ; que s'ils voyoient ou croyoient voir quelques dangers les menacer , ils ne s'attachoient qu'aux moyens de les écarter ; qu'aucune violation , aucun crime ne leur coûtoient pour y parvenir ; que tout , en un mot , étoit sacrifié à leur sûreté *actuelle* , sauf à recourir ensuite à de *nouveaux* forfaits pour conjurer les *nouveaux* orages auxquels leur audace avoit pu les exposer. Ce calcul étoit encore celui des conspirateurs. Rien ne leur paroissoit plus funeste pour eux que le complément du corps législatif en hommes animés de

l'amour du bien public : rien donc ne devoit les arrêter pour l'empêcher ; et d'ailleurs ne savoient-ils pas qu'il n'est point de crime politique que le succès ne justifie aux yeux de la multitude ? L'essentiel pour eux étoit de ne point échouer. Pouvoient-ils le craindre, lorsque nous concourions si puissamment nous-mêmes à assurer leur réussite ?

Aucune de ces réflexions ne put ébranler la sécurité de nos sceptiques. Il sembloit que la majorité du corps législatif fût arrivée à ce degré d'égoïsme et d'apathie qui s'étoient emparés de toutes les âmes sous Robespierre ; on voyoit alors enlever, traîner à l'échafaud son voisin, son ami, son parent, sans penser qu'on étoit menacé du même sort : on devenoit ingénieux à trouver des prétextes contre la victime : mais on n'en voyoit aucun contre soi ; on dormoit tranquille, et cependant le lendemain on étoit réveillé par les bourreaux. Telle paroissoit être la manière de raisonner de beaucoup de députés : les Anciens surtout, ces sages par excellence, s'applaudissoient de leur modération, se félicitoient d'avoir arrêté ce qu'ils appeloient la *fougue* des Cinq-Cents : ils fondonoient leur sûreté sur une conduite aussi méritoire.... Imprudens ! comment l'expérience ne vous avoit-elle pas appris que toute transaction étoit impossible entre ces hommes de sang et les hommes probes ; qu'ils n'ont paru quelquefois se rapprocher de ces derniers que pour les surprendre et les écraser plus facilement. Les conspirateurs pouvoient-ils se flatter de vous associer à leur brigandage, de vous rendre les instrumens ou les complices de leur affreuse tyrannie ? Non

sans doute : ils devoient donc vous traiter en ennemis , et s'ils ne vous ont pas signalés dès le principe , et placés sur la même ligne que ceux qu'ils désespéroient d'abuser , ce n'étoit que pour vous détacher , par une fallacieuse exception , du parti qu'ils redoutoient , et se fortifier de votre foiblesse. Le dénouement tragique de ces hypocrites ménagemens vous a convaincus de cette vérité à laquelle vous avez si opiniâtrément fermé l'oreille.

Ainsi l'énergie nécessaire à la majorité se concentra dans une très-petite minorité , à la tête de laquelle se faisoient remarquer les généraux Pichegru et Willot , et cette minorité auroit vraisemblablement eu la gloire et le bonheur de mettre enfin un terme aux malheurs de la France , sans un léger incident. Quoiqu'abandonnée à elle-même , elle ne s'occupa qu'avec plus d'ardeur des moyens de salut. Ses vues se dirigèrent principalement vers les troupes qui se trouvoient à Paris : elle se ménagea des intelligences avec les officiers , et trouva dans la cavalerie spécialement des dispositions très-rassurantes. La jeunesse et la garde nationale de Paris n'attendoient que le signal pour renverser le despotisme des mitrailleurs des sections. Beaucoup de royalistes de l'Ouest , désignés alors sous le nom de *Chouans* , s'étoient rendus à Paris en auxiliaires (1) ; une partie de l'armée étoit prête à venir à

(1) A leur tête se trouvoient le prince de la Tremouille ; MM. de Frotté , de Bourmon , de Pillechody , d'Autichamp , la Rochejaquelin , de Rivière , de Polignac , de Puivert , etc. Quel renfort présentoient des noms aussi honorables , des chefs aussi valeureux !

notre secours (1) ; enfin , nos grenadiers eux-mêmes , quoique mécontents de plusieurs de leurs officiers , pour le changement desquels nous attendions la loi proposée aux Anciens , eussent fait leur devoir , surtout sous les commandans dévoués qui les auroient dirigés.

Mais en s'occupant de ces moyens militaires , il ne falloit pas perdre de vue ceux qui étoient propres à ramener à nous cette portion du corps législatif qui s'en éloignoit , et dont le concours nous deviendroit nécessaire pour légaliser nos mesures ; il falloit surtout qu'elle ne pût plus douter des criminels projets des factieux contre elle-même : il étoit donc nécessaire de laisser commencer l'attaque par les conspirateurs , avec la précaution de nous tenir prêts à la repousser par une contre-attaque dirigée contre la personne même de leurs chefs.

Mais où devoient aboutir ces préparatifs , demandera-t-on peut-être , et quel étoit votre but ? Le plus honorable et le plus utile , je pense , que puissent jamais se proposer des hommes de bien , amis de leur pays ; c'étoit de faire tourner à l'avantage de la France les crimes mêmes de ses oppresseurs , et de lui assurer le plus promptement possible le gouvernement qui par sa stabilité et ses principes , pouvoit seul ramener la con-

(1) Le 12 fructidor , Pichegru me communiqua une lettre d'un des principaux généraux qui n'avoit pris aucune part aux clameurs séditieuses de l'armée : ce général l'assuroit de son dévouement , de celui des 30 mille hommes qu'il commandoit , et lui promettoit de marcher au premier appel au secours de la saine portion du corps législatif contre ses oppresseurs.

fiance tant à l'extérieur que dans l'intérieur ; mais les moyens définitifs étoient nécessairement subordonnés au résultat de la lutte qui alloit s'engager. Si nous ne pouvions obtenir la victoire que la Constitution à la main , nous nous serions bornés pour le moment à appeler au Directoire, en remplacement des factieux, des hommes dépouillés d'ambition , et animés du désir de donner aux esprits et aux choses , une direction propre à ramener la monarchie : mais si au contraire le vœu général se fût prononcé , si l'ascendant des vainqueurs eût été assez puissant pour dominer tous les partis (et ce résultat étoit le plus probable), on eût investi d'une espèce de dictature provisoire , Pichegru , dont la réputation militaire auroit flatté et contenu l'armée , et qui présentoit par sa modération et sa probité une garantie suffisante contre toute espèce d'abus de l'autorité qu'on lui auroit confiée. La restauration monarchique et légitime , devenoit la conséquence nécessaire et immédiate de ces heureux changemens ; elle se seroit opérée d'autant plus aisément que la Francerendue à ses vrais sentimens, l'auroit appelée de toutes parts , et qu'on pouvoit compter sur Pichegru pour l'accélérer : notre plan , dont les conspirateurs ont dû trouver quelques fragmens dans mes papiers tombés entre leurs mains , ne leur a pas été inutile au 18 *brumaire* 1799. Ils en ont seulement fait une fausse et funeste application.

Ces déterminations prises , nous attendions , non pas sans perplexité , mais avec courage , la levée de boucliers de nos ennemis : ils ne nous firent pas lan-

guir long-temps : quelques jours après , c'est-à-dire , le 14 fructidor , je reçus les renseignemens les plus alarmans et les plus positifs , puisqu'ils sortoient du foyer même de la conspiration. Je les communiquai à la commission des inspecteurs , qui se composoit alors du général Pichegru , et de MM. Thibaudeau , de Vaublanc , Emery et moi.

Après les observations qui durent accompagner cette communication , je proposai un rapport au Conseil ; il fut arrêté que ce rapport seroit fait le plus promptement possible ; et comme il importoit beaucoup que l'orateur qui en seroit chargé eût le moins de préventions à combattre , il fut confié à M. de Vaublanc , qui commandant par sa réputation , ses hauts talens et sa rare loyauté , l'estime aux différens partis , réunissoit tout ce qui étoit nécessaire pour remplir avec éclat cette tâche difficile. Mais quelles que fussent son impatience , la nôtre , et l'urgence des circonstances , il ne put pas le faire de suite , parce que des renseignemens plus décisifs que ceux dont nous étions munis , nous étoient promis. Deux jours se passèrent à les attendre ; nos instances pour les obtenir étoient d'autant plus pressantes que les périls le devenoient eux-mêmes davantage à chaque instant. Ils me parvinrent enfin le 17 : je réunis de nouveau la commission. Il fut convenu que M. de Vaublanc feroit son rapport le lendemain 18 : cette délibération fut prise à une heure , et à trois et demie le Directoire donna l'ordre pour l'expédition , masquée du prétexte d'un exercice général dans la plaine de Mont-

Rouge. L'avis m'en fut apporté à quatre heures et demie : la séance n'étoit pas encore levée ; nous voulûmes en profiter. Je priai notre président , M. Siméon , de la prolonger , attendu que la commission alloit demander un comité général , et à la suite inviter le Conseil à se mettre en permanence. Il se rendit à ma proposition que j'allai aussitôt transmettre au président des Anciens , M. Lafond-Ladébat , qui l'accueillit de même : mais ce dernier voyant que des membres (sans doute dans le secret , car beaucoup y étoient) témoignoiient une vive impatience de ce qu'il maintenoit la séance , fit signe à M. Dalphonse , membre de la commission des Anciens , et lui demanda *s'il y avoit quelque chose de nouveau*. Celui-ci, dupe de Carnot et incrédule de très - bonne foi (1) , répondit que les *choses étoient toujours au même point* , et aussitôt la séance fut levée.

Celle des Cinq-Cents tenoit encore : mais pendant que M. de Vaublanc préparoit son rapport, les députés initiés et intéressés à en prévenir l'effet, firent circuler dans ce Conseil que celui des Anciens avoit levé sa séance, et aussitôt le nôtre fut obligé de se séparer.

Ce contre-temps augmenta beaucoup l'embarras de la commission : elle s'ajourna à sept heures pour se concerter avec celle des Anciens, composée de MM. de Murinais, Dumas, Lacuée, Dalphonse et Rovère. A

(1) M. Dalphonse , convaincu enfin des vérités qu'il avoit trop long-temps repoussées , réclama l'honneur de la déportation : mais il lui fut refusé très-heureusement pour lui.

peine furent-elles réunies qu'elles reçurent une foule de rapports, mais la plupart contradictoires : cependant parmi ceux qui m'étoient parvenus, il s'en trouvoit un qui détailloit le plan que devoient suivre les conspirateurs, et ce rapport avoit été rédigé immédiatement après le conciliabule où ce plan venoit d'être arrêté. Mais son effet fut détruit par ceux qui nous arrivoient de Carnot, et qui sembloient devenir plus rassurans à mesure que le péril augmentoit. Fort peiné des dispositions que je trouvois, et très-inquiet de cette étrange sécurité, je me rendis vers les neuf heures chez M. Imbert-Colommés, où devoit se trouver une grande partie des deux tiers. Jamais aucune de nos réunions n'avoit été aussi nombreuse ; mais par une fatalité inexplicable, jamais on n'avoit manifesté plus de doute, plus d'indifférence sur ce qui se préparoit. On regarda, sinon comme téméraire, au moins comme prématurée, la proposition de convoquer les Conseils extraordinairement pour entendre le rapport de la commission, qui devoit conclure à ce qu'ils se missent en permanence, que la troupe appelée à Paris au mépris de la constitution, fût déclarée faire partie, jusqu'à nouvel ordre, de la garde du Corps législatif, et enfin que le Directoire rendît sur-le-champ compte de sa conduite. Déconcerté par le refus de toute mesure salutaire, je terminai mes observations en engageant les députés qui pouvoient craindre la vengeance directoriale, à ne pas se retirer chez eux jusqu'au dénouement de la scène qui commençoit, attendu que les factieux n'étoient pas encore bien fixés sur la manière dont ils

nous attaqueroient ; plusieurs trouvoient l'assassinat à domicile, dans une feinte sédition, plus expéditif et plus sûr qu'une arrestation. Ce point ne devoit être réglé que dans un dernier conciliabule indiqué pour minuit. Beaucoup de députés, malgré la tranquillité qu'ils annonçoient, profitèrent de cet avis, et firent prudemment ; car plusieurs auroient été arrêtés, et nous auroient suivis dans les déserts de la Guyane.

Je retournai à la commission y porter le bizarre résultat de ma démarche. Les membres qui ne parloient pas l'avenglement de tant d'autres, n'en furent pas moins étonnés, moins affligés que moi ; mais ils sentirent en même temps la nécessité de prendre sur eux les moyens de salut public. Le général Willot, ce brave, ce digne camarade de Pichegru, s'étoit joint à nous pour organiser ceux que nous laissoit encore notre critique situation. Pendant que nous perdions en stériles démarches des momens si précieux, il les avoit employés à s'assurer d'officiers et de jeunes gens disposés à garantir la représentation nationale de toute entreprise criminelle et à se porter partout où le général les conduiroit. Ils étoient au nombre de douze à quinze cents, auxquels devoient s'en réunir plus de dix mille, dès qu'on les appelleroit (1). Les points de réunion étoient indiqués ; il ne s'agissoit plus que de convenir de la

(1) Le général Willot a été parfaitement secondé dans toutes ces mesures par son aide-de-camp, M. Angibault, qui n'a jamais laissé échapper aucune occasion de prouver son attachement à la monarchie légitime.

manière dont on dirigeroit leur courage et leur dévouement. Il fut arrêté qu'on laisseroit commencer les hostilités au Directoire, afin d'ôter tout prétexte aux hommes disposés à ne rien voir de coupable dans sa conduite ; mais qu'aussitôt qu'il auroit porté atteinte à l'inviolabilité du Corps législatif, soit en s'emparant du lieu de ses séances, ainsi que le projetoient les factieux, soit en se permettant quelque acte de violence contre la personne des députés, le général Willot, à la tête de son corps d'élite, et Pichegru à celle des grenadiers, iroient au Luxembourg s'emparer des directeurs prévaricateurs, et les amèneroient à la barre des Conseils, que les autres membres de la commission auroient eu soin de convoquer.

On ne pouvoit guères douter que la plus grande partie des troupes ne suivît cette impulsion, surtout d'après la maladresse qu'avoient commise les conspirateurs, en enveloppant dans la proscription Carnot, qu'il étoit impossible de soupçonner de royalisme.

Cette résolution prise, nous allâmes nous assurer nous-mêmes de l'état de la ville : nous trouvâmes partout, même autour du Luxembourg, le plus grand calme : cette tranquillité nous en imposa un moment ; elle nous parut incompatible avec l'exécution des projets des factieux, et nous présumâmes que quelque incident imprévu l'avoit retardée.

Depuis huit à dix jours les deux commissions des inspecteurs s'étoient mises en permanence, et un des membres qui croyoient à la conspiration, passoit la nuit dans le lieu de leurs séances. C'étoit le tour de

Pichegru : quoique j'eusse veillé la nuit précédente , je désirois rester avec lui. Trompé par les apparences , il s'y opposa , mais en me promettant de m'envoyer une ordonnance s'il se manifestoit le moindre mouvement. Je cédaï d'autant plus facilement à ses observations , que je partageois son erreur , et qu'il avoit pour auxiliaire le général Willot.

Il étoit environ onze heures et demie lorsque je me retirai : le calme se soutint encore quelques heures , que les deux généraux employèrent en grande partie à reconnoître les surveillans qu'ils avoient établis pour , en cas d'alerte , réunir les défenseurs du corps législatif. Mais à deux heures du matin tout changea de face : on leur apporta l'avis que les troupes se mettoient en marche : ils allèrent s'en convaincre eux-mêmes , et revinrent à la salle de la commission des Anciens faire expédier les ordonnances et les lettres de convocation pour les présidens et les autres membres des commissions des inspecteurs et des conseils : c'est ce retour à la salle de la commission qui perdit tout. Ce lieu , où l'inquiétude avoit réuni une douzaine de députés , avoit été signalé au Directoire , et devint le premier objet de son attentat. Les exécuteurs s'y portèrent avec tant de précipitation , que la salle fut cernée avant qu'on eût pu le soupçonner , ni expédier une seule ordonnance (1). Les généraux Pi-

(1) Il étoit bien convenu que dès que le mouvement directorial commenceroit , nous nous retirerions dans une maison particulière , qui n'étoit connue que de nous et de nos principaux amis : mais Pichegru pensa que pour donner plus de poids e^t

chegru et Willot firent d'inutiles efforts pour se dérober aux arrestateurs , et dès-lors le plan de défense qu'ils avoient formé, et dont ils étoient l'ame, ne put pas avoir son exécution (1). Ce contre-temps fut d'autant plus

de légalité à nos premières mesures , elles devoient partir du lieu que les lois déclaroient inviolable : cette idée , juste au fond , mais hasardeuse dans la circonstance , donna aux conspirateurs les moyens de nous gagner de vitesse, et ils en profitèrent avec leur activité ordinaire.

(1) Beaucoup de personnes ont pensé que nous aurions dû attaquer les premiers, et de vive force, le Directoire. Cette opinion prouve que l'on ne s'étoit pas rendu un compte bien exact de nos intentions, et surtout de notre situation politique. Quelque désir que nous eussions de relever le plus promptement possible le trône légitime, nous étions convaincus que les moyens doux, quoique plus lents, étoient les plus convenables et les plus sûrs : on les auroit infailliblement trouvés dans l'opinion qui se monarchisoit chaque jour davantage, dans nos actes législatifs qui se seroient constamment dirigés vers ce but, dans les fautes des gouvernans, et enfin dans les vices même de la constitution. Une agression à force ouverte donnoit, au contraire, des prétextes à la calomnie, allumoit peut-être une guerre civile désastreuse pour tous les partis, et uniquement favorable à quelque ambitieux qui auroit réclamé l'autorité pour prix de la paix à laquelle tout le monde auroit aspiré : elle pouvoit avancer de deux ans le 18 brumaire. Enfin si cette agression n'avoit pas des résultats aussi funestes, elle pouvoit au moins échouer : alors elle déconsidéroit la cause royale ; nous ne devenions plus que des fous mus par l'ambition, et le corps législatif se portoit lui-même notre accusateur, et nous traitoit en véritables conspirateurs. Des amis sincères du Roi et de leur pays devoient-ils soumettre des intérêts si chers à des chances si hasardeuses ?

On tomberoit dans une grande erreur si l'on excipoit du

malheureux, que tout porte à croire que ce plan auroit eu un entier succès : l'inquiétude qui tourmentoit les conspirateurs jusqu'au moment où ils apprirent l'arrestation de ces deux redoutables ennemis, le prouvoit assez ; et en effet, les dispositions des esprits étoient telles que la moindre lutte eût donné le mouvement à tout Paris, qui n'auroit certainement pas balancé dans le choix du parti qu'il avoit à prendre ; la troupe, déjà ébranlée et incertaine, eût été entraînée par l'exemple des Parisiens ; enfin les directeurs, qui s'étoient placés eux-mêmes hors de la constitution en la brisant, eussent nécessairement subi la peine de leur crime, et avec eux tomboit tout le reste de la faction. Je crois même que, malgré notre arrestation, s'il se fût engagé quelque affaire avant qu'on nous incarcérât au Temple, le résultat eût été favorable à notre parti. Peut-être quelques-uns de nous auroient-ils été sacrifiés dans le premier choc, surtout parmi ceux qui étoient les plus avancés

succès de Buonaparte au 18 brumaire, pour justifier la présomption que nous aurions également réussi au 18 fructidor. La situation de Buonaparte à cette époque étoit aussi favorable que la nôtre étoit critique. Il avoit pour allié tout ce que nous comptions pour ennemis : ses principaux points d'appui étoient dans le Directoire, dans les Conseils et dans l'armée, contre lesquels nous avions au contraire à lutter : enfin on lui avoit d'avance aplani toutes les voies qui ne se présentoient à nous qu'hérissées d'obstacles. Nous ne pouvions les surmonter qu'en prenant le Directoire en flagrant délit, et c'est à quoi durent tendre toutes nos combinaisons dès que nous eûmes perdu l'espérance de voir déployer contre lui les grandes mesures constitutionnelles et législatives.

sur la brèche ; mais pouvoit-on mourir plus glorieusement ? C'est cette confiance dans la justice de notre cause , et la persuasion qu'il y auroit lutte entre les factieux , qui déterminèrent ma conduite dans cette difficile circonstance.

Je m'étois retiré à mon domicile île Saint-Louis , vis-à-vis le pont de la Tournelle. A quatre heures du matin un domestique vient m'annoncer que tout est couvert de troupes autour de ma maison , et en effet je vois à ma porte plus de cinquante fusiliers , et à quatre pas deux pièces de canon. Je ne doute plus que je ne sois l'objet de ces mesures militaires ; mais sont-elles pour ou contre ma sûreté ? Suis-je en présence des défenseurs du Corps législasif ou des satellites du Directoire ? Pour m'en assurer je m'arrache aux instances de ma famille , et je sors armé de mes pistolets , que je cache dans les poches de ma redingote ; je passe au milieu de tout cet appareil , et je n'y rencontre aucune opposition. Cette facilité m'encourage : j'arrive à la place du Carrousel ; je la trouve couverte de cavalerie et d'infanterie ; je perce la foule et parviens au bas de l'escalier qui conduit à la salle fatale ; un de nos grenadiers , qui étoit encore en faction , me reconnoît et me conseille de ne pas aller plus loin : *tout est perdu*, me dit-il : — *non, si tous les grenadiers sont comme vous fidèles à leur devoir et à l'honneur.* En prononçant ces mots , je m'élançai sur l'escalier , et j'arrive à un peloton de soldats qui gardoient la porte de notre salle : au même moment vingt baïonnettes se dirigent sur ma poitrine pour m'empêcher de pénétrer ; je me nomme,

mais sans être entendu par les soldats , presque tous étrangers : on appelle un officier qui , beaucoup plus poli qu'eux , regarde sa liste et me conduit lui-même à la salle. Mes collègues, au nombre d'une vingtaine , n'espérant plus rien , blâment mon dévouement (1). « Que venez-vous faire ici , mon cher ami , s'écrie » Pichegru?... Partager votre gloire ou votre hono- » rable malheur ; prouver à la France que nous étions » dignes de sa confiance : est-il donc bien décidé que » nous soyons sans ressource? Une seule amorce brû- » lée peut tout changer. Nous devons être prêts à » tout oser , à tout sacrifier pour sauver notre mal- » heureux pays... » A ce moment entre un général qui nous intime de la part du Directoire l'ordre de le suivre au Temple. Nous déclarons , en lui montrant la Constitution , qu'*aucune autorité n'a le droit de porter atteinte à notre liberté , avant une mise en accusation de la part du Corps législatif : qu'un tel ordre constitue en état de rébellion ou de tyrannie l'autorité qui a osé le donner ; que notre caractère public et l'intérêt de nos commettans nous défendent d'y souscrire , et que la force seule pourra nous arracher d'un lieu déclaré inviolable*

(1) Le général Dumas crut aussi que , dans ces circonstances périlleuses , sa place étoit auprès de ses collègues luttant contre la tyrannie. Il pénétra jusque sur la terrasse au pied du pavillon , et se dispoit à monter dans la salle pour partager leurs efforts lorsqu'un de nous lui jeta un billet pour l'engager à ne pas exposer inutilement sa liberté et peut-être sa vie : il fut assez heureux pour ramasser le billet sans être aperçu , et se dérober aux sentinelles.

par les lois... Le général un peu déconcerté se retire , sans doute pour rendre compte de notre refus , et prendre de nouveaux ordres : car une demi - heure s'étoit à peine écoulée , qu'il revient à la charge et d'un air plus décidé ; même réponse , même refus de notre part : aussitôt deux cents soldats à demi-ivres environnent la table autour de laquelle nous étions assis.

« Eh bien ! leur dit Pichegru se levant avec vivacité et découvrant sa poitrine , frappez ; nous ne » sortirons d'ici que morts ! Devenez les sicaires de » quelques misérables tyrans : assassinez celui que » vous vous êtes fait un devoir , un honneur de suivre » dans les champs de la victoire ! Rougissez de » son sang les lauriers qu'il a moissonnés avec vous. » Cet élan , suivi par nous tous , émeut les soldats ; ils balancent... Mais un officier , qui s'en aperçoit , les anime en saisissant l'un de nous au collet avec tant de violence , que la moitié de l'habit lui reste à la main : vingt autres l'imitent , et alors la tourbe nous accable : je saisis un de mes pistolets , et j'allois faire feu sur un officier qui me tenoit à la gorge , lorsque deux de ses camarades , apercevant mon arme , se précipitent dessus et me l'arrachent en me déchirant le doigt. On nous traîne aux voitures qui nous attendoient , et nous sommes conduits au Temple entre deux haies de soldats , qui semblent douter encore de ce qu'il voient.

Pendant cette scène affreuse , nos collègues , encore libres , mais pour la plupart trop tard convaincus , cherchoient à se rallier et à en arrêter le cours ; les deux

présidens , bravant tous les dangers et réunis à une centaine de Députés , s'étoient présentés à leurs salles respectives ; ils en avoient été repoussés la baïonnette sur la poitrine ; les membres du Conseil des Cinq-Cents , au nombre d'environ quatre-vingts , se réfugièrent rue neuve du Luxembourg , chez M. André (de la Lozère) , et quelques-uns des Anciens chez M. Lafond-Ladebat , qui demouroit dans la même rue. Ces réunions furent bientôt dénoncées aux tyrans par leurs espions , et pendant que celle des Cinq-Cents s'occupoit d'une adresse au peuple pour lui faire connoître l'attentat du Directoire , un piquet de cavalerie vint cerner la maison de M. Lafond-Ladebat , et l'arrêta , ainsi que trois ou quatre autres de ses collègues , les seuls qui se trouvassent chez lui à ce moment. Les sbires directoriaux comptoient sur une capture beaucoup plus considérable ; ils croyoient bien se rendre maîtres de la réunion des Cinq-Cents : mais une erreur la sauva. Le commissaire , chargé de diriger le piquet , se trompa de maison : M. Lafond et ses collègues , conduits chez le ministre Sotin , voulurent avec raison tirer parti de cette erreur pour se soustraire aux tyrans , et employer à nous sauver les moyens législatifs qu'ils espéroient trouver encore : ils lui représentèrent que l'ordre ne portant pas sur eux , il se compromettroit doublement en les retenant plus long-temps : c'est alors que le zélé ministre leur fit la réponse que j'ai citée , et il ordonna sans scrupule de les conduire au Temple.

Le Directoire comptoit donc déjà une trentaine de victimes : mais ce nombre ne suffisoit ni à sa rage ni à

sa tranquillité : toutes d'ailleurs n'étoient pas destinées au même holocauste. Les factieux en avoient formé deux classes : la première devoit être sacrifiée sans retour, n'importe comment. L'autre devoit être seulement réduite à l'impuissance politique. Parmi les députés arrêtés, il en étoit plusieurs qui n'appartenoient qu'à cette seconde classe ; quelques-uns même, devoient trouver grâce entière ; j'ignore à quel titre. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que pendant que le Directoire fait fermer les barrières, sous prétexte de s'assurer de tous les *royalistes qui conspiroient à la commission des inspecteurs, et chez divers députés*, il rend la liberté à dix ou douze de ces mêmes députés arrêtés dans ces prétendus foyers de la conspiration, et avec les soi-disant chefs de cette même conspiration. Cette contradiction qui ne peut être défavorablement interprétée pour MM. Dauchy, Drumard, Jarry, Lametairie etc., n'est pas aussi facile à expliquer pour quelques autres. Suffisoit-il d'avoir parmi les chefs de la faction un ami pour être excepté de la proscription, comme il suffisoit d'y avoir un ennemi pour y être enveloppé ? Car c'est ainsi que se remplirent en définitive les funestes tablettes. Dans le principe le nombre des victimes devoit se réduire à une trentaine, et se composoit des plus influens ou des plus prononcés : mais lorsqu'il fut question de désigner les proscrits, chacun des conjurés voulut frapper ses ennemis particuliers ; de là la nécessité de se faire des concessions respectives ; de là l'accroissement démesuré du nombre des condamnés ; de là enfin cette étrange amalgame des

contraires les plus marqués. Comment en effet concevoir l'association de Bourdon (de l'Oise) et Carnot, à MM. de Marbois et Barthélemi, si l'on n'admettoit pas ce calcul, attesté d'ailleurs par toutes les circonstances ?

A la véritable représentation nationale succédèrent deux fantômes de Conseils, établis l'un à l'Odéon et l'autre à l'École de médecine : ils ne furent plus que des greffes où les chefs de la faction daignoient déposer leurs ordres, et notre sort ne fut fixé qu'après deux jours de débats dans l'antre des conspirateurs.

Cette grande question avoit cependant été agitée avant notre arrestation, et chacun y avoit apporté le tribut de son zèle. Le plan et les principales idées appartenoient à M. : on y reconnoissoit parfaitement le trop fameux auteur des lois les plus atroces de la révolution. R. n'hésita point ; il abonda dans le sens de M. ; mais B. craignant des suites fâcheuses, laissa au patriarche de la *Théophilantropie* l'honneur de prononcer avant lui : le bon apôtre hésitoit lorsque S. entraîné par la force de l'adage de B., que *les morts seuls ne reviennent pas*, proposa tout simplement de *fusiller* les importuns au nombre d'une quarantaine. Heureusement que cette mesure effraya le patriarche et surtout D., devenu depuis ministre de la police ; ils en trouvèrent l'exécution dangereuse pour eux. Un moyen, dont les résultats seroient les mêmes, mais qu'on pourroit couvrir du voile de la philanthropie, leur paroissoit préférable. Dans cette incertitude on remit à délibérer sur ce moyen après la victoire. On s'en occupa aussi-

tôt que nous fûmes arrêtés. Même émulation d'atrocité entre les assassins : un d'eux cependant laissa échapper le mot de *jugement*. L'assemblée entière s'insurgea contre l'imprudent conseiller : *Veux-tu donc nous perdre*, s'écria T.... ? *Où trouver des preuves et des juges. D'accusés ils deviendroient bientôt accusateurs : l'esprit public est trop mauvais pour courir une chance aussi périlleuse. La force est pour nous dans ce moment, profitons-en pour anéantir d'aussi redoutables ennemis des patriotes.* Ces observations étoient trop conformes à l'intérêt des factieux, pour n'être pas universellement goûtées : le génie de M. ne resta pas en défaut dans une circonstance si digne de l'exercer. *Vous ne voulez point*, dit-il, *citoyens, de haute-cour nationale* (1), *et vous avez raison. Les dangers de la patrie repoussent des formes aussi lentes, des résultats aussi incertains. Le supplice immédiat des coupables seroit sans doute bien mérité et plus sûr : mais il fourniroit à nos ennemis le prétexte de nous accuser d'imiter Robespierre ; et d'ailleurs Paris, je dirois presque la France, est si royalisée qu'une telle mesure pourroit tourner contre nous-mêmes. Prenons donc une voie qui nous conduise au même but, à la mort des coupables, sans nous exposer à l'odieux qu'entraîneroit l'effusion du sang. La déportation à la Guyane me semble devoir remplir ce double objet. Si le robuste Collot-d'Herbois*

(1) D'après la constitution, les députés ne pouvoient être mis en accusation que par un décret des Conseils, et jugés par un tribunal extraordinaire, nommé *haute-cour nationale*.

n'a pu résister qu'un an à l'insalubrité de ce climat, que ne devons-nous pas en espérer contre des hommes pour la plupart affoiblis par l'âge ou les habitudes !

Un avis aussi lumineux ne pouvoit pas manquer de plaire. Aussi fut-il accueilli avec enthousiasme par la presque universalité des conjurés : ils arrêterent en conséquence que les députés les plus dangereux à leurs yeux seroient condamnés à la déportation, et les autres expulsés du Corps législatif. Il ne s'agissoit plus que de désigner ceux qu'on vouloit sacrifier : ce fut le moment des plus vifs débats. Chacun prétendoit atteindre les objets de sa haine particulière. C'est ainsi que Carnot fut sacrifié à B..., Bourdon de l'Oise à R. etc. Enfin, véritables tigres dont la soif du sang s'accroît à mesure qu'ils le boivent, ils ne prennent plus la peine de choisir leurs proies ; il suffit d'être nommé pour être inscrit sur la liste de proscription. Deux directeurs, cinquante-trois législateurs (1), une foule

(1) *Liste des députés, directeurs, ministres, généraux, etc., condamnés à la déportation par la prétendue loi du 18 fructidor an 5 de la république française.*

Députés du Conseil des Cinq-Cents : MM. Aubry, Aimé, Bayard, Boissy-d'Anglas, Borne, Bourdon (de l'Oise), Cadroi, Coucheri, Delahaie (de la Seine-Inférieure), Delarue, Doumerc, Dumolard, Duplantier, Duprat, Gibert-des-Molières, Henri Larivière, Imbert-Colommès, Camille-Jordan (des Bouches-du-Rhône), Gau, Lacarrière, Lemarchand-Gomicourt, Lemerer, Mersan, Madier, Maillard, Noailles, André (de la Lozère), Mac-Curtin, Pavie, Pastoret, Pichegru, Pelissart,

d'écrivains courageux (1), défenseurs des bonnes doctrines, et aussi précieux aux lettres qu'à la patrie (2),

Praire-Montaud, Quatremère de Quincy, Saladin, Siméon, Vauvilliers, Vienot de Vaublanc, Villaret-Joyeuse, Willot.

Conseil des Anciens : MM. Barbé-Marbois, Blain, Dumas (Mathieu), Ferrant-Vaillant, Laffon-Ladebat, Laumont, Muraire, Murinais, Paradis, Portalis, Rovère, Tronçon-du-Coudrai, Carnot, directeur; Barthélemy, *idem*; Brothier, ex-abbé, commissaire du Roi; Lavilleurnois, ex-magistrat, *idem*; Duverne de Préle, dit Dunan, Cochon, ex-ministre de la police; Dossonville, ex-employé à la police; Miranda, général; Morgan, *idem*; Suard, journaliste; Mailhe, ex-conventionnel; Ramel, commandant des grenadiers du Corps législatif.

(1) Les propriétaires, directeurs, auteurs et rédacteurs de quarante-deux journaux.

(2) La littérature politique a eu aussi ses héros et ses martyrs comme la religion et la royauté. Mettre son talent aux gages d'un parti, prostituer sa pensée à ses propres passions, et, ce qui est bien pire, aux passions des autres, assouplir son opinion à tous les caprices du despotisme et sa conscience aux calculs de l'intérêt personnel, est sans doute le plus vil des métiers; l'opprobre lui-même n'a pas assez de couleurs livides pour en teindre les hommes qui transforment ainsi le talent d'écrire dans la plus basse des professions.

Mais comme il s'élève de lui-même au-dessus de tout ce que la société a de plus utile aujourd'hui, l'écrivain énergique et probe qui consacre sa plume à la défense des principes conservateurs de l'ordre et du bonheur de sa patrie; qui, puisant dans son propre cœur le sentiment de sa dignité, et dans le bien qu'il fait le prix de son courage, se montre également inaccessible aux pièges de l'ambition comme aux menaces de la tyrannie! Telle s'est présentée pour l'honneur de la France pendant nos longues tempêtes politiques, cette foule d'hommes de lettres qui ont écrit pour la royauté sous la Convention et le Directoire, pour les Bourbons sous Buonaparte, pour le

l'instituteur, le père des sourds et muets, cet estimable abbé Sicard que les égorgeurs de septembre eux-mêmes avoient respecté, des commissaires du Roi, leurs dénonciateurs (1) et arrestateurs, fort étonnés

triomphe de la légitimité sous le joug de doctrines anti-monarchiques, reproduites par la malveillance et trop méprisées par la loyauté. Honneur dans tous les temps, honneur à la mémoire des Suleau, des Durosoi, des Casotte, qui scellèrent de leur sang l'immortalité d'un talent consacré au soutien des saintes lois de la patrie. Souvenir éternel à leurs nobles imitateurs qui, chargés de fers ou voués à l'exil, embellirent ce douloureux tribut payé à leurs vertus politiques par des ouvrages avoués des muses, et chers à la patrie dont les larmes coulèrent plus doucement sur eux aux accens de la *Pitié* (a), à la voix plaintive du *Proscrit* (b); hommage enfin à ces hommes privilégiés qui, pouvant tout par la puissance d'un talent que l'Europe admire, ont su tout perdre plutôt que de descendre à des ménagemens indignes de leur noble indépendance, restés plus grands sans doute dans l'oppression politique, lorsque dépouillés de quelques vains titres, ils n'ont été entourés que d'eux-mêmes au milieu des places qu'on leur avoit ôtées, et des services qu'ils avoient rendus (a). Ceux dont la France est redevable, depuis la restauration, aux écrivains royalistes, sont immenses; car dans un système politique comme le nôtre, où tout, à la longue, subit le joug irrésistible de l'opinion, chaque écrivain doué de quelque talent devient une puissance, et ne sauroit être négligé dans les calculs des causes qui peuvent influer plus ou moins sur le sort de l'Etat.

(1) Ramel avoit été un des dénonciateurs de M. de la Villemurais et de l'abbé Brothier.

(a) L'abbé Delille

(b) M. Michaud.

(c) M. le vicomte de Châteaubriant et M. Benoît.

de se voir frappés de la même peine et pour le même délit , s'y trouvent entassés. Semblable délire préside à celle des députés dont les élections doivent être cassées ; les choix de quarante-neuf départemens sont annulés , et c'est à ce Corps législatif mutilé , qu'est attribué le droit de sanctionner cette œuvre d'iniquité et d'absurdité.

Pendant que nos principaux *bourreaux* préparoient ainsi notre dernier supplice , leurs *valets* préludoient par toutes les tortures qui étoient en leur pouvoir : *qu'on les mette* , dit l'un d'eux à notre arrivée , *dans la chambre du tyran , puisqu'ils servoient si bien sa famille : ils n'en sortiront que comme lui pour subir la peine de leur crime.*

Nous fûmes en effet placés dans la prison où avoient si long-temps gémi les augustes victimes de nos ennemis (1). Quelle circonstance , quel rapprochement pour deux des détenus ! Bourdon (de l'Oise) frémit en entrant dans la chambre funèbre. Rovère leva les yeux au Ciel , se frappa le front et se retira avec effroi dans le coin le plus obscur. Nos yeux humides se portèrent sur les murs qui offroient plusieurs phrases tracées au crayon. Voici celles qui nous frappèrent le plus.

O mon Dieu ! pardonnez à ceux qui ont fait mourir mes parens.

(1) Nous occupâmes la chambre du Roi , et les membres du Conseil des Anciens , celle de la Reine. Nous ne pouvions communiquer qu'au moment où il nous étoit permis de descendre dans la cour.

O mon père , veillez sur moi du haut des Cieux !

Puissent les Français être heureux !

Messieurs , nous dit le concierge (1 , vous pouvez par ce peu de mots qu'a tracés la fille de Louis XVI , juger de sa belle ame : c'est un ange , et tant que je serai ici , on n'effacera aucun de ces caractères.

Bien , mon ami , dirent Pichegru et Willot , vous êtes un brave homme , un digne Français.

Au-dessous de ces mots : *Puissent les Français être heureux !* J'écrivis ceux-ci : *Le Ciel exaucera les vœux de l'innocence* (2).

Installés dans notre prison , nous demandons la permission d'écrire à nos parens pour nous procurer les objets indispensables : *Ce n'est pas la peine ,* nous répond un officier de garde , *vous avez trop peu de temps à rester ici.* Et soudain les verroux se referment avec fracas.

Deux heures s'étoient écoulées lorsqu'on vint les rouvrir , mais au moins pour un acte de justice , pour rendre la liberté à MM. Dauchy , Drumard , Jarry et Lametairie , assez heureux pour être échappés aux proscripteurs : nous fûmes peut-être , je le dis avec vérité , plus sensibles qu'eux-mêmes à ce bonheur. Nous les embrassâmes avec un plaisir qui sembloit

(1) L'honnêteté et l'humanité du concierge (M. Lane) formoient un grand contraste avec la férocité des sbirres directoriaux. Il avoit toujours traité les prisonniers avec beaucoup d'égards, et il ne se démentit point envers nous. Aussi fut-il destitué peu de temps après.

(2) Anecdotes secrètes sur le 18 fructidor , publiées en l'an 7.

moins senti par eux. Mais la satisfaction de voir diminuer le nombre des infortunés ne fut pas longue. A midi on amena le général Aubry, membre du Conseil des Cinq-Cents, et à quatre heures et demie MM. Lafond-Ladebat, Tronçon-du-Coudrai, de Marbois, et Goupil de Préfeln, tous membres du Conseil des Anciens : enfin, le lendemain arriva encore le général marquis de Murinais, l'un des inspecteurs de la salle des Anciens, et vieillard aussi respectable par sa loyauté que par son âge (1).

Cependant on céda aux instances importunes de nos épouses ; les portes de la prison leur furent ouvertes, mais sous la condition expresse qu'elles ne nous verroient qu'en présence de nos gardiens. Elles arrivèrent entourées de leurs enfans, mais encore incertaines de notre sort. Quel spectacle pour ces mères, ces épouses alarmées ! chaque pas qu'elles faisoient dans les cours de cet affreux séjour étoit marqué par un nouveau supplice. Des soldats ivres ou forcenés (2), se faisoient

(1) *Vous êtes sur la liste fatale*, dit à M. de Murinais quelqu'un qui le rencontra sur le quai de Voltaire, le 19 fructidor, *fuyez et ne vous montrez plus.... Je vais faire en sorte d'éviter le danger*, répondit-il ; *mais je ne fuirai pas....* Il n'avoit pas fait cinquante pas qu'il entendit prononcer son nom. *Oui, Messieurs*, dit-il en se retournant et en s'adressant à ceux qui accouroient pour l'arrêter, *c'est Murinais, vous ne vous trompez pas*. Ses cheveux blancs, cette dignité, ce calme que donne l'innocence, ce saint respect qu'inspire la vieillesse, sont impuissans sur ces ames de bronze ; ils le traînent à la prison du Temple.

(2) On les avoit choisis en conséquence.

un barbare plaisir d'insulter à leur douleur : *Ces f... gueux* , disoit l'un , *seront fusillés demain... Je suis sûr qu'ils feront une vilaine grimace* , ajoutoit un autre... *Je leur garde de bonnes cartouches* , répliquoit un troisième ; un seul , c'étoit le plus jeune , leur observa qu'il y avoit de la férocité à tenir un pareil langage devant les femmes des prisonniers ; mais il ne recueillit que de grossières injures.

Leurs officiers portoient plus loin encore l'exaspération : ils ne voyoient pas sans une sorte de fureur le calme , la résignation avec lesquels nous attendions notre arrêt. S'ils passaient près de nous ils nous en avertissoient par quelque propos atroce ou alarmant. Le décret mit enfin un terme à notre perplexité : mais il ne plut pas à tous nos geoliers. Un commandant surtout fut indigné de ne nous voir condamnés qu'à la déportation : *voilà comme ils font toujours* , s'écria-t-il ; *avec leur modérantisme , ils gâtent tout.*

Quelle modération , grand Dieu ! on ne nous tue pas à l'instant, il est vrai ; mais un voile impénétrable couvre le lieu où nous devons être déportés. Ce terrible silence , comme l'a très-bien dit Camille-Jordan , double les alarmes que devoit déjà nous inspirer la cruauté de nos juges. La mer n'a point de rivages ignorés , l'Afrique de déserts , les Indes d'îles sauvages , il n'est point de plages brûlantes sous les tropiques , de glaces sous les pôles qui ne s'offrent à notre imagination inquiète comme devant être notre tombeau : et c'est dans cette affreuse incertitude que nous devons perdre de vue les rivages de la France ! Ah ! la mort.

elle-même eût eu pour nous mille fois moins d'amertume. De quelles séparations plus déchirantes peut-elle donc être le signal ? Que regrette-t-on en quittant la vie , si ce n'est sa patrie , ses parens , ses amis , et toutes ses habitudes chères dont se compose le charme de l'existence ? Du moins en montant à l'échafaud du martyr, l'ame de l'homme de bien s'élève et se soutient par l'aspect même de son honorable supplice ; du moins en déposant sa dépouille mortelle , son cœur se sent fortifié par une sublime espérance , encouragé par les plus illustres exemples (1) ; il voit de magnifiques perspectives s'ouvrir devant lui après un court instant de douleur.

Mais ici le génie du mal ne semble-t-il pas avoir trompé les calculs mêmes de cette Providence bienfaisante qui veut que le dernier terme des cruautés des méchans devienne le commencement de la récompense de la vertu ? Un long et aride intervalle est placé pour nous entre la fin de la vie et l'entrée de l'immortalité ; nous le traverserons seuls ; nous ne connoîtrons que la douleur solitaire ; et plus nous sommes sensibles , plus elle sera pénétrante. Nous aurions pu dédaigner la vie , mépriser les tortures du corps : mais celles du cœur ! comment les braver ? C'est de nos propres affections qu'on a voulu faire nos bourreaux : c'est le père , le fils , l'ami , le citoyen qui sont déchirés ,

(1) Combien l'horreur de l'échafaud révolutionnaire a dû s'affaiblir pour les victimes qui y sont montées après les augustes martyrs que la plus profonde scélératesse y a immolés !

quand l'homme est épargné (1). O vous ! qui osiez exalter la douceur d'un semblable traitement , vous n'avez fait que décéler le fond de vos ames de bronze, démontrer que vous n'avez jamais connu les premiers sentimens de la nature , et prouver que vous n'étiez pas même des hommes , lorsque vous prétendiez être si humains... Et ce sont de tels tigres qui dans leur aveugle rage ont osé dire que *notre existence accusoit la nature , compromettoit l'espèce humaine* (2) : l'extravagance et l'atrocité peuvent-elles être portées plus loin ?

Dans les momens où il nous avoit été permis de prendre l'air dans le jardin du Temple , nous avons aperçu le commodore *Sydney-Smith*, devenu depuis

(1) Plusieurs des épouses des déportés ont demandé la triste faveur d'accompagner leurs maris, et de partager toutes les rigueurs de leur sort : d'ironiques refus ont été l'unique fruit d'une démarche aussi honorable.

(2) *Expressions du Rapport sur le 18 fructidor.*

Impitoyables proscripteurs ! vous trouviez alors trop modérée une mesure illégale qui condamnoit les hommes les plus recommandables à aller chercher au milieu de toutes les douleurs, de toutes les ignominies, une mort lente dans des déserts pestiférés ; et aujourd'hui vous criez à la tyrannie , à l'injustice contre une loi qui permet à des hommes que le pardon du plus grand des crimes n'a pu ramener, d'aller avec tout ce qui leur est cher jouir de leurs scandaleuses richesses partout où ils veulent, excepté sur le sol qu'ils ont rougi du sang le plus pur, et qu'ils auroient dû fuir eux-mêmes s'ils étoient susceptibles de quelque pudeur ! Que d'utiles vérités décèle un tel contraste !

si célèbre par sa défense de Saint-Jean d'Acre contre Buonaparte , et par sa campagne d'Egypte ; quoique toute communication avec lui nous fût interdite , il parvint à nous approcher et nous dit en passant : *Messieurs , vous étiez avant-hier membres du gouvernement Français , et dès-lors nous étions ennemis ; aujourd'hui que le malheur nous réunit , je voudrois être assez heureux pour vous être utile (1). Soyez assurés que je n'y négligerai rien.*

Nous avons également vu MM. de la Villeurnois et Brothier , qu'une commission militaire avoit peu de mois auparavant condamnés à quelques années de réclusion , pour avoir figuré comme commissaires du Roi dans une prétendue conspiration (2). Un troisième , M. D... , frappé par le même jugement , mais moins rigoureusement traité par le Directoire , avoit été transféré à la Force au moment de notre arrivée. Ces deux Messieurs étoient également parvenus à éluder la défense de nos surveillans , et nous avoient appris que nous étions leurs complices : c'étoit le résultat d'une déclaration que la séduction ou la peur avoient arrachée à M. D... , et qui devint un de nos chefs d'accusation. Elle ne nous auroit fait que pitié , si elle n'eût servi de prétexte pour associer à notre infortune ces deux nouvelles victimes , quoique leur sort eût été

(1) Anecdotes secrètes du 18 fructidor.

(2) J'avois été un de leurs défenseurs au Corps législatif , contre la ridicule prétention du Directoire de rendre un abbé et un conseiller au parlement justiciables d'un conseil de guerre.

fixé par une commission militaire nommée par le Directoire lui-même. Le décret les accabla , et il fut impossible de les encourager par notre imperturbable résignation , parce que l'humeur que *l'indulgence* de nos juges donna au commandant nous valut *une mise au secret* ; il ne nous fut plus permis de sortir de nos chambres jusqu'à nouvel ordre.

Heureusement nos épouses obtinrent au moins pour elles quelque modification à cette barbare sévérité ; mais ce ne fut pas sans essayer tout ce que l'impudence et la cruauté ont de plus amer. *De quoi vous plaignez-vous*, leur disoit l'un de ces insolens proscripteurs, *vos maris méritoient la mort, et ils ne seront que déportés... Pouvoit-on les traiter avec plus de douceur*, ajoutoit l'autre, *lorsqu'on auroit dû les fusiller.... La déportation n'a rien d'alarmant, surtout dans le pays où on les conduit ; c'est un des plus beaux du monde*, observoit avec un sourire ironique l'honnête B....

Madame de Murinais s'adressa à M. dans l'espoir de le toucher en faveur de son mari , courbé sous le poids de l'âge et des infirmités : elle employa cette éloquence touchante qui part du cœur, et qui a tant de force dans la bouche d'une femme. M. parut un instant ému ; quelques larmes lui échappèrent, et il promit tout.... Oui , dût-on ne le pas croire , le fait est certain. M. laissa couler deux ou trois larmes : ce fut une surprise, et il s'en justifia en proposant le premier *l'ordre du jour* sur la réclamation.

Les portes de notre prison se rouvrirent encore pour nos épouses , et l'amitié se joignit à la tendresse

conjugale pour adoucir nos peines. Une d'elles est abordée le soir en sortant du Temple par un homme qu'elle ne connoît pas. *Madame, vous êtes sans doute la femme d'un des infortunés que le crime poursuit*, lui dit-il.... *Oui, Monsieur*, et elle nomme son mari.... *Ah! madame, il n'a pas eu le temps de rassembler beaucoup de fonds, permettez que l'amitié lui fasse cette légère avance.* Et en même temps deux rouleaux de louis sont offerts, avec cette délicatesse qui ne permet guère de refuser.... *Homme généreux! mon mari ne peut en avoir besoin; quelques amis ont déjà pourvu à ce qui lui est nécessaire; demain je le lui apporterai.... Eh bien!* répond l'inconnu, *Pichegru n'est pas fortuné; qu'il ne craigne pas d'accepter ce qu'un ami lui offre....* En prononçant ces mots, il glisse dans le fichu de la dame les rouleaux qu'elle n'osoit accepter, et l'homme vertueux disparaît.

« Estimable Dauchy! votre modestie a vainement cherché à ensevelir ce trait de générosité. Vos collègues ne pouvoient pas s'y méprendre. »

Un vieillard que madame L.... ne connoissoit pas, s'étoit présenté chez elle le matin. *Madame, lui avoit-il dit, j'ai voué à votre mari estime et amitié; veuillez lui remettre ces cinquante louis: je suis assez malheureux pour n'avoir en ce moment que cette somme à lui offrir; votre délicatesse ne sauroit en souffrir; c'est un simple prêt que notre ami me rendra à son retour: adieu madame....* Et le bon vieillard s'éloigne sans vouloir se nommer.

Combien d'autres témoignages du plus vif intérêt ne pourrois-je pas citer? Mais nos lâches persécuteurs

s'en offensent, s'en effraient. Les tyrans sont si ombrageux ! ils portent le raffinement de la barbarie jusqu'à nous arracher à ces dernières consolations. Les perfides ! pendant qu'ils flattent nos parens , nos amis de l'espoir d'améliorer notre sort , de nous assigner pour exil les lieux que nous choisirons , de nous laisser le temps de pourvoir à tous nos besoins ; tandis enfin qu'ils employoient tous les moyens pour entretenir notre sécurité , ils font secrètement préparer les *cages de fer* dans lesquelles nous devons partir exposés à l'humiliante curiosité de la populace , et aux outrages des brigands que nous avons voulu réprimer.

C'étoit dans la journée du 21 que chacun s'empressoit de nous apporter les flatteuses espérances qui cachent l'abominable piège tendu à notre confiance. Les visites de nos parens , de nos épouses s'étoient prolongées jusqu'à notre souper : enfin la nuit que nous allions passer étoit , depuis notre arrestation , la première qui sembloit nous promettre quelque repos. Que nous fûmes cruellement trompés ! A peine commencions-nous à goûter les douceurs du sommeil qui nous fuyoit depuis si long-temps , que nos verroux s'ouvrent avec une effrayante précipitation ! Une espèce d'officier à figure patibulaire entre dans notre chambre , s'approche de nos grabats , nous examine et nous compte sans proférer un seul mot. Un regard farouche lancé sur Pichegru termine sa visite , et les verroux se referment. Intrigués d'une visite aussi extraordinaire , nous prêtons l'oreille , et nous entendons le bruit d'armes , de chevaux , de voitures , en un mot de tout ce qui compose

un grand attirail militaire. Une voix prononce assez haut cette phrase terrible : *Qu'on se dépêche ; il faut que l'expédition soit finie avant le jour.* Comment nous défendre des plus sinistres pensées ? Tout nous présente l'image de la mort : nous nous préparons à ses coups , lorsque le lugubre silence qui régnoit dans notre prison est rompu par des propos menaçans et le bruit des verroux qui s'ouvrent de nouveau. Nous voyons entrer le même homme qui nous avoit passés en revue quelques heures auparavant. *Levez-vous promptement* , nous dit-il du ton le plus insolent, *et descendez tous à la geole.... Remonterons-nous*, demande Bourdon, *ou est-il nécessaire d'emporter le peu d'effets que nous avons ?.... Non , non* , réplique vivement le sbirre, *vous n'en aurez plus besoin.... Allons , du courage , mes amis , du courage* , dit le général Willot ; *nos maux vont finir , et bientôt commenceront ceux de nos assassins....* Nous nous embrassons tous , et nous suivons à demi - nus le porteur du fatal ordre.

Entrés à la geole , nous y trouvons MM. de la Villeurnois , Brothier et Barthélemy. Ce dernier venoit d'être amené par le ministre S. qui , dans le trajet, lui disoit pour le rassurer : *Voilà ce que c'est qu'une révolution ; nous triomphons aujourd'hui , demain peut-être sera-ce votre tour ?—N'est-il arrivé aucun malheur ! La tranquillité publique n'a-t-elle point été troublée*, lui demanda l'excellent directeur.—*Non , du tout ; la dose étoit cependant forte ; mais elle a bien pris , et le peuple a avalé la pillule.*

M. Barthélemy avoit été arrêté la nuit du 17 au 18,

avant que l'on tirât le canon d'alarme. Lorsqu'on se présenta, il ne se permit aucune réflexion ; il ne demanda pas même à voir l'ordre de son arrestation ; ces mots ; *ô ma patrie !* furent les seuls qu'il prononça. Il resta gardé chez lui jusqu'au moment de notre départ.

L'ordre de s'assurer de Carnot fut donné en même temps ; mais il fut assez adroit et assez bien servi pour s'y dérober.

DE LA DÉPORTATION

Des Députés à la Guyane, de leur évasion, et de leur retour en Europe.

Pendant que nous atten lions notre sort dans la geole, plusieurs alguazils s'efforçoient d'augmenter notre inquiétude par les propos les plus atroces. Cependant l'ordre de monter en voiture arrive, et au moment où nous nous y préparons, la scène la plus touchante suspend nos alarmes. Un homme entre, un papier à la main, et la satisfaction peinte sur sa figure. Il se précipite aux genoux de M. Barthélemi en s'écriant : *Je l'ai enfin obtenue cette permission que je sollicite depuis trois jours; ô mon cher maître, je ne vous quitterai donc pas.* M. Barthélemi, vivement ému, relève ce fidèle ami, et le serre dans ses bras : je ne sais pas si nos sbirres eux-mêmes ne furent pas attendris; un des chefs seul parut insensible à cet admirable dévouement. *Tu veux donc, dit-il, après avoir vu l'ordre du Directoire, associer ton sort à celui de ces hommes à jamais perdus? Quels que soient les événemens, sois sûr qu'ils ne reviendront pas!* — *Mon parti est pris,* reprend le bon serviteur, *heureux si je puis adoucir les malheurs de mon maître en les partageant.* — *Va donc, fanatique, périr avec lui,* réplique l'officier; *soldats, qu'on surveille cet homme d'aussi près que les autres.*

Généreux Letellier, que ta conduite fut noble (1)!

(1) Le courageux dévouement de ce serviteur fidèle ne s'est pas démenti un seul instant dans les peines de l'exil. Le malheureux Letellier est mort au retour de M. Barthélemi, dans la traversée de la Martinique.

tu méritois de survivre aux infortunes de ton digne maître, et de partager son triomphe. Que ton nom du moins passe à la postérité ! que ton action, recueillie par l'histoire, repose l'ame fatiguée de tant d'horreurs, et fasse oublier un instant les méchants et les ingrats !

Nous sortons de la geole : l'honorable sir Sydney Smith, témoin de notre départ, aussi inquiet que nous sur le sort qui nous attend, touché jusqu'aux larmes, s'écrie avec indignation : *C'est donc ainsi que la France récompense ses défenseurs ? Qu'ils sont cruels les Français !* — *Gardez-vous de le croire, Commodore,* reprend M. de Murinais, *ce ne sont pas les Français qui nous persécutent ; ils nous plaignent : ne confondez pas nos compatriotes avec leurs tyrans...* M. de Murinais ne voit plus ses malheurs dès qu'il s'agit de défendre l'honneur de sa patrie.

Nous traversons la cour entre deux haies de soldats exaspérés, et nous arrivons, accablés de leurs outrages et de leurs menaces, aux voitures qui nous attendoient. Juste ciel, quelles voitures ! Modelées sur celles qui servent au transport des animaux féroces, elles consistoient en grandes cabanes montées sur un fourgon d'artillerie. De gros barreaux de fer, placés devant et derrière, laissoient aux curieux la facilité de contempler les patients qui y étoient renfermés ; deux planches servoient de siège.... Et des septuagénaires, des hommes infirmes, malades, sont destinés à faire plus de cent lieues dans cet équipage meurtrier (1) !

(1) Et les lâches auteurs d'un traitement aussi infâme vien-

Notre nombre s'élevoit à seize , et celui des voitures à quatre (1). On nous y répartit en nombre égal. Nous nous trouvâmes quatre dans chacune : on y ajouta un surveillant, sous prétexte de garder la clef du cadenas qui fermoit la grille par laquelle on y entroit , mais bien réellement pour recueillir tout ce qui pourroit nous échapper. Le convoi se mit en mouvement à deux heures du matin , le 22 fructidor (8 septembre). Le temps étoit comme l'œuvre , abominable : notre escorte se composoit d'environ 600 hommes d'infanterie et cavalerie. Elle étoit commandée par le général Dutertre ; deux pièces de canon suivoient nos voitures ; un morne silence régnoit autour de nous : nous arrivâmes près du Luxembourg ; notre convoi s'y arrêta , sans doute pour nous rendre témoins de la joie qui y régnoit ; on appela le commandant de l'expédition , et après l'é-

nent aujourd'hui , sous le masque d'une naïve philanthropie , déclamer contre la *sévérité* exercée envers les régicides qui ont eu toute facilité pour se rendre où bon leur sembloit , bercés dans leurs commodes carrosses , et entourés de toutes les recherches du luxe et de la mollesse ! Comment croire à tant d'impudeur , si l'on n'en étoit pas témoin ?

(1) Savoir , M. Barthélemi , directeur ; MM. Lafond-Ladebat , Marbois , Murinais , Rovère et Tronçon du Coudray , membres du Conseil des Anciens ; les généraux Aubry , Pichegru et Willot , MM. Bourdon (de l'Oise) et de Larue , tous les cinq membres du Conseil des Cinq-Cents ; MM. de la Villeurnois et l'abbé Brothier , commissaires du Roi ; MM. Ramel , commandant des grenadiers du Corps législatif , et Dossonville , inspecteur de police ; enfin Letellier , valet-de-chambre de M. Barthélemi.

change de quelques courtoisies à la 93, on lui recommanda *d'avoir bien soin de ces Messieurs*. Quelques frères et amis, membres du prétendu Conseil des Cinq-Cents en permanence à l'Odéon, ne purent résister au plaisir de contempler leur ouvrage ; ils se mêlèrent aux chasseurs de l'escorte, trinquèrent avec eux, et nous portèrent d'ironiques santés. Le convoi se mit en marche, et nous arrivâmes enfin à la barrière d'Enfer. Ce fut là seulement que nous eûmes la certitude qu'on ne nous conduisoit pas à la plaine de Grenelle, dont le nom avoit cent fois frappé nos oreilles. Nous prîmes la route d'Orléans : mais si nous échappâmes à la fusillade, de quelles inquiétudes ne fûmes-nous pas dévorés ? Où et comment se terminera la course que nous commençons ? Quelles seront nos ressources ? Aucun de nous n'en a de suffisantes, même pour un voyage de quinze jours, et plusieurs partent avec les seuls vêtements qui les couvrent (1). Nous nous représentons nos parens, nos amis que nous avons laissés hier dans le calme de l'espérance, arriver au Temple, nous y chercher, et apprendre notre subite disparition. Cette nouvelle accabla l'épouse de l'un de nous qui étoit allé chez R. à sept heures du matin pour lui demander un susi au départ de son mari, jusqu'à ce que sa santé lui permît d'entreprendre un aussi pénible voyage. R. qui avoit signé l'ordre de départ, qui avoit joui de son triomphe au moment où notre convoi s'étoit arrêté sous ses croisées, affecte de montrer les dispositions les plus favo-

(1) Le général Pichegru étoit de ce nombre.

rables, et n'hésite point à accorder la suspension qu'elle réclame : elle court porter cet adoucissement à son mari, et déjà le malheureux est condamné à ne la plus voir. Le désespoir dans l'ame, elle retourne avec plusieurs de ses compagnes d'infortune à l'ancre directorial, s'abandonne à tout ce que sa juste et profonde indignation peut lui inspirer, et n'est apaisée que par la certitude qu'on lui donne, que si le départ des déportés a été aussi précipité, c'est que *leur propre sûreté l'exigeoit* ; mais qu'ils séjourneront un mois à Rochefort, pour ménager à leurs parens toute facilité de les voir et de pourvoir à leurs besoins.... *Notre propre sûreté l'exigeoit !* Les misérables ! ah ! s'ils avoient quelques craintes, eux seuls en étoient les objets. Au surplus, on connoîtra bientôt ce que l'on devoit entendre par les promesses d'un membre du Directoire.

Poursuivis par cet affligeant tableau, nous arrivons vers les deux heures à Arpajon, où le chef de nos sbirres nous prépare un traitement d'un genre que nous ne pouvions pas soupçonner : il veille lui-même à notre sortie de nos cachots ambulans. Je ne saurois peindre ce que nous avons eu à souffrir des cahots, surtout MM. de Marbois et Barthélemi, qui étoient fort incommodés. Cependant notre contenance fut ferme ; si ferme qu'elle parut au chef une insulte. *Ces scélérats*, dit-il à demi-voix, *ont l'air de me braver ; mais nous verrons si je viendrai à bout de leur insolence* ; et au même moment il nous fait conduire dans une espèce de cachot rempli de fumier, et d'où s'exhaloit une odeur si méphytique, que nous reculâmes d'hor-

reur : dix de nous y étoient déjà entassés , pouvant à peine y tenir debout , lorsque l'indignation nous transporta. *Faites-nous fusiller sur-le-champ* , s'écria M. de Marbois , *du moins nous n'éprouverons pas les angoisses de l'agonie : vous ne placerez pas les animaux les plus immondes dans un tel cloaque , et vous auriez l'atrocité d'y mettre des hommes respectables !* La femme du geolier , excitée par les ironies de Dutertre se permet les plus grossières imprécations. Cependant nous insistons , et enfin grâce à un adjudant (M. Auchereau) , nous obtenons la faveur d'être placés dans les greniers de la maison du geolier. On y étend de la paille sur laquelle , après un assez frugal repas , nous appelons inutilement le sommeil.

Le lendemain à midi nous arrivons à Etampes. Dutertre n'ignoroit pas que les anarchistes y avoient fait leurs preuves dans le cours de la révolution , et y étoient encore nombreux. Il fait arrêter le convoi au milieu de la place : la populace s'y réunit , entoure nos voitures , mais n'exécute qu'à demi les instructions que sans doute elle avoit reçues. Une douzaine de bouches au plus osent laisser échapper quelques insultes. M. Tronçon du Coudrai , député de ce département , n'en est pas moins sensible à cet acte d'ingratitude : il se lève avec vivacité et s'écrie. *Où , regardez bien , c'est moi , c'est votre représentant : le reconnoissez-vous dans cette cage de fer ? C'est moi que vous aviez chargé de soutenir vos droits , et c'est dans ma personne qu'ils ont été violés ; je suis traîné au supplice sans avoir été jugé , sans même avoir été accusé ; mon crime est d'avoir pro-*

tégé votre liberté, vos propriétés, d'avoir cherché à procurer la paix à notre patrie, d'avoir voulu vous rendre vos enfans ; mon crime est d'avoir été fidèle à la Constitution, et pour prix de mon zèle à vous servir, à vous défendre, vous vous joindriez aujourd'hui à mes assassins !

Cette courageuse harangue fut bientôt interrompue par nos gardiens ; mais elle en imposa tellement à cette populace, qu'elle resta muette. Duterre voyant son but à peu près manqué, nous fait donner à travers les barreaux du pain et du vin, et s'empresse de nous faire repartir pour Angerville. Il essaye encore de nous jeter dans un cachot de la nature de celui d'Arpajon ; mais l'adjudant Auchereau prend sur lui de nous faire descendre dans une auberge, il en fut vraisemblablement puni par son renvoi à Paris : nous ne le vîmes plus, et nous sentîmes plus d'une fois dans le reste de notre route la perte que nous avions faite.

Orléans nous vit de bonne heure le 24 fructidor (10 septembre) ; on nous y fit séjourner pour laisser reposer notre escorte. Le vif intérêt que nous témoignèrent quelques personnes justes et sensibles nous fit oublier un moment l'horreur de notre situation.

Le convent des Ursulines, converti comme tant d'autres en maison de réclusion, fut désigné pour notre prison. On nous y installa : notre escorte, un peu fatiguée, fut dispensée de nous garder. On confia ce soin à la gendarmerie, qui s'en acquitta noblement et sans rigueur : elle suivit les ordres et l'exemple de son estimable chef (M. Saulnier), qui s'est acquis des droits

à notre reconnoissance. Des lits excellens nous étoient déjà préparés , un repas presque somptueux nous fut servi , et ces bienfaits furent l'ouvrage principalement de deux dames dont nous ne pouvons nous rappeler sans attendrissement les soins généreux et délicats. La noblesse de leur ame perçoit à travers les habits grossiers sous lesquels elles s'étoient déguisées pour arriver jusqu'à nous à titre de femmes de service. Vêtemens , linge , argent , tous les genres de secours nous furent offerts par ces femmes généreuses ; mais de toutes ces offres nous crûmes ne devoir accepter que celle de faire passer des lettres à nos familles : nous saisîmes avec d'autant plus d'empressement cette précieuse occasion , qu'elle étoit depuis notre départ la première dont nous pussions profiter avec confiance.

Des moyens assurés d'évasion furent ménagés à plusieurs de nous par des amis particuliers : Pichegru , Willot , la Villeurnois et moi en reçûmes la proposition positive. Mais la crainte d'aggraver le sort de nos camarades (1) , qui ne pouvoient ou ne vouloient

(1) « Le général Dutertre se pénétrera si fort de la nécessité de prévenir toute occasion qui pourroit procurer ou favoriser la fuite , qu'en cas d'attaque de la part de quelque individu ou d'insulte , il doit agir militairement sur les condamnés , plutôt que de se les voir ravir. »

(*Mémoire justificatif de Dutertre.*)

Nous ne connoissons pas précisément cette disposition , mais nous savions très-bien qu'on ne laisseroit pas échapper le plus léger prétexte de nous assassiner. Pouvions-nous exposer nos compagnons à la rage dont auroient été transportés nos geoliers ?

point (1) s'évader , ne nous permit pas de balancer. Nous remerciâmes nos bienfaiteurs , et remontâmes le 25 (10 septembre) , avec la même résignation dans nos cages pour nous rendre à Blois.

Des émissaires nous avoient devancés , et ce fut dans cette ville que deux adjudans de Dutertre , donnèrent la première preuve de leur zèle à seconder les intentions bénignes du Directoire (2) : car nous y trouvâmes un rassemblement assez considérable de *souverains de 1793* , bateliers pour la plupart ; mais ce qui nous parut le plus curieux , c'est que parmi les reproches que quelques vociférateurs nous adressoient,

(1) M. Tronçon du Condray s'étoit fait une étrange religion politique : il auroit cru manquer à sa dignité , à son caractère , en se dérochant à la persécution. Voilà du moins ce qu'il mettoit en avant lorsque nous lui parlions d'évasion. Mais son secret motif étoit vraisemblablement l'illusion qui avoit constamment égaré plusieurs de nous. Il sembloit persuadé que c'étoit par une espèce d'erreur qu'il se trouvoit enveloppé dans la déportation ; que ses amis parviendroient à obtenir , avant son embarquement , que du moins on le jugât régulièrement. Il ne nous eût pas été difficile d'opposer à cette folle espérance des raisonnemens péremptoires puisés dans sa probité et ses talens ; mais nous nous faisons un scrupule de détruire une idée qui l'aidoit à supporter le poids de son infortune.

(2) Dutertre lui-même a dit dans son Mémoire justificatif, pages 28, 30, 31 et 43, que ses deux adjudans avoient la confiance des deux directeurs qui avoient dirigé les journées des 17 et 18 fructidor ; j'ignore s'ils avoient reçu des instructions particulières , mais à plusieurs reprises la multitude qui se trouvoit sur notre passage , a été provoquée à se porter à des excès.

se faisoient remarquer ceux *d'être cause de la guerre , d'accabler le peuple d'impôts , de nous être enrichis de ses dépouilles , etc.* , inculpations qui toutes s'appliquoient précisément à nos proscriptionnaires.

Et en effet , en quoi consistoient nos richesses ? Pouvoit-on citer celles de M. Barthélemi , successivement ambassadeur et directeur. Et de M. de Marbois , long-temps intendant avant la révolution ? Quelques-uns , tels que M. Lafond-Ladebat , n'avoient-ils pas au contraire oublié leurs intérêts particuliers pour ne s'occuper que de ceux de leur patrie , et leur fortune n'en avoit-elle pas notablement souffert ?

Pichegru étoit-il riche autrement qu'en vertus et en talens ? Il partit dans un dénûment absolu. Une dette de six cents francs n'étoit pas acquittée ; on s'adressa à sa sœur , à son frère , ministre de la religion catholique ; ne vivant que des bienfaits de l'illustre proscrit , ils ne purent payer. Des trophées bien glorieux se trouvoient entre leurs mains ; il faut en faire le sacrifice , le chapeau , l'habit , l'épée du général sont vendus !... C'est la dernière ressource du héros qui a vu à ses pieds tous les trésors de la Hollande !

Quel rapprochement !... Les accusateurs , obscurs avant la révolution , possèdent de vastes châteaux , d'immenses terres , fruits de leur brigandage , et les accusés , qui avoient occupé les premiers emplois de l'Etat , sont tous bien loin de l'opulence , et plusieurs très-près de l'indigence (1)...

(1) Le séquestre mis sur nos biens a dû convaincre nos per-

Notre début à Blois ne nous promettoit pas un traitement fort doux : nous ne fûmes pas trompés. On nous plaça dans une petite église fort humide , sur le carreau de laquelle on jeta un peu de paille destinée à recevoir nos corps meurtris et douloureux. Une scène déchirante vint encore ajouter à la rigueur de notre position. Madame de Marbois étoit à Metz au moment de l'arrestation de son mari. A cette triste nouvelle , elle vole à Paris : nous n'y étions déjà plus : la crainte de manquer le convoi ne lui permet pas de s'exposer aux lenteurs d'une sollicitation auprès des Directeurs. Elle se met sur sa trace sans permission de voir son mari où elle pourra le rejoindre. Enfin , après trois jours et trois nuits de marche , elle nous atteint à Blois. Son premier mouvement la dirige vers notre prison ; on la repousse. Elle s'adresse au commissaire du pouvoir exécutif qui déclare ne pouvoir pas prendre sur lui une telle faveur. Elle revient à la charge auprès de Dutertre qui ne se montre pas plus indulgent. Enfin , ce n'est qu'au moment de notre départ que ses instances , ses larmes , et la sensibilité d'un officier municipal , fléchissent un peu nos geoliers. Il lui est permis de voir son mari , mais une demi-heure seulement , et en présence d'un surveillant qui , la montre à la main , n'accorde pas une seconde de plus , et s'oppose à ce que les deux époux se parlent en anglais. La fugitive demi-hem e expiroit lorsque M. de Marbois, entr'ouvrant la porte

sécuteurs que la fortune publique trouveroit une bien foible ressource dans le nécessaire dont cette rigueur nous privoit.

de notre prison , nous dit : *Mes compagnons , je vous présente ma femme qui au moment de se séparer de moi désire aussi vous faire ses adieux.*

Nous l'entourons avec transport , mais à peine pouvons-nous recueillir les souhaits qu'elle nous adresse. Le surveillant mécontent ne permet qu'en murmurant aux deux époux de s'embrasser , et les arrache l'un à l'autre. L'émotion de M. de Marbois fut vive et profonde ; mais son courage vint à son secours.

A tant de dureté se mêlèrent cependant quelques témoignages d'intérêt bien propres à nous dédommager. Madame de Lavoisier , épouse du savant et estimable Lavoisier , moissonné par la faux révolutionnaire , eut la bonté de nous faire faire les offres les plus généreuses. L'espoir de séjourner à Rochefort nous empêcha de les accepter ; mais nous n'en demeurâmes pas moins pénétrés de la plus vive reconnoissance.

Les propositions d'évasion furent renouvelées à quatre de nous. Pichegru reçut un billet conçu en ces termes... *Général , sortir de votre prison avec MM. Willot , Aubry et de Larue , monter à cheval , vous sauver sous des noms fictifs à la faveur de très-bons passeports , tout cela ne dépend que de vous. Vous trouverez de braves et nombreux amis. Si vous y consentez , aussitôt après avoir lu ce billet , approchez-vous de la garde qui vous surveille , le chapeau sur la tête ; ce sera la preuve de votre consentement : alors soyez de minuit à deux heures éveillé et habillé.* Pichegru , après nous avoir fait part de ce billet et de son refus , fondé sur les mêmes motifs , s'approche de la garde tête nue...

La personne qui désiroit nous sauver jeta sur lui un regard de regret mêlé d'admiration , et s'éloigna.

Il étoit dix heures du matin : nous partîmes enfin , et à temps. Les manœuvres séditieuses opéroient de plus en plus. Le rassemblement étoit beaucoup plus considérable qu'à notre arrivée, les insultes plus multipliées, les menaces plus vives ; en un mot je ne sais trop ce qui seroit arrivé sans le courage du brave officier municipal qui protégea notre départ.

Nous arrivâmes un peu tard à Amboise. Le mauvais état de la prison força Dutertre à nous mettre à l'auberge. Le local n'étoit pas vaste : on nous entassa tous dans une petite chambre , et on la garnit de paille. L'état-major de notre escorte se plaça dans la principale pièce qui n'étoit séparée de la nôtre que par un mince colombage. La nuit fut gaie pour ces Messieurs : une héroïne qu'ils avoient recrutée à Orléans, en fit les principaux frais : leurs plaisirs furent cependant troublés vers les minuit : une alerte est donnée tout-à-coup ; la cavalerie a ordre de monter à cheval ; les sentinelles sont doublées partout ; Pichegru approche de la croisée pour reconnoître les causes d'un mouvement aussi extraordinaire et aussi inquiétant pour nous ; une balle siffle à son oreille ; on lui ordonne de se remettre sur sa paille ; et au même instant plusieurs de nous voient placer à leur tête un factionnaire armé de deux pistolets, et ce doux oreiller ne les quitte qu'à sept heures du matin. Nous n'avons jamais pu découvrir la véritable cause d'une mesure aussi sévère ; mais il est probable que nous la dûmes à quelque fausse crainte d'enlèvement.

A neuf heures nous prîmes la route de Tours : nous y arrivâmes à quatre heures. Les autorités de cette ville venoient de subir une *épuration*. Nous ne tardâmes pas de nous en apercevoir : on nous mit à la Coaciergerie, occupée par les galériens. Confondus avec eux dans la cour des cachots, nous demandâmes en vain un local particulier.... *Voilà votre appartement*, nous dit ironiquement un brutal geolier en nous désignant un petit cachot très-humide, et il se retira. Les galériens montrèrent plus de pudeur que les nouveaux magistrats de Tours. Ils se tinrent à l'écart pour nous laisser la cour libre ; et l'un d'eux nous dit : *Comme on vous traite, Messieurs ! nous ne sommes pas dignes de nous trouver avec vous : cependant si dans cette affreuse situation nous pouvons vous rendre quelques services, ne les refusez pas. Le cachot qu'on vous destine est le plus froid, le plus petit ; nous vous prions de prendre le nôtre qui est moins malsain*. Nous acceptons l'échange dont ces malheureux refusent le prix, et par respect ils cessent de nous approcher.

Notre repas fut analogue à notre logement. Le lendemain 28 (14 septembre) nous quittâmes cet affreux séjour pour nous rendre à Sainte-Maure, où nous fûmes un peu dédommagés d'un aussi indigne traitement. Du tertre ayant trouvé dans cette petite ville une colonne mobile de la garde nationale composée de paysans, en profita pour donner quelque repos à sa troupe vraiment excédée de fatigue. Il la chargea de nous garder sous la responsabilité de la municipalité, qui heureusement n'avoit pas encore été *épurée*. Elle ne négligea rien pour

adoucir notre sort ; une maison saine et commode , de bons alimens , de bons lits furent le fruit de ses soins. Le zèle , l'intérêt qu'elle y mit augmentèrent encore le prix de services aussi essentiels dans le pitoyable état où nous nous trouvions.

La garde partageoit cette bienveillance ; nous pouvions aller jusqu'à la chaussée sans être même observés, et de la chaussée à la forêt la distance étoit très-courte. Cette proximité donna à Ramel l'idée d'en profiter ; il nous en parla ; mais n'eussions-nous pas connu les dispositions négatives de plusieurs de nos compagnons , que la seule pensée d'abuser de la confiance de ces braves gens , et de les exposer à toute la fureur du Directoire , nous auroit fait rejeter la proposition ; nous nous bornâmes donc à jouir des avantages que nous tenions de leur humanité , et ils ne furent pas de longue durée : car Dutertre s'aperçut bientôt des facilités qu'ils nous donnoient , et y mit sévèrement ordre.

Quelle différence à Châtellerault , où l'on nous traîna le lendemain par des chemins si mauvais que plusieurs de nous n'auroient jamais pu supporter les cahots , s'ils n'eussent enfin obtenu la permission de marcher entre quatre cavaliers ! On parut vouloir nous punir des bons traitemens que nous avions trouvés la veille. Un cachot infecte devient encore notre logement : la fétidité est telle qu'on est forcé de le laisser ouvert , et de remplacer les verroux par des factionnaires. M. Fronçon du Coudray , souffrant , étoit étendu sur un peu de mauvaise paille : un prisonnier qui depuis trois ans subissoit la peine des fers , l'aperçoit , s'approche

et lui demande s'il a besoin de quelque chose. *Je voudrois bien un peu d'eau fraîche*, répond M. du Coudray: il s'empresse de nous en apporter à tous, et offre son lit au pauvre malade, trop heureux de trouver plus d'humanité dans l'ame d'un criminel, que dans celles des suppôts du Directoire.

Ils ne nous furent pas plus favorables à Poitiers; où l'on ne nous traita guère mieux, malgré l'intérêt que nous témoignèrent quelques hommes honnêtes.

Le 17 septembre, nous arrivâmes à Lusignan où le maire et le commandant de la garde nationale que le Directoire n'avoit pas encore eu le temps de changer, trouvèrent impossibilité absolue à nous mettre dans la prison. Ils désignèrent une auberge et offrirent de répondre de nous. Dutertre fut obligé de céder à d'aussi pressantes observations: on nous installa dans une auberge, où un bon repas et des lits réparèrent un peu nos forces fort affoiblies par nos souffrances et nos misérables gîtes, depuis Sainte-Maure. Un rayon d'espérance vint augmenter le charme de ce meilleur traitement. Au moment où notre souper finissoit, arriva un courrier: chacun forma ses conjectures; ceux qui ne pouvoient pas croire à toute l'injustice et la rigueur du sort qu'on leur préparoit, voyoient déjà leur rappel. Les plus incrédules eux-mêmes croyoient au moins à quelque modification. L'illusion ne fut que de quelques heures: nous apprîmes que le courrier n'étoit porteur que d'un ordre de faire arrêter et conduire à Paris de brigade en brigade le général Dutertre qui s'étoit, disoit-on, permis sur toute sa route de puiser dans les

caisses publiques , sous prétexte de frayer à notre dépense. Elle n'étoit cependant pas considérable , puisque parlout où nous fumes bien traités , nous le dûmes aux personnes estimables que notre triste situation touchoit. Un de ses adjudans fut chargé de l'exécution de l'ordre , et s'en acquitta avec une parfaite ponctualité. Dutertre, déjà couché quand le courrier arriva, fut impitoyablement arraché de son lit, et prit sur-le-champ la route de Paris.

En changeant de commandant , nous ne changeâmes pas de sort : au contraire il empira peut-être. On pouvoit obtenir de la foiblesse de Dutertre , ce qu'on ne pouvoit pas espérer de la cruelle opiniâtreté de son successeur. Il nous donna dès le lendemain la mesure de ses dispositions pour nous.

A notre arrivée à Saint-Maixent, le Maire, frappé de notre déplorable état, nous dit avec une touchante émotion : *Ah ! Messieurs , combien je prends part à vos malheurs ! tous les bons citoyens partagent mes sentimens.* Le nouveau commandant est instruit de cet accueil ; il devient une espèce de crime à ses yeux ; et le sensible Maire est écarté : heureusement que l'ingénieuse bonté de ce magistrat sait suppléer à sa présence : il est remplacé par un adjoint non moins zélé à pourvoir à nos besoins.

Au moment de nous mettre en route pour Niort ; on nous soumet à un examen que nous ne pouvons pas interpréter favorablement. Un officier de l'état-major nous appelle l'un après l'autre , vérifie notre signalement , et le fait transcrire par un certain C. qui

faisoit les fonctions de secrétaire , et avoit été l'un des plus ardens amis du fameux *Babœuf* , le *Marat* de 1796.

Le plus profond mystère enveloppoit toujours le lieu de notre destination : nous n'avions entendu parler de Rochefort que d'une manière vague. Privés de toute relation avec nos familles , nous ne pouvions en obtenir aucune lumière sur le sort qui nous attendoit : la révision que nous venions de subir nous sembloit de très-mauvais augure : nous devions tout craindre de l'homme qui exerçoit les fonctions de commissaire à Niort : c'est dans cette perplexité que nous y arrivâmes, et partie de nos craintes fut bientôt justifiée. On nous jeta dans la basse-fosse de la forteresse , dont l'humidité nous incommoda tous plus ou moins. L'officier municipal , infiniment peiné de la corvée dont il étoit chargé auprès de nous , cherchoit tous les moyens de nous en dédommager. Les papiers publics qui nous avoient été constamment refusés depuis notre arrestation , lui parurent devoir exciter notre curiosité : il nous promit de nous les procurer , et il ne pouvoit pas en effet, dans la profonde ignorance où nous étions de tout ce qui s'étoit passé depuis dix jours , nous offrir quelque chose de plus intéressant. Mais le prévoyant commissaire y mit ordre : toute espèce de communication avec nous fut interdite sous les peines les plus graves , surtout au bon municipal dont sans doute il devina ou apprit les excellentes intentions.

Il fallut donc le lendemain 20 septembre , nous re-

mettre en route, aussi peu instruits qu'auparavant. Nous allâmes coucher à Surgères, un peu au-dessus du point où se réunissent les routes de la Rochelle et de Rochefort. Là comme à Lusignan, le Maire insista pour que nous fussions placés à l'auberge, et il l'obtint. Mais vraisemblablement le besoin que le commandant avoit de communiquer encore avec nous y contribua plus que tout autre motif.

En effet, à peine fûmes-nous établis dans les chambres destinées à nous recevoir, qu'on nous appela de nouveau pour paroître devant un officier de marine qui, conjointement avec le commandant, nous fit encore décliner nos noms, nos âges, nos qualités, et vérifia nos signalemens. Cette formalité nous convainquit que nous allions passer au pouvoir de la marine, et convertit en une espèce de certitude ce que jusque là nous osions à peine espérer : nous nous livrâmes à la consolante idée qu'on nous conduisoit à Rochefort, où le besoin de nous remettre des fatigues d'une route aussi pénible, et le désir de voir nos parens, nous faisoient bien vivement souhaiter de passer quelques jours. Tronçon, caressant toujours la même chimère, portoit l'espoir plus loin encore. *Pourquoi, disoit-il, nos proscriptionnaires débarrassés des hommes dont les talens ou le courage leur portoient ombrage, rassurés par la stupeur de la nation, investis d'une puissance dictatoriale, ajouteroient-ils à l'odieux de notre expulsion, celui d'une cruelle et inutile déportation au-delà des mers ? Nos amis leur démontreront qu'un simple exil*

en Suisse suffit à leur sûreté , et convient à leur propre intérêt. Eh bien ! nous nous trompions tous , et les hommes probes se tromperont toujours quand ils voudront calculer la marche des scélérats , et les divers degrés du crime.

L'erreur cessa peu d'instans après pour trois de nous : couchés au premier étage sur des matelas étendus à terre , nous n'étions séparés de la pièce de dessous que par un plancher si mal joint qu'il étoit impossible de ne pas voir ce qui s'y passoit. Ce fut précisément dans cette pièce que se placèrent le commandant, deux autres officiers et le secrétaire C....; Pichegru , Aubry et moi , couchés près les uns des autres , très - peu disposés au sommeil , nous découvrîmes une fente assez large pour observer ces *messieurs*. Leur souper beaucoup plus copieux que le nôtre , fut long et assaisonné de plaisanteries dont notre situation étoit le principal sujet. A minuit et demi l'officier de marine fit remarquer qu'il étoit tard , et qu'il falloit s'occuper de *l'opération*. On prit donc des plumes , du papier , et le zélé C. se mit en devoir d'écrire sous la dictée du commandant... Qu'entendîmes-nous ? un procès-verbal qui constatoit que conformément aux derniers ordres du Directoire ; nous n'étions sortis de nos voitures que pour entrer dans *le Brillant* , brigantin préparé à Rochefort pour nous recevoir.

Il est vraisemblable que ce terrible ordre , dicté par la peur qui poursuivoit nos tyrans , étoit arrivé avec celui d'arrêter Dutertre , et que le commandant dres-

soit son procès-verbal d'avance pour n'être point obligé de s'arrêter avant notre embarquement.

Cette disposition nous accabla : cependant nous eûmes la force de taire à nos compagnons le cruel secret que nous venions de surprendre. Nous voulûmes leur épargner les déchirantes réflexions auxquelles nous fûmes en proie le reste de la nuit, et pendant notre route pour Rochefort.

Nous arrivons sous ses murs le 21 septembre, entre trois et quatre heures du soir. Le convoi quitte la chaussée de la ville, défile sous les glacis, où une foule immense de curieux nous attendoit, tourne la place, et se dirige vers les bords de la Charente. Quelle affreuse surprise pour ceux qui n'étoient pas préparés à ce raffinement de cruauté ! Les victimes seules peuvent en concevoir toute l'horreur. Arrachés la plupart, hélas ! pour jamais à tous les objets de nos affections, dénués des choses les plus nécessaires, nous allons être lancés sur les mers, et soumis à tous les risques d'une navigation dont nous ne pouvons plus apercevoir le terme ! Quelques centaines de matelots et de forcenés, déshonorant l'uniforme de la marine, se placent en haies au moment où l'on nous tire de nos cages, que nous sommes réduits à regretter. Les cris féroces *à l'eau, à l'eau, à bas les tyrans, faites les boire à la grande tasse*, se font entendre : les plus sinistres présages nous environnent : nous les invoquons en traversant cette troupe hideuse, et nous arrivons à la planche qui doit nous passer du bord de la rivière dans le canot.

Un commissaire fait l'appel, et à mesure que nous nous présentons, il nous fait entrer dans le canot. Au tour du général Willot, une de ces bêtes enragées répète le cri à l'eau.... *Misérable*, lui réplique le général, *tu es trop lâche pour me rendre ce service*. L'aboyeur reste pétrifié, et l'appel continue. Le dernier est M. de Marbois, que le commissaire trouve dans un état si fâcheux, qu'il fait difficulté de l'embarquer : le commandant jure, menace, et M. de Marbois est porté dans la fatale barque. Craignant de perdre de vue sa proie, il s'embarque et nous suit sur le brigantin mouillé à deux cents toises du bord. Nous sommes reçus par une douzaine de soldats du même choix et de la même espèce que les précédens. On nous entasse dans l'entrepont, et dans un réduit si étroit et si bas, que nous avons beaucoup de peine à nous y placer tous, et que nous ne pouvons y être qu'assis à terre. Une heure après notre installation, on veut bien se rappeler que nous devons avoir besoin de nourriture ; mais sans doute ce n'est que pour insulter davantage à notre malheur. On place au milieu de nous deux baquets ; l'un a une destination que je n'ose indiquer, et l'autre contient des *gourganes* ou *févrolles* à demi-cuites et nageant dans une eau rousse plus dégoûtante encore que le vaisseau qui la renferme. On ajoute à ce mets repoussant du pain de munition, une ration de vin, et de l'eau, seule chose dont nous ayons fait usage, quoique nous n'eussions pris aucune nourriture depuis trois heures du matin : il nous fut impossible de goûter aux gourganes : d'ailleurs com-

ment les aurions-nous puisées dans le baquet ? Nous n'avions ni cuillers ni fourchettes.

Pour surcroît de supplice , on avoit mis à l'entrée de notre réduit deux sentinelles qui s'égayoient à nos dépens de la manière la plus outrageante. Pichegru n'y pouvant plus tenir , veut réprimer leur insolence : *Je suis maître de dire ce qui me plaît* , réplique l'un d'eux , *prenez seulement garde à vous , vous n'êtes pas hors de nos mains....* Et le Sèide n'avoit pas vingt ans !

Cinq heures s'écoulent dans cette espèce de torture : le bâtiment met à la voile , et après une heure de marche , il mouille dans la grande rade. Il étoit à peu près minuit. Un grand mouvement se fait entendre sur le pont ; les propos atroces se multiplient , deux chaloupes sont mises en mer ; un officier ordonne que chacun se lie à son poste. Les noms de Pichegru et Aubry sont prononcés ; on les fait monter sur le pont , et un lugubre silence succède à tous ces préparatifs. Nous ne doutons plus de notre sort : des chaloupes à souspapes nous attendent , et la Charente va devenir notre tombeau. Au milieu de ces réflexions , M. Barthélemy et moi sommes appelés : de notre réduit nous passons dans un petit canot ; on nous fait asseoir sur une planche ; un matelot se place sur une autre vis-à-vis de nous ; il tend la voile , saisit les rames , et nous partons comme un trait. Aucun mouvement du matelot ne nous échappe ; à chaque instant nous croyons voir le canot s'engloutir. Cet état de crise dure une demi-heure : enfin nous atteignons le vaisseau *la Vaillante*.

De quel poids nous sommes soulagés ! Nous retrouvons , nous serrons dans nos bras nos deux compagnons. Le capitaine, affectant un air sévère, nous avoit aidés lui-même à monter dans le vaisseau , en nous serrant la main de manière à ne pouvoir pas prendre le change sur ses véritables sentimens. Nos camarades arrivent successivement , et en deux heures nous nous trouvons tous réunis. La défense à l'équipage de communiquer avec les déportés, sous quelque prétexte que ce soit, est affichée à l'entrée du local qu'on nous avoit préparé dans l'entrepont ; tout en un mot offre l'aspect de la plus grande rigueur. Mais le commandant est là ; sa rage nous poursuit jusques dans notre dernière prison ; il observe tout ; l'empressement qu'on met à nous donner des alimens , à préparer nos hamacs , lui rend suspect le capitaine (1) ; il adoucira notre situation : cette idée tourmente le sbire ; il faut écarter un tel homme ; son changement est arrêté.

Vainement M. Julien prit le masque d'un méchant homme : son cœur le trahit. Ses regrets en quittant le vaisseau égalèrent les nôtres.

M. Julien fut remplacé par le capitaine Laporte, que

(1) Ramel dit dans son journal, que Willot, Pichegru, Dossonville et lui, furent mis dans la fosse aux lions : je dois à la vérité et à la reconnaissance de démentir un acte de rigueur auquel le capitaine Julien ne se seroit certainement pas prêté. Nous n'avons jamais été séparés ni traités plus mal les uns que les autres.

sans doute l'on jugea plus disposé à remplir les vues de nos persécuteurs. Mais la maligne sagacité des ordonnateurs se trouva heureusement encore en défaut. Le nouveau capitaine Laporte n'avoit pas les formes douces et aimables de celui que nous perdions ; il étoit foible, et se croyoit très-surveillé ; il pensa devoir conserver une tenue infiniment sévère : mais il étoit loin de cette dureté d'ame qui lui a été attribuée : on en jugera par la suite.

La Vaillante que nous montions étoit une corvette de 22 pièces de canon. Elle avoit été tout récemment construite à Bayonne, et par une de ces bizarreries du sort qui semble se jouer des choses humaines, le général Willot en étoit le *parrain*. C'étoit un hommage qu'on avoit rendu à son titre de commandant général de ces contrées, où il s'étoit concilié l'estime et la bienveillance générales.

Le local qui nous fut assigné n'étoit pas proportionné à notre nombre : mais le tort appartenoit aux proscrip-teurs : toujours dominés par la terreur que nous leur inspirions, non-seulement ils avoient doublé l'équipage, mais même ils y avoient ajouté un détachement de soldats de la marine, et ils ne pouvoient pas les mieux choisir ; car ils avoient, pour la plupart, fait partie de la fameuse expédition que les Iles-de-France et de Bourbon avoient repoussée, parce qu'elle leur préparoit le même sort qu'à Saint-Domingue. S'il paroissoit impossible de nous donner un emplacement plus vaste, il l'étoit bien réellement de nous en donner

un plus étroit ; car nos hamacs se touchoient absolument tous.

A cette première incommodité se réunissoit celle de ne pouvoir nous tenir debout dans cette espèce de cachot, et de ne recevoir d'air que par une écoutille de deux pieds carrés qui nous servoit tout à la fois de fenêtré et de porte : nous étions obligés d'y grimper à l'aide d'une corde et d'un poteau auquel étoient pratiquées des entailles pour recevoir nos pieds. Quel escalier pour des vieillards malades ou infirmes ! Que de chutes , que de meurtrissures , dont plusieurs ont été dangereuses !

Aussitôt après notre installation, qui se termina vers les quatre heures du matin , le 22 septembre , la corvette mit à la voile ; le vent étoit peu favorable : il devint tout-à-fait contraire ; la mer grossit ; il fallut suspendre le départ.

A huit heures la cloche sonne le déjeuner. Notre écoutille s'ouvre... Nous respirons !.. La chaleur et l'odeur étoient devenues insupportables. On nous apporte nos rations , les mêmes que celles des matelots , un morceau de fromage , un demi-setier de vin et un biscuit pour chacun. Pichegru , dont la fermeté n'avoit pas fléchi une minute , sourit à cette distribution , mord dans un biscuit , et y laisse une dent. Pour éviter le même accident , nous mettons nos biscuits tremper dans de l'eau ; mais la couleur et l'odeur sont repoussantes : le moisi , les vers et les araignées ôtées , chaque biscuit est réduit au tiers , et ce tiers conserve un goût

que l'inanition seule peut faire surmonter. Révoltés et pressés par le besoin, nous faisons prier le capitaine de nous entendre : il se présente à l'écoutille, et nous demande ce que nous avons à lui dire. *Nous voulons, Monsieur,* répond M. de Marbois, *vous montrer le biscuit qu'on vient de nous distribuer.... Et c'est à des hommes qu'on présente une telle nourriture!*—*Ce n'est pas ma faute,* réplique le capitaine; *l'équipage n'en a pas d'autre.*—*Vos ordres portent donc,* reprend le général Willot, *de nous faire périr de faim et de la peste : ce dernier fléau est inévitable, si nous restons encore quelques jours renfermés dans cet antre méphytique.*—*Vous ne devez recevoir que la ration de matelot, et ne monter sur le pont que chacun à votre tour pendant une demi-heure seulement, et quand nous aurons perdu de vue les côtes de France : voilà mes ordres. Je verrai si je puis les adoucir.*

Le bâtiment étoit en effet très-mal approvisionné ; la précipitation mise à nous faire partir et le dénue-ment des magasins de la marine, avoient forcé à prendre de vieux restes de biscuit avarié. L'équipage ne s'en accomoda pas long-temps, et il se seroit certainement insurgé, si le capitaine n'eût pas eu recours à ses farines, au risque d'en manquer avant son arrivée. La crainte de la disette et des tempêtes de l'équinoxe qui compromettoient l'existence de plus de deux cents hommes dont se composoit l'équipage, pouvoit-elle ralentir le cours des vengeances du Directoire?

A midi se reproduit pour nous le triste repas du *Brillant* : même embarras pour manger et pour boire. Nous demandons en vain des cuillers et des verres : chaque individu de l'équipage n'a que les siens. La faim cette fois , la faim dans toute sa violence écarte les dégoûts : nos mains suppléent aux cuillers, et le bidon aux verres. Ce n'est qu'au bout de cinq jours que l'armurier peut nous fournir les uns en bois et les autres en fer-blanc.

Le vaisseau fait encore une tentative ; mais à peine a-t-il gagné la haute mer , qu'une tempête violente le force à rentrer dans la rade et à mouiller de nouveau.

Nous étions presque tous atteints du mal de mer que le gros temps rendoit encore plus violent. Cet état de souffrance nous épargna la douleur d'entendre une scène qui eût brisé nos cœurs.

Les *assurances* données à nos parens par le Directoire que nous séjournierions à Rochefort , ne les avoient pas tous *rassurés*. Madame Rovère , un des fils de M. Lafond-Ladebat et mon jeune beau-frère (le comte Paul de Neuville), s'étoient hâtés de réunir les objets les plus nécessaires. Quelque diligence qu'ils eussent faite , ils n'étoient arrivés que quelques heures après notre embarquement. La corvette étoit déjà loin ; on ne l'apercevoit plus. La malheureuse femme , les pauvres jeunes gens se désolent. Des matelots touchés de leurs larmes , font encore naître pour eux une lueur d'espérance. « La mer est orageuse , disent-ils ; le vent » sera contraire à la corvette , elle sera forcée de re-

» lâcher à une lieue du rivage : vous pourriez vous y rendre et l'y trouver... » Cette proposition est saisie avec avidité... Nouvel obstacle : il faut une permission pour arriver à la corvette , et le chef de la marine qui peut la donner est à la Rochelle. Sans perdre une minute , un de ces deux jeunes gens s'y rend et sollicite une permission. On lui répond que la corvette n'a certainement pas relâché et que les déportés sont déjà loin. Il s'adresse aux marins : ces braves gens consultent le temps et cherchent à le trouver favorable à l'amitié et au malheur... Enfin leur avis est conforme à celui des matelots de Rochefort : le chef de la marine n'hésite plus ; la permission est accordée.

Neuville revient à Rochefort : le fils Ladebat et lui ne cherchent plus qu'à s'embarquer ; mais une fatalité cruelle les poursuit : la mer est très-agitée , le danger paroît imminent ; les marins le leur font vainement observer ; ils insistent : un matelot cède à l'appât du gain et aux instances si persuasives de ces intéressans jeunes gens ; il les reçoit dans sa petite barque (1). Au moment de leur départ beaucoup de personnes les entourent ; l'un remet cinquante louis pour le général Willot , celle-ci donne un rouleau pour Pichegru ; celui-là ne distingue personne , il veut être utile à tous les déportés. Des secours en tout genre sont offerts ; mais la barque peut à peine contenir les choses

(1) Madame Rovère, enceinte de huit mois, veut les suivre ; mais on s'y oppose à cause de son état.

de première nécessité. Enfin elle s'éloigne du rivage ; les regards se dirigent sur elle avec le plus vif intérêt ; et l'espérance conduit les deux amis. Ils aperçoivent la corvette ; ils tressaillent de joie... On leur crie de ne point approcher... Forcés jusqu'alors par les vagues de se tenir couchés dans la barque , ils se lèvent , montrent un papier pour faire voir qu'ils ont permission d'aborder ; ils n'obtiennent que cette réponse cruelle... « Si vous approchez de la corvette , je fais tirer sur » *vous* : venez droit à moi... » La voix partoit d'un lougre qui accompagnoit la corvette... Ils y abordent : on reçoit les effets et l'argent ; mais on leur ordonne de se retirer sur-le-champ... En vain le jeune Ladebat, ce pieux enfant , demande à genoux son père ; en vain il s'écrie . « Laissez-moi du moins recevoir sa bénédiction... » On ne répond que par ces mots terribles : « Retournez à Rochefort... » Le pauvre matelot qui conduit la barque s'éloigne en répandant des pleurs , et les deux jeunes gens fixés sur la corvette y cherchent encore des yeux un tendre père , un frère , des amis.

Ce lougre avoit sans doute été chargé de presser l'éloignement de la corvette , dans la crainte qu'elle ne fût surprise par les Anglais : car malgré les vents , malgré la tempête , malgré les dangers qu'offre le golfe de Gascogne , elle appareilla vers les six heures du soir. La nuit fut affreuse : un coup de vent et une fausse manœuvre jetèrent le vaisseau sur le côté ; il eût infailliblement péri , si un autre coup de vent ne l'eût relevé.

La frayeur s'empara de l'équipage, et le capitaine se vit forcé de mouiller dans la rade de Blaye.

Le lendemain matin il me fit demander : je me rendis à la chambre du Conseil , où en présence des officiers il me dit : *Voici un paquet de lettres qui m'a été apporté pour vous , citoyen , je n'ai pas voulu l'ouvrir quoique j'y sois autorisé , bien persuadé qu'il ne contient rien de répréhensible — Je vais , Monsieur, l'ouvrir devant vous : Grand Dieu ! une lettre de ma femme ! des lettres pour mes compagnons d'infortune ! Et par quel prodige ces lettres vous sont-elles parvenues ? — Deux jeunes gens dont l'un s'est dit votre beau-frère , et l'autre, fils de M. Lafond , les ont apportés à bord. — Et il ne leur a pas été permis de nous voir , peut-être pour la dernière fois ! — Je ne le pouvois pas , et l'officier qui montoit le lougre m'en a renouvelé la défense. Je suis aussi dépositaire des effets et de l'argent que vous voyez : les noms de ceux à qui ils appartiennent sont dessus ; mais je ne dois vous remettre le tout qu'au débarquement. — Les lettres, Monsieur, sont les objets qui nous intéressent le plus : gardez le reste puisque vous en avez l'ordre : donnez - en seulement une reconnoissance. — Rien de plus juste : je l'avois faite d'avance ; la voici.*

Le mauvais temps ne nous avoit pas permis de penser à sortir de notre réduit. Mais les vents ayant molli le 25 , nous demandâmes la liberté de prendre un peu l'air sur le pont. Le capitaine consentit à ce que moitié de nous y montât pendant deux heures , et fût remplacée par l'autre moitié pendant le même espace de temps. Il nous fut défendu de passer le grand mât , et de nous

entretenir avec aucun individu de l'équipage. Ces précautions furent les seules prises, et encore se relâchait-on bientôt sur les secondes. On ne fut pas longtemps à s'apercevoir que nous n'étions pas tels qu'on s'étoit efforcé de nous peindre. La liberté de rester sur le pont devint définitive dès le troisième jour, et nous parvînmes aisément à inspirer à l'équipage un respect réel pour nous et nos malheurs. Nous en reçûmes un témoignage remarquable.

J'ai observé que les soldats de marine chargés de nous garder étoient en grande partie des forcenés. Tirés de ces bandes révolutionnaires qui avoient commis à Nantes tant d'horreurs sous les ordres de Carrier, ils affectoient, lorsqu'ils étoient en faction à notre écoute, de se raconter leurs exécrables prouesses, et sembloient regretter de ne pouvoir pas nous ajouter à la liste de leurs nombreuses victimes. Cet atroce répertoire étoit-il épuisé, ils s'en dédommageoient par des chansons obscènes ou de cannibales. C'étoit surtout la nuit qu'ils choisissoient pour ce genre de tourment. L'équipage lui-même en fut indigné : il se plaignit, et le capitaine fit défense, sous peine des fers, de troubler notre repos.

Le vent permit enfin de remettre à la voile ; on en profita : mais luttant bientôt contre lui, nous ne pouvions marcher que lentement.

L'agitation de la mer, la mauvaise nourriture, l'insalubrité de l'air que nous respirions dans notre réduit, avoient fort aggravé l'état de souffrance de plusieurs de nous, et spécialement de MM. Barthélemy et Lafond.

Le chirurgien , très-circonspect dans ses premières visites , devint plus affectueux. Indépendamment du thé et des autres choses qu'il put nous administrer ouvertement , il apporta aux malades une bouteille de vin d'Espagne. Le mystère qu'il y mit acheva de nous convaincre que les dispositions de tous les officiers étoient bonnes ; mais que les ordres du Directoire étant très-sévères et très-menaçans , chacun craignoit de se compromettre et de trouver dans l'équipage un dénonciateur. Cette crainte pouvoit se dissiper à mesure que la confiance s'établiroit , et c'est à fortifier cette dernière que nous dûmes travailler.

La liberté de rester sur le pont nous fournissoit fréquemment l'occasion de converser avec les officiers de service : les causes de nos malheurs devinrent naturellement et presque exclusivement le sujet de nos entretiens. Nous eûmes à combattre des préventions : le poison que distilloient nos calomniateurs étoit si subtil ! Le commissaire et le chirurgien surtout nous parurent fortement imbus des impostures directoriales.... Il fallut user de beaucoup de ménagemens pour leur faire connoître la vérité ; ce ne fut que peu à peu que nous parvînmes à être écoutés avec quelque faveur. Un soir nous tîmes au commissaire le langage suivant : « Si » tout ce que nous vous rapportons du passé vous est » suspect, nous en appelons à l'avenir ; que trouverez- » vous au retour de notre fatal voyage ? Ce que nous » voulions empêcher : le despotisme de quelques bri- » gands redoutant la punition de leurs crimes, substitué » à cette liberté à laquelle vous attachez tant de prix, la

» banqueroute proclamée, la confiance intérieure et
 » extérieure détruite, tout espoir de paix perdu, le
 » commerce et l'industrie anéantis, enfin un abâtar-
 » dissement qui frayera la route à quelque tyran mili-
 » taire. Alors nous serons complètement justifiés, et
 » vous nous reverrez, soyez-en bien persuadé; car
 » l'atrocité avec laquelle on nous sacrifie aujourd'hui,
 » deviendra une des principales armes contre nos
 » persécuteurs. »

L'assurance avec laquelle nous prononçâmes ces der-
 niers mots le frappa : il vit qu'elle partoît d'une convic-
 tion intime (1), et je crois que les officiers ne tardèrent
 pas à la partager; car nous jouîmes, peu de jours après,
 c'est-à-dire dès que nous fûmes loin des côtes de France,
 de tous les adoucissements qui dépendirent de l'équi-
 page.

Malgré l'air austère que le capitaine conserva tou-
 jours, plus par crainte d'être desservi que par inclina-
 tion, il n'eut jamais pour aucun de nous des procédés
 vraiment inhumains. S'apercevant un soir que M. de
 Murinais broyoit avec beaucoup de peine son biscuit,
 il lui dit : « Je vois que le biscuit est trop dur pour vos
 » dents, je vais vous faire donner du pain. — Non,
 » Monsieur, répondit le vénérable vieillard, je ne
 » veux point de préférence; je n'accepterai rien que

(1) Dès que j'ai vu que nous avions échappé à tous les dangers
 semés sur nos pas jusqu'à notre installation dans la *Vaillante*,
 j'ai conçu les plus grandes espérances de retour dans notre
 patrie.

» mes camarades ne le partagent. — On leur en donnera
» aussi ; mais seulement trois fois par semaine comme
» à l'équipage , attendu que j'ai peu de farine. »

C'étoit la vérité, et encore une partie se trouva-t-elle avariée.

Les vents constamment contraires nous retinrent long-temps dans le golfe de Gascogne. Le 5 octobre nous n'étions encore qu'à la hauteur des côtes d'Espagne : nous les longions de si près , que des pêcheurs espagnols abordèrent notre vaisseau. Leur barque étoit pleine de poissons de plusieurs espèces , et surtout de sardines. Nous obtînmes , ainsi que l'équipage qui ne les convoitoit pas moins que nous , la permission d'en acheter. Elles furent pour nous une véritable manne céleste ! Nous les mangeâmes avec délices pour ne pas dire avec avidité (1).

Le 6 nous nous trouvâmes presque devant Bilbao. La proximité de cette ville , donna à M. de Marbois l'idée d'y prendre des vivres frais : il fit prier le capitaine d'y envoyer un canot chercher quelques provisions. Mais le bâtiment dépassa Bilbao pendant la nuit. Nous renouvelâmes notre demande pour Saint-Andaro ;

(1) Le journal de Ramel attribue à plusieurs de nous , et spécialement à Pichegru , des accès de rage. Il faut porter bien loin celle d'insulter au courage et à la vertu pour avancer des faits que deux cents témoins peuvent démentir. Nul de nous n'a prouvé de foiblesse , n'a avili son caractère ; mais aucune ne s'est montré plus supérieur à notre infortune que le général Pichegru , et M. de Marbois , dont la dignité et l'immutuable tranquillité ont plus d'une fois excité notre admiration.

elle fut accueillie comme la première : mais encore plus contrariée par le vent ; il nous poussa si vivement que le lendemain matin nous nous trouvâmes au-delà du cap Ortegal. Ainsi nous ne dûmes qu'à son impétuosité la privation attribuée par Ramel à la mauvaise volonté du capitaine. Ce fut donc le 8 octobre que nos regards se portèrent pour la dernière fois sur les rives chéries de l'Europe.

Il paroît que les instructions du capitaine étoient sous trois enveloppes , et que chacune ne devoit être ouverte qu'à des hauteurs désignées et en présence de tous les officiers. Les instructions lui traçoient la route qu'il étoit obligé de tenir , et cette route fut fautive jusqu'aux Açores , sans doute pour échapper plus sûrement aux croiseurs étrangers.

Nous nous trouvâmes le 17 octobre , par le travers et au nord de ces îles : ce point étoit vraisemblablement celui où devoit être décacheté le dernier paquet qui fixoit notre destination ; car l'équipage n'en parut assuré qu'à ce moment. Toutes les notions que nous avions pu recueillir jusqu'alors étoient très-incertaines.

Le 18 à la pointe du jour nous entendîmes sur le pont un mouvement extraordinaire. Plusieurs de nous y montèrent pour en connoître la cause. Nous vîmes toutes les lunettes braquées, les canonnières préparant leurs pièces , et l'inquiétude peinte sur beaucoup de figures. Nous conclûmes que nous étions chassés par quelque vaisseau ennemi. Plusieurs questions adressées aux officiers n'avoient obtenu que des réponses évasives. Mais enfin le capitaine , croyant le danger réel,

nous dit : « Messieurs , je suis poursuivi par un bâti-
» ment qui paroît beaucoup plus fort que le mien ; je
» suis décidé à me bien défendre ; mais enfin il est
» possible que je me voie obligé de céder à la force :
» je pense que vous n'avez point à vous plaindre de
» ma conduite envers vous , et je suis prêt à vous re-
» mettre , si vous le désirez , tous les objets dont je
» suis dépositaire. » — Nous vous remercions , Mon-
sieur , répondîmes-nous ; il est inutile de les dépla-
cer. — Dans ce cas , je vous invite à rentrer dans l'en-
trepont , où vous courrez moins de risques.

Nous suivons ce conseil ou plutôt cet ordre , et après un quart d'heure de perplexité , nous apprenons que le vaisseau si redouté est un bâtiment marchand portugais. Le capitaine change de rôle ; après avoir pris chasse il la donne vivement. *La Vaillante* , très-bonne marcheuse , a bientôt atteint le pesant lusitanien. Il venoit du Brésil , et étoit chargé de denrées coloniales. On l'amarine , et on transporte sur *la Vaillante* tout ce qui est à la convenance de l'équipage. Le reste , qui auroit surchargé la corvette est , à notre grand scandale , jeté à la mer. Le pauvre capitaine portugais désespéré de sa mauvaise rencontre , passa un jour sur notre bord : mais le lendemain il obtint par des arrangemens particuliers , la restitution de son vaisseau , et la liberté de reprendre sa route.

On nous fit part des fruits qu'on lui avoit pris : quoique bien précieux dans la pénurie que nous éprouvions , nous ne les acceptâmes pas sans répugnance. Quel droit barbare en effet que celui de piller , de rui-

ner ainsi des particuliers si étrangers aux querelles dont on les punit !

Peu de jours après cette bonne fortune , nous eûmes une qui ne blessa pas notre délicatesse. Un requin avoit suivi notre vaisseau toute la journée. L'équipage presque aussi pressé que nous par le besoin , désiroit beaucoup le prendre : on y réussit ; la distribution s'en fit aux matelots , et nous y fûmes compris pour une portion considérable. Sa chair , à-peu-près semblable à celle du veau , se trouva assez tendre et nous parut fort bonne. Mais que pouvions-nous trouver mauvais ?

Le 26 on signala encore un bâtiment ; et cette fois on ne s'y trompa point. On reconnut qu'il étoit marchand et anglais : quoique bon voilier il fut atteint en moins de deux heures ; il étoit parti de Londres et se rendoit à *Antigoa*. Son chargement consistoit en toileries , merceries et quincailleries ; l'équipage de *la Vaillante* , qui n'avoit pas paru content du partage de la première prise , devint plus exigeant pour celle-ci. On lui distribua une partie de la cargaison , et le surplus fut envoyé je ne sais où avec le vaisseau pour le compte vraisemblablement des capteurs. Le capitaine anglais et son équipage furent pris à notre bord : mais ils n'y restèrent que trois jours. Le 28 nous rencontrâmes au - delà du tropique un vaisseau sous pavillon suédois : il fut chassé et joint par *la Vaillante*. Sa destination étoit pour Saint-Barthélemy ; après avoir été très-sévèrement visité , il reçut à son bord le capitaine

et les matelots anglais , qui s'estimèrent beaucoup plus heureux d'aller à Saint-Barthélemy qu'à Cayenne.

Cependant nous approchions de cette terre d'exil ; après l'avoir tant redoutée , nous désirions ardemment y arriver. Notre situation étoit si pénible !... Devions-nous présumer qu'elle le deviendroit encore davantage ?

Nous aurions dès le trente-huitième jour de notre navigation atteint la hauteur du cap Nord , si notre marche n'eût pas été ralentie par un calme plat : il nous tint en panne cinq jours entiers , pendant lesquels nous eûmes beaucoup à souffrir de la chaleur et de l'odeur de notre réduit. Cependant on n'omit aucune des précautions propres à nous soulager : il étoit nettoyé , parfumé tous les jours , on y avoit placé un ventilateur ; enfin on laissoit à ceux qui se trouvoient trop incommodés la faculté de rester , même la nuit , sur le pont.

Il arriva enfin ce moment impatiemment attendu. Le 10 novembre , nous fûmes réveillés par ces cris : *terre , terre* : et nos âmes s'ouvrirent encore une fois à l'espérance. Nous nous élançâmes sur le pont ; mais nous ne pûmes apercevoir que des masses confuses qu'on nous dit être l'attérage du cap Nord. Le changement de la couleur des eaux atteste en effet , que nous n'en sommes pas très-éloignés , et déjà notre imagination parcourt ces vastes contrées , y cherche des consolations , des amis , et conçoit le doux espoir d'en trouver : la liberté surtout va succéder à la plus dure captivité et loin des orages qui désoleront encore notre infortunée patrie , nous attendrons dans le calme de la solitude le moment fortuné où la justice et l'hon-

neur nous y rappelleront. Les relations avec nos familles ne seront pas impossibles ; le commerce peut les multiplier , et en soulageant nos cœurs , accroître nos facultés : enfin la richesse de la nature dans ce pays offrira à notre curiosité une foule de moyens de l'intéresser.

Bercés par ces agréables idées , nous entrâmes dans la grande rade de Cayenne , où nous jetâmes l'ancre le 10 novembre après midi. Nous nous trouvions encore à trois lieues de la ville , et malheureusement il étoit trop tard pour que notre débarquement s'opérât ce même jour. Nous fûmes donc condamnés à passer encore une nuit dans notre fournaise... Quelle fut longue !

Le lendemain matin l'Agent (1) du Directoire instruit de notre arrivée par un officier que lui avoit envoyé le capitaine Laporte , dépêcha une goëlette chargée de nous transporter à Cayenne. Il enjoignit en même temps au capitaine de rester à son bord , et de ne laisser descendre aucun individu de son équipage jusqu'à nouvel ordre. Cette précaution n'eut d'autres motifs que la crainte qu'il ne se trouvât des agitateurs dans l'équipage , et le désir de s'assurer , avant une libre communication , des véritables causes d'un événement aussi extraordinaire que celui qui nous amenoit à Cayenne. Cependant le capitaine en fut fort intrigué ; mais dès le soir ses inquiétudes se dissipèrent.

(1) Les agens du Directoire dans les colonies exerçoient les mêmes fonctions que les intendans avant la révolution.

L'Agent fut obligé de l'appeler pour recevoir les instructions dont il étoit porteur, et qu'il ne voulut confier à aucun intermédiaire.

La goëlette qui nous avoit pris à son bord, étoit commandée par un capitaine marchand nommé Despeyroux. L'intérêt qu'il nous témoigna étoit un heureux pronostic ; nous crûmes déjà réalisée une partie de nos chimères. La goëlette mouilla à une portée de canon du rivage ; des chaloupes vinrent nous prendre et nous débarquâmes sur une plage parsemée de rochers et battue de brisans qui en rendoient l'accès assez difficile. Une foule considérable bordoit le rivage et offroit un tableau bien neuf pour nous. Des hommes, des femmes de tout âge, de toute couleur, la plupart presque entièrement nus, portoient sur nous des regards encore plus touchans que curieux ; toutes les souffrances que nous avions éprouvées sembloient empreintes sur nos fronts ; nous ne les levions qu'avec une sorte de timidité. C'est ainsi que nous traversâmes deux haies de soldats nègres chargés de contenir les témoignages d'intérêt et de bienveillance que nous prodiguoit pour ainsi dire à l'envi cette multitude... Bons et généreux habitans de Cayenne, ce moment ne sauroit s'effacer de nos cœurs ! Que de maux il suspendit ! Que d'espérances il fit naître !

Nous nous rendîmes au gouvernement, assez éloigné du point où nous débarquâmes ; nous y fûmes reçus par les autorités : le premier abord fut rassurant. Quelques larmes échappèrent à l'Agent qui nous dit d'un air affectueux. « Vous avez beaucoup souffert,

» Messieurs : il n'est que trop facile d'en juger. Les
 » soins les plus assidus sont nécessaires au rétablis-
 » sement de votre santé ; vous les trouverez chez les
 » bonnes sœurs de l'hôpital. Que ce mot ne vous
 » blesse point : vous serez traités avec tous les égards
 » que vous méritez. Ce séjour est le plus salubre et le
 » plus convenable à votre situation. Vous ne man-
 » querez de rien ; j'y veillerai moi-même. Comptez
 » que tant que je pourrai agir d'après ma volonté vous
 » aurez lieu d'être contents. »

A ces paroles de consolation , succède l'appel : cha-
 cun de nous est encore signalé , enregistré , et l'officier
 de *la Vaillante* qui nous avoit accompagnés repart avec
 sa décharge.

Cette formalité remplie , on nous conduit à l'hô-
 pital , édifice assez vaste , construit en bois comme
 toutes les maisons de la colonie , et placé hors de la
 ville au bord de la mer à l'extrémité nord de la savanne
 ou prairie. Aucune gêne intérieure ne nous est impo-
 sée ; si des sentinelles sont placées à l'extérieur , c'est
 plus pour prévenir l'importunité , que pour nous sur-
 veiller.

Avec quelle touchante bonté nous sommes accueillis
 par les respectables hospitalières ! Quel empressement
 à nous offrir tout ce qui peut nous soulager ! Quelle
 attention à prévenir jusqu'à nos désirs ! Ces nobles
 sentimens semblent animer tous les habitans de Cayenne.
 Les plus aisés viennent nous visiter , nous envoient des
 fruits , des vins , en un mot tout ce qu'ils croient pou-
 voir nous être salutaire ou agréable. Persuadés comme

nous que nous étions enfin arrivés au terme de notre captivité , plusieurs déjà nous offroient une honorable hospitalité.

Quelle impression ne durent pas faire sur nous de tels soins , de telles offres ! « Comment les directeurs » ont-ils pu se tromper à ce point , disoit M. Lafond- » Ladebat ; ils connoissent donc bien mal ces hon- » nêtes colons : les excellentes gens ! En vérité je re- » grette de n'être point entouré de ma famille. Je m'é- » tablirois volontiers ici où semblent s'être réfugiées » l'humanité et la tranquillité , bannies depuis si long- » temps et pour si long-temps de la mère-patrie. »

Nos lits éclatans de blancheur et placés dans des salles particulières , furent tirés au sort : celui dans lequel étoit mort le misérable Collot-d'Herbois échut à M. de la Villeurnois , que la fièvre avoit déjà attaqué. Ainsi le commissaire royal , puni pour avoir voulu concourir au rétablissement de la monarchie , retrouva pour ainsi dire la vie dans le même lit où l'avoit perdue le fondateur de la république. Cette singularité donna lieu à beaucoup de rapprochemens , de conjectures , de plaisanteries et même de prophéties qui nous firent passer assez gaiement le reste de la journée (1).

(1) M. de la Villeurnois arriva avec tous les symptômes d'une très-grave maladie. Sans les soins éclairés des dignes hospitalières , il y auroit certainement succombé. Elle étoit du même genre que celle qui avoit emporté , dix-huit mois auparavant , le trop fameux Collot-d'Herbois. Il rechuta sept mois après à Sinamary. Privé des secours de ces bonnes religieuses , il ne put échapper à cette seconde attaque du climat. Combien cet

A notre réveil disparurent comme un songe trompeur toutes ces riantes idées. Nous nous vîmes de nouveau environnés de mesures sévères qui sembloient n'avoir été suspendues un moment que pour en augmenter l'amertume. Toute communication avec nous est interdite aux colons ; des factionnaires sont placés à toutes nos portes pour nous empêcher de sortir de nos salles ; ce n'est qu'avec deux sentinelles que nous pouvons aller même où l'on doit être seul.

Une mulâtresse que sa pieuse charité rendoit chère à tous les malheureux, n'avoit pas laissé échapper une si belle occasion d'exercer ses vertus : nous lui devons toutes sortes de bienfaits ; Pichegru en étoit le principal objet : mais Pichegru pouvoit-il s'isoler de nous quand il s'agissoit d'adoucir notre sort ?.... Estimable *Marie-Rose*, vous ne fûtes pas exceptée de l'inhumaine défense : heureusement que votre ingénieuse bonté sut tromper la vigilance de nos cerbères : cette rigueur ne fit que doubler le prix de vos bienfaits, et vos droits à notre reconnaissance.

Les excellentes religieuses n'en devinrent également que plus actives à nous être utiles. Elles sembloient vouloir, par des soins encore plus recherchés, s'il étoit possible, affoiblir les torts d'un traitement si dur et si extraordinaire.

Quelle fut la cause de ce subit changement dans les

estimable martyr seroit heureux s'il voyoit ces prophéties accomplies aujourd'hui ! Il méritoit, à toutes sortes de titres, ce dédommagement.

dispositions de l'Agent ? Je ne la chercherai pas , comme Ramel , dans un reste d'attachement pour les factions auxquelles il avoit appartenu dans le cours de la révolution. Il étoit pressé par des motifs plus récents et bien plus puissans. Le principal fut sans doute les instructions secrètes dont le capitaine Laporte étoit porteur. Elles nous présentoient comme des hommes extrêmement dangereux , contre les séductions et les entreprises desquels l'Agent ne sauroit trop se mettre en garde. Il est probable que Laporte aura fortifié ces insinuations par le récit de ce qu'il avoit remarqué à son bord , où s'étoit en effet opérée en notre faveur une contre-révolution complète. La presque totalité de l'équipage avoit passé en très-peu de temps de l'acharnement aux égards , au respect et même à la bienveillance. Ce n'est que sous ce rapport que le capitaine Laporte nous a nui , et il est possible qu'il ait eu l'intention contraire (1). L'Agent, homme très-délié, aura profité de la facilité de cet officier pour en obtenir tous les renseignemens propres à justifier la conduite qu'il

(1) Comment supposer que le capitaine Laporte ait dit à l'Agent , ainsi que le prétend Ramel , que nous nous étions ménagé des intelligences à Cayenne ; que nous avions les moyens d'y faire une contre-révolution en faveur de Louis XVIII , et que le Directoire en étoit instruit. Le capitaine n'ignoroit pas que nous n'avions connu notre destination qu'à la hauteur des Açores , et l'Agent raisonnoit trop juste pour croire que le Directoire , qui pouvoit nous déporter partout où bon lui sembloit , eût choisi précisément le lieu où nous avions préparé ce qu'il craignoit le plus ? Il faudroit , dans les fictions , respecter au moins le bon sens.

alloit tenir envers nous. Cette conduite étoit bien indiquée dans une lettre confidentielle ; mais peut-être ne fut-elle pas dégagée de tout intérêt particulier.

L'Agent savoit que le mécontentement étoit presque général dans la colonie , et que la plus foible étincelle suffiroit pour produire une explosion : il crut ou on lui persuada que cette redoutable étincelle pouvoit partir de nos mains , et plusieurs circonstances singulières concoururent encore à accréditer cette crainte.

Le régiment blanc en garnison à Cayenne étoit celui d'*Alsace* dans lequel Pichegru avoit servi avant la révolution. Il y retrouva d'anciens camarades et même des amis. Aucun d'eux ne déguisoit l'attachement et l'estime qu'ils avoient conservés pour lui , et que sa haute réputation militaire n'avoit pu que fortifier infiniment : le commandant militaire s'en aperçut. Uni à l'Agent par plus d'un lien, il ne manqua pas de l'en instruire et de lui présenter les dangers que sa pusillanimité lui faisoit voir dans cette affection. L'Agent qui vraisemblablement désiroit trouver des prétextes spécieux pour seconder les intentions homicides du Directoire, en parut frappé et mit en avant *la nécessité de maintenir la tranquillité de la colonie* , dans le même sens que les tyrans de la mère - patrie immoloient les meilleurs Français pour *être maintenus dans le tranquille exercice de leur despotisme*.

Un autre événement beaucoup plus extraordinaire , avoit rendu commun à presque tous les colons, l'intérêt particulier que ces militaires portoient à Pichgru. Quelque temps avant notre arrivée , les nègres avoient

formé contre les blancs une conspiration qui tendoit à leur faire subir le sort des infortunés colons de Saint-Domingue. Il paroît que les conjurés avoient des complices dans le bataillon noir (1). Soutenus par les autres nègres de Cayenne et des environs, ils devoient s'emparer du fort, et trois coups de canon auroient été le signal du massacre de tous les blancs dans les habitations.

La conspiration conduite avec le plus grand secret, étoit sur le point d'éclater, lorsqu'un corsaire portant le nom de *Pichegru*, se présenta dans la rade. Il assura son pavillon de trois coups de canon, que quelques conjurés des habitations prirent pour le signal convenu : ils se précipitèrent sur les blancs, dont plusieurs furent immolés. Mais l'alarme se répandit partout ; elle pénétra bientôt à Cayenne, où les conspirateurs ne se trouvoient pas en mesure. Le complot fut découvert, les chefs arrêtés, et la colonie miraculeusement sauvée. On ne se rappeloit pas sans attendrissement que le nom de *Pichegru* s'associoit à ce prodige, et son malheur excitoit dans toutes les ames un très-pénible sentiment. La superstition, si puissante sur les nègres, y mêloit aussi quelques rêveries.

Enfin le Directoire n'avoit pas omis de nous peindre comme dévoués aux Anglais, et les Anglais déjà maîtres de la plupart des colonies hollandaises de la Guyane,

(1) La force militaire de la colonie se composoit d'un bataillon du régiment d'Alsace, que les maladies avoient réduit au quart, et d'un bataillon de huit cents nègres.

pouvoient porter leurs vues sur Cayenne , utile à la conquête de Surinam que sans doute ils méditoient : alors disparaissent toutes les sources de fortune.

Cet Agent et ses affidés nous voyoient déjà semant partout la séduction , trouvant les colons et même les nègres disposés à secouer le joug , et appelant à notre secours les Anglais , si nos propres moyens étoient insuffisans pour nous emparer de la colonie.

Ainsi nous étions destinés à être poursuivis jusque dans les déserts , par l'ambition , l'avidité et la terreur de quelques intrigans.

Les sentimens d'humanité et de justice devoient céder à des calculs d'un si grand intérêt. Il fut arrêté que nous subirions une seconde déportation : et où ? dans le lieu où étoit relégué Billaud de Varenne , à Sinamary (1) : l'heureuse idée ! Combien elle dut plaire à R. qui prétendoit que les anarchistes et les royalistes , c'est-à-dire , les égorgeurs et les égorgés faisoient cause commune.

Cependant ce Billaud ainsi que son collègue Collot-

(1) La Convention , épouvantée de l'horreur qu'elle inspiroit à la nation , même après la punition de Robespierre , chercha à l'apaiser par le sacrifice des affreux Billaud de Varenne , Collot-d'Herbois , etc. Elle les condamna , le 12 germinal an 3 , à être déportés à Cayenne , et par une de ces bizarreries du sort , que nous avons déjà eu occasion de signaler , c'est le général Pichegru que l'on chargea de faire exécuter ce décret de déportation : elle eut lieu d'une manière bien différente de celle dont il devoit être lui-même victime deux ans plus tard.

d'Herbois, avoient joui d'une liberté complète lors de leur arrivée à Cayenne, et l'exil du premier n'étoit qu'une mesure précautionnelle, motivée par un nouveau forfait auquel néanmoins Billand paroissoit étranger : l'extermination des blancs par les nègres en étoit le but, et on craignoit la coopération du mitrailleur des Lyonnais. L'heureuse indiscretion d'une négresse fit tout échouer. Quelques nègres furent punis de mort; et on crut prudent d'exiler à Sinamary les deux conventionnels. Collot y étant tombé malade fut transporté à l'hôpital de Cayenne, et le ciel en purgea la terre. L'autre resta à Sinamary, aussi bien traité du gouvernement, qu'on pouvoit l'être dans la colonie.

La nouvelle de notre translation à Sinamary se répandit à Cayenne, avant même que nous la soupçonassions. Elle fut un sujet d'affliction pour les sensibles colons : plusieurs offrirent à l'Agent de nous cautionners'il vouloit nous permettre de rester sur leurs habitations. Cette générosité lui paroissoit confirmer ses inquiétudes, et il fut inexorable.

Cependant le rétablissement de notre santé exigeoit le grand air et de l'exercice. La nouvelle captivité dont nous venions d'être frappés, nous privoit de l'un et de l'autre. Le médecin et les bonnes sœurs insisterent pour qu'on nous donnât la permission de nous promener. Ils ne l'obtinrent qu'avec beaucoup de peine, et à la condition très-expressse que nous serions accompagnés par des gardes qui ne nous laisseroient ni dépasser la *savane*, ni communiquer avec qui que ce fût. Cette défense s'étendit jusqu'aux gardes eux-

mêmes : car un sergent auquel M. de Marbois avoit adressé quelques mots en allemand fut puni par le commandant, exécuteur fort zélé des vexations ordonnées contre nous.

L'arrêt prononcé par l'Agent nous resta caché pendant deux jours. Les hospitalières et le médecin, les seuls avec lesquels nous eussions quelques rapports, n'avoient pas eu le courage de nous en instruire. Nous l'appri mes d'une manière bien digne de remarque.

Dès que la décision de l'Agent devint à peu près publique à Cayenne, deux mulâtresses qui connoissoient tous les dangers auxquels alloit nous exposer l'insalubrité du désert où l'on nous reléguoit, réunie à l'ardeur du climat, concurent le généreux projet de nous suivre dans cet exil pour nous y donner tous les soins capables d'en affoiblir les funestes effets. Elles s'étoient présentées à l'autorité pour obtenir la permission d'aller nous y servir. Inutilement leur avoit-on représenté que nous n'étions pas en état de payer leurs services, puisque la plupart se trouvoient dénués des choses même les plus nécessaires ; qu'elles n'auroient que des privations, de la misère à éprouver, des larmes à essuyer, des victimes à disputer à la mort ; qu'en un mot nous étions des hommes perdus, et qu'il y auroit de la folie à se sacrifier pour nous. Elles répondirent que leur action seroit sans mérite si elles n'avoient que des avantages à recueillir ; que toutes leurs réflexions étoient faites, et qu'elles supplioient de ne pas leur re user la faveur qu'elles demandoient.

L'espoir de tirer parti de la confiance que nous ins-

pireroient les soins désintéressés de ces excellentes femmes et d'en faire d'utiles surveillantes, détermina à ne pas hésiter davantage : on leur promit ce qu'elles sollicitoient, si nous voulions agréer leurs services. Il leur fut permis de venir nous les offrir, et c'est cette démarche qui nous découvrit le nouveau complot formé contre notre existence. Nous ne pouvions nous persuader qu'on portât l'audace jusqu'à doubler par cette mesure arbitraire, l'atrocité du décret qui ne nous condamnant qu'à la déportation, supposoit liberté entière dans le lieu où nous serions déportés. Plusieurs de nous firent des représentations vives ; ils voulurent même protester contre ce nouvel acte de tyrannie, et en rendre l'Agent personnellement responsable. Mais on resta sourd à la justice, à l'humanité et à la raison : les réclamans ne furent pas même honorés d'une réponse, et il est à observer que nous n'avons jamais pu obtenir de rapports directs avec l'Agent. Il s'est toujours servi d'intermédiaires auxquels il sembloit être défendu de nous délivrer aucune copie de ce qui émanoit de lui.

Enfin quand nous eûmes perdu tout espoir de faire révoquer l'ordre meurtrier, nous acceptâmes, d'après les instances de la bonne *Marie-Rose*, les offres de ses protégées, non pas cependant sans leur avoir répété nous-mêmes toutes les observations qui leur avoient été faites : mais elles persistèrent dans leur résolution avec une noblesse de sentimens vraiment admirable, et si quelques-uns de nous ont échappé à la faux de la mort, ou lutté quelque temps contre elle, qu'ils en

rendent grâces au zèle infatigable de ces modèles de bonté et de désintéressement.

L'intimation officielle de nous préparer à partir incessamment pour Sinamary , nous fut faite le 18 novembre par le commissaire de marine , très-peiné d'une pareille mission. Huit jours n'avoient pu , malgré les prodiges de bienveillance des hospitalières , suffire au rétablissement de nos santés. Plusieurs étoient encore alités ; M. de Murinais spécialement , demandoit pour toute faveur de rester encore une quinzaine à l'hôpital : *Faites-vous rendre compte de l'état où je suis* , écrivit-il à l'Agent ; *vosre ordre est pour moi un arrêt de mort...* Et il le fut en effet ! Il fallut donc se résigner : le 22 novembre nous quittâmes l'hôpital sans même avoir aperçu la ville de Cayenne , quoique fixée pour le lieu de notre déportation. Nous partîmes du même point où nous avions débarqué onze jours auparavant. Quelle différence dans les sentimens que nous éprouvions ! Toutes les illusions avoient sui : les angoisses du désespoir leur succédèrent. Malgré la précaution de nous faire partir de grand matin , et pour ainsi dire clandestinement , beaucoup d'habitans se trouvèrent sur le rivage dans l'intention de nous renouveler l'assurance de leur dévouement et de leurs efforts pour nous soulager dans le désert où l'on nous traînoit. Si la présence du commandant enchaîna leur langue , les signes , les larmes , y suppléèrent , et ce moment fut un des plus déchirans pour nos cœurs.

On nous embarqua sur la goëlette *la Victoire*, com-

mandée par M. Brachet. Ce brave capitaine ne négligea rien pour adoucir notre malheur. Mais il n'y put que foiblement réussir. Un moyen cependant pouvoit le faire cesser : c'étoit de nous sauver en nous conduisant à Surinam. Peut-être son cœur le lui auroit-il conseillé ? Mais nous étions escortés par quatre fusiliers et un officier ; l'équipage se composoit de quatre matelots et un maître ; quatre ou cinq de nous au plus étoient en état ou en disposition de faire un coup de main ; enfin , M. Brachet avoit une famille et un établissement considérables. Que lui présenter en compensation ? Nos chances étoient trop incertaines. Le général Aubry pensa bien à lui faire des propositions ; mais la réflexion nous détourna de cette idée. Nous vîmes trop d'inconvéniens et de risques à hasarder une confiance aussi importante.

La distance de Cayenne à Sinamary est de vingt-cinq lieues nord - ouest : quoique aidés par les vents et les courans , nous y arrivâmes trop tard pour débarquer le même jour. Nous fûmes obligés de coucher à bord : mais le lendemain dès la pointe du jour nous descendîmes à terre. Nous trouvâmes le commandant du poste avec un détachement de soldats noirs qui nous attendoient pour nous conduire à Sinamary , situé à trois quarts de lieue dans les terres sur le bord de la rivière de ce nom. L'accueil que nous fit cet officier (M. le capitaine Freytag), fut affectueux : vraisemblablement les émissaires de l'Agent jugèrent qu'il ne le seconderoit pas bien dans ses mesures vexatoires ; car il fut changé peu de jours après , et remplacé par

un lieutenant sur la rigueur duquel on croyoit pouvoir compter (1). Cet officier et vingt-deux soldats nègres, composoient la garde destinée à nous surveiller.

Un peu avant le sentier qui conduit à Sinamary, nous trouvâmes une mauvaise case isolée et habitée par le petit-fils d'un de ces allemands transportés à Cayenne lors de la désastreuse expédition de 1763. Il s'approcha de nous, nous accompagna une partie du chemin, et ne nous dissimula pas que nous *descendions dans un tombeau*. Sa figure confirmoit ce triste aveu; elle annonçoit plus de cinquante ans, quoiqu'il en eût à peine trente-cinq.

Enfin, après avoir suivi pendant près d'une heure sur un sol brûlant un sentier étroit pratiqué dans des bois fangeux, nous arrivâmes à Sinamary.

Ce canton est entièrement ruiné : il n'a jamais offert qu'un hameau composé d'une douzaine de cases, et quelques petites habitations réparties sur les bords de la mer. L'affranchissement des noirs a forcé la plupart

(1) Cependant nous n'avons jamais eu à nous plaindre des procédés de cet officier, et c'est à tort que Ramel l'accuse de l'avoir fait mettre aux fers avec M. Barthélemi, parce que l'un et l'autre avoient eu querelle avec l'abbé Brothier. Quo Ramel eût supposé qu'on l'a constamment traité en malfacteur, aucun de nous ne lui auroit disputé cette manière de toucher; mais associer à ces indignes traitemens un homme qui n'a jamais inspiré que la vénération à tous ceux qui l'approchoient, le faire participer à des débats scandaleux avec l'abbé Brothier, qui avoit pour M. Barthélemi tous les égards, toute l'estime qu'il méritoit, c'est tout sacrifier à la fureur de calomnier.

des habitans à les abandonner. Le poste est placé près d'une savane inculte , et du côté du vent : il est souvent infecté d'exhalaisons meurtrières , qui s'élèvent des eaux stagnantes dans les bas-fonds , appelés *pris-pris*. Les vases accumulées sur les côtes au N. N. E. ajoutent à l'insalubrité du climat , surtout depuis la fin de juin jusqu'au commencement de novembre , époque de la plus ardente chaleur. Aucune pluie ne rafraîchit l'atmosphère pendant ces cinq mois ; mais des brises régulières tempèrent cette ardeur , et rendroient le climat supportable , si elles n'étoient en même temps le véhicule des exhalaisons dont je viens de parler. Lorsque les habitans avoient des moyens et des travailleurs, ils brûloient les joncs et les herbes des *pris-pris* dès que les eaux étoient écoulées. Ils détruisoient ainsi le méphitisme des vapeurs qu'ils produisent. Depuis trois ou quatre ans ils n'avoient pu recourir à cette précaution , et c'est principalement à son défaut qu'on doit attribuer le mauvais air qu'on respire dans ce canton. Les cases ou plutôt les huttes , construites au niveau du sol , sont fort humides. Aussi les reptiles et les insectes en ont-ils pris tellement possession , que nous étions obligés de leur faire une guerre continuelle.

Les spectres qui erroient dans ce désert se réduisoient à cinq ou six , dont le chirurgien et le garde-magasin faisoient partie. Les autres étoient de pauvres colons , vivant de leur pêche et de leur chasse , et que l'impossibilité de trouver des ressources ailleurs , retenoient dans ce cimelière.

Cependant les émissaires de l'Agent nous avoient

peint ce canton comme le plus sain, le plus fertile, le mieux cultivé de la colonie. Nous ne devons y manquer de rien... Homme cruel ! écoutez votre propre commissaire : voilà ce qu'il vous écrivoit le 10 frimaire, lorsqu'il vint nous installer.

« J'ai trouvé le local un peu étroit, mais assez commode, au moyen de l'église qui pourra servir d'atelier, etc. Mais on murmure, on crie : le local est insalubre ; on y mourra bientôt. A tout cela je n'ai à opposer que le silence, et l'exécution de mes instructions, etc. Marinais ce matin avoit sur son corps son habit boutonné sans linge, pendant qu'on lavoit le peu qu'il a. L'eau est si rare et si mauvaise, que le plus grand service à leur rendre est de faire chercher quelques jarres pour la purifier : ils les recevront comme un bienfait... » Et c'est à nos maîtresses que nous dûmes ce bienfait !

On nous logea tous les seize dans l'ancien presbytère (1) ; enlassés jusqu'à cinq dans une petite chambre, nous ne pûmes rester dans un tel état de gêne : plusieurs aimèrent mieux se réfugier dans les cases du hameau vaines par sa dépopulation. De ce nombre furent M. M. de Murinais, de Marbois, Pichegru, Rovère, Bourdon et moi. Chacun de nous occupa une

(1) Je ne sais pas pourquoi Ramel a converti Sinamary en vaste forteresse, et nous y a incarcérés. La liberté à laquelle nous devons être réduits dans ce hameau, équivaut assez à un emprisonnement, pour n'avoir pas besoin de recourir à d'absurdes suppositions.

lutte particulière , excepté Rovère et Bourdon qui se réunirent dans la même.

Nous fûmes encore mis à la ration de matelot , et un nègre étoit chargé de notre frégale cuisine. Ce dangereux *Comus* avoit été tiré *en notre faveur* de la maison de correction. Heureusement qu'il étoit sévèrement surveillé par nos deux maîtresses , qui ne prenoient rien de sa main qu'il n'en eût goûté le premier.

Ce que nous fournissoit le gouvernement , souvent n'étoit pas mangeable , et toujours fort au-dessous de nos besoins (1). Notre industrie y suppléa : à force de sollicitations , nous obtînmes à nos frais des fusils de munition , de la poudre et du plomb. Les généraux Pichegru , Willot et moi , nous nous établîmes les pourvoyeurs de notre colonie , et nous ne lui fûmes pas inutiles. Nous eûmes aussi recours aux Indiens qui nous fournirent souvent de fort bons poissons.

Nous aarions pu manger tous ensemble , et c'étoit le vœu principalement des pourvoyeurs ; mais plusieurs s'y refusèrent. Il se forma donc des associations déterminées par les analogies d'âge , de caractère , de goût et d'occupations. M. de Marbois se mit en pension chez l'habitant qui partageoit sa rase avec lui , M. de Muruais prit de même part ; MM. Barthélemi , Tronçon du Coudrai , Lafondlet , Letellier se réunirent ; MM. Bourdon et Rovère s'isolèrent de tous ; MM.

(1) L'arrêté du Directoire portoit que le prix de tout ce qu'on nous fourniroit seroit prélevé sur nos revenus , lors de la levée du séquestre.

Dossonville et Ramel, d'abord unis, se séparèrent bientôt : MM. Brothier et Lavilleurnois, après être restés quelque temps en communauté particulière, se réunirent, ainsi que M. Dossonville, aux généraux Pichegru, Willot, Aubry et moi, qui ne nous sommes jamais séparés.

Ce placement à Sinamary n'étoit encore que provisoire. Peut-être vouloit-on nous promener dans la colonie jusqu'à ce que l'on eût découvert le lieu qui hâteroit le plus notre destruction. Il sembleroit que telle fut la mission d'un ingénieur qu'on chargea d'examiner le canton de Conamama, et que c'est d'après son rapport que le Directoire a ordonné l'établissement qu'on y a formé depuis. Je parlerai ailleurs de ce nouveau cimetière.

Dès nos premières courses dans les bois et sur le bord de la mer, plusieurs de nous crurent à la possibilité de nous dérober à nos tyrans, et le projet en fut formé aussitôt que l'espoir en fut conçu. Les moyens en étoient sans doute fort difficiles, très-lents à établir, et exigeoient autant de prudence que de secret. M. Dossonville et moi fûmes, comme les plus dispos, chargés de les chercher et de les préparer.

L'influence meurtrière du climat et de notre détresse, ne tarda pas de peser sur la plupart de nous. M. de Murinais, arrivé dans un état déplorable, fut le premier attaqué. Il écrivit à l'Agent pour lui demander sa translation à l'hôpital de Cayenne; sa lettre se terminoit par cette phrase :

« Si je trouve ici la mort, vous aurez éternellement
» à vous reprocher d'avoir, en aggravant ses infortunes,

» abrégé la carrière d'un homme de bien , qui pouvoit
» encore espérer d'être utile à sa patrie. »

Cette lettre resta sans réponse : et l'affreux Collot-d'Herbois, dans la même situation, n'avoit eu qu'un mot à dire , pour qu'on s'empressât de lui accorder ce que réclamoit vainement le plus respectable des hommes.

L'estimable chirurgien du poste (M. Cabrol) mit à le traiter le plus grand zèle et l'assiduité la plus soutenue ; nous y joignîmes tous nos soins ; nous nous succédions auprès de lui. Mais rien ne put l'arracher à la mort. Ce vénérable vieillard termina sa douloureuse et honorable carrière le 21 décembre , dix-huit jours après notre installation. Son courage et sa résignation ne se démentirent jamais : il les puisa surtout dans la religion , dont l'abbé Brothier lui donna tous les secours que permettoit sa situation, et ses dernières paroles peignirent sa vie tout entière. *Plutôt mourir à Sinamary, sans reproches, que vivre coupable à Paris.*

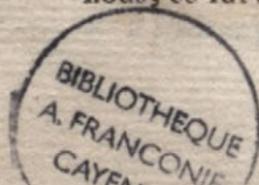
Affreuse séparation ! sinistre pronostic ! Nous rendons nous-mêmes les derniers devoirs à cette victime sans tache ; nous arrosons sa tombe des larmes de l'amitié, et chacun de nous semble déjà voir sa place marquée auprès de ce juste.

Peu de jours après ce triste événement , M. Barthélemi , qui avoit les jambes fort enflées , forma la même demande que M. de Murinais. L'Agent un peu intrigué de la perte de ce dernier, n'osa pas se rendre aussi coupable envers M. Barthélemi : une goëlette vint le chercher , et il fut permis à Letellier de l'accompagner.

Le général Willot ne resta pas long-temps sans être atteint de la fièvre ardente qui dévore les Européens dans ces climats de feu. Il demanda la même faveur que M. Barthélemi. Elle lui fut refusée ; il insista , et sa réclamation fut appuyée par le chirurgien , qui déclara manquer à Sinamary des moyens de le traiter , et spécialement de lui administrer les bains , indispensables à son état. Second refus, et injonction au chirurgien de ne plus se mêler des réclamations des déportés. Heureusement que la bonne constitution du général Willot , son courage , les soins que chacun se fit un devoir de lui donner , et le talent du digne chirurgien , triomphèrent de la cruauté de l'Agent.

M. Tronçon du Coudrai , fort mal portant en Europe , ne pouvoit pas échapper aux fléaux de la Guyane : les symptômes d'une maladie très-dangereuse se manifestèrent : il écrivit à l'Agent ; le chirurgien , malgré la défense qui lui avoit été faite , certifia l'impossibilité absolue de traiter dans notre désert une maladie aussi grave : on dédaigna de répondre , mais on envoya un médecin qui reconnut la vérité de ce qu'avoit attesté le chirurgien. M. Tronçon , fort de l'avis de l'émissaire même de l'Agent , lui adressa une nouvelle demande. Elle fut rejetée , ou plutôt l'arrêt de mort fut prononcé , mais exécuté plus lentement qu'on ne l'avoit calculé : il languit encore pendant quelques mois (1).

(1) M. Mauduit plaida dans cette circonstance et dans beaucoup d'autres , la cause de l'humanité : malheureusement pour nous , ce fut souvent sans succès.



Un tableau aussi affligeant, et la perspective de périr misérablement dans le cloaque de Sinamary, ne pouvoient que fortifier le désir de nous soustraire à un sort aussi ignominieux. Nous avions bien acquis l'assurance que le gouverneur de Surinam nous accueilleroit favorablement, et ce point étoit un des plus intéressans : mais toutes les autres recherches que nous avons faites jusqu'alors n'avoient été que désespérantes. L'impossibilité de faire par terre les 120 lieues qui nous sépareroient de cette colonie hospitalière, nous étoit démontrée; tout cet intervalle étoit couvert de bois où aucun humain n'avoit encore pénétré. Comment s'y frayer une route? comment échapper aux monstrueux reptiles, principaux habitans de ces immenses solitudes? comment se procurer des vivres pour un trajet aussi long? comment enfin traverser nombre de rivières dont plusieurs avoient plus d'une lieue de largeur? Tel étoit le résultat des renseignemens que nous avions en quelque sorte surpris aux habitans, et aux Indiens qui venoient assez souvent nous visiter.

Toutes nos vues durent se tourner vers la mer, et nos espérances vers les Indiens (1). Eux seuls nous paroissoient offrir la réunion de ce qui étoit nécessaire à l'exécution de notre projet. Leurs relations continues avec Surinam, leur avoient donné une connois-

(1) Plusieurs de ces Indiens avoient eu de fréquentes communications avec les colons, et entendoient assez de mots créoles pour donner de courtes explications : d'ailleurs nous commençons à connoître un peu leur idiôme, qui est très-stérile.

sance parfaite de la côte : ils faisoient une espèce de commerce de pirogues, qu'ils fabriquoient eux-mêmes ; enfin leur indépendance les mettoit à l'abri de la vengeance de l'Agent. Nous résolûmes donc de négocier avec eux , l'achat d'une de leurs plus grandes pirogues, sous prétexte de faire quelques courses dans l'intérieur des terres , et de les prendre pour guides : une fois en mer nous aurions bien su les décider , soit par l'appât des récompenses , soit par la force , à se diriger vers le lieu de salut.

Cette résolution ne nous empêchoit pas d'être à l'affût de tout ce qui pouvoit nous fournir quelque chance favorable : dans le cours de février , il s'en présenta une, dont plusieurs de nous faillirent profiter.

Une goëlette étoit venue apporter des vivres au piquet de nègres qui gardoit le poste de Sinamary : l'équipage se composoit de quatre hommes , non compris le capitaine. Ce dernier et ses trois matelots étoient descendus à terre : ils avoient laissé la goëlette à la garde du maître d'équipage ; les généraux Pichegru , Willot et moi , chassant à l'embouchure de la rivière où elle étoit mouillée très-près du bord , fûmes curieux d'y entrer. Le gardien , loin de s'y opposer , nous accueillit très-bien , insista pour que nous acceptassions un verre de tafia, et nous engagea à revenir le voir le lendemain. Nous lui observâmes que si son capitaine étoit instruit de notre visite , il seroit peut-être mécontent. — *Bah !* répliqua-t-il , *le capitaine est bon b.... d'ailleurs, je ne l'attends guère qu'après-demain : l'officier du poste, qui est son ami, ne le lâchera pas sitôt.*

Un coup-d'œil jeté dans l'intérieur de la goëlette nous fit connoître qu'elle étoit bien fournie d'armes, et la conversation liée avec notre hôte, nous persuada qu'il quitteroit sans regret la colonie.

Nous partîmes travaillés par toutes les idées que devoit nous donner une circonstance aussi séduisante. Nous nous les communiquâmes en chemin, et d'abord nous n'aperçûmes que les avantages qu'elle offroit : il nous paroissoit très-aisé de décider le maître à fuir avec nous, en lui assurant pour récompense première la propriété de la goëlette. Il ne l'étoit pas moins de l'y forcer si, contre toute vraisemblance, il s'y refusoit. La goëlette pouvoit soutenir un long trajet ; elle étoit bien approvisionnée ; enfin nous trouvions un conducteur plus sûr encore que les Indiens.

Arrivés à Sinamary, nous confiâmes notre bonne fortune à Aubry : il fut séduit comme nous au premier aperçu ; cependant en réfléchissant de nouveau à cette tentative décisive de notre sort, les inconvéniens se présentèrent. Quels étoient ceux de nos compagnons qui voudroient en courir les risques ? quel traitement subiroit ce qui resteroit après nous ? à qui appartenoit la goëlette ? si elle n'étoit pas une propriété du gouvernement, imiterions-nous les brigands qui nous avoient envoyés à Sinamary ?

Nous étions dans l'usage de nous réunir tous les soirs sur une pelouse assez agréable, et de nous y promener quelques heures. Nous nous distribuâmes les rôles ; nous désignâmes ceux de nos camarades avec lesquels nous lierions ce soir-là plus particulièrement

conversation, et nous convînmes de la faire tomber d'une manière générale, sur le désir de nous évader et de bien observer les dispositions que chacun manifesterait. Il en résulta que MM. Tronçon du Coudrai et de Marbois, vouloient attendre à Sinamary, les effets de la justice nationale, quelque tardifs qu'ils pussent être. M. Lafond-Ladebat craignoit d'exposer sa maison aux désastres d'une confiscation; MM. de la Villeurnois et Brothier, avoient l'intime conviction que les Anglais ou les Espagnols, viendroient très-incessamment les enlever; Rovère formoit des projets d'établissement et attendoit sa femme (1). Mais Bour-

(1) Madame Rovère s'étoit rendue à Rochefort dans l'intention de s'embarquer avec son mari; mais la corvette venoit de partir: elle revint à Paris implorer la pitié des tyrans pour connoître le lieu de la déportation de leurs victimes; les tyrans furent insensibles à ses larmes. Enfin une lettre de son mari lui apprit que c'étoit à Cayenne qu'il respiroit. Les deserts de Sinamary s'embellissent pour elle: c'est là qu'elle veut aller associer sa destinée à celle d'un époux que son malheur lui rend encore plus cher. Rien ne peut la retenir. Son courage électrise tout ce qui l'entoure. Ses femmes, la nourrice de son fils, son vieux domestique, personne ne veut se séparer d'elle: elle cède à leurs instances, et tous s'embarquent pour la Guyane. Le vaisseau qui les transporte est pris par les Anglais; mais les Anglais respectent l'infortune. Le motif de son voyage est connu; et loin de la traiter en ennemie, on lui offre un moyen sûr d'arriver à sa destination. Madame Rovère s'embarque donc de nouveau, et de manière à n'avoir plus de dangers à courir.

Rovère va revoir à Sinamary sa femme, sa meilleure amie; il va presser ses enfans contre son sein, et bientôt tous ses

don, Dossonville et Ramel pensoient comme nous, que le terme de nos souffrances ne seroit jamais assez prompt.

Quant à M. Barthélemi et Letellier, leurs intentions nous étoient connues; nous savions qu'ils ne résisteroient pas à une occasion de fuir. Mais leur absence ne leur permettoit pas de profiter de celle-ci : toute autre ressource leur seroit ôtée, si nous exécutions notre dessein; le sort de nos compagnons décidés à rester pouvoit empirer; peut-être changeroient-ils d'opinion dans quelque temps; Bourdon n'étoit pas en état de partir : enfin nous apprîmes que la goëlette appartenoit à un des colons qui nous avoient témoigné le plus d'intérêt, et qu'elle formoit presque toute sa fortune : non-seulement nous le ruinions en nous en emparant, mais encore nous l'exposions à toute la rage de l'Agent, qui le traiteroit en complice de notre évacuation. Un seul de ces motifs eût suffi pour nous faire renoncer à notre projet : pouvions-nous résister à cinq, plus puissans les uns que les autres? Ce fut, je dois l'avouer, un grand sacrifice : cependant nous n'hésitâmes pas. Le ciel nous en a dédommagés.

Les Indiens redevinrent donc notre unique ressource. Pour nous assurer plus positivement de ce que

malheurs disparaîtront. Mais Rovère a un grand crime à expier. Le pardon qu'il invoque dans son cœur ne suffit pas pour désarmer la justice divine : elle s'appesantit sur lui : la main de Dieu le frappe; il cesse d'exister au moment même où sa femme va aborder le rivage de Cayenne. L'infortunée ne trouve que le désespoir où elle cherchoit le bonheur.

nous pouvions en espérer , nous prîmes le parti d'aller à la bourgade de ceux avec lesquels nous avions le plus de relations : elle étoit à trois lieues de Sinamary en remontant la rivière. La curiosité fut un prétexte très-naturel , et personne ne soupçonna notre véritable but. Un habitant nous prêta sa pirogue , et nous nous fîmes conduire par notre cuisinier.

Le hasard donna à ce voyage un genre d'intérêt , sur lequel nous n'avions pas compté : le jour que nous choisîmes se trouva une fête indienne. Le capitaine, c'est-à-dire le chef de la bourgade, nous reçut très-bien, nous invita à prendre part aux réjouissances , et nous plaça dans le grand *carbet*, espèce de halle couverte où l'on se rassemble les jours de fête, et où l'on loge les Etrangers qu'on veut honorer. Nous nous aperçûmes dès le premier abord que nous ne pourrions pas utiliser notre voyage pour son objet réel, si nous persistions dans le projet de nous en retourner le soir ; l'ivresse commençoit déjà , et personne n'étoit en état de satisfaire à nos questions. Il fallut donc se décider à y coucher, et nos hôtes parurent sensibles à cette preuve de confiance. Nous y gagnâmes le plaisir d'assister au spectacle le plus bizarre qu'on puisse imaginer , et à vérifier nous-mêmes ce que les mœurs de ces peuples ont de plus singulier. Notre journée se passa en observations , en rapprochemens et en réflexions philosophiques (1). La nuit mit fin au tableau aussi dégoûtant que curieux de

(1) La description de cette fête est fondue dans le chapitre qui traite des mœurs et coutumes de ces Indiens.

leur orgie. Nous avons eu la précaution d'emporter des hamacs : nous les attachâmes à des pieux distribués dans le carbet, et nous aurions reposé assez tranquillement sans la visite d'un très-gros serpent à sonnette. Le général Willot, placé à l'entrée du carbet, se trouva le premier sur son passage ; heureusement qu'il ne dormoit pas, et que le clair de lune lui permit de voir le monstre, qui dressoit sa tête pour atteindre le hamac. Le général Willot s'élança à terre en jetant un cri qui nous réveilla ; nous sautâmes sur nos fusils, et le serpent tomba mort. Le bruit de nos armes fut entendu de quelques Indiennes qui accoururent, et furent rassurées dès qu'elles virent l'ennemi dont nous avions triomphé. Le peu d'importance qu'elles parurent y attacher, nous fit croire que ces sortes de visites étoient fréquentes dans la bourgade.

Le lendemain matin Pichegru s'empara du capitaine, qui d'abord lui témoigna quelque éloignement. *Vous, méchant*, lui dit-il, *vous boire le sang de votre capitaine*. Pichegru, fort étonné de l'apostrophe, vit qu'il nous confondoit avec Collot et Billaut, qu'on lui avoit peints comme les *assassins du Roi*, et des *buveurs de sang*. Il essaya de lui faire entendre que nous étions au contraire persécutés comme amis de notre capitaine ; l'Indien parut le comprendre, et un verre de tafia acheva la conviction ; il promit de travailler de suite à la pirogue que nous demandions, et nous la fit espérer sous un mois. Le terme étoit long ; mais nous pouvions encore fuir avant les grandes chaleurs si meur-

rières dans ces climats, et c'étoit tout ce que nous désirions.

Le séjour de M. Barthélemi à Cayenne, séjour qui lui sauva la vie, ne fut pas sans avantage pour nous. Nous lui dûmes de très-utiles relations avec plusieurs colons, et l'envoi hebdomadaire des journaux anglais. On avoit mis jusqu'alors un soin barbare à nous en priver. M. Barthélemi sut éluder toutes les précautions des surveillans, et ce fut pour nous un grand service. Ces journaux ne nous apprirent cependant que ce que nous redoutions, et détruisirent les foibles espérances que nous avions établies sur Buonaparte (1). Nous vîmes que les directeurs avoient réussi à l'expatrier, que

(1) Les généraux Pichegru, Willot, Aubry, etc., avoient aussi leur chimère; mais elle offroit plus de vraisemblance que la sensibilité et la justice directoriale, sur lesquelles comptoit M. Tronçon. Ils pensoient que Buonaparte, dont l'ambition nous étoit connue, avoit tendu un piège au Directoire. Les adresses de son armée tonnoient bien contre les royalistes du Corps législatif, mais elles n'indiquoient pas la manière de s'en débarrasser : celle qu'on avoit employée lui fournissoit les armes les plus puissantes contre le triumvirat. Il pouvoit lui dire :
 » Mon armée ne vouloit pas de royalistes, mais elle vouloit avec
 » toute la France la constitution : en frappant arbitrairement les
 » représentans de la nation, parmi lesquels plusieurs ne sau-
 » roient être même soupçonnés d'appartenir à la faction qui
 » vous a servi de prétexte, vous avez renversé cette constitu-
 » tion, sauve-garde des droits du peuple; à la liberté, si cliè-
 » rement achetée, vous substituez votre despotisme. Les dé-
 » fenseurs de la patrie ne sauroient le souffrir... » Ce lan-
 gage, soutenu par quatre-vingt mille hommes qui lui étoient
 dévoués, par dix-sept millions qu'il avoit en caisse (a)

(a) J'avois sur l'état de son armée et de sa caisse les données les plus sûres.

le fléau de la guerre ravageoit l'Italie et la Suisse, et que la France gémissoit de nouveau sous la plus épouvantable tyrannie. Mais ces renseignemens, en nous éclairant sur notre véritable situation, fixèrent nos dernières résolutions. Nous n'aperçûmes plus que dans un grand éloignement la fin de notre exil, et la mort pouvoit nous frapper à chaque minute, puisqu'aucun moyen de l'appeler sur nous n'étoit négligé. Nous nous déterminâmes à poursuivre avec une nouvelle activité les préparatifs qui pouvoient nous y soustraire.

Cependant le zèle du capitaine indien auquel nous étions adressés faillit nous trahir. Le maire de Sinamary (car on en avoit créé un en notre faveur), faisoit faire du côté de la bourgade une pirogue pour son usage particulier : le bon Indien, dans l'intention de nous servir plus vite, lui demanda s'il vouloit la lui céder à condition de lui en fournir une autre semblable, et une petite sous quelques mois : il ne lui dissimula pas qu'elle nous étoit destinée. Le maire conçut quel-

par la nation entière, qui n'auroit vu en lui qu'un libérateur, eût eu le plus grand succès. Alors, pour être conséquent, il ne pouvoit pas se dispenser de nous rappeler, sauf à nous faire juger suivant les formes constitutionnelles ; ce qu'aucun de nous n'auroit redouté. Sa position, à cette époque, étoit encore plus favorable qu'au 18 brumaire. Il n'en profita pas : il fut retenu par la crainte que lui inspiroit la fermeté de Rewbel. Ce directeur saisit avec beaucoup d'habileté la faute que Buona-
parte avoit faite de se séparer de son armée. Il ne lui fut plus permis d'y retourner, et il sentit tous les dangers auxquels l'auroit exposé le refus de l'expédition lointaine qu'on lui proposa.

ques soupçons : heureusement qu'il étoit fort lié avec nous , et venoit fréquemment dans la case de Pichegru prendre part à la partie de piquet qui terminoit ordinairement nos soirées. Il nous parla de pirogue : nous devinâmes la confidence de l'Indien, et nous lui avouâmes que nous en désirions une pour pêcher ou faire quelques promenades chez les Indiens , et que nous nous étions adressés au capitaine de la bourgade voisine pour nous la procurer. Il nous offrit la sienne , en nous faisant pressentir qu'elle pouvoit nous être plus utile que pour l'usage auquel nous la destinions. Nous nous crûmes obligés de l'accepter ; mais nous ne parûmes attacher aucune importance à l'idée qu'il avoit émise. Le fâcheux de cet incident fut d'être forcés de renoncer à la demande que nous avions faite à l'Indien.

Notre officieux Maire passoit pour dévoué à l'Agent, et nous l'avions jugé au moins fort indiscret. Notre confiance en lui étoit bornée , et la manière dont il exécutoit sa promesse n'étoit guère propre à l'augmenter : tous les trois jours la pirogue devoit être prête , et au bout de trois semaines nous nous aperçûmes qu'elle étoit encore dans le même état que le premier jour. Cependant il nous entretenoit souvent de la possibilité de nous en servir pour nous évader , et prétendoit même repasser avec nous en Europe.

Cette conduite nous fit soupçonner quelque intelligence avec les agens directoriaux pour nous bercer de ce faux espoir , nous détourner de tout autre tentative , et nous traîner ainsi jusqu'aux chaleurs, dont

aucun de nous n'auroit pu surmonter les dangereux effets. Si telles furent ses vues, dont cependant nous n'avons acquis aucune preuve certaine, elles tournèrent contre son propre but : car cette perfidie nous devint très-utile ; elle servit à masquer nos véritables recherches. Loin de lui témoigner de la défiance, nous parûmes abonder dans son sens, nous gardant bien néanmoins de manifester de l'impatience de partir.

Il étoit cependant impossible de la porter plus loin. MM. Lafond et Rovère venoient d'être atteints de la fatale fièvre : elle pouvoit nous atteindre nous-mêmes ; nos teints s'altéroient sensiblement ; enfin, nous touchions au mois de mai, et la saison homicide commence en juin. Il falloit donc fuir sous un mois, ou être enterré à Sinamary.

Vis-à-vis de notre hameau, sur le bord opposé de la rivière se trouvoit une petite habitation, la seule qui rappelât qu'on avoit essayé de cultiver ce canton. Le propriétaire étoit un ancien soldat allemand à demi-infirmes, qui à l'aide de quatre ou cinq nègres entretenoit quelques cotonniers. La proximité de son habitation nous procuroit de fréquentes visites de sa part, et elles n'étoient jamais stériles pour nous. Il apportoit toujours à Pichegru particulièrement, quelques légumes ou quelques fruits. Les visites étoient réciproques : il se passoit peu de jours sans qu'il reçût celle de quelques-uns de nous. M. Dossonville et moi étions surtout fort assidus à lui en rendre, parce que nous l'avions toujours trouvé disposé à nous donner les éclaircissemens qui nous étoient nécessaires, et que

plus d'une fois il nous avoit témoigné d'une manière bien franche le désir de nous voir éloigner d'une terre qui nous dévoreroit infailliblement. Il faisoit avec Cayenne et Surinam une espèce de cabotage qui l'avoit mis dans le cas de nous rendre quelques services. Le zèle et la discrétion qu'il y avoit apportés ne nous permettoient pas de douter de son dévouement : enfin il se servoit pour ses voyages d'une pirogue assez grande pour nous contenir, et il pouvoit nous procurer pour conducteurs les Indiens qu'il employoit lui-même dans ses courses. Cet ensemble de circonstances étoit bien séduisant. Mais comment faire à cet honnête homme une proposition qui exposoit sa fortune, sa personne même à la fougueuse vengeance de l'Agent ? Etoit-il prudent de livrer notre secret au risque d'essuyer un refus ? Un nouvel incident leva nos scrupules, et maîtrisa nos craintes.

Les ministres de la cruauté directoriale, toujours inquiets de l'espèce d'ascendant que nous prenions sur les individus placés pour nous tourmenter, et étonnés de ce que le climat opéroit si lentement sur les généraux Pichegru, Willot et Aubry, qui leur étoient plus particulièrement *recommandés*, voulurent s'assurer d'une manière exacte de notre situation morale et physique. Une aussi importante mission ne pouvoit être confiée qu'à un homme bien capable de la remplir. Le choix dut tomber sur le commandant de la garnison. Nous le vîmes arriver un soir, au moment où la plupart de nous se promenoient sur la pelouse dont j'ai déjà parlé : sa subite apparition nous pétrifia. Nous

présomâmes bien que nous n'avions rien de favorable à attendre d'un tel émissaire, et ses procédés ne tardèrent pas de nous en convaincre. Quelques questions insignifiantes, jetées comme par hasard à trois ou quatre de nous en passant devant nos cases, furent les seules faveurs dont il nous honora. La sécheresse de nos réponses concorda parfaitement avec l'inconvenance de son ton : mais il en prit un fort différent avec Billaut de Varennes. La journée qu'il passa à Sinamary fut presque entièrement consacrée à ce dernier, et elle se termina par la proposition de revenir à Cayenne, si bon lui sembloit. Ce rôle parut si vil à Billaut lui-même, qu'il dédaigna de profiter de la liberté qu'on lui offroit, et il parla de vengeance pour le passé. Le commandant, homme foible, repartit intimidé : les agens directoriaux ne furent pas non plus inaccessibles à l'inquiétude. Un nouveau convoi considérable de déportés leur étoit annoncé ; ils en conclusoient que la terreur étoit rétablie en France, et que la faction de Billaut y dominoit. Que faire pour effacer le tort d'avoir maltraité un tel patriote ? Offrir en expiation le plus grand nombre possible de victimes royalistes. Mais le commandant avoit reconnu que les habitans, les Indiens, les nègres même, *malgré les déclamations virulentes*, nous étoient favorables. — *Ils seront éternels dans ce canton*, s'écria-t-il ; *ils y ont tout corrompu*. — *Pourquoi ne les changeroit-on pas*, observa très-humainement un des conseillers ; *j'ai toujours trouvé Sinamary trop près de Surinam, où Pichegru doit avoir des*

amis. D'ailleurs vous allez placer à Conamama (1) les nombreux déportés qui arrivent : laisserez-vous des hommes aussi dangereux à portée de conspirer avec ces derniers ? La sûreté de la colonie ne tarderoit pas d'être compromise. Envoyez-les à l'autre extrémité de la Guyane, vers la rivière DE VINCENT-PINSON (2) : vous ne pourrez rien faire de plus agréable au gouvernement. Les circonstances donnoient un grand poids à cet avis : aussi promit-on de la prendre en considération.

Nous fûmes promptement instruits de ce nouveau complot, contre les misérables restes de notre existence. Nous n'hésitâmes plus à tout entreprendre pour les dérober à nos lâches assassins. Nous abordâmes la grande question auprès de notre bon voisin : elle ne l'étonna pas autant que nous l'avions pensé. Cependant il ne nous dissimula aucun des inconvéniens, aucun des dangers qu'entraînoit pour lui notre proposition : mais il ne les jugea pas insurmontables, et voici ce qui fut convenu pour prévenir les principaux.

Nous exigeâmes d'abord qu'il acceptât le prix de sa pirogue, et nous le réglâmes un peu largement ; il y comprit un baril de biscuit, un baril d'eau et quelques bouteilles de tafia. Ensuite nous l'autorisâmes à nous accuser de la lui avoir dérobée : nous arrêtâmes même que pour donner plus de vraisemblance à ce larcin,

(1) Conamama est le canton le plus voisin de Sinamary : la distance n'est que de six lieues.

(2) C'est la partie la plus mal saine de la Guyane : elle est inondée neuf mois de l'année.

nous la prendrions quelquefois pour faire des promenades, qu'il seindroit d'en être mécontent et même s'en plaindroit au poste : enfin il se chargea de nous procurer deux indiens, sous prétexte d'une course de deux ou trois jours dans l'intérieur des terres.

Ces arrangemens conclus, nous nous attachâmes à détourner l'attention de nos gardiens, du brave homme à la générosité duquel nous allions devoir la vie et la liberté. Nos relations devinrent plus rares, et nous parûmes attacher plus d'importance à la promesse du Maire. Nous devîmes presque pressans; nous ne voulions pas surtout que le mois d'août nous trouvât à Sinamary; il en prit de nouveau l'engagement, mais sans mettre plus d'activité à le remplir. Les querelles que nous lui en faisions quelquefois nous amusoient beaucoup.

Tout nous présageoit donc une prochaine délivrance; mais des regrets amers se mêloient aux charmes de cette douce perspective. L'état de MM. Tronçon et Lafond empirait chaque jour. Depuis trois semaines, ils ne quittoient plus leur grabat. Placés dans la même case en face l'un de l'autre, leurs souffrances sembloient leur être communes. Quel tableau! Quel affreux abandon pour des époux, pour des pères! M. Lafond surtout déchiroit l'ame par ses touchans et fréquens retours vers sa femme et ses enfans. Il n'étoit plus aussi éloigné de nous accompagner, mais son état s'y opposoit absolument. Nous nous en affligions d'autant plus que nous redoutions beaucoup pour lui l'impression de notre départ. Nous l'y préparâmes peu à peu afin d'en

affoiblir l'effet.... La séparation n'en fut guère moins cruelle (1).

Quant à M. Tronçon, il étoit tellement accablé par la maladie qu'il ne parloit plus à personne; il étoit presque dans un état d'agonie (2). Mais comme il avoit constamment persisté dans sa première résolution, nous

(1) M. Lafond se rétablit, et ne rechuta pas, grace sans doute au changement qui s'opéra dans sa position. Quelque temps après notre évacion, il fut permis à ceux qui n'avoient pas voulu y prendre part, d'aller s'établir à Cayenne, où ils trouvèrent tous les secours que pouvoit leur offrir la colonie.

(2) M. Tronçon du Coudrai ne périt point de cette maladie; il eut une espèce de convalescence, et vécut encore deux mois après notre évacion, qui eut lieu le 3 juin. Cependant Ramel le fit mourir le 27 mai. Il semble n'avoir cherché dans cette infidélité qu'une occasion de décrier l'abbé Brothier, qui ne cessa jamais de mériter notre estime; s'il eut des liaisons avec Billaut, ce fut uniquement pour en tirer des renseignements sur quelques circonstances de la révolution dont il préparoit l'histoire.

Ramel, tourmenté sans doute par le souvenir du rôle qu'il avoit joué envers MM. de la Villeurnois et Brothier, étoit toujours dans un état d'exaspération d'autant plus injuste, qu'il ne leur est jamais échappé le plus léger reproche. C'est vraisemblablement cette invincible haine qui lui a dicté ses diatribes. Elles prouveroient peu de générosité, si elles étoient fondées: comment les caractériser, lorsqu'on ne peut pas même imputer des prétextes à ceux qu'elles attaquent. Aussitôt que l'ostracisme nous frappa, toutes les nuances d'opinion s'effacèrent, tous les torts politiques disparurent, tous les sentimens se confondirent dans la communauté du malheur qui nous unissoit, et chacun ne chercha plus qu'à donner ou recevoir des consolations.

n'avions pas au moins le regret de le voir perdre l'occasion de s'arracher au trépas.

Bourdon , quoique moins mal , étoit aussi dans l'impossibilité de partir.

Enfin , M. Barthélemi étoit encore à Cayenne : il y prolongeoit son séjour autant pour épier quelque vaisseau dont le capitaine voudroit risquer de nous enlever à son départ , que pour soigner sa santé.

Voici ce qu'il m'écrivit le 8 mai : « J'ai reçu , mon » cher compagnon d'infortune , la lettre que vous » m'avez fait l'amitié de m'écrire : je n'ai pas manqué » de m'entretenir de nos intérêts communs avec la » personne à qui vous l'avez remise ; elle a bien la » volonté de nous rendre service , etc.. Ma santé est » toujours fort chancelante ; la *consultation* que j'ai » fait faire n'a rien produit de positif ; on n'a exprimé » que des choses vagues et générales , etc. »

Cette *consultation* étoit relative à notre enlèvement : on avoit pressenti un capitaine hambourgeois ; mais la négociation n'avoit pas eu de succès.

Notre excellent voisin devenoit notre unique ressource , ses dispositions étoient toujours les mêmes : mais les Indiens , après lui avoir promis de nous accompagner , venoient de se rétracter. Comment y suppléer ? Aucun de nous n'étoit marin ; les dangers déjà si multipliés doubloient par la privation d'un guide ; en un mot nous courions à une perte certaine ; c'est au moins ce que nous observa M. de Marbois , lors de notre dernière proposition de s'évader avec nous. *N'importe* , dit Pichegru , *mieux être dévorés par les*

requins que périr ici : pour moi rien ne me fera changer de résolution. Je fuirais plutôt à la nage.

Aucun de ceux qui entroient dans le projet d'évasion ne balança à lier son sort au sien , et il fut arrêté que nous partirions dès que M. Barthélemi seroit de retour. Je fus chargé de lui écrire par la première occasion. M. Barthélemi , déjà préparé , se hâta de revenir sous prétexte de se rapprocher de ses amis Tronçon et Lafond , dont les jours étoient dans le plus grand danger. Il nous confirma qu'on pensoit à nous déplacer, et qu'on attendoit sous peu de jours une frégate chargée de cent quatre-vingt-treize nouveaux déportés , parmi lesquels se trouvoient nos deux estimables collègues , Gilbert *des Molières* et Jean-Jacques Aimé (1). A ces noms nos cœurs se serrent , et le désir de les attendre pour les sauver avec nous est unanime.

(1) La liberté fut offerte deux fois à ces honorables victimes par l'Institut royaliste de Bordeaux : d'abord, dans les prisons même de Rochefort, d'où ces dignes députés auroient pu sortir avec MM. Richer Sérisy et Isidore Langlois, sauvés l'un et l'autre par l'or des fidèles Bordelais; plus tard, lorsque la frégate *la Charente*, sur laquelle ils étoient, chassée par la croisière anglaise, et forcée de rentrer en rivière, y réparoit les grandes avaries qu'elle avoit éprouvées. L'un des chefs de l'Institut royaliste (M. Lestrade) se présenta nuitamment à la tête de deux embarcations armées pour s'emparer des prisonniers, par un coup de main dont l'intelligence et le courage de ce brave défenseur de la cause du trône et du malheur rendoient le succès immanquable. Mais ces deux hommes généreux, craignant de compromettre l'intérêt de leur famille, et la sûreté des braves qui se devoient pour eux, préférèrent le martyre de la déportation au bonheur de leur délivrance.

Cinq jours se passèrent dans cette attente, et quelle que fût notre impatience de profiter de moyens qui pouvoient nous échapper à chaque minute, nous étions bien résignés à retarder jusqu'à l'arrivée de la frégate. Mais nous apprîmes que la funeste détermination étoit prise, et que l'installation des autres déportés seroit l'époque de notre translation. Dès-lors plus d'espoir de nous réunir à nos infortunés collègues; plus de possibilité d'échapper nous-mêmes à la mort. Pouvions-nous courir de tels risques?

Une autre circonstance non moins impérieuse acheva de nous entraîner, et c'est ici le cas de dire que le vrai, peut quelquefois n'être pas vraisemblable: ce qu'on va lire ne peut s'expliquer que par la protection spéciale d'une Providence divine et supérieure à toutes les combinaisons humaines.

Décidés à nous abandonner à elle dans ces parages hérissés d'écueils, nous avons fixé notre départ aux premiers jours de juin. Le 1^{er} au matin, chassant sur le bord de la mer, nous aperçûmes un corsaire cayennois capturer, après quelques coups de canon, une grande goëlette. Croyant qu'il conduiroit sa prise à Cayenne, nous reprîmes comme à l'ordinaire le chemin de Sina-mary, sans donner plus d'attention à cet événement. Mais le vent et les courans contrarièrent le corsaire qui, après d'assez longues tentatives, fut obligé de mouiller à l'embouchure de notre rivière. Vers les six heures du soir, au moment où nous nous rendions, le général Willot et moi, à la case de Pichegru, nous vîmes arriver six individus dont aucun ne nous étoit

connu. L'idée du vaisseau capturé ne nous vint pas, mais bien celle des déportés attendus; nous pensâmes que c'étoit un à-compte qu'on nous amenoit. Notre incertitude ne fut heureusement pas longue: un de ces individus se détache des autres, vient à nous, et nous demande d'un ton qui nous touche vivement, s'il ne parle pas à des *déportés Français*, et lequel de nous est le *général Pichegru*. Nous le conduisons aussitôt à sa case; il nous dit en chemin qu'il est le capitaine d'une goëlette prise le matin à la hauteur de Sinamary, et que le capteur n'ayant pu se rendre à Cayenne, il l'a fait descendre à terre avec tout son équipage, jusqu'à ce que le vent devienne favorable. Arrivé à la case, il embrasse Pichegru, en s'écriant: *Ah! général, que je suis malheureux! vous arracher de ce désert, conserver à la France des hommes dont elle réclamera un jour les talens et les vertus, étoit le but de mon voyage: des lettres, des secours de vos parens, de vos amis et d'autres papiers, dont je suis porteur attestent mon projet: ils sont cachés dans des barils de farine, dont j'ai composé ma cargaison dans l'espoir d'être mieux accueilli à Cayenne, qui en a un pressant besoin. Je comptois au moyen des amis que vous devez avoir, lier des intelligences avec vous, et à mon départ vous prendre à mon bord: mais le Ciel réserve à d'autres ce bonheur; il a voulu que je tombasse dans les mains d'un corsaire ou plutôt d'un pirate: riche ce matin, je ne possède plus rien ce soir. Mais ce n'est pas ce que je regrette le plus.* — *Homme généreux, que vous nous affligez!* répond Pichegru en le serrant dans ses bras; *sous quel pavillon*

naviguez-vous donc ? — Je suis Américain : mon nom est connu à Bordeaux ; je m'appelle Tilly. — Les forbans ! ils ne connoissent ni droit des gens , ni liens d'amitié ; mais , cher capitaine , ne prolongeons pas davantage cette entrevue : elle préviendrait peut-être contre vous ; dans une demi-heure nous nous promènerons sur cette pelouse ; le hasard peut paroître vous y amener , et nous reprendrons notre conversation.

Nous ne pouvions revenir de notre étonnement , de notre admiration : un étranger , un inconnu , disions-nous , ne craint pas de hasarder sa fortune , sa vie même pour nous sauver , et aucun de nos compatriotes , aucun des hommes au bonheur desquels nous avons tout sacrifié , n'a fait la plus légère tentative en notre faveur. Cependant plusieurs de nous , et spécialement Lafond ont pour amis des armateurs ! Notre enlèvement seroit si facile !.... Enfin nous écartâmes ces tristes réflexions , pour ne nous occuper que de notre situation. L'accident de l'incomparable capitaine Tilly , tout sâcheux qu'il étoit pour lui , devenoit pour nous un grand bienfait. Il nous offroit le pilote vainement cherché depuis deux mois. Nous pouvions répondre à sa générosité par la plus grande preuve possible de confiance , et l'arracher lui-même à la tyrannie dont il désiroit nous délivrer. Pleins de ces idées , nous allons à notre promenade ordinaire. Le capitaine ne tarde pas de nous y joindre ; son malheur fait encore le sujet de notre entretien. Nous sommes surtout épouvantés du traitement qu'on lui fera subir , si l'on découvre les papiers cachés dans la farine ; et comment les soustraire ? les barils

vont être enmagasinés , peut - être même ouverts de suite , à cause de la pénurie des subsistances. Les papiers seront découverts , et l'on s'en fera un titre non-seulement pour légitimer la confiscation , mais même pour sévir contre Tilly , qui ne nous dissimule pas ses alarmes. — *Eh bien ! brave capitaine* , lui dit Pichegru , *ce que vous aviez tenté pour nous d'une manière si noble , nous le pouvons pour vous : demain nous fuyons cette terre d'iniquité et de misère : tous nos moyens sont prêts. Ils consistent en une pirogue indienne , qui nous attendra à huit heures du soir. Vous êtes l'ange tutélaire envoyé pour la conduire : nous ne pouvons partir sous de plus heureux auspices ; peut-être nous sera-t-il permis un jour de réparer vos pertes ?....* Tilly hésite.... Il refuse.... Et quel est son motif ? la crainte de nous faire découvrir. *Le commandant du poste* , ajoute-il , *exige que nous partions demain matin : on nous envoie par terre et sous escorte. Je ne saurois disparaître sans donner lieu à de sévères recherches ; si l'on surprenoit votre secret , je ne m'en consolerois jamais. Cependant , Messieurs , vous ne partirez pas seuls. Des personnages comme vous ne s'aventurent pas à ce point. Je connois la côte ; vous ne ferez pas deux lieues sans vous briser contre quelque rocher : heureux si même avec un bon guide , votre esquif ne subit pas ce malheur ! Le maître de mon équipage est un second moi-même ; il a beaucoup fréquenté ces parages , et je le crois très-disposé à éluder le voyage de Cayenne : au surplus je vais m'assurer de ses intentions , et il ne saura votre secret que quand je le verrai bien décidé à s'évader.*

Le bon capitaine sentant qu'il n'a pas une minute à perdre, nous quitte subitement : à peine une demi-heure s'est-elle écoulée qu'il revient, et le succès de sa négociation se lit dans ses yeux. — *Tout est arrangé*, nous dit-il ; *Barrick* (1), ravi de l'aventure, se rendra cette nuit dans le bois voisin du rivage, où doit se trouver la pirogue, et il restera caché jusqu'à votre arrivée. Je vous répons de sa fidélité et de son habileté.

Nos observations sur les risques qu'il court, si l'on s'aperçoit de l'absence de Barrick, sont inutiles ; il espère qu'elle sera d'autant moins reconnue, qu'on n'a guère remarqué le nombre de ses gens. D'ailleurs quelle importance attacherait-on à un simple matelot ? Enfin il s'éloigne en nous disant : *Adieu, adieu, mes bons amis ! je vous quitte pour ne point éveiller les soupçons ; soyez aussi heureux que vous le méritez ; mes vœux vous suivront partout. Puisse nous nous revoir dans des temps meilleurs !*

Quelle soirée ! Quelle nuit ! Avec quelles délices nos pensées se portoient déjà vers l'Europe, vers notre patrie ! Tous les dangers, toutes les fatigues qui nous attendoient, disparurent devant l'idée enchanteresse de revoir nos parens, nos amis ; jamais moment n'eut plus de charmes pour moi.

Nous fûmes levés de bonne heure ; pas assez tôt cependant pour revoir notre très-digne capitaine. Nous apprîmes que l'équipage étoit parti, et on ne parla pas d'absens. La plus grande partie de la journée

(1) C'étoit le nom du contre-maitre dont M. Tilly nous avoit parlé.

se passa en préparatifs : nos armes furent à tout événement mises en état ; nous convertîmes en cartouches le plomb et la poudre qui nous restoient ; la résolution de surmonter , même à force ouverte, les obstacles, s'il s'en présentoit, étoit fermement prise.

Enfin nous faisons nos adieux à ceux de nos compagnons qui pouvoient nous entendre, et ne vouloient pas nous suivre. M. de Marbois, toujours inébranlable, nous fait de nouvelles et affectueuses observations, nous plaint beaucoup, et croit notre perte assurée. MM. de la Villeurnois et Brothier, s'indignent de notre imprudence ; ils veulent que nous attendions le vaisseau qui doit les enlever (1) ; ils nous jurent de nous sauver avec eux. M. Lafond, étendu sur sa pailasse, nous serre la main ; il ne peut proférer un seul mot ; mais ses sanglots nous peignent ses regrets : ils étoient bien réciproques ! Nos regards se portent douloureusement sur l'infortuné Tronçon ; il paroissoit toucher à ses derniers momens.... Quelle séparation !

Quatre heures arriveut : c'étoit le moment où les chasseurs se mettoient ordinairement en marche. Depuis une douzaine de jours nos cinq camarades *complices* de notre évasion imitoient notre usage : ils faisoient ou feigioient de faire de longues courses, et de rentrer tard afin de prévenir l'étonnement de nos surveillans lors de notre départ. Chacun va de son côté : le point de réunion est le bois où Barrick nous

(1) Le vaisseau espéré n'arriva pas, et ils périrent deux mois après notre évasion.

attend ; on doit s'y trouver à huit heures... Jamais rendez-vous ne fut plus exactement tenu. L'astre des amans est aussi celui des malheureux : de combien de peines il est le confident ! De combien de consolations il est la source ! L'éclat de sa lumière , une douce brise nous invitent à partir. Nous nous y disposons. Mais tout-à-coup des cris perçans *à moi , à moi*, retentissent à deux cents pas de nous ; nous nous croyons découverts et assaillis par un détachement de soldats nègres embusqués près de nous. Nous nous disposons à la plus vigoureuse résistance (1). Cependant nous ne jugeons pas prudent de nous montrer tous à la fois. Trois seulement , les chasseurs dont la présence si tard devoit le moins surprendre , sortent du bois et aperçoivent sur le bord de la mer un nègre qui s'agitoit beaucoup , et en appeloit à grands cris un autre plus éloigné ; nous invitons nos compagnons à ne point paroître , et nous nous dirigeons vers le nègre qui luttoit avec une énorme *caouane* (2) : il appeloit son camarade à son secours. L'un et l'autre s'étoient mis en embuscade pour épier ces testacées très-multipliées le long de ces côtes , et le moins éloigné de nous en avoit aperçu deux. La première étoit rentrée dans la mer , et celle-ci n'auroit pas tardé à l'y suivre , si nous n'a-

(1) Nous étions munis de nos fusils et d'une douzaine de cartouches.

(2) Espèce de tortue de mer, qui pèse jusqu'à six cents livres : elle est armée de griffes avec lesquelles elle saisit quelquefois son ennemi , et l'entraîne dans la mer.

vions pas aidé les nègres à la retourner (1). Ainsi notre dernière action sur cette terre ennemie , est un bienfait. Les nègres reconnoissans , promettent de nous porter le lendemain à Sinamary un des meilleurs morceaux de la tortue , et se retirent sans témoigner le moindre soupçon. Dès qu'ils ont disparu nous fouillons la partie du bois la plus voisine du rivage , et n'ayant rien aperçu , nous nous rendons à l'endroit où nous attendoit la pirogue libératrice (2). Arrivés au bord de la mer et prêts à mettre le pied dans notre léger esquif , nous tombons tous à genou par un mouvement spontané , et le Ciel accueille les accens de notre vive reconnoissance (3).

Enfin nous nous embarquons : la brise fraîchit et le sol homicide fuit derrière nous. Barrick s'empare de la voile , et Pichegru du gouvernail. Quoique privés de boussole nous gagnons le large dans la crainte de donner sur quelque rocher ou d'être emportés par les courans. Nous voguons toute la nuit de la manière la

(1) Telle est la manière de s'en rendre maître : dès qu'elles sont sur le dos , elles ne peuvent plus se retourner , et sont réduites à l'immobilité.

(2) Dans le compte que le journal de Ramel rend de notre évasion , il n'y a d'exact que les noms de Tilly et Barrick. Tout le reste est aussi ridicule que contraire à la vérité.

(3) Notre nombre s'élevoit à neuf , y compris Barrick , et se composoit de M. Barthélemi et son fidèle Letellier , les généraux Aubry , Pichegru , Willot , MM. Dossonville , Ramel et moi.

plus heureuse et la plus tranquille : mais à la pointe du jour nos regards cherchent la terre ; nous ne l'apercevons plus. Barrick paroît inquiet , et en effet il devoit l'être en se voyant en pleine mer avec une pirogue si petite et si rase que le moindre mouvement de notre part, la moindre vague l'exposoient à se remplir. Aussi étions-nous presque continuellement obligés de travailler à la vider avec une calebasse et nos chapeaux. Heureusement que le vent et le temps nous étoient favorables. Barrick cingle à-peu-près droit où il soupçonne la terre ; il ne se trompe pas : mais ce n'est qu'après plus de trois heures d'angoisses et d'incertitude qu'enfin nous l'apercevons. Nous nous en approchons autant que le permettent les écueils , afin de reconnoître la hauteur à laquelle nous nous trouvons.

Rien ne nous avoit encore annoncé qu'on nous poursuivît : mais il nous importoit infiniment de passer *Iracoubo* , où se trouvoit un poste français assez considérable. Notre fausse route nous avoit fait perdre plus de six à sept heures. Il étoit possible que l'avis de notre évacion fût arrivé à ce poste distant de huit lieues de Sinamary , et qu'on nous y attaquât ; à la vérité on ne pouvoit venir à notre découverte que dans une pirogue à-peu-près comme la nôtre , et montée de huit ou dix hommes seulement , et nous avions les moyens de nous défendre. Mais un engagement dans un esquif comme le nôtre eût été infiniment périlleux ; nous ne nous en disposâmes pas moins à la résistance. Notre bonne étoile rendit inutiles ces préparatifs. Nous nous trouvâmes tellement au-dessus du poste , que nous ne

l'aperçûmes même pas. Ce fut pour nous un grand point de tranquillité. Il ne nous restoit plus qu'à surmonter les dangers de notre navigation , et ils n'augmentèrent point le reste de la journée. Mais nous eûmes beaucoup à souffrir de l'ardeur du soleil dont rien ne nous défendoit. Nous attendions avec impatience la nuit : elle arriva enfin. Le besoin de repos et la crainte de nous égarer encore ou de faire quelque fâcheuse rencontre en gagnant le large , nous déterminèrent à mouiller dans une petite anse où Barrick pensa que nous serions en sûreté ; et en effet nous y passâmes la nuit aussi bien que le permettoit l'attitude gênante à laquelle nous étions constamment forcés.

Le lendemain matin nous fûmes pris par un calme plat , qui nous retint dans l'anse : nous conçûmes des inquiétudes. Nous étions évidemment encore sur la côte française , puisque nous n'avions point passé le Maroni , grand fleuve dont les deux rives forment les limites respectives des Guyanes française et hollandaise. La distance de notre pirogue au rivage étoit à peine de cinquante pas : on pouvoit nous attaquer avec d'autant plus d'avantage , qu'il nous avoit été impossible de garantir nos armes de l'humidité ; enfin si le calme se prolongeoit quelques jours, nos provisions déjà très-réduites malgré notre extrême réserve , deviendroient insuffisantes. Vingt-quatre heures se passèrent dans cette cruelle agitation ; une légère brise la fit cesser et nous remit en mer. Nous rangeâmes la côte , et ne tardâmes pas à nous apercevoir par le mouvement des eaux , que nous approchions de l'embouchure d'une

grande rivière. C'étoit le Maroni par le travers duquel nous nous trouvâmes vers les midi. On nous avoit prévenu que ce passage étoit le plus dangereux de la côte à cause des bas-fonds , des récifs et des courans. On ne nous avoit pas trompés. Ce ne fut qu'avec les plus grandes difficultés que nous traversâmes cette large embouchure , et il fallut toute l'habileté , toute l'expérience de Barrick pour échapper aux écueils qui sembloient se multiplier devant notre esquif : alors nous reconnûmes que M. de Marbois étoit bien fondé à nous dire que nous courions à la mort : sans un guide aussi expérimenté , elle étoit inévitable.

Cependant de plus grands périls encore devoient éprouver notre courage.

Nous vognâmes assez heureusement le reste de la journée ; mais le soir nous fûmes encore retenus par un calme dont néanmoins nous n'eûmes qu'à nous féliciter. Nous lui dûmes une nuit plus tranquille , et il cessa dès que le jour parut. Nous continuâmes notre route , cherchant le fort *d'Orange* , comme un des principaux points de reconnoissance. Nous l'atteignîmes enfin , et nous en fûmes avertis par un coup de canon qui nous étonna beaucoup. Notre surprise devint bien autre , quand nous entendîmes siffler autour de nous trois boulets qui nous furent successivement envoyés , et nous forcèrent à prendre le large. Nous nous crûmes attaqués. Nous ne pouvions pas soupçonner que cet acte d'hostilité de la part des bons Hollandais , n'avoit d'autre but que de nous faire arborer pavillon ; ce qui nous étoit impossible , puisque nous n'en avons point.

Nous doublâmes le fort d'Orange pour atteindre le poste de Monte-Krick, où nous désirions prendre terre. Mais le vent augmentant d'une manière inquiétante, Barrick voulut gagner le rivage ; il essaya d'approcher d'une petite plage qui lui paroissoit favorable : mais tous ses efforts échouèrent contre les brisans ; dès que nous arrivions à quelques toises du bord , il sembloit qu'une main invisible nous repoussoit !... Ciel protecteur ! ce fut encore un de vos bienfaits. Si Barrick eût réussi, nous étions perdus. La tempête auroit brisé notre barque, comme elle la brisa quelques heures après, et jamais nous ne serions sortis de cette plage environnée de marais qui la rendoient inaccessible par terre. Nous nous relançâmes donc en mer, poussés par un vent violent : notre marche étoit rapide ; nous espérions presque arriver à Monte-Krick avant que l'orage qui nous menaçoit fondît sur nous. Mais la distance étoit beaucoup plus grande que nous ne le présumions. Le vent devint impétueux, l'atmosphère s'enflamma, la pluie se précipita par torrens ; notre pirogue, balottée par les vagues, ne put tenir contre leur violence ; elle chavira, et nous jeta dans une vase molle de trois ou quatre pieds de profondeur. Heureusement que nous étions assez près du rivage, et que la marée montoit. Notre grand intérêt étoit de sauver la pirogue : nous la saisismes, et à la faveur des vagues nous parvînmes à la retourner. Mais le plus difficile étoit de la disputer au vent et aux lames, qui la pousoient avec une violence extrême ; nos bras étoient nos seuls agens : nous les employâmes avec une vigueur vraiment surnaturelle.

Enfoncés dans la vase , inondés à chaque seconde par les vagues , nous nous relayions par tiers quand les forces nous abandonnoient : lutte horrible ! Elle dura deux heures , et se termina bien cruellement : les élémens conjurés nous arrachèrent enfin notre dernière espérance ; avec la pirogue , disparurent nos armes et les restes de nos provisions.

Où étions-nous ? Vraisemblablement sur une côte déserte : comment en sortirions-nous ? Quels seroient nos moyens d'existence ? Telles furent nos premières réflexions. Nous n'en fûmes distraits que par les hurlemens des tigres dont il fallut nous garantir : nous nous hâtâmes d'entourer la place que nous occupions , de bois sec auquel nous mîmes le feu avec un briquet que Pichegru avoit sauvé du naufrage. Mais cette précaution indispensable à notre sûreté nous exposa à l'insupportable torture de la piqûre d'insectes dévorans attirés par le feu. Ils nous couvroient de la tête aux pieds. Nul moyen de nous en défendre ; nous étions presque tout nus : le pauvre Barrick surtout en fut si maltraité , qu'il faillit en périr.

La nuit avoit été affreuse : le jour le fut peut-être encore davantage. Il nous découvrit toute l'horreur de notre situation. Notre pirogue jetée à 400 pas de nous , sur le rivage , étoit brisée : nulle trace humaine ne s'offroit à nos yeux : le besoin nous pressoit ; rien pour le satisfaire : les bois qui bordaient la plage étoient inaccessibles ; tout ce qui nous environnoit paroissoit frappé d'une éternelle stérilité : quelques coquillages restés dans la vase , quelques reptiles trouvés

sur le sable , une mare fangeuse devinrent nos uniques ressources. Ceux de nous auxquels il restoit encore quelque force passèrent la journée à reconnoître la côte , et à chercher quelque issue. Mais des kricks (1), des rivières nous fermoient le passage des deux côtés : nos regards et nos espérances se portoient à chaque instant sur la mer ; nos vœux appeloient quelque vaisseau. Mais les vases ne permettoient à aucun d'approcher du rivage : une lieue à marée haute et deux à marée basse étoient les moindres distances ; des hommes isolés sur la plage pouvoient-ils se faire reconnoître à cet éloignement ? Ne devons-nous pas être pris pour des sauvages ou des nègres *marrons* (2), peu propres à inspirer de l'intérêt ? Enfin ne pouvions-nous pas être recueillis par les chaloupes de quelque corsaire de la Guadeloupe, dont nous avons tout à craindre ? Au milieu des tristes idées dont nous ne pouvions nous défendre , nous apercevons un vaisseau : quoiqu'à une très-grande distance, Barrick croit ou feint de croire qu'il est anglais. Il fait tous les signaux qui lui sont possibles , mais inutilement. Le vaisseau suit sa route et bientôt disparoît.

La nuit approche , et ne s'annonce pas moins orageuse que la précédente. A peine nos préparatifs contre les tigres sont-ils terminés , qu'une pluie diluvienne fond sur nos feux : ce n'est qu'avec beaucoup de peine que nous parvenons à les ranimer. Mouillés jusqu'aux

(1) Ruisseaux bourbeux et souvent très-profonds.

(2) Nègres fugitifs.

es, nous nous entassons au centre de notre foyer, et nous y attendons, dévorés par l'inquiétude autant que par les moustiques, le huitième jour de notre hasardeuse navigation. Le soleil répond à notre impatience; il se montre enfin, et brille d'un éclat qui nous semble plus pur qu'à l'ordinaire. Barrick, quoiqu'en fort mauvais état, étoit toujours aux aguets; il fut le premier sur pied et marcha à la découverte. A peine avoit-il fait cinq cents pas qu'il s'écria: des hommes! des hommes! A ce cri nous nous levâmes tous, et nous aperçumes, à l'extrémité d'un bois qui bordoit la mer, deux hommes. Notre joie ne peut se peindre; cependant nous ne nous montrâmes point dans la crainte de les effrayer, et de les faire rétrograder: la précaution fut sage; car quoique Barrick se dirigeât seul vers eux, ils le couchèrent en joue, et ce ne fut qu'en se mettant à genou, et en multipliant les signes de détresse qu'il parvint à les rassurer. Ils s'approchèrent de lui, et reconnurent en voyant son état et notre pirogue, qu'il avoit droit à leur pitié: il les amena vers nous; nous les accueillîmes comme des sauveurs, et reconnûmes qu'ils étoient militaires au service de la Hollande. Un d'eux se trouva Français; il nous apprit que nous étions entre Orange et Monte-Krick, à environ quatre lieues de l'un et l'autre; qu'il alloit en ordonnance au fort Orange; que c'étoit par le plus grand des hasards qu'il avoit pris ce chemin; que nous avions couru risque de rester à jamais sur cette plage infestée de tigres; et enfin il nous promit de nous reprendre le lendemain pour nous conduire à Monte-Krick, où nous voulions nous rendre.

Nous nous présentâmes comme des habitans de Cayenne, qui avoient eu le malheur d'être jetés à la côte par un coup de vent, en se rendant à Surinam où les appeloient leurs affaires. Ce roman étoit justifié par des passe-ports que nous nous étions procurés, et qui n'avoient d'irrégulier que les noms que nous avions empruntés.

Quelque vraisemblable que fût notre récit, le soldat ne nous parut pas y avoir grande confiance, et nous n'en primes guère plus dans sa promesse : nous nous déterminâmes donc à députer vers le commandant du fort deux de nous pour prévenir l'effet du rapport que nous devions craindre de la part des soldats. La surveillance étoit extrêmement sévère dans ces parages. La menace qu'on avoit faite plusieurs fois de révolutionner la colonie, en étoit le principal motif. Les soldats pouvoient nous peindre comme des hommes suspects, et provoquer par là contre nous quelque mesure de rigueur. Nous fûmes bien inspirés : le choix tomba sur M. Barthélemi et moi ; on nous crut les plus en état de soutenir la fatigue de cette longue course.

Nous nous mîmes sur les traces de nos deux précurseurs. Accablante corvée ! Des sables brûlans dans lesquels nous enfoncions jusqu'à mi-jambe ; des débris immenses d'arbres amoncelés par les ouragans, et qu'il a fallu franchir pendant plus de deux lieues, une chaleur assommante, une soif ardente, une faim cruelle ; voilà ce que nous eûmes à surmonter et à souffrir pendant quatre heures.

Nous étions encore à une demi-lieue d'Orange,

lorsque nous rencontrâmes un détachement de 25 hommes qui avoit ordre de s'emparer de nous, et de nous amener au fort, trajet au-dessus des forces de presque tous nos autres camarades. La démarche que nous faisons rassura l'officier du détachement, et il consentit à revenir avec nous au poste prendre de nouveaux ordres. Nos passe-ports, et notre exposé persuadèrent le commandant; il nous prit pour des colons naufragés; notre état pitoyable le toucha, et l'intérêt que nous lui inspirions doubla, quand nous le priâmes de faire parvenir une lettre au gouverneur, M. Frédérisi, dont plusieurs de nous étoient parfaitement connus. Il ne fut plus question d'envoyer de la force armée, mais des hommes pour raccommoder notre pirogue, et des vivres pour restaurer nos compagnons. En effet, dix mulâtres ou nègres partirent sur-le-champ chargés d'outils et de comestibles.

Quant à M. Barthélemi et moi, tous les soins nous furent prodigués, et malgré notre extrême fatigue nous retrouvâmes dans notre courage assez de forces pour aller partager avec nos camarades, la joie d'une réception aussi favorable.

Toute l'adresse et la diligence de nos ouvriers ne purent mettre notre pirogue en état qu'à la nuit. Nous n'aurions pas hésité à nous rembarquer de suite, si la marée nous l'eût permis. Il fallut nous résigner à passer encore douze heures au milieu de nos feux et de nos essaims d'insectes. Mais l'espérance avoit succédé à nos vives inquiétudes, et nous goûtâmes enfin pendant quelques heures les douceurs d'un sommeil qui nous étoit bien nécessaire.

Le jour parut ; la mer étoit bonne ; les ouvriers qui avoient ordre de ne quitter qu'après notre embarquement , nous réveillèrent. Nos préparatifs ne furent pas longs ; six de nous restèrent dans la pirogue ; les autres , après avoir passé les kricks et les marais , préférèrent marcher. Tous s'acheminèrent ainsi vers le fort de Monte-Krick.

Les piétons devancèrent la pirogue , et disposèrent le commandant du poste à accueillir leurs compagnons de naufrage aussi bien qu'ils avoient été accueillis eux-mêmes. Ils arrivèrent quelques heures après , et trouvèrent une vaste case et un bon dîner préparés pour les recevoir.

Quel miraculeux changement ! Plus de chaînes à traîner ; plus de bourreaux à redouter ; toutes les misères humaines épuisées sans nous abattre. O justice céleste ! Des larmes de reconnoissance arrosent cette terre de salut , et le souvenir de nos maux auroit disparu comme un songe pénible , si l'état critique de Barriek ne nous les avoit rappelés. Le généreux commandant du poste partagea l'intérêt que nous prenions à notre libérateur , et n'omit rien pour le soulager. Il parloit assez bien français, et, quoiqu'il ne nous devinât pas , notre roman ne paroissoit pas le convaincre entièrement ; il ne pouvoit concilier nos haillons avec nos passe-ports, où nous étions qualifiés de négocians ; notre tenue, avec notre profonde misère ; la prudence du commerce , avec l'audace qu'annonçoit notre pirogue. « De quelle nature étoient donc vos affaires , » nous dit-il , pour vous hasarder en pleine mer sur une

» *coquille de noix*?.. » Il n'étoit pas facile de répondre à cette objection : heureusement que le bon commandant, un peu rassuré par la conduite que son camarade du fort d'Orange avoit tenue avec nous , ne consulta que son cœur , et ne vit que notre malheur. Nous restâmes bien plus embarrassés encore quand nous aperçûmes suspendu auprès de son miroir un tableau imprimé sur lequel nous lûmes nos noms et nos signalements. C'étoit une précaution qu'on avoit prise en cas d'évasion. On avoit fait passer à tous les postes de la côte un tableau de cette espèce , afin que nous ne pussions trouver d'asile nulle part. Mais cette maligne prévoyance n'eut pas plus de succès que les autres vexations. Brûlés par le soleil , défigurés par les piquûres des insectes , nous ne ressemblions plus à nous-mêmes : aussi le commandant soupçonna-t-il si peu la vérité qu'il fut le premier à nous montrer ce tableau , en nous demandant si nous avions relâché à Sinamary ; sur notre réponse négative , il nous dit : « J'en suis » fâché ; j'aurais été bien aise de savoir des nouvelles » de ces intéressantes victimes. Les braves Pichegru » et Willot , ce digne M. Barthélemi doivent être » bien malheureux.... Ils l'ont été en effet , répon- » dimes-nous : mais le bruit couroit dans la colonie » que leur sort alloit s'améliorer.... Ah ! tant mieux ! » Je crois bien qu'on ne tardera pas de les rappeler » en France. Tous ces hommes-là ont rendu trop de » services et sont trop nécessaires à leur patrie , pour » qu'elle s'en prive long-temps. »

Enfin , pour dissiper tous les doutes que pouvoit

concevoir le commandant, nous lui témoignâmes le désir d'écrire au Gouverneur : il l'approuva d'autant mieux, qu'il nous avoua être lui-même dans la nécessité de le prévenir de notre arrivée avant de nous permettre d'aller plus loin. Il nous engagea à tenir nos dépêches prêtes pour le lendemain matin. Elles consistoient en une lettre par laquelle nous prévenions le Gouverneur de l'exécution du projet qu'il connoissoit depuis long-temps, et nous réclamions la protection qu'il avoit eu la bonté de nous promettre.

La distance de Monte-Krick à Paramaribo, capitale de la colonie de Surinam et résidence du Gouverneur, est de vingt lieues. Elle fut rapidement franchie par l'express qu'envoya le commandant ; car le quatrième jour, au moment où nous nous disposions à aller dîner chez un colon qui, sans se douter de notre secret, nous avoit fait les offres les plus empressées, et dont l'habitation n'étoit pas éloignée du poste, nous aperçûmes un cavalier. Pichegru le reconnoît pour un officier supérieur hollandais : lui-même, nous voyant réunis près de la case, arrive au galop, met pied à terre, et demande avec le plus vif intérêt MM. Picard et Gallois ; c'étoient les noms fictifs du général Pichegru et de M. Barthélemi : ils se présentent... *A quel état ils vous ont réduits ! les misérables !* s'écria l'officier en leur tendant les bras : il nous embrasse tous ; ses larmes se mêlent aux nôtres ; remis un peu de son émotion, il nous remercie de la part du Gouverneur d'avoir rendu justice à ses sentimens, et moi, ajoute-t-il, *je m'estime infiniment heureux d'être au-*

près de vous son interprète et celui de toute la colonie que vos honorables malheurs ont infiniment touchée.

Et quel étoit ce sensible interprète ? le commandant en chef des troupes de la colonie , le digne descendant du général de Cohorn , dont les talens ont fait la gloire de sa patrie.

Tout ce que la générosité peut inspirer avoit été prévu par M. de Cohorn : nous étions attendus dans le canal de Monte-Krick par une grande gondole chargée de rafraîchissemens et de vêtemens. Après nous être équipés de la tête aux pieds , nous nous dirigeâmes vers l'habitation d'un ami du Gouverneur ; mais nos regards ne pouvoient se détacher de notre chère pirogue , à laquelle nous avions voué une espèce de culte en la baptisant *San-Salvador*. Nous priâmes M. de Cohorn de la faire remorquer à la gondole, afin qu'elle nous suivît jusqu'à Paramaribo. Il s'y prêta de la meilleure grâce.

Nous arrivâmes de bonne heure à l'habitation le propriétaire n'y étoit pas. Des affaires indispensables l'avoient retenu à la ville ; le commandant étoit chargé de nous en témoigner ses regrets. Mais les ordres avoient été donnés pour nous recevoir comme s'il eût été présent. Une belle maison , des appartemens richement meublés , un repas somptueux attestoient et sa fortune et sa libéralité. Nous nous promenâmes avec délices dans ses jardins , aussi vastes que bien soignés. Echappés de l'enfer , nous nous crûmes dans un véritable élysée.

Enfin , la soirée se termina par une fête à laquelle

présida une gaité bien nouvelle pour nous. Mais le besoin de repos se faisoit encore sentir ; d'excellens lits nous promettoient une nuit telle que nous n'avions pu en passer depuis notre exil ; nous nous empresâmes d'en profiter.

Le lendemain un fort beau déjeuner attendoit notre réveil ; après y avoir fait copieusement honneur , nous remontâmes dans notre gondole. Elle suivit la rivière de Comervine , bordée de vastes plantations. Nous ne pouvions assez admirer la richesse de la culture, et surtout la multiplicité des canaux auxquels la colonie doit le double avantage d'avoir assaini le pays , et de faciliter les communications. Les Hollandais ont porté dans cette colonie le génie qu'ils ont déployé en Europe : la Hollande est une conquête sur la mer ; Surinam en est une sur d'immenses marais.

De la rivière de *Comervine* nous passâmes dans celle de Surinam , et fîmes halte à une habitation où s'étoient réunis plusieurs des principaux colons ; dès qu'ils aperçurent la gondole , ils se portèrent sur le rivage , et nous reçurent dans leurs bras à mesure que nous en descendîmes.

La manière dont nous fûmes traités répondit à ce touchant début : il étoit impossible de mieux allier la magnificence à la cordialité. Le propriétaire de l'habitation vouloit absolument nous garder quelques jours ; mais nous ne pûmes pas céder à ses instances.

Nous avions lieu de présumer que l'Agent avoit envoyé un avis à Paramaribo. Il étoit nécessaire de nous concerter avec le Gouverneur sur sa réponse.

Nous profitâmes de la marée pour repartir : nous entrâmes à Paramaribo , non pas en triomphe , comme l'a très-faussement dit le journal de Ramel ; c'eût été aussi imprudent que ridicule , mais , au contraire , de la manière la moins remarquable. Cette précaution , nécessaire à notre propre sûreté , étoit aussi le premier tribut de la reconnoissance que nous devons aux généreux chefs de la colonie , que toute autre conduite de notre part auroit exposés à l'animadversion du Directoire français , dont le joug pesoit si fortement sur le gouvernement hollandais (1).

Nous débarquâmes vers les neuf heures du soir chez M. Lemeurs , un des principaux habitans , qui avoit demandé la préférence , à cause de sa proximité du port. Nous y trouvâmes brillante compagnie , et un souper splendide. Il fut long et fort gai. Chacun sembloit s'efforcer de nous faire oublier , par ses égards et ses prévenances , les humiliations dont nos persécuteurs nous avoient abreuvés. Au moment de se retirer , il s'éleva entre les convives une espèce de combat de générosité : tous vouloient nous donner l'hospitalité ; enfin nous fûmes répartis chez quatre , qui sembloient rivaliser de bienveillance et de soins envers nous.

(1 Nos craintes , à cet égard , n'étoient que trop fondées : le récit de Ramel , quoique très-inexact et même invraisemblable , est devenu pour M. de Cohorn spécialement , une source de persécutions qui l'ont forcé à s'expatrier. Combien il a été affligeant pour nous de voir tant de générosité , tant de noblesse payées par de tels malheurs !

La colonie de Surinam est une des plus florissantes de l'Amérique : cet état prospère ne pouvoit pas manquer d'exciter l'envie des révolutionnaires français. Il n'est pas d'intrigues, de ressorts qu'ils n'aient employés pour lui faire subir le même sort qu'à nos colonies. Mais l'habileté, la prudence et la fermeté du Gouverneur, et surtout du Commandant, l'ont garantie de la contagion. Aussi quelle différence dans l'aspect des deux colonies ! Autant l'œil est récréé à Surinam par la beauté des habitations, l'air de santé et de bonheur des cultivateurs, autant il est attristé à Cayenne par la tenue misérable des habitations, par l'état maladif et languissant de la plupart des nègres.

Les jours que nous passâmes à Paramaribo furent tous marqués par des fêtes : elles n'étoient suspendues à la ville que pour renaître plus brillantes à la campagne ; c'est au milieu de ces plaisirs que la tyrannie des Agens directoriaux vint encore nous poursuivre. L'avis, que nous avions toujours craint, arriva en effet le 18 juin ; le Proconsul de Cayenne instruisoit le Gouverneur de notre évasion, et terminoit très-insidieusement sa lettre : « Si ces Messieurs, disoit-il, » n'ont pas été pris par les corsaires anglais, s'ils » n'ont pas péri, ce que je crains, il n'est pas douteux qu'ils doivent être réfugiés dans votre colonie ; » dans ce dernier cas, je dois à ma place de les réclamer au nom du Directoire, comme prisonniers d'Etat ; si vous parvenez à les découvrir, je vous prie et même vous requiers de les faire arrêter ; mais je vous supplie de n'user envers eux d'aucune

» violence , et de leur accorder tous les égards dus à
» leur malheur.»

Ces égards qu'il avoit si cruellement méconnus dans un temps où nous y avions tant de droits , n'étoient qu'un piège tendu à la bonne foi de M. Frederizi et à notre confiance. Le loyal Gouverneur n'en fut pas plus dupe que nous. Il répondit à l'Agent, qu'il n'avoit point eu connoissance de l'évasion de MM. Barthélemi , etc. , mais qu'il étoit arrivé depuis quelques jours à Paramaribo huit marchands et un matelot ; qu'il lui envoyoit leurs signalemens et copie exacte des passeports qu'ils avoient produits ; qu'au reste il pouvoit être assuré de ses ménagemens pour les déportés s'ils arrivoient dans sa colonie.

Le capitaine porteur des dépêches de l'Agent avoit répandu la nouvelle de l'arrestation du généreux Tilly , et de l'arrivée de la frégate *la Décade* , chargée de 193 déportés , prêtres pour la plupart ; nos camarades *Gilbert des Molières* et *Aimé* étoient du nombre des infortunés. Ces circonstances nous faisoient vivement désirer de voir ce capitaine pour en obtenir de plus grands éclaircissemens ; mais nous dûmes y résister ; ce sacrifice nous coûta beaucoup ; car nous étions dans des inquiétudes mortelles sur le sort du brave Tilly ; nous savions ce dont étoit capable la rage de nos tyrans ; l'idée de l'y voir exposé nous poursuivoit jusqu'au milieu des festins qui se succédoient perpétuellement. Nos excellens hôtes s'en aperçurent , et mirent tout en œuvre pour dissiper ou calmer nos alarmes.

Cependant la vie que nous menions , quelque agréable

qu'elle fût, n'étoit pas sans inconvéniens pour nos sântés. D'ailleurs nous ne nous dissimulions pas que l'Agent, ne doutant plus de notre arrivée dans la colonie de Surinam, insisteroit de manière à mettre le Gouverneur et le Commandant dans une situation désagréable. Plus nous étions assurés de la protection et du dévouement de ces dignes chefs, moins nous devions en abuser. La nécessité de partir avant le retour de l'émissaire du Proconsul nous étoit donc démontrée. Mais il falloit nous remettre en état de nous rembarquer. Plusieurs de nous, M. Barthélemi spécialement, n'avoient pas encore recouvré leurs forces : M. Dossonville étoit atteint d'une fièvre *pernicieuse* ; l'isolement et le calme de la campagne nous parurent convenir seuls à notre rétablissement. On céda enfin à nos observations, et nous allâmes à quelques lieues de Paramaribo dans une superbe habitation chercher le baume du repos.

Nos estimables hôtes, auxquels nous avions fait confiance du désir de nous rapprocher le plutôt possible de l'Europe après laquelle nous soupirions vivement, n'insistèrent plus pour nous retenir. Mais leur zèle et leur générosité ne perdirent rien de leur activité. Ils s'occupèrent des moyens de rendre notre traversée prompte et sûre. L'île Saint-Thomas étoit le point où nous voulions nous rendre dans l'espoir de trouver plus de sûreté sous le pavillon danois, et il y avoit précisément un vaisseau de cette nation qui devoit y relâcher : des propositions furent faites au capitaine ; il les accepta : mais il ne pouvoit pas partir avant un

mois. Ce retard nous exposoit à tous les inconvéniens que nous voulions prévenir ; nous ne crûmes pas prudent de différer. On prit alors le seul parti qui restât, celui de fréter un bâtiment exprès pour nous. Un de nos protecteurs , M. Stycle , avoit une petite goëlette très-convenable à notre situation. Elle étoit assez forte pour ne pas craindre la haute mer , et elle prenoit assez peu d'eau pour nous permettre de gagner la côte ou les rivières en cas de poursuite de la part des corsaires français, et particulièrement de ceux de la Guadeloupe qui couvroient ces parages.

Cet excellent homme n'hésita point à nous l'offrir , ainsi que ses matelots. Chacun des colons voulut contribuer à l'approvisionnement du bâtiment : la bienveillance alla plus loin encore. Voyant notre désir et notre impuissance de reconnoître les services de Barrick , ils acquittèrent cette dette sacrée avec une noblesse touchante , et nous eûmes la satisfaction de voir notre cher pilote retourner dans sa patrie comblé de bienfaits.

O Tilly ! généreux Tilly ! que toutes ces jouissances eussent été douces si nous avions été rassurés sur votre sort !

Dix jours de tranquillité et de soins suffirent pour rendre des forces à ceux qui n'étoient que fatigués. M. Dossonville lui-même , que les secours de l'art avoient arraché à la mort , se sentoit en état de partir. Il n'y avoit que M. Barthélemi qui fût encore réellement souffrant.

Nous retournâmes le 28 juin à Paramaribo dans

l'intention de nous embarquer de suite. Nous y mîmes d'autant plus d'empressement, que nous apprîmes la prochaine arrivée d'un second messenger porteur d'une sommation formelle de la part de l'Agent.

Cependant nous ne pûmes nous arracher à nos bienfaiteurs que le 30 : Aucune précaution de sûreté n'avoit été omise ; si nous étions arrêtés, nous devenions parlementaires pour la colonie la plus voisine ; des dépêches nous avoient été données en conséquence par le gouverneur. Pichegru recueillit même à ce moment un témoignage bien précieux de reconnaissance. Nous avons vu chez un de nos hôtes de Surinam, M. de Badenbourg, ancien officier de cavalerie au service de la Hollande et frère du gouverneur des Berbices ; il étoit du nombre des émigrés que le brave général avoit soustraits à la fureur des révolutionnaires français et hollandais. Le souvenir de ce service lui étoit toujours présent ; il voulut à son tour contribuer au salut du sauveur de sa patrie, et il lui proposa de nous accompagner revêtus de tous les caractères publics qui devoient faire respecter notre bâtiment. Nous acceptâmes avec la plus grande sensibilité cette offre importante, et nous reçûmes les adieux des estimables habitans de Paramaribo.

Nous ne nous embarquâmes pas dans le port de la ville, pour éviter un appareil dont l'Agent n'auroit pas manqué d'être instruit. Nous allâmes coucher à l'habitation de M. de Cohorn située au fond de l'anse où descendit notre bâtiment, et où se rendirent quelques

amis du généreux commandant. La bienveillance et les plaisirs firent encore tous les frais de cette soirée.

Le lendemain il fallut enfin se séparer : ce moment fut touchant ; les derniers mots de ces hommes incomparables retentissent encore au fond de mon cœur... *Adieu , soyez heureux : n'oubliez pas vos amis de Surinam... Oublier de tels hommes , de tels services !*

Six de nous seulement , (les généraux Pichegru , Willot et Aubri , MM. Dossonville , Ramel et moi), s'embarquèrent. M. Barthélemissé déterminà attendre, avec son fidèle Letellier , le départ du danois, et nous donna rendez-vous à l'île Saint-Thomas. Il devoit se confiner jusqu'à cette époque dans une habitation où il garderoit l'*incognito*. D'ailleurs , il n'étoit pas le principal objet des inquiétudes des directeurs : il y avoit tout lieu de présumer que, quand leurs agens auroient la conviction de ne pouvoir plus atteindre les généraux Pichegru et Willot , ils cesseroient d'insister ; et c'est en effet ce qui arriva.

Le second émissaire se présenta deux jours après notre départ : il auroit dû arriver cinq jours plutôt ; mais ayant été chassé par un corsaire anglais , il s'étoit vu forcé de rentrer dans la rade , d'où il n'étoit sorti qu'après avoir acquis la certitude que le corsaire s'étoit éloigné ; cette circonstance fournit au gouverneur un moyen de justification dont il profita. Les préposés français convenoient dans leurs nouvelles dépêches , que les individus arrivés à Surinam paroissoient bien s'être mis en règle ; mais qu'il n'existoit point dans la colonie de négocians nommés Gal-

lois , Picard etc. , qu'on avoit la preuve que huit des déportés s'étoient appliqué les noms énoncés sur les passe-ports , et se trouvoient dans ce moment à Paramaribo. Les dépêches se terminoient par une sommation au Gouverneur de nous faire arrêter , et de nous remettre au capitaine porteur de ces dépêches : enfin on y observoit que toute indulgence de la part du Gouverneur compromettrait infailliblement lui et la colonie auprès du gouvernement français , auquel on seroit obligé d'en rendre compte sur-le-champ.

La réponse du Gouverneur , puissamment soutenu par le digne M. de Cohorn , fut telle que nous l'avions concertée : il déclara que les individus soupçonnés être des déportés n'étoient plus dans sa colonie depuis plusieurs jours , qu'ils avoient voulu continuer leur route pour Saint-Thomas ; que les ayant trouvés parfaitement en règle , il ne s'étoit pas cru autorisé à les empêcher de profiter d'une occasion favorable qui s'étoit présentée ; il ajouta qu'il s'attendoit d'autant moins à une nouvelle réclamation de la part du préposé français , qu'il s'étoit passé beaucoup plus de temps qu'il n'en falloit pour qu'elle lui parvînt, etc. J'ignore si l'Agent de Cayenne sut que M. Barthélemi étoit resté à Surinam ; mais il est constant qu'il ne fit plus de réclamation.

Les poursuites de cet Agent n'étoient pas les seules auxquelles il falloit échapper. Au moment où nous levâmes l'ancre , la mer étoit agitée. Nous courûmes à l'ouest, rangeant la côte le plus près possible. La journée se passa sans rencontre fâcheuse : le temps étoit

un peu couvert ; la nuit commença de bonne heure et fut assez obscure. Nous nous en félicitions , lorsqu'un coup de canon troubla notre sécurité. Il parloit d'un corsaire qui s'étoit approché de nous sans être aperçu. Notre pilote à qui l'on avoit expressément recommandé d'éviter toute espèce de bâtiment , manœuvra pour se dérober. Un boulet qui perça notre voile, l'avertit qu'il n'étoit plus temps : il fallut amener à peine d'être mitraillé. Le capitaine nous héla en anglais , ce qui nous rassura un peu. Nous répondîmes que nous venions de Surinam, et que nous allions aux Berbices en parlementaire. Notre résistance lui inspira de la défiance ; il ne s'en rapporta pas à notre déclaration , et voulut nous visiter. La mer étoit très-houleuse ; les deux bâtimens s'abordèrent, et le nôtre fut sur le point d'être écrasé par l'autre , infiniment plus fort. Partie de son équipage se précipita à notre bord, et se disposoit à nous piller, pendant que le capitaine examinait nos papiers, qui lui furent présentés par M. de Batenbourg. Nos craintes ne tardèrent pas à se dissiper. Nous avions affaire à un corsaire anglais auquel notre protecteur crut pouvoir dire notre secret. Le loyal capitaine se confondit en excuses , nous offrit des rafraîchissemens , et nous témoigna le plus grand regret de ne pouvoir nous escorter jusqu'à notre destination. Mais il étoit à la poursuite d'un vaisseau qu'il ne pouvoit pas perdre de vue. Il nous engagea à ne pas nous éloigner de la côte , parce qu'il avoit rencontré à la hauteur des Berbices deux corsaires de la Guadeloupe.

Nous reprîmes notre route, non pas sans inquiétude ;

et, quoique très-exacts à suivre le conseil du capitaine anglais, nous n'en fûmes pas moins salués à la pointe du jour par un coup de canon. C'étoit encore un corsaire qui nous chassoit. Nous essayons de l'éviter : un boulet siffle au-dessus de nos têtes. Nous insistons, un troisième boulet frappe notre gouvernail ; il échappe au pilote, et nous sommes emportés par les courans de la rivière de Corentin dans les eaux de laquelle nous nous trouvions. Nous allions chavirer si un matelot n'eût pas ressaisi le timon : enfin nous amenâmes ; mais quelle fut notre terreur quand nous n'aperçûmes que des nègres sur le pont, et que nous nous entendîmes héler en français ! Nous savions que les équipages des vaisseaux que nous redoutions n'étoient composés que de noirs : nous ne doutâmes plus de notre malheur ; nous regrettions presque de n'avoir pas péri ; enfin nous prîmes la résolution désespérée de nous emparer du bâtiment à quelque prix que ce fût avant d'arriver à la Guadeloupe.

Pendant que nous nous concertions ainsi, le capitaine mit son canot à la mer pour se rendre à notre bord. M. de Badenbourg, guère moins inquiet que nous, fixe le canot, et s'écrie avec une joie qui nous électrise : *Bonjour, capitaine Anderson, comment vous portez-vous ?* Ce capitaine étoit Anglais, et avoit peu de temps auparavant visité à la hauteur des Canaries un bâtiment sur lequel se trouvoit M. de Badenbourg. Dès qu'il sut qui nous étions, il nous témoigna beaucoup d'intérêt, et nous offrit de nous escorter jusqu'à Saint-Thomas, si nous voulions l'attendre seulement

deux jours aux Berbices. Nous y consentîmes d'autant plus volontiers, que M. de Badenbourg désiroit beaucoup voir M. son frère et nous le faire connoître.

Nous ne fûmes point inquiétés le reste de la journée, parce que nous nous tîmes très-près de la côte. Mais les écueils nous forçoient à nous en éloigner la nuit, et c'étoit le matin que les dangers renaissent. Nous l'éprouvâmes encore le lendemain. Dès que le jour parut, nous reçûmes la chasse d'un vaisseau que nous avions bien aperçu de très-loin la veille, mais qui n'avoit pas paru s'occuper de nous. Heureusement que nous étions presque à la vue de la rivière des Berbices. Les coups de canon se multiplièrent en vain; nous continuâmes de prendre chasse, et nous nous jetâmes dans la rivière avant qu'il eût pu nous atteindre. Ce fut pour nous le port de délivrance: ce vaisseau qui nous poursuivoit avec tant d'acharnement, étoit évidemment français; il mouilla hors de la portée du fort Saint-André, et bloqua le passage de manière à nous convaincre qu'il savoit que nous étions de fort bonne prise pour lui.

M. de Badenbourg descendit le premier, et se chargea d'être notre interprète auprès de M. son frère. Ce zélé négociateur revint bientôt nous chercher dans la gondole du gouverneur, et nous conduisit à son hôtel. Nous fûmes accueillis de la manière la plus gracieuse: cependant nous n'entendîmes pas sans quelque étonnement le gouverneur nous dire, *Soyez tranquilles, Messieurs, vous êtes ici sous la protection du gouvernement anglais, mais je dois vous demander votre*

parole d'honneur de ne point sortir des terres qui sont sous l'autorité de Sa Majesté britannique sans le consentement du gouvernement.

Ainsi nous étions déjà considérés comme prisonniers ; nous lui en fîmes l'observation : il ajouta très-obligamment que , *prisonniers n'étoit pas le mot : que des hommes aussi intéressans que nous méritoient au contraire toutes sortes d'égards ; qu'il ne faisoit pas au gouvernement anglais l'injure de penser qu'il en manquât ; mais que sa place exigeoit qu'il l'instruisît au moins du dépôt que les circonstances avoient remis dans ses mains ; que d'ailleurs nous ne pouvions pas penser à nous rendre à Saint-Thomas dans un équipage qui deviendrait infailliblement la proie des croiseurs.*

Il étoit difficile de mieux dorer nos chaînes : nous fûmes obligés de donner notre parole , et de nous livrer à la loyauté de M. de Badenbourg. Nous n'eûmes qu'à nous en féliciter.

Berbices étoit une colonie hollandaise que les Anglais occupoient depuis deux ans : ils n'en avoient pas changé le gouverneur ; il leur eût été difficile d'en trouver un plus capable. Il mettoit son bonheur à faire celui de ses administrés ; et sa colonie, quoique naissante, offroit déjà tous les germes de la prospérité qui distingue Surinam.

La bonté de cet homme estimable recevoit un nouveau lustre de l'amabilité de madame de Badenbourg. Modèle de grâces et de vertus , elle sembloit n'exister que pour son mari , sa nombreuse famille et les malheureux. Tous ses soins étoient partagés entre eux :

nous y eûmes , à ce dernier titre , une part importante.

Les colons , dignes compatriotes de ceux de Surinam , nous témoignèrent la même bienveillance : rien ne fut oublié pour égayer notre captivité , et nous faire attendre patiemment la réponse du général Boyard , qui commandoit en chef les Iles-du-Vent et du Continent , et auquel le gouverneur avoit donné avis de notre arrivée.

Nous étions au milieu des fêtes et des plaisirs , lorsque nous vîmes arriver M. le colonel Hislop , commandant des garnisons de Berbices et Démérari : il nous annonça que le général Boyard avoit donné l'ordre de nous faire conduire à la Martinique , et pour nous garantir des corsaires , l'amiral Harvey avoit expédié une frégate : elle étoit attendue le 14 à Démérari , où nous devons être rendus nous-mêmes le 12.

M. Hislop s'étoit fait connoître en France par un trait qui honore son cœur autant que son courage. Ce colonel étoit , en 1793 , à la sanglante reprise de Toulon , en qualité d'aide-de-camp du général O'Hara : au moment d'évacuer le port , on incendia les vaisseaux qu'on ne pouvoit pas emmener : le feu gaignoit le *Thémistocle* , sur lequel se trouvoient six cents individus qu'on y avoit emprisonnés ; l'intrépide colonel les sauva au péril de sa vie. Il n'avoit pas besoin de ce titre pour mériter notre estime : son affabilité et sa générosité le recommandoient suffisamment. Il ne voulut s'en rapporter qu'à lui pour la sûreté de la traversée : non-seulement il mit une compagnie de fusiliers à bord du vaisseau

qui nous transporta des Berbices à Démérari , mais même il nous y accompagna.

Arrivés le 11 au soir dans la rade , nous ne pûmes débarquer que le 16 à la pointe du jour. Nous fûmes frappés de l'activité du commerce dans cette colonie : elle est la plus favorablement placée pour les communications avec les Antilles ; aussi sont-elles beaucoup plus fréquentes qu'avec les autres colonies de ce continent , dont elle devient par là le principal entrepôt. Le gouvernement anglais profitant avec son habileté ordinaire de cette heureuse position , ne négligeoit aucun moyen d'y faire fleurir la culture , l'industrie et le commerce.

La bienveillance de M. Hislop trouva dans tous les colons , et spécialement dans M. de Beaujon , chef du gouvernement civil , de généreux imitateurs. Nous n'aurions recueilli là, comme dans les autres colonies, que des agrémens , si nous n'avions pas eu la douleur de voir les généraux Willot et Aubry attaqués de maladies infiniment dangereuses.

Notre séjour ne pouvoit pas être long à Démérari. La demande positive que nous avons faite de repasser le plus promptement possible en Europe , avoit déterminé le général Boyard à nous faire partir avec le convoi des Antilles. Ce moyen étoit le plus expéditif , et surtout le plus sûr à cause des bâtimens de guerre qui devoient escorter les vaisseaux marchands ; l'île de Saint-Christophe avoit été désignée pour le point de réunion du convoi : il ne fut donc plus question de

nous conduire à la Martinique , et l'on nous avertit de nous tenir prêts pour le 17.

Cette précipitation nous désespéroit, à cause de nos deux malades : les soins de leurs dignes hôtes , des gens de l'art et de nous-mêmes, étoient sans succès. La maladie faisoit des progrès effrayans ; Aubry surtout étoit condamné par les médecins : son agonie étoit d'autant plus cruelle qu'elle ne le privoit pas de la connoissance. Ce fut les larmes aux yeux , et en me serrant la main , qu'il articula avec beaucoup de difficulté ces tristes mots... *Adieu, mon ami, nous ne nous reverrons plus : dis à ma pauvre mère , à ma femme....* Les sanglots nous étouffoient l'un et l'autre ; je ne pus supporter plus long-temps ce tableau déchirant : le malheureux succomba le soir même.

Le général Willot , dans un danger un peu moins imminent , ne perdit pas l'espoir de nous rejoindre en Europe ; mais nous n'osions guère le partager.

Combien cette cruelle séparation affoiblit le plaisir de nous rapprocher de notre patrie ! De huit échappés de la Guyane, nous étions déjà réduits à quatre, le général Pichegru , MM. Dossonville , Ramel , et moi. Nous nous embarquâmes le 17 sur la frégate anglaise *la Grue*, et le 26 nous mouillâmes dans la rade de Saint-Christophe. Dans cette courte traversée , Ramel fut attaqué d'une des maladies du climat : son état étoit même critique lorsque nous débarquâmes ; il fut placé dans une maison de santé , et nous veillâmes nous-mêmes à ce qu'il ne manquât d'aucun des soins qui lui étoient nécessaires. Le convoi se trouvoit presque tout

réuni lorsque nous arrivâmes. Notre séjour dans cette île ne fut que d'une semaine, pendant laquelle nous reçûmes du gouverneur et des principaux officiers tous les témoignages d'intérêt et d'estime auxquels on nous avoit habitués depuis que nous avions retrouvé des hommes. Plusieurs de ces officiers avoient fait la guerre contre Pichegru. Ils étoient encore pleins de la haute idée qu'ils avoient conçue de ses talens et de sa loyauté. Ils avoient toujours présent le refus formel qu'il fit alors d'obéir à l'ordre atroce du gouvernement révolutionnaire, qui lui défendoit de faire des prisonniers anglais (1).

Le convoi se composoit d'environ deux cents vaisseaux marchands, il devoit être escorté par une frégate et deux corvettes. M. Grenville-Lobb, capitaine de la frégate, commandoit en chef. Ses instructions portoient de nous traiter avec toutes sortes d'égards, et surtout de pourvoir à notre sûreté : il étoit impossible d'être mieux disposé à les exécuter. Il crut d'abord que nous serions mieux, sous tous les rapports, sur un vaisseau marchand que sur ceux de l'escorte, qui courroient toutes les chances de la guerre. Il résolut donc de nous placer sur un bâtiment tout neuf, très-commode, armé de quelques pièces de canon, et regardé comme le meilleur voilier de la flotte. Le capitaine

(1) Lorsque le conventionnel porteur de cet ordre barbare, le lui présenta, Pichegru le rendit en disant : *qu'un autre vienne prendre le commandement ; pour moi, je ne fais pas la guerre en Vandale....* Le besoin qu'on avoit de ses talens fit cette fois triompher l'humanité.

reçut en même temps l'ordre d'éviter, en cas d'attaque, toute espèce d'engagement, et de ne chercher qu'à se dérober.

La maladie de Ramel s'étoit fort aggravée ; elle sembloit même présenter quelques symptômes de la fièvre jaune. Les médecins croyoient imprudent et pour lui et pour l'équipage de l'embarquer. Nous consultâmes le malade ; mais la seule pensée de se séparer de nous le plongea dans une telle affliction, que nous déclarâmes ne pouvoir pas l'abandonner. Enfin on se rendit à nos instances ; il fut placé comme nous sur le bâtiment désigné pour nous recevoir, et on y mit un chirurgien, qui rivalisa de soins avec le bon capitaine Richardson. Ramel leur dut un rétablissement beaucoup plus prompt qu'on ne l'espéroit ; car sa convalescence commença dès le huitième jour de notre navigation, qui avoit été jusqu'alors fort heureuse. Nous fûmes pris par un calme pendant lequel s'opéra un changement dans notre situation... Puissance divine, c'est encore votre bonté qui l'inspira à M. Lobb!... Cet habile capitaine avoit remarqué que le vaisseau que nous montions n'étoit pas aussi bon marcheur qu'on le pensoit généralement ; en un mot, il ne nous crut pas assez en sûreté : il nous le fit dire, et nous proposa de venir à son bord, en nous certifiant qu'il prendroit toutes les précautions convenables à notre position. Nous n'hésitâmes point, et nous passâmes sur *l'Aimable*, frégate française capturée deux ans auparavant par les Anglais.

Pichegru avoit eu quelques légers accès de fièvre ;

ils devinrent plus fréquens et plus violens : enfin la maladie se déclara et se montra extrêmement grave. Le capitaine Lobb avoit en la complaisance de nous placer dans sa chambre. Il ne voulut pas qu'on en éloignât Pichegru , afin de veiller lui-même à son traitement.

Plusieurs vaisseaux du convoi marchaient mal : le capitaine , ne voulant en perdre aucun de vue , étoit obligé de ralentir sa marche. Ces entraves le contraignoient beaucoup , et nous partagions son mécontentement. S'il eût navigué seul , notre traversée auroit été aussi courte qu'heureuse. Il est vraisemblable que nous n'aurions pas essuyé la tempête qui nous accueillit à la hauteur de *Terre-Neuve*. Elle fut affreuse , et dura deux jours. Trois bâtimens du convoi s'engloutirent sous nos yeux , et du nombre se trouva celui que nous montions avant de passer sur la frégate. Quelles grâces nous eûmes à rendre à l'active prévoyance de notre excellent capitaine ! La frégate elle-même souffrit beaucoup : on fut obligé *d'amarrer son avant* avec les plus gros câbles , et tout l'équipage parut pendant douze heures dans la plus grande anxiété.

Cette tourmente fatigua Pichegru au point de faire vivement craindre pour ses jours. Le médecin à qui je confiai mes inquiétudes ne me dissimula pas les siennes. Le danger fut réel pendant sept jours , et il n'y avoit qu'une constitution aussi robuste que celle de ce général qui pût le surmonter.

Notre navigation devint beaucoup plus douce , et n'offrit plus qu'une circonstance remarquable , la crainte d'un combat. Le 10 septembre , vers les dix

heures du matin, la vigie signala de très-loin cinq bâtimens qu'on crut être des vaisseaux de guerre français donnant chasse au convoi. Le capitaine nous proposa de passer sur le vaisseau marchand qui lui avoit semblé le meilleur voilier. Pichegru n'étoit pas transportable, nous ne voulûmes pas nous séparer de lui, et nous remerciâmes le capitaine dont nous étions bien décidés à partager, si non la résistance, au moins les périls. Le sang-froid et l'habitude avec lesquels il faisoit ses dispositions pour couvrir la flotte et protéger son évacion avec des forces très-inférieures, annonçoient autant de bravoure que de talens : enfin tous les préparatifs de combat étoient faits lorsqu'on reconnut que les bâtimens changeoient de direction et paroisoient plutôt nous éviter que nous chercher, et en effet ils disparurent sans qu'on eût pu s'assurer de leur pavillon. Ce dénouement nous fit grand plaisir : il nous auroit été bien pénible d'être les témoins d'une lutte dont l'issue devoit ou compromettre notre sûreté, ou blesser nos sentimens patriotiques.

Cinq jours après cette fausse alarme nous voyons terre : la Manche, ordinairement si agitée, semble se calmer pour nous recevoir. Le Ciel devient serein : nos cœurs sont vivement émus. Nos premiers regards se portent comme malgré nous sur ces côtes (1), objets

(1) *Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos*

Allicet, immemores nec sinit esse sui.

(OVIDE.)

Nous étions aussi près des côtes de France que de celles d'Au-

de tant de vœux , prix de tant de souffrances et de dangers. Tout ce qui nous est cher nous y appelle , nous y tend les bras... Malheur à nous si le sentiment nous entraîne ! Nous n'avons fui une mort incertaine que pour courir à une mort assurée : l'échafaud nous attend ; il doit être la récompense du courage.

Enfin le 21 septembre 1798 , jour anniversaire de notre embarquement à Rochefort, nous jetâmes l'ancre dans la rade de Déal. Que d'années pour nous dans cette année ! Seul des seize déportés , j'avois échappé aux maladies graves ; mais ma santé s'étoit fort affoiblie : celle de mes compagnons avoit perdu beaucoup plus encore ; enfin Pichegru étoit réduit à un tel état de foiblesse , qu'il se trouva mal trois fois en passant de la frégate sur le vaisseau amiral où nous fûmes placés, jusqu'à ce qu'on eût pris les ordres du Gouvernement. Nous y retrouvâmes tous les bons procédés , toutes les prévenances dont nous avoit comblés M. Lobb : on ne nous y laissa pas long-temps. Le 27 , un cutter vint nous chercher , et nous conduisit à Londres. Le lendemain de notre arrivée , nous fûmes invités à nous rendre chez M. le duc de Portland, alors ministre de l'intérieur et chargé des affaires relatives aux étrangers. Pichegru , hors d'état de nous accom-

gleterre : nous apercevions très-distinctement Boulogne. On ne sauroit se peindre l'effet que produisit sur nous la vue de cette terre que nous ne pouvions plus aborder sans y trouver le dernier supplice : aussitôt que le Directoire avoit appris notre évasion , il nous avoit mis sur la liste des émigrés , et s'étoit emparé de nos biens.

pagner, me pria de témoigner à Son Excellence le désir qu'il avoit de se retirer à la campagne, jusqu'à ce que sa santé lui permît de passer sur le continent.

L'accueil du ministre fut tel que nous devions le présumer, d'après la manière dont nous avoient traités tous les officiers auxquels nous avons eu affaire. Il nous protesta, au nom du Gouvernement, que si nous nous déterminions à rester en Angleterre, nous y trouverions la sûreté et la protection dues à un honorable malheur; que si au contraire nous désirions nous rendre sur le continent, on nous fourniroit tous les moyens d'y arriver sans danger. Il termina par nous indiquer M. Wickam, comme intermédiaire et spécialement chargé de ce qui nous concernoit.

Au moment où en nous retirant nous traversions le premier salon d'audience, un homme pâle et décharné s'élança d'un fauteuil sur lequel il étoit assis, me sauta au cou et m'embrasse en s'écriant... *Ah! mes bons amis, avec quelle impatience je vous attendois!... Nous sommes bien sensibles à ces témoignages d'intérêt,* lui répondis-je, *mais nous ignorons à qui nous les devons... Vous ne reconnoissez donc pas Tilly?...* A ce nom, nous restons interdits: des larmes de joie et de reconnoissance peignent ce que notre bouche ne peut exprimer. Que d'inquiétudes, que de regrets dissipe cette miraculeuse rencontre!

Revenus de notre étonnement, nous rassurons Tilly sur le compte de son cher Barrick; les questions se multiplient; elles deviennent réciproques, pressantes, enfin il satisfait à celle relative à ses malheurs.

« La nouvelle de votre évasion , nous dit-il , par-
» vint à Cayenne le 5 juin : la joie fut générale et si
» vivement manifestée, que les préposés du Gouverne-
» ment n'osèrent pas heurter l'opinion publique , et
» répondoient aux habitans qui leur en parlèrent, *que*
» *ne sont-ils tous partis ?* On m'avoit laissé libre sur
» ma parole dans la ville de Cayenne , aucun soupçon
» ne m'avoit encore atteint.

» Le 6 juin, la frégate *la Décade* arriva de France :
» elle portoit cent quatre-vingt-treize déportés, l'Agent
» reçut ses paquets , rien ne transpira de leur contenu ;
» on apprit seulement que parmi ces nouveaux *dépor-*
» *tés* se trouvoient encore des députés , des journa-
» listes et des prêtres. La consternation succéda à la
» joie qu'avoit causé votre fuite. Vers les neuf heures
» du soir , l'Agent me fit prier de venir prendre le thé
» chez lui , ayant à me communiquer des objets rela-
» tifs au commerce. Comme dans l'audience qu'il
» m'avoit donnée en arrivant de Sinamary , il avoit
» paru blâmer les agressions injustes du Directoire
» contre les Américains , et qu'il m'avoit assuré que
» c'étoit à regret qu'il exécutoit de tels ordres , et
» plus encore les ordres barbares relatifs à votre dé-
» tention , je me rendis cette fois chez lui avec con-
» fiance ; il redoubla de politesse, et, quand nous fûmes
» tête à tête, il me dit :

» Vous savez les nouvelles de France ; la tyrannie
» est à son comble ; voilà encore des déportés que le
» Directoire envoie : à peine huit des premiers sont-
» ils échappés que cent quatre-vingt-treize les rem-

» placent. Je ne veux pas être plus long-temps le geolier
» et le bourreau de mes concitoyens , pour soutenir
» l'impunité de ces cinq brigands ; je suis décidé à
» abandonner la colonie. Je vais acheter votre brick,
» et je vous le rendrai à Philadelphie si vous voulez
» vous charger de m'y transporter.

» Je remerciai l'Agent de sa confiance : je répondis
» de mon dévouement, et l'encourageai dans sa bonne
» disposition.

» Je sais que vous êtes un honnête homme , re-
» prit-il , je vous connois ; et vous avez dû voir par
» mon silence combien je répugne à faire du mal ; je
» sais que c'est vous qui avez facilité l'évasion des dé-
» portés de Sinamary ; je ne vous en ai fait aucun re-
» proche ; mais je pense que vous n'auriez pas dû
» compromettre ainsi la vie de votre pilote.

» Je ne balançai point à répondre loyalement à cette
» dernière ouverture , et non-seulement j'avouai tout
» ce que nous avions fait à Sinamary , mais je pro-
» fitai de cette occasion pour prévenir l'Agent que j'a-
» vois des paquets pour vous , et qu'ils étoient cachés
» dans un baril de farine dont j'indiquai le numéro.

» A peine avois-je achevé ces indiscrets et funestes
» aveux, que l'Agent se leva furieux, renversa la table
» qui étoit entre nous , appela sa garde , me fit sai-
» sir et enchaîner, et jura que dès le lendemain il me
» feroit fusiller. Je fus conduit dans la prison du
» fort (1).

(1) Un changement aussi prompt ne peut s'attribuer qu'à la

» J'avois fait le sacrifice de ma vie , mais l'Agent
 » n'osa pas le consommer , soit que les murmures des
 » habitans l'aient retenu, soit qu'il ait craint de perdre
 » ce qu'il a , dit-on , placé en Amérique , je fus jeté
 » dans un cachot, les fers aux pieds et aux mains. Dans
 » cette affreuse prison , où j'ai passé les deux mois
 » de juin et juillet, on m'ôta jusqu'à la consolation
 » de m'être utilement sacrifié pour votre salut , en
 » m'assurant que vous aviez été rencontrés et coulés
 » bas par un corsaire de Cayenne.

» Dans la nuit du 1^{er} août , on m'enleva de ma pri-
 » son , mais sans me délivrer de mes chaînes ; je fus
 » conduit à bord de la frégate *la Décade*, qui retournoit
 » en France ; on me mit avec mes chaînes dans la
 » fosse aux lions. Je comptois trop bien que l'Agent ,
 » voulant détourner de lui la colère des Directeurs ,
 » ne m'avoit conservé que pour me livrer à eux , et
 » que j'étois destiné à assouvir leur vengeance. Le ca-
 » pitaine de *la Décade* eut ordre de me traiter comme
 » vous l'aviez été.

» Une fièvre ardente acheva de me consumer : j'é-
 » tois près d'expirer le 3 septembre , lorsqu'à la hau-
 » teur du cap Finistère, la frégate *la Décade* fut rencon-
 » trée , attaquée , enlevée par le commodore Pécuel ,
 » commandant aussi une frégate. Ce brave marin me
 » délivra, et me fit transporter à Portsmouth ; j'obtins

crainte que ces papiers n'eussent été trouvés par les subal-
 ternes de l'administration, et ne devinssent un titre contre
 l'indulgence de l'Agent.

» la permission de venir à Londres. Malgré l'état où
 » vous me voyez , je veux aller rassurer ma famille ,
 » qui me croit perdu : maintenant que je vous ai em-
 » brassés , je n'ai plus d'autre pensée. »

Le capitaine Tilly avoit fait ses préparatifs de départ lorsque nous le rencontrâmes. Il venoit prendre congé du ministre et le remercier des bontés dont-il avoit été comblé. Nous le décidâmes à nous accorder quelques jours : ce fut un nouveau sacrifice à l'amitié , car il étoit fort inquiet de sa femme. Il craignoit qu'elle ne succombât à ses chagrins , s'ils se prolongeoient davantage.

Il partit le 6 octobre , nous l'accompagnâmes jusqu'au bâtiment sur lequel il s'embarqua , et nous eûmes la satisfaction de voir que , grâce à quelques opérations commerciales et à la bienveillance du Gouvernement anglais , ses pertes étoient en grande partie réparées.

Incomparable Tilly ! Vous aviez donné vous-même l'exemple de la plus rare générosité : la reconnaissance que nous en conservons sera héréditaire dans nos familles.

Pichegru exécuta son projet de retraite. J'allai l'installer à huit milles de Londres, dans une très-agréable campagne. J'aurois bien désiré me fixer auprès de lui pour veiller au rétablissement de sa santé ; mais les rapports qui s'établirent entre les commissaires de Sa Majesté Louis XVIII et nous, exigeoient ma présence à Londres. Je m'y fixai en attendant que le général pût s'y rendre lui-même.

Dès que notre arrivée à Londres fut connue , les

personnes les plus distinguées s'empressèrent de nous donner des preuves d'estime et d'intérêt. Nous en reçûmes de très-particulières de ce même commodore, sir Sidney-Smith, que nous avons laissé au Temple. Délivré par l'adresse et le courage de quelques royalistes, il avoit conçu le projet d'user de réciprocité, d'aller nous arracher des déserts de la Guyane; ses dispositions étoient à-peu-près faites, lorsque le ministre anglais apprit notre évasion. Elles ne furent cependant pas entièrement perdues pour les malheureux. Si la gloire appela le commodore en Egypte, son humanité ne perdit pas de vue les victimes qui nous avoient succédé à Sinamary.

Nous venions de recevoir des détails déchirans sur ces infortunés: je ne saurois donner une idée plus juste de leurs souffrances qu'en transcrivant la lettre écrite à son père, par un de ces vertueux martyrs.

Conamama, canton de la Guyane française,
ce 3 février 1799.

*Pierre-Marie David, curé de Saint-Loup, à M. David,
son père, propriétaire à Vannes.*

« Dieu a veillé sur sa foible créature; votre fils existe, et la mort n'a pas frappé l'enfant que vous pleurez. Mon père! ô vous qui dès ma tendre enfance m'apprîtes par habitude et par plaisir à n'aimer que la vertu, si vos yeux, sans cesse baignés de larmes, s'ouvrent encore à la lumière, que ces lignes tracées par une main chérie vous parviennent, qu'elles consolent votre vieillesse, que la douleur cesse de vous

accabler , et qu'au moins elle respecte les bords de votre tombe. O mon père ! il est une autre vie où l'homme vertueux trouve enfin un abri ; si la religion ne le disoit pas , le malheur suffiroit pour l'apprendre. Oui , mon père , c'est dans ce dernier monde où tout vient se confondre , où le méchant n'a plus le droit de nous poursuivre , que nous pourrons nous revoir ; c'est là que vos vertus , que mes infortunes me feront trouver grâce devant Dieu. C'est là que nous serons réunis pour vivre ensemble dans l'éternité. Mon père , vous parlerai-je de mes ennemis ?... Oh ! non , le ministre d'un Dieu de paix ne doit point en avoir : ma religion m'apprendra à pardonner , et le Ciel est témoin qu'à Conamama , mes lèvres ne prononcèrent jamais les noms de mes persécuteurs , que pour attirer sur eux la miséricorde divine. Ah ! s'ils sont assez heureux pour que le repentir pénètre dans leurs ames , si alors je ne suis pas là pour les consoler , pour leur dire : « Depuis long - temps je vous ai pardonné , » qu'une main généreuse leur montre ma lettre , et qu'elle allège leurs tourmens ; ah ! que votre bouche aussi prononce leur pardon. Le coupable est toujours plus à plaindre que sa victime ; et l'existence du méchant , que le remords poursuit , est trop affreuse pour que son ennemi même ne devienne pas son consolateur.

» Mon père , il vous tarde de connoître le lieu où votre fils respire ! C'est dans un séjour de mort et de vertus qu'il offre , en sacrifice à Dieu , cette vie de douleur et de pénitence.

» Vous le savez ; tout entier à mon devoir , j'étois

au milieu de mes fidèles paroissiens , quand un ordre tyrannique vint m'enlever aux fonctions de mon ministère. Un homme revêtu d'un grand pouvoir , se déclara mon ennemi sans me connoître. Le gouvernement écrivoit à ses agens de surveiller les prêtres. Le commissaire M.... crut servir son pays en les envoyant à la mort. Je fus désigné pour victime ; et quand je n'étois occupé qu'à porter dans les familles des paroles consolatrices , qu'à prêcher l'oubli des erreurs , le pardon des injures , on me traitoit de factieux , d'ennemi de la patrie ; on osoit m'accuser d'exciter à la guerre civile. Cependant par mes soins , la paix régnoit dans le canton ; ses habitans n'étoient point divisés , et la morale de l'Évangile germoit dans tous les cœurs. Le commissaire m'accuse , on vient pour m'arrêter. Mes bons paroissiens , malgré moi , cherchent à me défendre. Je parois dès-lors plus criminel , et peu de jours après , l'ordre de ma déportation arrive.... O mon père ! traîné de cachot en cachot , chargé de fers , abreuvé d'amertume , nourri d'inquiétudes , mon courage m'abandonna , et je connus toute ma foiblesse.... Chaque soir dans une obscure prison , sitôt que la porte à double verrou fermée sur lui , le déroboit aux regards de ses guides , votre fils répandoit des larmes ; le ministre des autels oubloit les souffrances de Jésus-Christ pour ne pleurer que sur les siennes.... Que l'homme est foible , quand Dieu l'abandonne un instant à sa propre force !

» Cependant la Providence finit toujours par offrir au pécheur une main secourable : j'arrive à Rochefort ;

et c'est là que dans l'asile du crime je dois trouver des anges. Dieu puissant ! et je pourrois encore me plaindre ! Ah ! que ma bouche ne s'ouvre plus pour murmurer. Créateur ! que ta bonté m'éclaire, qu'elle guide mon cœur, et que je sois enfin digne de parcourir la nuit du tombeau avec ces hommes prédestinés, avec ces vertueux compagnons d'infortune. Mon père, je n'ai plus le droit de vous parler de moi. Ces vieillards vénérables, dont je suis fier de partager le sort, m'ont appris à souffrir ; c'est à Rochefort que je les ai trouvés. Le cachot où je fus jeté renfermoit déjà huit ministres de la religion, et avec eux toutes les vertus.... Il étoit nuit quand j'entrai dans ce séjour funèbre ; une lampe y répandoit sa lueur sépulcrale. Quel spectacle ! Des vieillards couchés sur le carreau.... Ils n'avoient qu'un peu de paille pour reposer leur tête, et cependant ils dormoient tous ! L'innocence sommeille si aisément !... Bientôt mes regards se fixèrent involontairement sur l'un de ces infortunés ; un visage céleste, de longs cheveux blanchis par les années, tout en lui commandoit la vénération. C'étoit *Don Louis*, de l'Ordre de Saint-Bruno. A sa vue, saisi d'un saint respect, je m'approche. Je tombe à genoux devant lui, et je promets à Dieu de consacrer mes soins à ce vieillard. Il s'éveille, m'aperçoit, lève les yeux au ciel ; puis me tendant la main : « O mon fils, me dit-il, » vous êtes aussi l'enfant du Seigneur ; que la foi » vous soutienne dans la persécution, et que Dieu » soit toujours votre consolateur.... » Ses compagnons d'infortune ne dorment plus ; ils s'unissent à

lui, tous m'entourent, tous oublient leurs malheurs pour ne s'occuper que des miens; je parois être la seule victime, je suis le seul que l'on console.... Ministres de Jésus-Christ, m'écriai-je, ô mes pères! ô mes modèles! que Dieu me donne cette force qui vous anime! que ma foiblesse soit punie par de longues souffrances! que ma foi n'en soit point ébranlée! et que je puisse, en vous imitant, mériter la couronne du juste que le Ciel vous destine.

» Deux jours après mon arrivée nous sommes enlevés de notre prison et traînés sur le bâtiment qui doit nous transporter à la Guyane. Des ecclésiastiques de toutes les parties de la France, parmi lesquels se trouvent plusieurs prêtres constitutionnels et mariés... un grand nombre de sexagénaires, des journalistes, des émigrés, deux membres de l'Assemblée législative, *Job Aimé et Gilbert des Molières*: telles sont les victimes entassées sur la frégate *la Décade*. Le prier de St.-Claude est atteint d'une hernie, ce bon vieillard peut à peine marcher: l'un de mes confrères, que la fièvre tourmente, n'a plus que quelques jours à vivre. Girard, d'Havelange, le vertueux dom Louis, succombent sous le poids des années. La plupart sont infirmes ou malades. Les députés Gilbert et Job Aimé réclament en vain pour ces infortunés; leurs voix sont étouffées: c'est à Cayenne, leur dit-on, que vous réclamerez. Mon père! des malades, des vieillards serrés les uns contre les autres, étendus sur des planches, tourmentés de vermine, sans linge, sans vêtemens, plus mal nourris que ne le sont les plus vils criminels:

tel est le tableau déchirant qu'offrent les déportés.

» Ils ne respirent que par une étroite soupape ; le méphitisme propage la contagion ; une odeur de mort se répand dans cette fournaise ardente , et cependant le plus léger murmure ne se fait point entendre : tous ont ce courage que donne l'innocence : tous ont appris à souffrir : l'équipage étonné , contemple avec admiration les victimes ; plusieurs matelots versent en secret des larmes sur notre infortune , et leur sensibilité les porte à nous prodiguer de généreux secours. Estimable Benoît , sensible Rosier ! nous avons oublié les noms de ceux qui nous ont accablés d'amertume , et nous gardons au fond de nos cœurs le souvenir des vôtres : jouissez surtout , bons matelots , du bonheur d'avoir sauvé la vie à deux hommes de bien.. Hélas ! si l'un d'eux (d'Havelange) , a depuis terminé sa carrière , au moins vous prolongeâtes alors par vos soins sa pénible existence : nous n'avons pas non plus oublié la générosité de quelques officiers : je voudrais pouvoir les nommer ; mais ce seroit peut-être les exposer à la haine des méchans.

» Nous débarquons à la Guyane ; les habitans de la colonie veulent nous secourir , mais une nouvelle déportation nous attend : le commissaire du Gouvernement exécute avec rigueur des ordres qu'il a sans doute reçus ; car quel homme seroit assez cruel pour se décider de lui-même à tourmenter ainsi ses semblables !

» Les déportés sont divisés en plusieurs classes ; les uns partent pour Sinamary et ses environs : les autres sont jetés dans les affreux déserts d'Apronayac

et de *Conamama* : c'est de ce dernier tombeau que votre fils vous écrit ; c'est là , que soutenu par l'exemple de ses frères , il cherche à mériter par des souffrances , ce que vous , mon père , vous méritez par vos vertus.

» *Conamama* est l'un des cantons les plus reculés de la colonie. Ce pays situé au milieu des bois , est couvert de marais fangeux qui corrompent l'air par des exhalaisons fétides ; et les habitations se bornent à quelques cabanes informes , asile de douleur et de mort. C'est dans ce lieu sauvage que l'on nous a relégués. Des huit infortunés que je trouvai dans les cachots de Rochefort , deux seulement sont encore existans. Depuis cinq jours Dom Louis a cessé de vivre ! Depuis cinq jours la tombe du juste est arrosée de larmes... Ce bon vieillard , une heure avant de rendre le dernier soupir , se traîne malgré moi au milieu du carbet qu'il habitoit ; là , prosterné contre terre , entouré de ses frères , ou plutôt environné de spectres languissans , et après avoir reçu de moi les derniers secours spirituels :

» Mes frères en Jésus-Christ, nous dit-il, tous les maux que j'ai soufferts ne sont rien puisque le Rédempteur des hommes a été abreuvé de fiel et de vinaigre... Mourons donc , comme le dit l'apôtre , avec l'espérance que nous allons être introduits dans la sainte cité du Ciel ; mourons avec l'espérance que nos tribulations , qui n'auront duré qu'un moment , nous conduiront bientôt à une gloire éternelle ; mourons avec l'espérance que Jésus-Christ transformera un jour notre corps vil et abject pour le rendre conforme à

son corps glorieux. Avant de mourir prions pour nos persécuteurs , et que nos prières s'élèvent jusqu'à Dieu. »

» Dom Louis cessa de parler : je récitais près de lui les prières des agonisants ; mais bientôt sa main glacée se roidit dans la mienne , il expira entre mes bras.

» Chaque jour de nouveaux malheurs viennent nous affliger ; une victime est suivie d'une autre victime : depuis long-temps nous ne pleurons plus , la douleur a tari la source de nos larmes. Celui que , dans trois jours , demain peut-être , la mort va frapper , creuse aujourd'hui avec délice cette terre qui doit se refermer sur lui. Un tombeau est le terme des désirs , et l'infortuné qui se voit prêt à y descendre , ne verse des pleurs que sur ceux qui lui survivent. Le cimetière où reposent nos amis , est le lieu où sans cesse nous dirigeons nos pas... C'est là que nous nous réunissons , et que nous aimons à choisir la demeure où nous espérons trouver le repos : l'ami marque sa place auprès de son ami ; étendu sur sa tombe , il voudrait ne s'en plus séparer ; cette fosse qu'il creusa de ses mains , et qui n'attend plus que sa dépouille mortelle , devient son espérance ; cinq ou six jours à donner encore à la vie , lui semblent une trop longue route à parcourir.

» Hier , un prêtre du Brabant , qui depuis plusieurs jours ne paroissoit point aux appels , fut trouvé dans une forêt voisine , à demi dévoré par les bêtes féroces ; il y avoit succombé d'inanition... Ses mains étoient jointes , et sur ses lèvres inanimées reposoit le signe

de la foi. Des nègres nous l'apportèrent en cet état : nous rendîmes ce matin les derniers devoirs à ce martyr chrétien.

» Nous savons que dans tous les cantons où se trouvent les déportés , leur sort n'est pas moins affreux que le nôtre. La mort se divise pour les frapper ; ceux qu'elle n'a pas atteints jusqu'à ce jour, languissent dans l'état le plus misérable : on diroit que cette partie de la Guyane n'est habitée que par des ombres. En suivant un calcul exact, il est probable que de cent quatre-vingt-treize déportés, il n'en existera pas dix dans cinq mois. Votre fils alors ne sera peut-être plus. Cette idée n'a rien qui le tourmente ; il s'y arrête sans effroi , et l'espoir que son âme épurée par le malheur , sera digne de paroître devant le tribunal de Dieu , le soutient dans l'avenir.

» Adieu , mon père , que le Seigneur protège votre vieillesse ; que ses biens se répandent sur ma sœur et ses pauvres enfans.

» Je finis en vous demandant votre bénédiction et le secours de vos prières.

» Votre respectueux et affectionné fils (1). »

D.

(1) Cette lettre est parvenue à la famille de l'infortuné qui l'a écrite ; mais déjà son père n'existoit plus, la douleur venoit de le mettre au tombeau. La persécution du Directoire contre les prêtres fut plus froide, mais non moins atroce que celle de Robespierre. Celui-ci les massacroit ; l'autre les faisoit mourir.

Une aussi déplorable situation nous affectoit d'autant plus vivement, que nous n'y apercevions aucun remède dans la Guyane : on ne pouvoit en trouver que dans la bienfaisance. Nous résolûmes d'y recourir, et ce ne fut pas sans succès.

L'évêque de Saint-Pol-de-Léon, l'un des prélats les plus recommandables réfugiés en Angleterre, s'étoit plus spécialement consacré au soulagement des ecclésiastiques malheureux et persécutés (1) ; de concert avec ce véritable apôtre, nous fîmes insérer dans les journaux anglais un exposé de l'affreuse position des *agonisans* de Conamama. On en fut touché : les offrandes à la vertu malheureuse devinrent considérables, et le vaisseau que le généreux Commodore destinoit à notre délivrance, fut chargé de les porter à Surinam, d'où elles devoient passer à leur destination. Si des circonstances funestes ont arrêté le cours de ce bienfait sur les frontières mêmes de la Guyane, l'auteur et ceux qui l'ont secondé dans cette intéressante mission, n'en ont pas moins de mérite. Pourquoi ont-ils été si mal servis dans ce qu'il leur étoit impossible de faire eux-mêmes ?

Cependant la santé de Pichegru s'amélioroit sensi-

(1) Avec quel zèle ce digne prélat a été secondé dans ses travaux apostoliques par M. l'abbé Caron, ecclésiastique dont les talens et les lumières égaloient le dévouement et les vertus ! Les établissemens que lui inspira son désir de soulager ses confrères et les émigrés malheureux, et les services sans nombre dont ils furent redevables à son dévouement, ne doivent jamais s'effacer de leur mémoire ni de leur cœur.

blement : bientôt il fut en état de venir à Londres. Sa modestie et sa prudence le rendirent très-circonspect dans ses liaisons. Cette réserve ne fit que fortifier l'estime qu'on lui portoit.

Nous avons été mis en rapport avec les plus fidèles serviteurs du Roi. Nos relations avoient commencé d'une manière aussi flatteuse qu'honorable pour nous : Sa Majesté avoit daigné accorder à nos débats législatifs une attention particulière , et les avoit appréciés avec cette profondeur de jugement qui lui appartient. Si l'on ne voyoit pas dans tous les proscrits des *royalistes* également prononcés , on reconnoissoit au moins qu'ils étoient fortement animés du véritable amour de leur pays , et dès-lors disposés à se rattacher au seul Gouvernement qui pût mettre un terme à ses maux. Nous avons donc été assez heureux pour que notre sort inspirât quelque intérêt à Sa Majesté (1). Elle daigna charger

(1) Le Roi s'appropriant tout ce qui se faisoit de bon et d'utile dans son royaume, avoit adopté sans distinction tous les proscrits de fructidor ; et voici dans quels termes S. M. écrivoit à M. Imbert-Colomès, sous la date du 10 octobre 1797 (18 vendémiaire an 6), Blanckembourg :

« Vous pouvez penser, Monsieur, quelles ont été mes inquiétudes, lorsque j'ai appris la catastrophe qui vous a mis dans un si grand danger : elles ne peuvent se comparer qu'à la satisfaction que j'ai ressentie en vous sachant enfin en sûreté. Comme Roi, comme père de mes sujets, je ne puis que gémir d'un événement qui retarde la fin des malheurs de ma patrie ; mais pour vous, Monsieur, mes sentimens sont bien différens, et je suis plus porté à vous féliciter qu'à m'affliger avec vous d'un acte de violence qui met vos sentimens dans

son commissaire à Londres de nous le témoigner : nous ne pouvions pas recueillir un plus précieux dédommagement de nos malheurs.

Son Altesse Royale *Monsieur*, nommé par le Roi lieutenant-général du Royaume, nous honora de la même bienveillance. Ce Prince désira de plus, que l'un de nous se transportât à Edimbourg pour lui donner de vive voix des renseignemens exacts sur la France, dont le sort touchoit si vivement toute l'auguste famille. La situation politique de Pichegru, sur lequel tous les regards étoient fixés, ne lui permettoit pas de faire cette démarche, quelque désir qu'il en eût. Son Altesse Royale fut la première à en faire l'observation, et on me désigna pour suppléer le Général.

Je partis en décembre 1798 pour Edimbourg, avec

» un jour plus éclatant, s'il est possible, qu'ils n'y étoient
 » déjà, et par lequel vos persécuteurs eux-mêmes vous cou-
 » vrent de gloire. Je voudrois que tous ceux qui, comme
 » vous, ont mérité l'honneur de la proscription, y eussent
 » échappé comme vous; mais vous êtes jusqu'à présent le seul
 » sur qui je sois rassuré.

» Si vous connoissez les lieux où quelques-uns de vos dignes
 » collègues se sont retirés, soyez mon interprète auprès d'eux :
 » dites-leur qu'ils partagent les sentimens que je viens de vous
 » exprimer. Ajoutez-leur que ce nouveau revers n'abat point
 » ma constance immuable, comme ma tendre bienveillance
 » pour eux, et que j'ai la douce et ferme confiance que leur
 » courageux attachement aux vrais principes de la monarchie
 » n'en sera plus ébranlé.

Signé LOUIS. »

(Extrait du Mémoire de M. Henri la Rivière contre
 M. Fauche-Borel.)

M. Dutheil , chargé de m'y conduire. Son Altesse Royale occupoit le vaste château des Stuart. Je ne saurois rendre ce qui se passa dans mon âme en approchant de ce palais , et surtout lorsque je fus présenté à Son Altesse Royale : quoique je fusse constamment resté improbateur et victime de nos excès politiques , il me sembloit que le poids entier des crimes qu'ils ont produits contre des princes qui avoient tant de droits à l'attachement des Français , pesoit sur ma tête. Avec quelle grâce S. A. R. me débarrassa de cet accablant fardeau ! Que de bonté , que de sagesse dans toutes les questions qu'elle daigna m'adresser ! Avec quelle sensibilité elle entendoit le récit des maux qui affligeoient la France ! Avec quel intérêt elle cherchoit les moyens d'y remédier ! Avec quelle indulgence elle parloit des hommes qui n'étoient coupables qu'envers sa famille ! Ah ! que n'étoient-ils présens , ces détracteurs aveugles , qui ne calomnioient ces princes que parce qu'ils ne les connoissoient pas ! Il n'en est pas un qui ne fût sorti comme moi pénétré d'admiration , de respect et d'amour.

Je passai dix jours à Edimbourg , où j'eus le bonheur de trouver M. le duc de Sérent , et de recevoir de nouvelles preuves des bontés dont il m'avoit honoré avant la révolution (1). Les détails que j'eus

(1) M. le duc de Sérent a été gouverneur de LL. AA. RR. Mgrs. les ducs d'Angoulême et de Berri ; c'est à sa prudence , à son courage et à son dévouement que fut confié ce dépôt sacré au moment où il fallut se dérober aux poignards des révolutionnaires. La manière dont ce fidèle serviteur a rempli ce de-

l'honneur de donner de vive voix à S. A. R., fixèrent tellement son attention, qu'elle m'ordonna d'en faire la matière d'un Mémoire dont je m'occuperois à Londres et que je lui ferois parvenir : enfin elle me chargea de la lettre la plus honorable et la plus flatteuse pour le général Pichegru.

Dès que je fus de retour à Londres, je travaillai de concert avec le général au Mémoire qui m'avoit été demandé.

Après avoir dans ce Mémoire jeté un coup-d'œil sur toutes les phases de la révolution, sur les changemens qu'elle avoit opérés dans les principes politiques, dans les idées religieuses et dans les rapports d'intérêts entre les citoyens, après avoir démontré les dangers de faire sur tous ces points des pas rétrogrades, autres que ceux commandés par la morale publique et le raffermissement de la monarchie, nous y disions que, *la*

voir si important, lui a mérité la reconnaissance de la France entière. C'étoit sauver l'avenir du royaume que d'arracher ces deux jeunes princes aux coups de la tempête qui menaçoit dès-lors d'emporter à la fois le trône et les Bourbons. Faut-il qu'après trente années révolues, un crime affreux nous ait ravi la moitié de ce bienfait ! Le plus jeune de ces fils de France, celui qu'avoient respecté les hasards des combats et les longues traverses d'un exil périlleux, a teint de son sang, au milieu de nous, les marches du trône où il devoit s'asseoir. Il est donc pour les Bourbons et pour la France quelque chose de plus redoutable que la cruauté de Robespierre et la tyrannie de Buonaparte ! Frondeurs irréfléchis, dont les doctrines ont aiguisé le couteau de Louvel, que vos regrets doivent être cuisans, si vous n'êtes coupables que d'imprudence !

république française avoit en sept ans parcouru les sept siècles de la république romaine, et qu'elle étoit déjà parvenue à sa décrépitude; qu'on devoit s'étonner de n'avoir pas encore vu sortir un César du sein d'armées aussi nombreuses et aussi belliqueuses que les nôtres; qu'il auroit pu se reproduire dans Buonaparte, si le Directoire ne l'eût pas envoyé s'ensevelir dans les catacombes d'Égypte; que ce général sembloit plus que tout autre réunir l'ambition, l'audace, la réputation et les moyens militaires nécessaires pour une si haute entreprise; mais que les circonstances pouvoient à chaque instant tirer des rangs le chef destiné à fermer la carrière révolutionnaire; que l'état de crise où se trouvoit la France, étoit même trop violent pour que l'époque de ce grand dénouement fût éloignée; que la lassitude ou plutôt le désespoir étoient tels que l'on se jetteroit aveuglément dans les bras du premier libérateur qui se présenteroit; enfin que si l'on ne pouvoit pas profiter, pour la cause royale, de dispositions aussi favorables, la France pouvoit tomber dans les convulsions de Gouvernemens militaires, qui la déchireroient de plus en plus, et lui raviroient peut-être jusqu'à l'espérance du retour de la monarchie légitime (1).

(1) La copie de ce Mémoire, envoyée à S. A. R. *Monsieur*, partit de Londres à l'adresse de M. l'évêque d'Arras. Celle destinée à Sa Majesté fut envoyée d'Augsbourg, à M. le comte d'Avaray. Avant ce dernier envoi, nous l'avions communiquée à nos collègues Coucheri, Bornes, André et Lémerer, que nous trouvâmes en Allemagne. M. Lémerer, après en avoir entendu la lecture, nous dit : « Vous ne vous êtes pas gâté la

J'eus l'honneur d'envoyer ce Mémoire à S. A. R. , au commencement de janvier 1799 , et à Sa Majesté dans le courant de mars suivant , époque à laquelle nous passâmes en Allemagne. Mais il ne suffisoit pas de faire connoître la source et les effets du mal ; il falloit en indiquer le remède. Voici le plan qui devoit la conséquence du Mémoire , et qui fut conçu par Pichegru.

Le désordre des finances , les brigandages des agens du Directoire , la défiance et le mépris qu'il inspiroit avoient totalement anéanti le crédit public : les armées étoient mal payées , mal équipées , et mécontentes de quelques-uns de leurs chefs , qui ne s'occupoient de la fortune publique que dans l'intérêt de leur fortune particulière ; la tyrannie étoit parvenue à son dernier degré ; tout en un mot paroissoit tendre à une désorganisation complète. Comment dans un état de choses aussi critique , ne pas espérer qu'un général qui avoit si souvent conduit ces armées à la victoire , qui réunissoit tous les titres possibles à leur confiance , qui , sacrifié par des ambitieux dont elles-mêmes avoient à se plaindre , les rappelleroit à sauver avec lui leur patrie , ne parviendroit pas à les rallier sous ses drapeaux ? Cet espoir devint la base du plan. C'étoit le

« main à Sinamary. Ce Mémoire et les Réflexions que vient de
« publier l'abbé de Pradt , sont les deux meilleurs écrits que j'aie
« lus sur la révolution. » M. l'abbé de Pradt venoit en effet de
donner , à cette époque , son *Antidote du Congrès de Rastadt* ,
qui fit beaucoup de sensation en Allemagne.

seul convenable à Pichegru , qui dans sa position ne devoit personnellement combattre les oppresseurs de la France qu'avec les Français eux-mêmes fatigués de l'oppression. Il choisit sa place en Suisse sur la lisière de la Franche-Comté , dont la population entière lui étoit dévouée.

Il désiroit que S. A. R. *Monsieur* (1) , accompagné d'un de ses augustes fils, daignât agréer le commandement général , et faire un appel aux braves Suisses , ces Français adoptifs, qui n'avoient oublié ni ce qu'ils devoient à leur illustre colonel-général , ni leur antique fraternité avec la nation française.

Le prince Charles devoit , sur les frontières de la Suisse , tenir en échec la portion de l'armée républicaine qui seroit restée attachée au Directoire.

Le héros (2) qui , à la tête des chevaliers français , avoit si constamment soutenu l'honneur et les droits des lis , auroit agi de concert avec S. A. R.

Le général Willot (3), qui avoit laissé dans le Midi

(1) Dix fois S. A. a mis le pied sur le seuil du Temple de la Gloire , et toujours de funestes circonstances l'en ont repoussé. Qu'il seroit désirable qu'une plume digne d'un sujet si élevé révélât enfin aux Français tous les secrets et les tourmens de l'héroïsme de ces augustes personnages , que leur situation politique a si long-temps condamnés à cacher jusqu'à leurs vertus !

(2) S. A. S. Monseigneur le prince de Condé avec sa brave armée.

(3) La conduite aussi sage que ferme tenue par le général Willot , dans le Midi , à une des époques les plus orageuses de la révolution , étoit une garantie certaine de la confiance qu'il inspiroit aux habitans de ces contrées , dont les dispositions nous étoient d'ailleurs bien connues.

les plus honorables souvenirs , y auroit passé sous les ordres de S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême, et se seroit appuyé sur l'armée de Suwarow, si la nécessité en eût été reconnue.

Monseigneur le duc de Bourbon , secondé par son trop malheureux fils (1) , auroit pris le commandement de ces infatigables Vendéens , dont le courage étoit impatient de se signaler de nouveau pour une cause qui leur étoit si chère.

Enfin , les intelligences qu'on entretenoit à Paris auroient été utilisées suivant les besoins ; mais toujours de manière à s'emparer du mouvement pour éviter l'effusion du sang , et les réactions de vengeance : car cette recommandation se remarquoit dans tous les ordres , dans toutes les instructions émanées de l'autorité royale. C'est même principalement cette considération qui devoit faire goûter ce plan. Il présentoit une masse de moyens et de force, telle que son exécu-

(1) Monseigneur le duc d'Enghien , si lâchement, si cruellement assassiné par Buonaparte. Un de nos plus habiles généraux se trouvant en Souabe, chez un prince allemand, dit en présence d'un officier très-dévoué à l'usurpateur , que dans la situation où se trouvoient les choses, le personnage le plus redoutable pour Buonaparte étoit le duc d'Enghien ; que, pour peu que son étoile vint à pâlir, l'armée ne seroit pas si éloignée qu'on pouvoit le croire d'adopter un chef aussi recommandable. Le *fidèle* officier crut devoir instruire Buonaparte de cette conversation ; dès-lors furent jurées la perte de l'infortuné Prince et la disgrâce du trop confiant général, dont les sentimens devinrent suspects à l'ombrageux despote.

tion ne pouvoit rencontrer aucune résistance importante de la part des opposans. L'Empereur Paul I^{er} se montrait encore plein de cet enthousiasme dont il fit profession pour la cause du Roi : on auroit obtenu de ce Prince tout ce qui auroit pu contribuer à la restauration de la monarchie , réclamée d'ailleurs par ses propres intérêts. Le Gouvernement anglais qui sentoit la nécessité d'arrêter le cours de la révolution , dont les élémens commençoient à fermenter violemment en Angleterre , sembloit prêt à suivre le système qu'exigeroit le rétablissement des vrais principes politiques.

Les événemens ne pouvoient pas se présenter sous un aspect plus favorable. Cependant on n'avoit pas cru devoir négliger des négociations entamées avec un des Directeurs. On nous engagea à partir pour l'Allemagne , afin d'être à portée d'en mettre à profit les résultats s'ils étoient heureux. Retenus en Angleterre par les glaces , nous ne la quittâmes qu'à la fin de février , et nous apprîmes , en arrivant à Brunswick , que ces négociations n'avoient pas réussi.

Ce défaut de succès ne fit que mieux sentir l'importance et les avantages du plan proposé. Pour en suivre plus efficacement l'exécution , nous nous rendîmes près du théâtre de la guerre , après nous être réunis à nos bons camarades Couchery , Bornes , André-de-la-Lozère , Delahaie , Polissard et Lémerer , que nous trouvâmes à Munster. Arrivés en Souabe nous y fûmes rejoints par le général Willot , qui venoit de passer de la Martinique à Londres , après un séjour de quatre

mois dans cette colonie : il s'y étoit rendu avec M. Barthélemi qui l'avoit pris en passant à Démérari , et c'étoit aussi avec lui qu'il étoit revenu en Europe.

M. Barthélemi ne voulut pas rester en Angleterre , dont le climat auroit aggravé le mauvais état de sa santé ; il se rendit directement à Hambourg, où les souffrances qu'il éprouvoit le retinrent jusqu'à son rappel en France.

A notre passage à Augsbourg, nous eûmes plusieurs conférences avec MM. Dandré, de Précý et Lamarre, commissaires de Sa Majesté. Beaucoup d'autres circonstances nous rapprochèrent par la suite de ces fidèles serviteurs, et plus particulièrement de MM. Dandré et de Précý, aux honorables efforts desquels nous nous associâmes.

Chargés de rendre compte au Roi et à S. A. R. deux fois par semaine de tout ce que la politique et les opérations militaires offriroient d'important, nous nous fixâmes d'abord à Uberlingen, et ensuite à Constance, pour être plus à portée de bien observer les événemens dont la Suisse étoit le siège principal.

Pendant notre séjour dans ces deux villes, tout sembloit préparer la rénssite des grands projets à l'exécution desquels nous devons concourir. Le général Suwarow, vainqueur en Italie, s'avançoit à pas de géant vers la Suisse où il devoit lier ses opérations avec celles de l'archiduc Charles. Ce prince, maître de la plus grande partie et des plus belles positions de la Suisse, tenoit en échec l'armée directoriale ; il est vrai que cette armée étoit formidable ; elle s'élevoit à quatre-vingt mille hommes, et l'expérience a assez ap-

pris ce que peuvent quatre-vingt mille Français. Mais elle n'avoit point reçu de solde depuis huit mois ; elle manquoit de tout ; elle se plaignoit hautement du Gouvernement déprédateur , qui la réduisoit à cet état pitoyable ; enfin elle étoit presque tombée dans le découragement.

L'armée autrichienne, non moins nombreuse, étoit au contraire dans la plus belle tenue. Cependant le prince Charles plus fort en cavalerie qu'en infanterie, ne vouloit pas hasarder une bataille. Il lui arrivoit de Russie un renfort considérable, particulièrement en infanterie ; il l'attendoit pour attaquer.

Dans cet intervalle , se préparoient tous nos moyens pour profiter de la défaite de l'armée française , si elle étoit battue , et en réunir les débris sous les ordres de Pichegru. Les proclamations étoient imprimées ; des fonds considérables étoient faits ; la Franche-Comté, où nous avons des intelligences très-actives et très-étendues , n'attendoit que le moment favorable. Enfin l'aurore du bonheur de la France commençoit à briller à nos yeux.

Les Russes si désirés arrivèrent au nombre de trente trois mille hommes , dont vingt-huit d'infanterie. Il étoit impossible de voir des troupes plus belles et mieux disposées. Les officiers disoient publiquement qu'ils étoient envoyés pour aider à rétablir le roi de France sur son trône , et qu'ils verseroient pour y parvenir jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Le prince Charles, fortifié de ces braves phalanges , ne s'occupa plus que de ses dispositions d'attaque. Il

devoit donner aux Russes cinq jours de repos , et attaquer le sixième. Ses préparatifs ne permettoient pas de douter de cette intention.

Mais à peine les Russes furent-ils en ligne , que l'Archiduc reçut ordre d'évacuer sans délai la Suisse , et de se diriger sur Manheim.

Nous avons été témoins de l'étonnement de ce grand capitaine. Depuis deux mois il faisoit à l'humanité le sacrifice si rare de sa gloire : il auroit pu dès le moment qu'il prit ses formidables positions , attaquer les républicains avec un avantage décisif , et sa réputation militaire en eût reçu un nouveau lustre. Mais la lutte auroit été plus longue et plus sanglante : il auroit peut-être fallu acheter très-chèrement la victoire. Cette considération suffit pour l'arrêter..... Voilà le véritable héros ! Que ne peut-il recueillir la récompense de cette admirable modération !

Ce fatal ordre riva la chaîne des malheurs du monde prête à se rompre. Son exécution fit perdre à l'Archiduc le fruit d'une des plus belles campagnes que puissent citer les fastes militaires : elle affligea la Suisse d'une nouvelle invasion , et de nouveaux brigandages : elle mit les deux armées russes dans une situation désespérée ; enfin elle rendit aux ennemis du repos des peuples , toute leur force et leur audace.

A peine le général républicain eut-il appris le départ des Autrichiens , qu'il changea de plan , et prit l'offensive. Il envoya dans le pays des Grisons un corps considérable , pour s'opposer à la jonction de l'armée du général Suwarow avec celle du prince Korsakow , et at-

taqua lui-même ce dernier. Ce malheureux prince abandonné à ses propres forces , dans un pays qu'il ne connoissoit pas , privé de munitions et de vivres suffisans , n'a pu faire que ce qu'il a fait , vendre infiniment cher la victoire (1).

(1) Cette époque est remarquable parmi toutes celles que la Providence sembloit avoir ménagées pour arrêter la révolution sur son propre terrain , et rétablir le trône des Bourbons par des mains françaises. Tandis que la marche des alliés en Italie détruisoit au dehors l'ascendant militaire et politique sur lequel s'appuyoit le gouvernement directorial , des coups plus terribles encore , et préparés de longue main par la confédération des royalistes dans l'intérieur , alloient lui être portés de divers points du Royaume. La Vendée relevoit sa tête menaçante , passagèrement courbée sous des revers héroïques , mais jamais abattue : Lyon ranimoit les souvenirs de sa belle résistance aux premiers tyrans dont le Directoire avoit recueilli le sanglant héritage. Les fidèles de cette cité donnoient la main aux fidèles du Jura , régulièrement préparés à une levée en masse : à l'autre bout de la France , sur les rives du Rhône et de l'Hérault , des partis royalistes se monstroient à découvert , et sous les yeux même des agens du gouvernement , dont la lâcheté avoit fini par rendre la tyrannie ridicule ; chaque jour ils augmentoient leur force , et ne dissimuloient ni leurs espérances , ni leurs moyens de les réaliser à main armée. Pour faire manœuvrer à la fois ces grandes masses , et les rendre invincibles en les réunissant par des communications non interrompues d'un bout de la France à l'autre , il falloit un grand foyer d'organisation régulière , autour duquel pussent , pour ainsi dire , pivoter tous les contingens appelés à reconquérir la monarchie par une insurrection générale , dont le signal devoit partir de l'Agence royale établie alors à Augsbourg. Or , ce foyer central destiné à mettre en mouvement toutes les parties de la confédération royaliste , existoit dans la Guyenne , la

Combat affreux !... Encore quelques minutes , et le valeureux chef de nos intrépides preux , devoit lui-même victime de sa bravoure. S. A. S. Monseigneur le prince de Condé ne vouloit pas quitter Constance , où l'avoient placé les combinaisons militaires. La ruse fraya une route secrète à six mille hommes de l'armée républicaine : Constance fut investie en un clin-d'œil ; et il a fallu tous les prodiges de valeur dont étoit capable la poignée de chevaliers qui s'y trouvoient , pour sauver le patriarche de la noblesse française.

Pendant que le sang français et russe inondoit la montagne de Zurich et ses environs , Suwarow (1) avec

Gascogne , la Saintonge et l'Angoumois. Ces provinces étoient liées entre elles par une association dont Bordeaux étoit le centre , et dans laquelle on ne comptoit pas moins de vingt mille hommes militairement organisés par le général Papin , à qui en avoit été confié le commandement , et qui trouva dans MM. Labarthe , Queyriau , Lestrade et autres officiers dévoués , de dignes émules de son zèle. Tout étoit ainsi disposé pour l'exécution , lorsque la bataille de Zurich et le système de fausse politique dont cette journée fut à la fois l'effet et la cause , vint tout-à-coup enchaîner les efforts des royalistes et ajourner leurs espérances. Les fruits de l'organisation bordelaise n'ont cependant pas été entièrement perdus , puisque c'est avec les élémens de cette ancienne organisation que le dévouement de leurs successeurs dans la carrière royaliste a ouvert dix ans plus tard les portes de Bordeaux , et par conséquent les voies de la restauration à l'un des petits-fils d'Henri IV.

(1) Que de qualités cachoit ce grand homme sous les dehors grossiers d'un cosaque ! Quelle loyauté , quelle noblesse dans ses sentimens ! que d'esprit même dans ses plus bizarres originalités ! que de franchise dans sa conversation ! Je l'entends encore dire , à un dîner de trente couverts , qu'il avoit eu plus

les seize mille hommes qu'il ramenoit d'Italie se faisoit jour à travers l'armée envoyée contre lui, et venoit prendre ses cantonnemens dans la Souabe où il rassembla les restes de l'armée du prince Korsakow, et passa l'hiver.

Ces désastres durent faire échouer notre plan : si quelques parties offroient encore des moyens d'exécution, les plus essentiels étoient devenus impraticables. Nous n'apercevions plus dans ce qui restoit encore possible que des occasions de troubles, sans une garantie suffisante de succès. Autant nous désirions être comptés parmi les sauveurs, les libérateurs de notre patrie, autant nous redoutions de figurer parmi les simples agitateurs, toujours improuvés par les Princes. Nous nous retirâmes donc à Augsbourg, dans la persuasion que bientôt s'opèreroit en France quelque changement qui présenteroit peut-être à notre zèle de nouvelles occasions de se signaler.

à lutter en Italie contre certains généraux ses *alliés*, que contre les républicains ses *ennemis*, et que sans ces *auxiliaires*, il seroit à Paris depuis trois mois, et le Roi depuis deux sur son trône.... Et l'intrigue étoit parvenue à flétrir les lauriers d'un si brave capitaine ! L'exil alloit peut-être devenir le prix de soixante-dix années de services et de victoires, lorsque le général Suwarow tomba malade près de Saint-Pétersbourg où il se rendoit. On lui envoya un homme parvenu par des moyens bien autres que les siens, pour lui signifier un ordre rigoureux. Le héros, presque moribond dans son lit, l'écouta tranquillement, et lui dit : *Quoi ! c'est vous qu'on charge d'une telle mission : j'en fais mon compliment à l'empereur Paul....* A ces mots, il se retourna, et le lendemain se termina sa glorieuse carrière.

La nomination de S. au Directoire en étoit un pronostic certain ; l'homme qui avoit dit *ne pouvoir marcher attelé en cinquième*, devoit tendre à réduire l'attelage. Aussi rêvoit-il la république américaine, dont peut-être il se ménageoit la présidence. C'est dans ce sens et dans cet espoir qu'il prépara la révolution du 18 brumaire an 8 (7 novembre 1799). Peut-être auroit-il encore réalisé pour quelques instans son rêve, si le génie qui présidoit à ces trafics politiques, n'eût pas jeté Buonaparte au milieu de ces arrangemens (1). L'entreprenant général réclama le rôle qu'on destinoit à un autre ; on n'osa pas le lui refuser, et l'astucieux S. qui prétendoit ne faire du chef de l'expédition qu'un instrument de son ambition, le devint lui-même de celle de Buonaparte. Dès que l'aventurier eut franchi le pas du 18 brumaire, le seul difficile qu'il ait rencontré (2),

(1) On savoit bien que Lucien Buonaparte, membre du Conseil des Cinq-Cents, jugeant toutes les conjonctures favorables aux vues de son frère et aux siennes, l'engageoit à venir en profiter. Mais comment se dérober à une armée qu'on avoit mise dans une situation périlleuse ? Comment échapper aux croiseurs anglais qui couvroient la Méditerranée ? Comment enfin justifier en France un abandon qui avoit tous les caractères de la lâcheté et de la perfidie ? Ces difficultés rendoient au moins fort douteux le retour de Buonaparte, lorsqu'il tomba des nues dans le port de Fréjus. L'aveugle fortune, qui le poussoit alors, joignit à ce premier avantage celui de ne plus trouver au Directoire Rewbell, le seul qu'il redoutât, et le seul qui fût en effet capable de le faire fusiller comme déserteur et destructeur de son armée.

(2) Buonaparte n'eût point franchi ce pas sans le secours de Lucien : il est de notoriété publique qu'à la vue du poignard

et qu'il se vit maître des baïonnettes, il déchira le

d'Aréna, l'un de ses adversaires les plus ardens, il tomba dans un abattement complet, et que Lucien eut besoin, pour relever le courage du *général*, de toute l'énergie que donna au *législateur* le danger de sa situation.

Ce début, et la manière dont il a terminé sa carrière politique, attestent que les circonstances ont fait beaucoup plus que lui-même pour sa gigantesque élévation : encore les a-t-il plus d'une fois évidemment gâtées. Cette ardeur guerrière, qui depuis trente ans transporte l'universalité des Français, et est devenue la cause première de sa haute fortune, est-elle donc son ouvrage, ainsi que l'ont prétendu quelques adulateurs ? L'impulsion ne remontoit-elle pas aux premiers jours de la révolution ? Nos plus célèbres généraux ne l'avoient-ils pas devancé dans la carrière de la gloire ? Ceux mêmes qui ont combattu le plus long-temps sous ses ordres, et qui ont le droit de revendiquer la part la plus brillante de ses triomphes, peuvent-ils être regardés comme formés à son école ? N'ont-ils pas ramené la guerre à ses véritables règles et obtenu des succès plus réels, et surtout moins meurtriers, toutes les fois qu'ils ont pu affranchir de son autorité leurs opérations militaires ? Buonaparte, au contraire, n'a-t-il pas fait le plus étrange abus de ce courageux élan national, qui n'auroit dû servir qu'à consolider la vraie liberté, la grandeur et la prospérité de la France ? La tactique militaire elle-même ne s'est-elle pas ressentie de la dangereuse influence de son fougueux caractère ? La guerre, avant lui, étoit un art dans lequel entroient essentiellement les moyens d'épargner les hommes. Sous ce nouvel Attila, elle s'est souvent réduite à des massacres : aussi des armées ne suffisoient-elles plus. C'étoient des générations entières qu'il faisoit précipiter les unes sur les autres, dans l'intérêt seul de son ambition ; et où cette ambition délirante prenoit-elle sa source ? La cherchera-t-on dans ces nobles sentimens qui enflammèrent les Cyrus, les Alexandre, ces funestes mais illustres conquérans ? Son âme n'étoit pas

pacte fait avec ses complices , étancha avec de l'or la

susceptible de s'élever à cette hauteur. La terreur , qui poursuit l'injustice et le crime jusque sur le trône , est l'inferral génie qui lui suggéra ses fureurs dévastatrices. Tel est pour les peuples le malheur attaché à l'usurpation : l'usurpateur est obligé , par sa situation , de prostituer au maintien d'une autorité toujours prête à lui échapper , les moyens que le Prince légitime n'emploie qu'à la félicité de ses sujets.

L'histoire apprenoit à Buonaparte que les crises politiques peuvent quelquefois pousser les nations hors du cercle de la raison et du devoir , mais que leur propre intérêt et la nature des choses les y ramènent toujours ; il savoit que la légitimité , ce palladium de la stabilité et du bonheur des Empires , triomphe tôt ou tard de la violence usurpatrice ; il ne se dissimuloit pas que de grands crimes appelloient sur sa tête des vengeances dont l'autorité souveraine pouvoit seule le garantir ; en un mot , il se trouvoit dans la même position que les tyrans démocrates auxquels il avoit succédé ; il s'étoit seulement placé dans une sphère supérieure d'où il pouvoit porter ses regards sur les trônes qui environnoient la France ; mais son intérêt , ses calculs étoient nécessairement les mêmes : il devoit craindre de la part des autres Souverains , ce que les Marat , les Robespierre et les Directeurs redoutoient des partis que leur tyrannie créoit autour d'eux. Il croyoit toujours apercevoir une époque à laquelle , malgré ses machiavéliques intrigues , l'honneur , le salut des peuples et leur propre sûreté ligueroient franchement ces Souverains contre son usurpation. Tous ses efforts devoient donc tendre à anéantir les Princes légitimes , et à ne placer sur les trônes que des rois de sa façon. Ce système peut seul expliquer l'expulsion du roi de Naples , l'attentat contre la personne des princes d'Espagne , l'invasion si évidemment impolitique de ce royaume , l'aveugle éloignement de Buonaparte pour la paix , qui , à plusieurs époques , lui présentoit les plus belles chances qu'il pût

soif de pouvoir qui tourmentoit le républicain S., et créa un mode de Gouvernement qui pût lui servir de marche-pied au trône, que dès-lors il convoïta. S'il s'accola deux consuls, ce ne fut que pour mieux en imposer. Il vouloit que l'un servît à dissiper de vives alarmes, et que l'autre devînt pour les hommes sages et purs le gage de la tranquillité à laquelle ils devoient aspirer. C'est par suite de ce système hypocritement conciliateur et réparateur, que les déportés furent rappelés. Le destructeur de la tyrannie directoriale ne pouvoit pas en consacrer ouvertement l'acte le plus attentoire à la liberté publique. Cependant la justice ne fut pas entière. Buonaparte donna dans cette circonstance le premier exemple de la contradiction et de la jalouse inquiétude dont les preuves se multiplièrent si fort par la suite. Le général Willot qui dans le Midi l'avoit reconnu pour un des plus ardens *terroristes*, et l'avoit traité en conséquence ; Pichegru (1), dont la réputa-

désirer ; enfin les entreprises extravagantes qui ont appelé l'Europe au sein de la France. S'il parut deux fois s'écarter de ce plan destructeur de la légitimité, ce ne fut que par des raisons d'intérêt momentané, et avec l'intention d'y revenir quand elles n'existeroient plus. Jamais il n'a perdu de vue son projet de *rajeunir l'Europe*, projet dont il n'avoit encore, disoit-il dans ses jours prospères, *posé que les bases*. N'auroit-il pas légué au prétendu libéralisme le soin de terminer ce *rajeunissement* dans le sens démagogique ? Au langage que tiennent les coryphées de cette faction, aux doctrines qu'ils propagent, aux malheurs qu'ils ont déjà produits, on est fondé à le croire.

(1) Une extrême modestie, une profonde loyauté, un dés-

tion lui portoit ombrage , furent exceptés du rappel qu'il disoit cependant être de *justice rigoureuse*.

intéressement absolu formoient le fond du caractère de Pichegru. La première de ces qualités arrêta plus d'une fois le développement des grands moyens et de l'énergie dont il étoit susceptible : la seconde fournit souvent à l'intrigue la facilité de surprendre sa confiance ; enfin la troisième lui fit , dans plusieurs occasions , dédaigner des ressources qu'il auroit pu utiliser pour la cause à laquelle il resta constamment et bien franchement dévoué.

La nature sembloit l'avoir formé pour l'art dans lequel il a tant excellé. Sa taille n'excédoit pas cinq pieds quatre pouces , mais elle offroit les plus parfaites proportions. Je n'ai point vu de militaire dont la tenue fût plus martiale : sa constitution robuste le rendoit capable de soutenir toutes les fatigues de la guerre ; l'habitude de réfléchir , de méditer , qu'il avoit puisée dans l'étude des mathématiques , donnoit à sa physionomie une gravité qui relevoit encore la dignité de sa personne. Dans Rome , c'eût été un Scipion ; en France , il devoit , sous plus d'un rapport , nous rendre le grand Turenne , avec lequel il offroit , dans son caractère et dans le genre de son mérite , tant d'honorables ressemblances. Sa vie et sa mort appartiennent désormais à l'histoire. Si la première flatte l'orgueil de la patrie , la seconde met le sceau de l'opprobre sur son tyran , sur cet homme qui , trop foible par lui-même pour supporter un rival dans Pichegru , ne balança pas à devenir son assassin. Le crime fut commis dans la nuit du 5 au 6 avril 1804 , dans la prison du Temple , vingt-un jours après le meurtre du duc d'Enghien. Le tigre de la Corse étoit alors en cours de carnage. Il fit dresser un procès-verbal de suicide qui prouve tout le contraire. En effet , cet appareil d'un tourniquet ajusté aux deux extrémités d'une cravate de soie noire , serré jusqu'à suffocation , et qui auroit été placé par Pichegru lui-même sous sa mâchoire pour l'empêcher de se retourner ; cette mort tranquille sur le même côté , lorsque le visage et

Avant de profiter du décret, je me concertai avec

les muscles étoient tout contournés par les contorsions et les agonies de la strangulation, n'en ont imposé à personne.

D'ailleurs, la connoissance que j'ai acquise personnellement dans le long cours de nos douleurs communes, des principes de morale de Pichegru, fait un devoir à mon amitié, à mon honneur, à mon zèle pour celui de ma patrie, d'affirmer solennellement qu'il n'auroit jamais été capable de la foiblesse vulgaire du suicide, et surtout dans une position où rien ne le motivoit; car, que pouvoit-il arriver de plus funeste à Pichegru ? d'être condamné à mort : comment penser que celui que l'on suppose n'avoir pas craint de se la donner honteusement, ait pu craindre de la recevoir honorablement ? Aussi long-temps que l'air de la vie eût fait battre le cœur de Pichegru, ce héros français auroit espéré dans la bonté divine, dans le retour de ses concitoyens au sentiment de la justice à son égard; il auroit conservé l'existence, n'eût-ce été que pour faire entendre à Buonaparte, à ses juges, à la France entière, les vérités terribles qu'il étoit bien déterminé à leur dire.

La comparaison de la gloire solide du conquérant de la Hollande avec les fougues sanguinaires de l'oppresseur de la France, et du désintéressement de l'un avec l'avidité de l'autre; le mérite réel qui avoit élevé Pichegru au commandement des armées, sans protection et sans intrigue, sa droiture, sa mâle franchise, son inébranlable fermeté qui lui avoit fait tenir en réserve tous ses secrets au fond de son cœur; enfin la publicité des débats qui devoient écraser Buonaparte en mettant à nu les turpitudes politiques de cet usurpateur; tels sont les véritables chefs d'accusation qui décidèrent du sort de l'infortuné Pichegru. Buonaparte le fit étrangler par des satellites étrangers, comme au 18 fructidor le Directoire l'avoit fait arrêter par des soldats que la France n'avoit pas vu naître. Le Ciel a enfin prononcé entre le bourreau et la victime; l'opprobre cloue Buonaparte au roc de Saint-Hélène, et la Gloire s'appuie sur la tombe de Pichegru.

ces deux généraux sur les moyens de correspondre et de servir encore la cause à laquelle, malgré notre dispersion, nous tenoit également attachés l'amour de nos Princes et de notre pays. Le bonheur de ce dernier nous paroissoit encore loin d'être fixé par cette sixième révolution, si Buonaparte ne suivoit pas la direction que nous désirions lui voir prendre.

J'arrivai à Paris, le jour même de l'expiration du délai qui nous avoit été assigné, sous peine de rester définitivement inscrits sur la liste des émigrés. Quiconque ne connoissoit pas d'une manière particulière Buonaparte, pouvoit, devoit même croire alors, que placé entre les rôles de *Cromwel* et de *Monck*, il n'hésiteroit pas à préférer celui auquel l'appeloient la justice, l'honneur, la gloire et le salut de la France. J'apportai cette idée à Paris, et elle me sembloit si conforme à l'intérêt même de Buonaparte, qu'il a fallu pour la détruire des preuves irrésistibles. Je les puisai dans ses réponses à plusieurs chefs royalistes, dans la perfidie qu'il opposa à leur loyauté, dans la manière vile et cruelle dont il abusa de leur noble confiance (1).

Autant j'avois désiré, en arrivant, m'attacher à un Gouvernant, que je croyois dans des dispositions

(1) Le comte de Frotté fut une des principales victimes de cette perfidie. Peu s'en fallut que le général Brulart, l'un des braves chefs vendéens qui devoient soutenir la cause royale au 18 fructidor, ne subit le même sort. Mais si la mort ne l'atteignit point à cette époque, elle s'attacha à ses pas : la mise à prix de sa tête le plaça sous le glaive menaçant de l'usurpateur jusqu'à la restauration.

aussi louables , autant je dus le craindre quand j'eus acquis la conviction contraire. Je m'étois chargé d'entretenir une correspondance qui ne pouvoit plus être dans l'intérêt de Buonaparte : il falloit , ou manquer à l'engagement que j'avois pris , ou violer des sermens qui me seroient imposés ; ni l'un , ni l'autre ne pouvoient me convenir.

Cependant , Buonaparte mettoit quelque importance à s'attacher les fructidorisés : j'eus ma part de cette faveur. On me porta sur une liste des principaux fonctionnaires : mais une formalité m'étoit enjoite. Je devois aller lui offrir mes services : ma position ne me permettoit pas de faire une telle démarche (1). Je ne

(1) Dans une situation parfaitement libre , je n'aurois point hésité à faire cette démarche. Il y a toujours eu deux manières de servir le Roi : l'une plus chevaleresque , et soumise à des chances plus hasardeuses , étoit celle des fidèles qui se sont constamment ralliés aux lis partout où ils les ont aperçus. Mais elle n'a pu être partagée de fait par tous ceux qui la partageoient de cœur et d'intention. C'est à ces derniers que s'applique l'autre , également louable et souvent non moins périlleuse : ils ont senti que dans l'impossibilité de conserver , pour le moment , la royauté légitime à la France , il falloit s'efforcer de conserver la France à la royauté légitime , dans le dessein de concourir à l'y rétablir dès que l'occasion s'en présenteroit. Pour arriver à cet honorable but , ils ont dû lutter contre toute invasion , quand la guerre étrangère a notoirement cessé d'avoir pour objet le rétablissement du Roi sur son trône ; et , qu'on n'en doute pas , les émigrés auroient alors été les premiers à prendre les armes dans ce sens , si la proscription ne leur en avoit pas ravi la possibilité : enfin ils ont dû , même d'après les instructions données aux commis-

sais s'il daigna le remarquer ; mais mon nom disparut de la liste sur laquelle il avoit d'abord figuré. Pendant que l'administration intérieure s'organisait, de grands événemens se préparèrent en Italie : la destinée de Buonaparte étoit tout entière dans la bataille de Marengo. Il ne se le dissimuloit pas : aussi n'omit-il aucune des précautions qui, dans le cas d'une défaite, pouvoient diminuer les dangers de sa position dans l'intérieur. Il crut y pourvoir essentiellement, par l'arrestation des chefs royalistes, qu'il n'avoit attirés à Paris sous de spécieux prétextes, que dans l'intention de s'en emparer. Cet acte provisoire de tyrannie et de déloyauté alloit précéder son départ pour l'armée : il n'échappa point à la prévoyance de ceux qui devoient en être l'objet. Ils se tinrent en mesure de sortir de France, dès que leur sûreté l'exigeroit ; ils prirent en effet ce parti : M. de Bourmont seul, voulut braver le danger, dans l'espoir d'être plus utile, et il eut lieu de le regretter : jeté dans les cachots, il y auroit infailliblement péri, s'il n'étoit pas parvenu à s'évader et à s'expatrier.

saires royaux, prendre part à l'administration intérieure qui, si elle fût restée exclusivement livrée aux mains impures ou inhabiles, auroit entraîné la dissolution totale de cette belle France, qui fut si long-temps sous ses Rois, et qui, j'espère, sera encore, sous leur postérité, l'orgueil de l'Europe. Peut-être même les malheurs de la révolution ne seroient-ils pas devenus si graves, si par des scrupules ou une politique mal entendus, beaucoup de royalistes de l'intérieur ne s'étoient pas éloignés des fonctions publiques au commencement de nos troubles civils.

En rendant compte du départ de Buonaparte , j'observois que , s'il revenoit *vainqueur d'Italie* , son retour à Paris , seroit l'entrée à Rome du vainqueur de Pharsale; que la crainte d'une part, et l'enthousiasme de l'autre , lui décerneroient une telle puissance , qu'il ne seroit plus possible de l'attaquer ; qu'enfin il faudroit abandonner aux révolutionnaires eux-mêmes , le soin de briser ce nouvel instrument de despotisme et d'usurpation.

Ce rapport a été le dernier que j'aie fait : j'allai au sein de ma famille , attendre le résultat de la décisive campagne d'Italie. On sait que les succès de Buonaparte passèrent ses espérances , et dès ce moment , tout devint possible à son ambition.

Il y avoit à peine quinze jours , que je jouissois de la tranquillité , que j'étois allé chercher au fond de ma province , lorsque les journaux annoncèrent la découverte de *papiers qui donnoient les fils d'une grande conspiration*. Comme je n'avois laissé à Paris aucune trace de ma correspondance particulière , et que j'étois certain de la très-exacte arrivée de tout ce que j'avois envoyé au dehors , je restai convaincu que la découverte , fût-elle réelle , ne pouvoit pas me compromettre. Un commissaire de police , envoyé deux jours après pour m'arrêter , m'apprit combien ma sécurité étoit trompeuse : des initiales , semblables à celles de mon nom , furent trouvées sur deux ou trois chiffons de papier , sans importance politique ; on n'hésita point à me les appliquer , et à ordonner mon arrestation. Cinq gendarmes , réunis au commissaire , se dispo-

soient à me traîner à Paris , lorsque je m'échappai de leurs mains par miracle.

Je me vis donc frappé d'une troisième (1) proscription , et celle-ci , qui me fut commune avec mon beau-frère Hyde de Neuville(2), necessa qu'à la chute de l'opresseur , c'est-à-dire au mois d'avril 1814 ; ensorte que j'ai pu compter les jours de mes derniers malheurs , par ceux de sa trop longue puissance.

CONCLUSION.

Pour apprécier ce chapitre, il est nécessaire que le lecteur veuille bien se reporter à la situation orageuse de la France au mois d'octobre dernier, époque à laquelle il a été composé et mis au jour sous le titre de Lettre à MM. les Electeurs du département de la Nièvre. Quoique la nouvelle loi des élections, la prudence du Gouvernement, la loyauté de la Chambre actuelle et la répression des révoltes d'Italie nous promettent un avenir beaucoup plus heureux qu'il ne se présentait alors, on n'a pas cru devoir supprimer ce morceau, qui a été annoncé comme partie intégrante de l'ouvrage publié aujourd'hui.

Il ne pouvoit entrer dans mon plan , ni dans mes vues , de tracer le tableau de ce que j'ai éprouvé pen-

(1) Emprisonné en 1793 et 1794 dans le département de la Nièvre , et signalé comme un des principaux ennemis des patriotes de cette heureuse époque, j'aurois certainement fait partie des contingens que devoient envoyer les comités révolutionnaires de province au tribunal de sang de Paris , si la chute de Robespierre n'eût pas mis un terme à ces massacres. Nevers , Cosne et Clamecy en avoient déjà fourni de considérables : le tour des autres cantons n'eût pas tardé de venir.

(2) Aujourd'hui ambassadeur de Sa Majesté aux États-Unis d'Amérique et au Brésil.

dant les quatorze années de ce second ostracisme, dont les souffrances, guères moins cruelles peut-être, mais plus obscures que celles de ma déportation fructidorienne, ne se rattachent par aucun intérêt national à l'histoire de la patrie : je n'ai point la prétention de mettre le public dans la confiance de mes infortunes particulières. N'ayant au contraire pris la plume que pour révéler quelques vérités utiles, et jusqu'à présent ignorées, sur la révolution et les suites du 18 fructidor, je croirois ma tâche imparfaitement remplie si je ne la terminois par un court résumé des rapprochemens que j'ai indiqués dans mon avant-propos : ce n'est qu'en comparant, sous les rapports de l'influence qu'elles ont exercée sur les destinées du Royaume, les circonstances politiques, dans lesquelles l'ont placé successivement aux deux grandes époques de 1797 et de 1815, le cours des événemens, et la marche de l'opinion publique, à travers les orages de la révolution, qu'on peut saisir leur analogie ; et il sera facile de reconnoître qu'elles en ont beaucoup.

Quelques efforts que fasse la politique humaine pour assigner d'une manière satisfaisante toutes les causes du nouveau siècle de fer, que le retour de l'usurpateur a fait peser sur la France, en 1815, quelles que vives que soient les lumières qui peuvent jaillir à cet égard d'une foule de circonstances sur lesquelles on ne peut plus s'aveugler aujourd'hui, peut-être faut-il porter ses regards plus haut, et remonter jusque dans les conseils de la Providence, pour découvrir le véritable secret de ses nouvelles rigueurs. Ne pourrions-

nous pas le trouver , au moins en grande partie , dans la manière dont on a usé en France de ses premiers bienfaits. Telle a été en effet notre coupable indifférence à cet égard , qu'à peine a-t-on daigné remarquer les prodiges dont le ciel avoit entouré notre délivrance politique. Cependant dans quel événement humain , et chez quel peuple , fit-il éclater plus visiblement sa protection particulière sur les destinées d'un grand royaume ? L'histoire du monde offre-t-elle un autre exemple d'une restauration nationale aussi miraculeusement opérée ? Où trouver ailleurs , parmi ces grandes crises qui abaissent et relèvent les trônes , un mouvement politique comparable à celui dont nous fûmes témoins en 1814 ; mouvement qui , marchant au bien avec la rapidité du mal , abattit l'usurpation , détruisit la tyrannie , fixa la paix au dehors par l'accord de tous les potentats , et le bonheur au dedans par l'union du Monarque et du peuple , sans que d'aussi grands résultats eussent coûté à la France , un seul jour de guerre civile , sans que la patrie eût vu rougir son sol , d'une seule goutte de sang français , versé par des mains françaises ? Précédé du seul bruit de sa sagesse et de ses malheurs , entouré des hommages de l'Europe entière , qui inclinoit ses armes sur son passage , l'auguste frère de Louis XVI étoit rentré dans son palais , comme , après un long et périlleux voyage , un bon père rentre dans le sein de sa famille au milieu des acclamations de joie et des élans d'amour de ses enfans. Assis sur le trône de Charlemagne et de Louis XIV , devenu plus indépendant que ces grands Monarques , dans

l'exercice du pouvoir souverain , dont la révolution avoit confondu les anciens contrepoids avec les ruines de l'usurpation , Louis XVIII se donne volontairement à lui-même des chaînes , que nul au monde n'avoit le droit de lui imposer. Maître de retenir l'autorité tout entière , il en octroie une partie à ses sujets, et consent à partager avec les grands du Royaume et les élus du peuple, les travaux de la législation. Dispensateur généreux de son pouvoir , il se montre prodigue de sa clémence. Sa bonté fait pour ainsi dire violence à sa justice , en jetant le voile de l'amnistie sur des crimes dont Dieu seul peut absoudre le coupable , pour prix de son repentir. Une Charte nouvelle , propre à lier le passé à l'avenir par la sûreté même du présent , en comblant par des institutions monarchiques l'abîme , où l'anarchie de tous et le despotisme d'un seul avoient tour à tour enseveli pendant trente ans notre bonheur et notre liberté ; l'indépendance politique de la couronne et du territoire de l'ancienne France reconquise sur la coalition des Rois et des peuples , sans autre rançon qu'une part honorable dans l'alliance et les conseils de la grande famille européenne , sans autres armes que la juste confiance inspirée par les vertus personnelles du Monarque et de sa famille ; un Gouvernement moins occupé à fortifier ses propres ressort , qu'à détendre ceux de la longue tyrannie qui l'avoit précédé ; une impulsion douce et réparatrice donnée à toutes les branches de la haute administration du Royaume , les entraves du commerce généralement écartées dans ses

rapports avec l'étranger ; les chaînes de la conscription notablement allégées ; celles dont la police accabloit ses trop nombreuses victimes , échangées contre les douceurs d'une liberté , que la munificence royale vint plus d'une fois ennoblir ; la réconciliation des esprits généreusement tentée par un système de conduite qui plaçoit sur la même ligne , en regard du trône et dans la dispensation des emplois , des hommes qui avoient tout perdu à défendre la royauté , et des hommes qui avoient tout gagné à la combattre ; la fidélité elle-même , plus d'une fois négligée pour des égards prodigués à l'ancienne félonie , et des prévenances marquées qui alloient chercher celle-ci au milieu de ses remords , et calmer ses craintes par des bienfaits ; noble réaction de la clémence contre l'erreur et les torts , la seule réaction , la seule *terreur* qu'on puisse imputer au Gouvernement royal ; la seule qui ait eu de la réalité parmi toutes les fables ridicules dont l'ingratitude et la mauvaise foi se sont armées contre lui !

Tels sont notoirement les moyens de restauration par lesquels la royauté des Bourbons s'essayoit à rouvrir sur le terrain désolé de l'ancienne monarchie , la route qui mène un peuple au bonheur , sous la bénigne influence d'un pouvoir légitime.

Mais déjà cette route étoit minée par la double conjuration du *buonapartisme* et de la démocratie. L'explosion ne se fit pas attendre , et la France à peine rentrée dans les douceurs du repos monarchique , se retrouve de nouveau à son réveil , et tremblante en face de la révolution , entre les chaînes de l'empire et les poignards de l'anarchie.

Ce que l'ingratitude, la perfidie et le parjure avoient commencé, la force l'achève. Buonaparte rentre aux Tuileries, et Louis XVIII reprend la route de l'exil : alors commence un nouveau siècle d'esclavage et de licence ; il n'est que de cent jours, mais si le ciel en a abrégé la durée pour faire éclater son pouvoir, on croiroit qu'il en centuple les calamités pour satisfaire sa justice. La guerre civile précède la guerre étrangère ; on couvre de morts les rivages du Rhône et de la Drôme ; et tandis que les champs vendéens sont encore jonchés de Français égorgés par des Français, la victoire des Alliés creuse au pied du mont Saint-Jean le vaste tombeau, où viennent s'engloutir en un joar l'armée tout entière, et la gloire militaire de l'homme fatal qui abusa de son courage pour en sacrifier les nobles restes au maintien de sa félonie et de son despotisme.

L'Europe s'avance alors une seconde fois, non plus en amie, mais comme conquérante. Son respect pour un Monarque, dont le nouveau malheur a rehaussé le mérite et les vertus, en bornant l'exercice de ses représailles dans le cercle des bienséances politiques, n'ôte rien à l'exigence des compensations, ni à la rigueur des garanties, dont la crainte de l'avenir trop justifiée par le facile succès de la félonie de Buonaparte, semble lui faire une loi envers les autres peuples de l'Europe. En expiation du crime des cent jours, la France, le front couvert d'un crêpe funèbre, se voit forcée de consentir à la remise de ses places fortes, à l'occupation militaire de ses frontières du Nord, à la restitution des chefs-d'œuvre des arts qu'elle avoit conservés. à celle des

contributions pécuniaires levées sur l'étranger par tous ses Gouvernemens illégitimes , et au paiement énorme d'un milliard de francs , à la suite d'une double invasion qui porte atteinte à son commerce , affaiblit son industrie , paralyse son agriculture , et fait disparaître ses capitaux : masse de fléaux politiques si épouvantable , que la réunion de toutes les époques les plus calamiteuses de la monarchie ne sauroient entrer en compensation avec elle (1).

Au milieu de tant de désastres , dont le patriotisme s'indigne , et dont l'intérêt gémit , la monarchie se relève pourtant encore. Elle s'offre saignante de ses blessures , mais non privée de sa dignité aux regards des vainqueurs , s'appuyant sur le royalisme dont l'élan spontané dans toutes les parties de la France , prouvé de nouveau que la patrie n'a point péri parmi nous , puisqu'il nous reste ce qui fit son salut dans toutes les grandes crises , l'honneur et l'amour de nos Rois.

Jamais peut-être ces deux nobles sentimens , qui constituent pour ainsi dire la vie sociale d'un Français , n'avoient trouvé de plus dignes organes que dans le sein des chambres délibérantes de 1815. A bien des égards cette session ramène aux souvenirs de l'époque législative , qui a précédé l'attentat du 18 fructidor.

Des deux côtés c'est au sortir de la tourmente révolutionnaire mal apaisée par la chute des tyrans qui

(1) Il est démontré que chaque heure de cette fatale période a coûté, au trésor public seulement, un million. Les pertes particulières ont été peut-être plus considérables encore.

en avoient soulevé les flots , que les deux conseils sous la république et les deux chambres sous la monarchie , rouvrent la carrière de leurs travaux. Là on aperçoit à peu de distance les échafauds de Robespierre : ici l'on a sous les yeux la félonie de Buonaparte. D'un côté les fédérations amies , les clubs désorganiseurs , les scènes sanglantes du camp de Grenelle , de prairial , etc. De l'autre , l'appel révolutionnaire fait aux fauxbourgs de la capitale , les ligués des fédérés , les saturnales du Champ de Mai , signalent par les mêmes symptômes d'anarchie le mal-aise du corps politique : de l'une et l'autre part il sagit de raffermir l'édifice social ébranlé jusque dans ses fondemens par la révolte et la tyrannie , de comprimer des factions terrassées mais non détruites , d'arrêter ou du moins de ralentir le torrent empoisonné des fausses doctrines , d'en purifier les eaux , et de les diriger sous l'influence de l'opinion publique dans le sens de la monarchie légitime , là pour en opérer le retour , ici pour en prévenir la troisième chute. Si les conseils ont à combattre les passions révolutionnaires , plus ardentes sans doute par le voisinage de leur premier foyer , les chambres ont à lutter contre les intérêts positifs nés du triomphe de ces mêmes passions , et peut-être plus redoutables qu'elles à raison de l'intensité d'une corruption systématique dont l'égoïsme est la base. Puissant obstacle à la restauration morale de l'Etat , et dont la trop longue domination de Buonaparte a immensément augmenté la force. Jusqu'à lui l'esprit révolutionnaire n'avoit été poussé aux crimes que par l'enthousiasme délirant

de la licence : cette sorte de dépravation , toute déplorable qu'elle est en soi , donne quelque prise au repentir ; elle s'affoiblit par ses propres excès , et cède à la longue ; elle sembloit prête à s'éteindre lorsque l'homme du destin s'en empara pour la modifier à son profit.

Il fut donné à cet homme , en arrêtant au dehors quelques développemens de l'esprit révolutionnaire qui eussent contrarié son despotisme , d'en fortifier le principe , et d'en consolider les résultats dans ce qu'il renferme de plus contraire à la morale publique , et par conséquent au bonheur des nations. Pressé de régner sur la France , n'importe par quels moyens et par quels hommes , il enrégimenta pêle-mêle le crime avec la vertu , et le fit entrer dans les cadres de l'empire en se chargeant de lui payer les arrérages et les primes révolutionnaires non soldés par la Convention et le Directoire. Sous ses bannières , où l'on voyoit écrit en lettres d'or et de sang *impunité pour le passé , protection pour l'avenir* , le coupable , jusqu'alors timide et tourmenté , vint étouffer ses derniers remords ; pour la première fois on se sut bon gré de sa propre infamie , et l'on eut à se féliciter sous Buonaparte d'avoir été jacobin sous Marat. La légitimité , chaque jour plus refoulée dans le vague lointain d'un avenir auquel les succès toujours croissans de l'usurpation ne permettoient pas d'assigner de terme , ne fut plus qu'une chimère d'imagination , et cessa d'effrayer par son retour ailleurs que dans les songes. Le bonnet rouge , la pique , l'écharpe conventionnelle , la son-

nette des clubs , les baillons du sans-culotisme , consentirent à dormir tranquilles sous les aigles de l'Empire. Le jacobinisme un peu débarbouillé de ses anciennes turpitudes , hors les taches d'un sang que rien ne peut laver , voulut bien se laisser faire , et subir sans trop de mauvaise grâce les apprêts de la toilette impériale. Assis sur les plus hauts bancs de la nouvelle hiérarchie , la tête surmontée de toques et de panaches , la poitrine bariolée de cordons , les mains armées de pouvoir , pleines tout à la fois d'anciennes rapines et de faveurs nouvelles (1) , il abjura sa peur , garda ses principes , et prit patience.

Alors un pacte fut juré entre le despotisme et l'anarchie ; la mauvaise foi reçut leurs sermens , et la corruption se chargea de les tenir. Le règne de l'égoïsme commença : tout fut réduit au pied de l'intérêt personnel , et la gloire elle-même ne put pas toujours échapper à ses calculs. On courut plus d'une fois à la victoire pour s'enrichir , les mutilations du champ de bataille eurent leur tarif , et le dévouement guerrier fut considéré comme une monnaie de cour pour obtenir des places et des trésors. Cette contagion , dont

(1) Quel contraste plus bizarre que celui offert alors par les premiers corps de l'État ? On y voyoit les hommes les plus coupables aux yeux des gens honnêtes de tous les partis , siéger auprès des personnages les plus recommandables par leurs vertus comme par leurs talens : il étoit impossible que l'orgueil de Buonaparte lui-même n'en fût pas blessé , et qu'il ne revînt pas sur une telle concession , dès qu'il se seroit cru affranchi de la nécessité qui la lui avoit arrachée.

le brillant héroïsme de la valeur française ne put entièrement préserver tous les rangs de l'armée, descendit de ce point éminent de notre gloire dans les autres classes de la société, et comme un poison corrosif y sema la dépravation morale des esprits et des cœurs.

Cette dépravation se fortifia pendant quatorze ans, de tout ce que le despotisme a de plus dégradant : aussi malgré les apparences de vie que donnoit au gouvernement illégitime l'éclat de nos armées, la patrie étoit morte en France par la dissolution de tous les principes conservateurs de la stabilité sociale; et l'Europe, en tombant sur nous de tout le poids de ses peuples, n'avoit fait que déranger quelques résultats extérieurs de ce désordre, sans en détruire la cause. En ôtant Buonaparte du milieu de nous, elle avoit bien extirpé le cancer politique, mais elle n'avoit pu en détruire les racines, ni en étouffer le germe dévorateur. Le Corse en partant emmena avec lui le despotisme impérial, mais il laissa celui des jacobins, et avec eux le virus de la révolution. Peut-être le pire nous restait-il ?

La France, comme État, offroit donc en 1815 moins une véritable organisation sociale, qu'un mélange d'éléments monarchiques, confondus avec les débris d'un Gouvernement militaire, et les restes d'une ancienne démocratie toujours ardente, et prête à ressaisir la part de puissance que le despotisme abattu laissoit après lui.

C'est de ce chaos d'anarchie invétérée, autour duquel se pressoit une foule d'intérêts nouveaux, consa-

crés par le temps et les circonstances , qu'il falloit faire sortir l'antique monarchie , modifiée dans ses formes accessoires par la charte royale , mais éternellement la même dans sa nature : on ne pouvoit y réussir qu'en lui donnant pour appui la régénération morale de la société , c'est-à-dire l'amour de l'ordre , l'attachement aux lois , le respect pour la religion , le dévouement au Prince , l'esprit de conservation et de propriété , sans lesquels la nation la plus nombreuse ne présente que des agrégations nomades sans ciment politique , et disposées à subir indifféremment les passions du despotisme , et les turbulences de la démocratie. L'œuvre étoit grande , belle , et peut-être beaucoup moins difficile qu'on l'a pensé. Les premières chambres l'entreprirent avec franchise et courage : il ne leur a pas été donné de l'accomplir. La chaîne de leurs efforts une fois rompue , les passions firent irruption dans le domaine de la loi ; elles appelèrent les fausses doctrines à leur secours , et l'on vit l'ancien démagogisme , comme pour se dédommager de la longue contrainte que lui avoit imposée la tyrannie d'un usurpateur , essayer de nouveau ses forces contre le trône du Monarque légitime. Accourue à ce bruit , qui lui rappelle les jours de ses affreux triomphes , la révolution sort alors des antres où sa propre honte la retenoit captive. Armée de concessions surprises à la loyauté , à la confiance et peut-être à l'inexpérience , elle ne perd pas un instant pour reprendre la perversité de sa nature et l'action malfaisante de ses principes. Elle attaque corps à corps la monarchie , ici par

des révoltes à main armée, là par des émeutes factieuses ; plus loin par des choix indignes qui replacent le régicide en face du Monarque, et l'échafaud de Louis XVI à côté du trône de Louis XVIII ; sur divers points du Royaume par des comités insurrectionnels, simulacres menaçans des anciens clubs dont ils s'établissent les continuateurs et les émules, par des écrits outrageans pour la religion, insultans pour le trône, hostiles contre la monarchie, favorables à la licence, et tels qu'on les prendroit pour des éditions revues, mais non corrigées, des pamphlets les plus virulens de 1793 : elle l'attaque enfin au sein même de la capitale, avec un poignard qui, rouvrant la blessure parricide faite au cœur de Henri IV, menace sa postérité et l'avenir de la France en frappant à mort l'un des rameaux les plus féconds de son illustre tige (1).

A ce coup plus terrible qu'imprévu, se découvrent dans toute leur profondeur les nouvelles plaies faites à la patrie : la voix du royalisme qu'on avoit laissée trop long-temps se perdre dans le désert, est enfin écoutée, et la monarchie toute baignée des pleurs qu'elle vient de répandre sur la mort d'un fils de France, semble se relever de dessus son cercueil avec un courage égal aux dangers qui la pressent, dangers d'une nature d'autant plus grave et plus délicate, qu'ayant permis à la démagogie de recruter (2) pour son propre

(1) Monseigneur le duc de Berri, assassiné par l'athée Louvel, le 13 février 1820.

(2) Par la trop fameuse loi des élections, qui n'a pu s'effacer de notre code politique que couverte du sang le plus pur et le

compte à l'abri de son nom , la royauté voit ses principes méconnus , ses intérêts oubliés , sa stabilité compromise par les moyens mêmes qui devoient assurer son triomphe.

Depuis 1817 comme avant la crise du 18 fructidor 1797 , les deux doctrines sont en présence , les débats offrent la même opposition ; le résultat , sauf la différence des temps , des moyens et du succès , ne sauroit être , aujourd'hui comme alors , que le triomphe d'un parti sur l'autre. Peut-être même la faction directoriale , qui avoit pourtant pour elle l'appui du pouvoir et les avantages d'une position légale , mit elle plus de décence , plus de mesure dans ses attaques , que l'on n'en garde aujour-

plus cher à la France. Il appartenoit à l'une des plus nobles victimes de l'attentat du 18 fructidor , de pressentir le premier les causes qui pouvoient amener des crimes. Ranimant cette voix courageuse , qui dans les temps les plus difficiles ne parla jamais que pour l'honneur et la justice , M. Barthélemi , pair de France , parut inspiré , lorsqu'affligé des maux déjà produits par cette loi , et frappé de ceux qu'elle alloit produire encore , il en signala les vices et les dangers. Cet illustre vétéran de l'exil trouva , sans contredit , le prix le plus doux de sa généreuse démarche dans le suffrage universel de tous les gens de bien ; mais plus sa conviction étoit intime , plus il dut souffrir de la triste coalition qu'on vit alors se former entre des hommes qui sans doute désiroient sauver la France , mais n'osoient rien pour y parvenir , et des hommes qui sembloient tout oser pour la perdre. Si dès-lors , en effet , la loi eût été modifiée , ainsi qu'elle l'a été plus tard , la révolution n'eût pas reconquis la parole , et jamais la France n'eût eu à gémir de ces appels faits par de nouveaux Gracques aux passions et aux principes qui ont mis le poignard à la main de Louvel.

d'hui qu'une charte, fruit de la plus haute sagesse, devroit rattacher à la monarchie toutes les voix, toutes les plumes ainsi que tous les cœurs : et qu'on ne s'y trompe pas ; les harangues de nos députés ne sont pas de simples discours académiques, sans importance et sans effet ; leurs paroles chargées pour ainsi dire des sermens embrasés de l'opinion qu'elles expriment, sont puissantes comme la foudre, et frappent souvent comme elle.

Dans toute monarchie, où la constitution élève une tribune publique, elle donne un rival à la couronne, elle offre un point d'appui légal aux pouvoirs qui veulent lutter avec elle : notre histoire fait foi des effets de cet état d'hostilité constitutive, lorsque rien ne s'oppose à la collision, ou que remontée au niveau du trône par les égaremens ou la fausse direction de l'opinion publique, la démocratie peut attaquer pour ainsi dire la monarchie au plus près, et la combattre à armes égales. Si quelqu'un pouvoit s'aveugler encore sur les résultats d'un conflit politique de ce genre, qu'il tourne un moment ses regards en arrière, et qu'il nous dise ce que devint la monarchie sous l'assemblée constituante, la royauté sous l'assemblée législative, et le Roi lui-même sous la Convention ; qu'il nous dise d'où partit dans un temps plus rapproché le premier trait qui blessa le despotisme de Buonaparte en France en 1814 (1), et qui porta les derniers coups à

(1) A peine le bras d'airain sous lequel étoit courbée la France, commença-t-il à perdre de sa force oppressive par les

son pouvoir en 1815, lorsque déserteur de son camp et accourant en toute hâte à Paris pour soutirer de la chambre des cent jours cent millions, et trois cent mille hommes, il se vit obligé de s'humilier devant elle et de prévenir, par un acte d'abdication qui lui fut dicté, la déchéance qu'elle alloit prononcer contre lui.

C'est donc dans le sein des assemblées délibérantes que se forgent sous un Gouvernement représentatif, les instrumens de salut ou de dommage, qui peuvent le soutenir ou le détruire. C'est au bon choix des députés, c'est à leur conduite législative que sont attachées dans le système politique qui nous régit, les destinées de la France. Je les ai vues en 1797, orageu-

défaites de Buonaparte en 1814, que les premiers soupirs de la nation captive s'exhalèrent du sein du Corps législatif. Appelé par la force des événemens à s'occuper des malheurs de la patrie et des moyens d'y remédier, il confia cette mission honorable, et qui pouvoit devenir très-périlleuse, à une commission où l'on remarquoit MM. Lainé, Maine de Biran, Rainouard et Flauguergues. Ils s'acquittèrent avec autant de courage que d'habileté de cette tâche importante. La voix de M. Lainé, leur interprète, fut ce qu'elle est toujours, éloquente, sage et ferme : inspirée par l'opinion publique, elle devint irrésistible ; elle donna le signal de la chute de Buonaparte ; il le sentit, et ne fut pas assez grand pour contenir sa rage, qu'il épancha en langage de porte-faix. Il congédia le Corps législatif, et pour quiconque n'est point étranger aux méditations de la politique, ce jour-là décida de son sort. Grande leçon pour l'autorité dans les constitutions mixtes ! L'opinion publique qui dans ces États presse de toutes parts les élémens de la société, ne permet pas un instant d'erreur dans la manière de l'éclairer et de la diriger à ceux en qui réside la puissance.

sement balancées par la lutte des deux partis qui partageoient les conseils , prêtes à abandonner la république , pour se diriger vers la monarchie et faciliter le retour de l'autorité légitime , vivement désirée à cette époque par la plupart de ceux-là mêmes qui avoient suivi la route révolutionnaire : alors il n'existoit point de milieu entre la tyrannie absurde du Directoire et le Gouvernement paternel des Bourbons , point de nuances intermédiaires entre les lis et le bonnet rouge , et bien peu de difficultés à réconcilier sous la main de nos Rois , la liberté nouvelle avec la liberté ancienne : alors la corruption n'étoit pas encore érigée en système , et le crime étoit capable de croire à la clémence et disposé à la bénir ; la restauration opérée à cette époque eût épargné Buonaparte , et par conséquent de grands maux à la France et à l'Europe (1).

(1) Si le relâchement qu'éprouvoient depuis la régence tous les liens sociaux, si l'affoiblissement graduel des ressorts du gouvernement à mesure qu'ils auroient dû , au contraire, prendre plus d'intensité , avoient condamné la France à subir une révolution désastreuse, au moins étoit-il à désirer , pour elle comme pour l'Europe, que ce fléau s'arrêtât, lorsque suffisamment instruite par sa propre expérience, elle n'étoit encore affligée que d'une plaie incurable, la mort du Roi et d'une partie de sa famille : le 18 fructidor étoit, sans contredit, cette époque favorable. Les malheurs et les crimes enfantés par le vertige révolutionnaire étoient une espèce de baptême de sang, affreux à éprouver, mais dont la morale au moins pouvoit profiter. Les tristes essais qu'on avoit faits des diverses théories politiques avoient éclairé le peuple sur ses véritables intérêts : il ne voyoit plus de salut que là où il étoit réellement, dans le retour de l'autorité légitime. L'activité révolutionnaire avoit

Au milieu des ruines dont ce fatal dominateur les a couvertes pendant le trop long épisode de son élévation , et de sa double chute , mes regards se sont na-

bien mis en mouvement toutes les ressources de la France , mais elle étoit encore loin de les avoir épuisées ; nos généraux avoient donné à nos armes assez d'éclat et de force pour qu'on n'osât plus nous disputer les limites du Rhin , la plupart des Français d'alors avoient été les témoins de la gloire et de la bonté des Princes de la maison de Bourbon ; enfin la nation entière étoit imbue du souvenir de leurs bienfaits. Que de moyens de prospérité renfermoit encore un tel état de choses !

Cependant certains optimistes ont dit et écrit qu'on ne pouvoit revenir à la monarchie légitime qu'après avoir parcouru en entier le cercle de nos aberrations politiques ; *qu'il est indifférent pour l'intérêt général que plus ou moins d'intérêts particuliers aient été lésés ; qu'aujourd'hui tout le passé doit être enseveli dans le plus profond oubli.* Langage fort commode pour quiconque n'a trouvé que tranquillité et prospérité au milieu des tempêtes qui ont entraîné tant de naufrages. Oui , il est nécessaire de tirer le rideau sur les pertes imposées par ce cruel passé ; mais est-il *indifférent* pour l'État lui-même , dont le bonheur général se compose du bonheur particulier , qu'un tiers des familles les plus recommandables aient vu consommer leur ruine par dix-huit ans de calamités dont il eût été si facile d'arrêter le cours ? L'est-il pour la prospérité de la France d'avoir laissé dévorer d'immenses ressources pour satisfaire l'insatiable avidité ou la folle ambition de quelques audacieux ? L'est-il pour la génération qui se prépare , d'avoir été imbue de principes destructeurs de la saine morale , et par conséquent de son bonheur ? L'est-il enfin pour l'honneur des Français de devoir à l'influence étrangère le salut qu'il eût été si glorieux pour eux de ne tenir que de leur courage et de leur sagesse ? Ah ! sans doute oublions à jamais les déplorables effets du passé , mais ayons toujours présentes ses causes pour en appliquer les leçons au présent et à l'avenir.

turellement portés vers la crise politique, qui eût empêché le génie du mal de l'enfanter pour les troubles du monde. Témoin chaque jour, sous le règne d'un Bourbon, du scandale des mêmes doctrines, de la propagation des mêmes principes et de l'audace des mêmes factions que nous eûmes à combattre il y a vingt ans pour conquérir la monarchie sur le terrain usurpé par la république, j'ai pensé que le rapprochement des circonstances fructidoriennes avec les symptômes actuels ne seroit pas sans utilité. Dans les révolutions des Etats, la connoissance du passé est le guide le plus sûr du présent, l'oracle le plus infallible de l'avenir. Là où les mêmes causes se reproduisent, on doit s'attendre aux mêmes effets. Au 18 fructidor, la révolution l'emporta sur le royalisme : de là vingt ans de nouvelles calamités pour la France et l'Europe. Un pareil triomphe de la faction anti-monarchique qui nous travaille, ra mèneroit pour le monde entier des malheurs peut-être irréparables. La sagesse des Chambres, puissant auxiliaire de celle du Roi, peut sans doute nous en affranchir ; mais, comme aux jours fructidoriens, des partis opposés s'agitent, et sans l'abnégation franche de cet esprit de coterie qui divise trop souvent les bons, sans le concours franc et énergique de toutes les volontés généreuses, sans un plan de conduite délibérative qui fixe les irrésolutions et prévienne les divergences, la ruine de l'Etat peut sortir encore d'où l'on attendoit son salut.

Eh quel temps fut jamais plus visiblement marqué pour un système politique, d'où puissent naître de

siècles de stabilité , que ce moment ineffable où du fond d'un tombeau apparoît à nos yeux , encore mouillés des pleurs que fit couler un grand crime , le berceau dépositaire de l'objet de nos vœux les plus ardens , et de nos plus chères espérances ! Ce berceau , qui , protégé du haut des cieux par un prince dont la mort a tant illustré la vie , présage la survivance de ses vertus au fils qu'il lègue à nos cœurs ! Ce berceau enfin , autour duquel les Souverains rassemblés dans la personne de leurs représentans , viennent de saluer du titre auguste et solennel d'*Enfant de l'Europe* , ce nouveau *Dieudonné* , qui d'une manière plus miraculeuse encore qu'aux jours antérieurs , nous est apporté du ciel même pour fixer les destins de la terre !

Oui , le doigt de Dieu est vraiment ici : nul ne sauroit le méconnoître. Ce Dieu , dont la bonté savoit son peuple choisi par l'éclat des miracles , a toujours voulu relever la France par la naissance ou le salut inattendu des enfans de nos Rois. Ce beau royaume , le royaume très-chrétien , est-il menacé sous Louis XIII de voir les préparatifs du grand siècle se perdre faute d'une main pour les recueillir ? Du sein d'un mariage frappé de stérilité pendant vingt-deux ans , naît un enfant , et le grand siècle de Louis XIV étonne le monde.

La gloire de ce Monarque , et celle de la France chancellent-elles sur la tête d'un enfant à qui sa foible constitution promet à peine quelques jours d'existence ? Cet enfant se fortifie contre tout espoir , et soixante ans d'un bonheur trop doux luisent sur la France pen-

dant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, jusqu'à l'ère révolutionnaire.

Enfin, dans la mer de sang où la révolution a enlouti les premières victimes royales, son infernal génie plonge le duc de Berri, que la nature semble destiner seul à perpétuer son auguste race : l'infortuné meurt sans héritier : déjà son féroce assassin se réjouit d'avoir coupé la racine des lis, et soudain du sein d'une héroïne, s'élançe vers la vie le fils des derniers jours de ce prince qui, hélas ! ne doit voir ni ce fils miraculeux, ni les transports de l'allégresse générale.

A l'aspect de tant de prodiges, quelle âme ne s'embraserait pas d'amour pour ces élus de la Providence, auxquels la France a si souvent dû sa gloire et son salut ? Quel cœur ne sentiroit pas le besoin de se précipiter à la voix de la patrie dans la noble carrière du bien public, d'abjurer tout intérêt privé, de se dépouiller de toute prévention injuste, et d'arriver par le choix d'hommes sages, fermes, constans amis de la légitimité et de la Charte, pour les fonctions législatives, à la composition d'une Chambre qui fonde enfin l'union, désormais indissoluble, des royalistes avec le Gouvernement ; seule condition de tranquillité et de bonheur pour la France.

DE LA GUYANE FRANÇAISE.

PLACÉE entre les sixième et deuxième degrés de latitude septentrionale , et les cinquante-huitième et cinquante-troisième de longitude occidentale , la Guyane française offre cent quarante lieues de côtes , elle est bornée au nord-ouest par le *Maroni*, grand fleuve qui la sépare de la Guyane hollandaise , et au sud par la rivière de *Vincent-Pinçon*, nommée aussi *Yapoc*, qui la sépare de la Guyane portugaise : ses limites intérieures sont tout le cours du *Maroni*, qu'on n'a guères remonté que jusqu'à cinquante lieues , à cause des cascades dont il est hérissé , et qui en rendent la navigation très-difficile ; mais sa source paroît être au moins deux fois plus éloignée. La partie qu'on a parcourue s'est trouvée couverte de forêts presque impénétrables où languissent quelques hordes indiennes peu connues. On a pénétré beaucoup plus loin du côté des possessions portugaises : nos limites longent le fleuve des Amazones à la distance de quinze lieues de sa rive gauche jusqu'à celui de *Rio-Négro*, qui s'y jette à plus de deux cent cinquante lieues de la mer. Ainsi , la Guyane française forme une île allongée et immense , baignée au nord et à l'est par l'Océan , et au midi et à l'ouest par les rivières qu'on vient de désigner : c'est le traité d'Utrecht qui a déterminé ces limites en

1713 : le fleuve des Amazones formoit auparavant la véritable ligne de démarcation en vertu d'une convention conclue à Lisbonne le 4 mars 1700 : les Portugais avoient même, à cette époque, été obligés de démolir leurs forts construits sur la rive gauche de ce fleuve. Il s'est cependant élevé des contestations en 1791 : le gouverneur du Para a prétendu nous donner pour borne la rivière d'Oyapoc, qui est à soixante-dix lieues de l'Amazone et par quatre degrés et demi de latitude nord, tandis que celle de Vincent-Pinçon n'est qu'à 15 lieues, et à 2 degrés de latitude : il a voulu faire prendre le change sur le nom de cette rivière appelée Vincent-Pinçon seulement depuis l'année 1500, que le compagnon de Christophe Colomb mouilla dans la baie où elle se jette : elle est encore appelée Yapoc par les Indiens, mais non pas Oyapoc qu'ils distinguent bien de la première. Ce gouverneur fit même quelques incursions, auxquelles on n'opposa aucune résistance ; ces terres inondées la plus grande partie de l'année, ne méritoient guère dans leur état actuel d'être disputées. Mais depuis, des négociateurs portugais ont élevé d'autres prétentions non moins étranges ; ils vouloient bien se replier sur la rivière de Carswene éloignée d'un demi-degré de latitude nord de la baie de Vincent-Pinçon ; mais ils tiroient de là à l'ouest une ligne droite jusqu'au Rio-Bianco vis-à-vis son embouchure dans le lac Parime ou mer blanche, ce qui nous enlevait les trois quarts de nos possessions intérieures les plus intéressantes : heureusement que ce traité est resté

sans effet , et que la France est toujours en position de faire valoir les droits que fixe le traité d'Utrecht.

DESCRIPTION DES COTES.

Du Maroni à la rivière d'Iracoubo on compte seize lieues : cet espace n'offre aucun blanc , ni aucune trace de culture : on trouve seulement dans les hauts du Maroni quelques foibles peuplades d'Indiens : la partie la moins accessible des bois qui couvrent ce pays étoit devenue le refuge de près de quatre cents nègres marrons qui avoient déserté des habitations hollandaises , et s'y étoient établis ; mais ils ont été détruits ou dispersés par le dernier gouverneur de Surinam , que ce dangereux voisinage inquiétoit.

Les Payras , nation indienne , occupent une partie des rives d'Iracoubo : les Français y avoient commencé des établissemens. Il est fâcheux que les circonstances les aient interrompus ; car l'accès facile de cette rivière rend cette position infiniment favorable.

On avoit aussi entrepris de fertiliser les bords de Conamama , qui n'est qu'à deux lieues d'Iracoubo ; on les a également abandonnés , et il ne s'y trouve plus que quelques Indiens connus sous le nom de Galibés.

A six lieues plus loin , est la rivière de Sinamari ou Sénamarico : des Français s'y établirent en 1624 , et y fondèrent une espèce de village ; mais les causes qui éloignèrent les colons d'Iracoubo , chassèrent aussi ceux de Sinamari , qui n'avoient pas eu l'avantage de trouver une rivière aussi commode pour la navigation.

De ce point à la rivière de Kouron , on compte douze lieues. Son entrée est également gênée par des bancs de sable et des rochers plats ; mais comme l'embouchure a une demi-lieue de large , les vaisseaux y entrent au moyen de la passe du côté du nord , et mouillent à une lieue et demie par quatre à cinq brasses. C'est sur les bords de cette rivière que périrent , en 1763 , treize mille victimes d'une entreprise à laquelle il n'a manqué pour réussir, que de la prévoyance et de la prudence. On rejeta sur le climat les fautes de l'administration , et une vingtaine de misérables habitations est le seul fruit que l'on ait retiré du sacrifice de plus de vingt millions.

Vis-à-vis cette rivière, à trois lieues au large, sont les trois *Iles du Salut*, appelées autrefois *Iles du Diable* : ces trois îles , ou plutôt ces trois petites montagnes forment un port capable de recevoir avec sûreté les plus gros vaisseaux ; c'est le seul point de toute la Guyane qui présente cet avantage. Aussi ces îles ont-elles fixé plus d'une fois l'attention du Gouvernement , pour des établissemens majeurs. La situation de nos autres colonies forcera peut-être de revenir à ce projet.

Cet espace de vingt lieues de Kouron à Iracoubo , est bordé du côté de la mer de plages de sable et d'une lisière de puletuviers, épaisse en quelques endroits d'une lieue ; mais derrière cette lisière se présentent des savanes ou prairies naturelles qui ont jusqu'à trois lieues d'étendue , et se terminent aux grandes forêts peuplées de toutes les espèces d'arbres dont ce pays abonde.

On a élevé dans ces savanes des bestiaux avec le

plus grand succès : les porcs spécialement y avoient prospéré de manière à devenir une branche de commerce importante pour les Iles-du-Vent. Mais au moment où nous avons quitté Sinamari, tous ces avantages étoient devenus presque nuls.

Les grandes anses de sable qui bordent cette côte sont très-fréquentées par les tortues, depuis avril jusqu'en septembre : ces testacées, dont la chair est si saine, forment une branche lucrative d'exportation pour les Antilles.

Enfin, l'abondance du gibier, du poisson et de la volaille dans cette partie de la Guyane, le succès avec lequel on y cultive le manioc et le coton, l'ont toujours fait regarder comme la plus favorable aux petits établissemens. Mais que toutes ces ressources sont foibles aujourd'hui ! C'est cependant encore celles qu'il faudroit préférer pour commencer des établissemens, parce qu'ils entraîneroient moins de frais, et que les terres sont excellentes.

De Kouron à Cayenne on compte dix lieues, et dans tout cet espace les bâtimens sont forcés de se tenir à deux ou trois lieues de large, à cause des vases et du peu de fond. Le mouillage n'a rien de dangereux ; mais les déchargemens éprouvent d'extrêmes difficultés. Cependant il s'y étoit formé une soixantaine de petits établissemens qui ont décliné comme les autres : de grands y réussiroient comme ailleurs, si l'on abattoit les grands bois, et qu'on s'enfonçât dans les terres ; mais ils exigeroient beaucoup plus d'avances.

Entre les rivières de *Mahuri* et de *Cayenne*, se

trouve l'île de Cayenne, dont le nom indien étoit Muccumbro : elle est baignée à l'est, à l'ouest et au sud par ces deux rivières, et au nord par la mer. Son diamètre est d'environ cinq lieues : elle est entrecoupée de monticules et de terres basses qui ne sont cependant jamais noyées : quoique très-propre à la culture de toutes les denrées coloniales, et plus peuplée que le reste du pays, elle est en grande partie inculte.

Le premier abaissement des Français à Cayenne date de 1635 : il fut renouvelé en 1643, et abandonné dix ans après. Les Hollandais s'y établirent en 1657 : ils en furent expulsés en 1664 par les Français commandés par M. de la Barre : prise par les Anglais en 1667, et reprise la même année par les Français, elle tomba de nouveau en 1672 au pouvoir des Hollandais ; mais le maréchal d'Estrées la leur enleva en 1676, et depuis ce moment elle n'est plus sortie des mains des Français qu'en 1810, pour passer dans celles des Portugais, qui viennent de nous la restituer.

A l'extrémité occidentale de l'île, a été bâti le seul bourg qui existe dans la colonie, et qu'on a décoré du nom de ville. Il consiste en un amas d'environ deux cents cases et baraques entassées sans ordre, et formant un hexagone irrégulier. Il en faut cependant excepter la maison du gouverneur, l'église et le collège qui sont bâtis en pierres.

Les magasins de l'État, les casernes et l'hospice sont en grande partie du côté de la mer, et hors de la ville. On l'a entourée de fortifications qui ne servent guère

qu'à empêcher la circulation de l'air, indispensable cependant dans ces contrées.

Les navires qui tirent plus de douze pieds d'eau, ne peuvent entrer dans le port : dans le temps où le commerce de Cayenne étoit le plus florissant, la France en expédioit annuellement de vingt à vingt-cinq, et les Antilles ou les Etats-Unis environ une trentaine de goëlettes.

Les huit lieues qui separent la rivière de Mahuri de celle de Kaw, offrent de grandes savanes noyées pendant les pluies : elles sont très-susceptibles des grandes cultures, et on a eu le projet de les y consacrer. Elles auroient parfaitement réussi si on en juge par quelques plantations de café établies du côté de la rivière de Kaw, et par la belle habitation appelée *la Gabrielle*. Les arbres à épicerie, et surtout les gérosliers, y donnent des fruits égaux en qualité et en quantité à ceux des Indes orientales.

On pourroit tirer le même parti de l'espace qui se trouve entre les rivières de Kaw et d'Aprouague : il est de trois ou quatre lieues, et si les essais qu'on y a faits n'ont pas réussi, c'est qu'on n'y a pas apporté les soins et la persévérance nécessaires.

De la rivière d'Aprouague à celle d'Oyapoc, on compte quinze lieues. C'est dans cet espace, vers les bords de la petite rivière d'Ouanari, que la compagnie du Sénégal avoit établi deux grandes habitations sur lesquelles on a compté en 1788, jusqu'à quatre cents nègres cultivateurs. Mais la révolution a achevé

la décadence qu'avoit commencée une gestion vicieuse.

Les bords de plusieurs petites rivières qui se jettent dans l'Oyapoc abondent en pâturages, sont très-fertiles, et peuplés d'Indiens faciles à civiliser.

Il en est de même de la longue étendue de pays qui sépare la rivière d'Oyapoc depuis le cap Orange jusqu'à la baie de Vincent-Pinçon. On y trouve plusieurs peuplades très-nombreuses, avec lesquelles Cayenne étoit entrée en rapports commerciaux. C'étoit l'ouvrage des missionnaires, dont l'expulsion a arrêté les progrès de ces Indiens vers la civilisation.

Les Français n'ont donc fait des tentatives d'établissement, que dans l'espace renfermé entre les rivières d'Iracoubo et d'Oyapoc, qui ne forme que la moitié de notre Guyane : encore ne les ont-ils pas portés au-delà de cinq lieues de la côte : tout le reste est encore abandonné à la nature et couvert de forêts immenses. Mais que pouvoient huit mille noirs, quatre cents gens de couleur, et huit à neuf cents blancs dont la très-majeure partie s'est constamment fixée à Cayenne, et dont les moyens ont toujours été fort bornés ? Il falloit même que le pays offrît de grandes et faciles ressources pour obtenir des résultats tels que ceux que présenteoit la colonie avant la désorganisation.

De toutes les colonies de l'Amérique, la Guyane seroit certainement celle dont le climat nuiroit le moins aux Européens, si elle étoit défrichée. Le thermomètre se soutient ordinairement entre le 19^e et le 25^e degré ; et cette chaleur, très-supportable, est encore tempérée par la fraîcheur que répandent les rivières infi-

niment multipliées, et les vents alisés du grand Océan : cette chaleur diminue même à mesure qu'on s'enfonce dans les terres, et si les Européens savoient se garantir des excès auxquels expose la facilité des jouissances, ils auroient beaucoup moins à redouter les effets du climat.

Les ressources de la Guyane en culture, commerce et industrie, sont immenses : susceptible de toutes les productions coloniales, et même des épiceries qui y prospèrent comme aux Moluques et à Ceylan, elle offre de plus des avantages étrangers aux autres colonies. Est-il permis d'en douter, quand on considère les succès de Surinam, Berbice, Démérari et Essequabo ? La patience et l'industrie hollandaises y ont déjà créé un produit annuel de plus de cent millions. Pourquoi donc celui de la Guyane française s'est-il à peine élevé à sept ou huit cent mille francs, même lors de ses plus grands succès ? On ne peut en accuser que les vices de l'administration, et l'impatience des cultivateurs qui se sont toujours opposés au développement de toutes les ressources de cette colonie. La côte, dans presque toute son étendue, à trois ou quatre lieues de profondeur, et les bords des principales rivières, sont couverts d'une couche de terreau noirâtre de quinze à vingt-huit pouces d'épaisseur : ces terres, appelées terres-basses, sont presque inépuisables, quand dessous le terreau et à peu de profondeur se trouve une espèce de vase homogène d'un gris tirant sur le bleu ou le roux, assez molle pour y enfoncer aisément un très-long bâton : c'est cette vase qui contient essentielle-

ment les principes d'une heureuse végétation. A cette première considération, il faut dans le choix du terrain joindre l'attention de se placer de manière à recevoir la brisealisée qui souffle toute l'année de l'est à l'ouest, et qui contribue infiniment à la santé des cultivateurs, et même à celle des plantes. C'est particulièrement sous ce rapport que le voisinage de la mer est préférable.

Les terres-basses de seconde qualité, sont celles dont la vase couverte par le terreau est mélangée de diverses couleurs, et surtout contient des mottes de tourbe dénuées de sels : elles exigent une culture beaucoup plus pénible et plus dispendieuse.

La nécessité de garantir les terres-basses des inondations par des fossés et des digues, entraîne beaucoup plus de dépenses que les terres-hautes : mais on en est bientôt dédommagé par les produits. Cependant il seroit imprudent de commencer un établissement en grand dans ces terres avec moins de cent mille francs, et sans l'intention d'y mettre toute la suite et la constance convenables. La saison sèche, qui commence en juillet et finit en décembre, doit suffire pour le fossé et la digue du terrain à cultiver : on la défriche et nivelle l'année suivante ; il peut l'année d'après recevoir des cotonniers, par lesquels on commence ordinairement, parce qu'ils rapportent de suite.

Le caféier y réussit, et s'y conserve long-temps, quand la vase est bien desséchée ; mais il faut l'attendre quatre ou cinq ans.

Enfin, la canne à sucre n'y prospère pas moins : on y peut même établir des moulins que la marée des-

pendante ou la brise feroit mouvoir. Mais les sucreries exigent, comme l'on sait, beaucoup plus de frais et de bras.

Les terres-hautes, c'est-à-dire inaccessibles aux inondations, ne présentent pas, à beaucoup près, aux cultivateurs d'aussi grands avantages, mais elles ont celui d'entraîner infiniment moins de frais, et d'être plus propres à la culture du manioc, qui constitue la principale nourriture du pays. Elles conviennent aussi à celle du giroffier, puisque c'est dans les terres-hautes qu'a si bien réussi la grande plantation de ces arbres, qui se fait remarquer dans cette colonie. Peut-être encore ces terres s'amélioreroient-elles beaucoup si la culture y étoit mieux entendue : à peine y gâte-t-on la superficie avec la houe, et on n'y fait encore les *abatis* qu'à *la Caraïbe* en laissant subsister les troncs des arbres sur le sol, et des souches entières.

Les vastes savanes dont est couverte la plus grande partie des terres-hautes, sont on ne peut pas plus favorables aux hattes ou ménageries de gros bétail, et même aux harres.

On y trouve des montagnes entières de minerai de fer si riche, qu'il rend jusqu'à soixante-dix pour cent. Les alentours sont couverts de bois, et les plus beaux cours d'eau sillonnent les vallées. Quelle source de richesses pour d'habiles spéculateurs !

Les forêts en offrent une inépuisable pour la marine française. On y trouve plus de cinquante espèces de bois propres à entrer dans la construction des vaisseaux. Le poids du pied cube s'élève de quarante à

quatre-vingt-douze livres, les plus lourds employés dans les parties submergées, soulageroient le bâtiment d'une grande partie de son lest, donneroient beaucoup plus d'espace pour le chargement, et concourroient à sa solidité ainsi qu'à la sûreté : les autres, consacrés aux parties hautes, auroient l'avantage d'être inaccessibles aux insectes rongeurs, et de durer quatre fois plus que ceux d'Europe. C'est principalement du côté d'Oyapoc que devoient se fixer les vues du gouvernement pour cet objet, parce qu'il trouveroit dans les rivières qui l'avoisinent, dans les beaux bois qui en garnissent les rives, dans les indiens qui les habitent, les plus grandes ressources pour l'exploitation et le transport.

A tous ces avantages on doit ajouter, que le café de ces contrées est classé par les connoisseurs, immédiatement après celui de Moka; que la qualité supérieure du coton en est si bien reconnue, qu'il vaut dans le commerce jusqu'à cinquante francs par quintal de plus que les autres.

Le roucou a le même avantage.

Le sucre est d'un grain plus gros et mieux cristallisé.

Le tabac égale celui du Brésil et de Saint-Vincent.

Le riz peut y être cultivé avec le plus grand succès.

Tous les fruits connus dans les autres colonies, et beaucoup de particuliers à la Guyane, y abondent. On y cultive même la vigne avec succès : le vin qu'on en tire est couvert et généreux; mais les grains ne mûrissant pas tous à la fois, il faut éplucher les grappes avant de les mettre dans la cuve : la difficulté de ce travail et l'avidité avec laquelle les oiseaux dévorent

le raisin à mesure qu'il mûrit , ont fait renoncer à la culture de la vigne en grand. Quant au blé , il n'y a pas réussi : l'humidité et la chaleur le font bien monter jusqu'à douze pieds en six semaines ; mais il ne donne point d'épis.

Les rivières et la mer fournissent des poissons excellens.

Les forêts , remplies de gibier , offrent tous les bois les plus précieux.

Enfin , l'éducation des vers à soie y réussiroit d'autant mieux , qu'on n'y éprouve pas de ces ouragans qui portent si souvent le ravage à Saint-Domingue et dans les autres colonies.

Si l'on s'enfonce dans le pays à cinquante ou soixante lieues , le climat y devient plus salubre , plus tempéré à mesure qu'on avance. On y voit des forêts entières de cacaoyers : les gommés les plus précieuses , la vanille , la salsepareille , le bois de crabe (espèce d'épice) , le pulchiri (espèce de muscade) , le baumé du Pérou , la casse , l'ipécacuanha , une cire végétale , la cire noire de la Guadeloupe , d'excellent miel , et une foule d'autres substances très-recherchées sont communes dans les bois intérieurs.

Enfin , les mines de très-beau cristal de roche qui y existent , attestent qu'on en découvreroit de plus précieuses encore.

Ces vastes contrées n'ont donc besoin que de fonds , de bras , et d'une administration aussi active qu'éclairée pour rivaliser les possessions hollandaises , et nous dédommager des malheurs dont nos autres colonies ont été frappées.

DES INDIENS.

Les Indiens répandus dans les diverses contrées de la Guyane , n'y sont point indigènes. On doit voir en eux les restes épars de la population des îles et du continent des Indes occidentales , échappés au fer espagnol à la suite de la découverte du Nouveau-Monde par Colomb , et de la conquête du Mexique par Cortez. En effet , les peuplades connues sous les noms de *Galibès*, de *Caraïbes*, etc., se retrouvent encore dans quelques-unes de ces îles , et dans une partie du continent indien. D'un autre côté les *Caciques*, tant Mexicains que Péruviens , si nous en croyons les historiens espagnols du temps , avouoient à ces derniers qu'avant qu'ils eussent établi leur domination dans ce vaste et riche pays , il étoit habité par des peuples sauvages , qu'ils en chassèrent à une époque peu reculée , puisque *Montezuma*, leur dernier Roi , n'étoit que le douzième Souverain de leur empire. Il y auroit eu alors deux émigrations : l'une à l'arrivée des Mexicains , environ six cents ans avant l'invasion des Espagnols ; l'autre après la prise des possessions de *Saint-Domingue* par Colomb , et lors des expéditions partielles de ses compagnons. La Guyane est encore aujourd'hui dans un état si sauvage , qu'on doit présumer qu'elle ne commença d'être peuplée de réfugiés indiens , qu'aux deux époques que nous venons de signaler.

Quoi qu'il en soit , les Indiens de la Guyane chez lesquels on a pénétré jusqu'à ce jour , se divisent en plus de trois cents nations ou tribus ; mais chacune

est circonscrite à quelques villages de deux ou trois cents individus. La principale est celle des *Galibis*, et elle paroîtroit être la souche de la plupart des autres, puisqu'elles en entendent assez universellement la langue. Elle est pure depuis Cayenne jusqu'à l'Orénoque; mais l'idiome qui règne de Cayenne à Oyapoc s'en écarte un peu, et est celui des Ouayes; enfin celui qu'on parle sur les bords de l'Amazone, a conservé moins d'analogie et est celui des Omaguias.

Ces peuples n'ont aucune notion de l'écriture ni du calcul; mais ils sont doués d'une excellente mémoire. elle devient le répertoire qui leur conserve par tradition les coutumes de leurs ancêtres, et les annales de leur histoire. Pour exprimer des quantités, ils se servent des doigts des mains et des pieds, et quand ils veulent énoncer un nombre au-dessus de vingt, ils saisissent une poignée de leurs cheveux et la montrent en prononçant *enonara*, qui dans leur langue signifie *autant*.

Ils ont cependant quelque chose de plus précis quand ils ont besoin d'une date exacte. Ils désignent, comme les Péruviens, le nombre des jours qui doivent s'écouler jusqu'à l'époque qu'ils ont fixée, par des nœuds faits à une petite corde: chaque jour ils défont un nœud, et le dernier indique le moment convenu.

La langue de ces Indiens est un jargon fort stérile: ils n'ont guère que les mots qui leur servent à communiquer entre eux, et à nommer ce qu'ils comprennent par le ministère des sens. Mais une singularité digne de remarque, c'est qu'il existe quelque diffé-

rence entre le langage des hommes et celui des femmes. Les hommes ajoutent à la fin de certains mots *bo* ou *bon*, et les femmes ajoutent *ri*. Par exemple, dans cette phrase : *je vais à Céperou*; un homme dira, *aou Ceperoubo* ou *Ceperoubon nisan*; une femme, *aou Ceperouri nisan*.

Leur taille varie suivant le climat et les productions du pays qu'ils habitent. Les Othomacos, les Caraïbes ou Caraèbes, les Giraras, etc., sont généralement grands, forts et robustes. Les Achaguas, les Maypurés, les Abanes, etc., sont d'une taille moyenne; mais extrêmement replets et lourds.

Ils ont la peau d'un rouge cuivre: cette couleur est due, moins à la nature peut-être, qu'à l'usage où ils sont de s'enduire le corps d'une huile, dans laquelle ils ont délayé du roucou. L'idée que cet enduit les embellit, a autant contribué à cet usage que le désir d'affaiblir l'impression de la chaleur, de diminuer la transpiration, et d'écarter par l'odeur de cette huile les insectes à la piqûre desquels les expose leur nudité.

Leurs cheveux n'offrent pas la variété de nuances qu'on remarque dans nos climats. Tous les indigènes les ont épais, d'un beau noir de jai et très-lisses.

Leurs traits ne diffèrent point de ceux des Européens, à l'exception du nez dont les narines sont plus larges: leurs yeux sont bien proportionnés et d'un noir qui fait ressortir avantageusement la blancheur du cristallin. Leurs dents, extrêmement blanches et fermes, se conservent saines jusqu'à l'âge le plus avancé.

C'est avec raison qu'on a remarqué dans leur phy-

sionomie , qui n'offre rien de désagréable , une ressemblance qui les feroit prendre presque tous pour des enfans nés du même père. Cependant la Guyane embrasse les climats qui produisent dans les autres parties du monde tant de différences dans l'espèce humaine ! Cette exception viendrait-elle de ce que ces peuples sont réellement nouveaux , qu'ils ont tous la même origine , et à peu près la même manière de vivre ? Les causes qui produisent des variétés , n'ont pas encore agi assez long-temps pour opérer des effets sensibles.

S'ils sont imberbes , c'est qu'à l'imitation des Mexicains , ils ont grand soin de s'arracher dès l'enfance les poils du visage : il y a cependant quelques peuplades de l'intérieur , telles que celles des Othomacos et des Guamos qui , n'ayant pas cette précaution , portent de longues barbes.

Les femmes sont plus petites , et généralement moins bien faites que les hommes. Elles ont aussi les cheveux noirs , très-longs , et les laissent flotter sur leurs épaules , au lieu que les hommes les coupent , et les portent courts.

Les Indiens de la Guyane ne se défigurent pas par ces mutilations si fréquentes parmi les sauvages d'Afrique : on voit seulement les femmes de quelques peuplades se garnir dès leur plus tendre âge le bas des jambes et le dessus des genoux d'une bande de coton qui , gênant la croissance , porte toute la substance nutritive au mollet , en sorte que leurs jambes ressemblent parfaitement à des balustres à pommeaux.

Quelques-unes aussi se percent le milieu de la lèvre inférieure pour y introduire un morceau de bois , ou quelque autre objet comme ornement. Celles qui ont pu se procurer des épingles ou des aiguilles , les placent intérieurement entre les gencives et la lèvre , et les font au besoin sortir par ce trou avec le secours de la langue : ainsi armées , elles se font un malin plaisir de les opposer à ceux qui veulent les embrasser , et elles remplissent d'autant mieux leur but , qu'on ne les aperçoit que lorsqu'il n'est plus temps de les éviter.

Il y a des peuplades qui , dans les grandes fêtes , se couvrent la tête et même tout le corps de plumes de diverses couleurs , et très-artistement arrangées : les autres vont presque entièrement nues : celles des Amazones le sont absolument , et regardent comme le présage d'un malheur certain de se couvrir quelque partie du corps. Les vêtemens des Indiens qui ont quelque idée de pudeur , ne consistent qu'en une bande de tissu de coton longue de quatre à cinq pieds , et large de six à sept pouces , qu'ils passent entre leurs jambes. Les femmes portent une espèce de tablier presque triangulaire , haut et large par le bas d'environ un pied.

La vanité n'est point étrangère aux sauvages eux-mêmes : elle y a produit une sorte de luxe , qui se réduit cependant à se garnir le nez , les oreilles , les lèvres , le cou , les bras et les jambes , de rassade. Les Indiens qui à défaut de communication avec les Européens n'ont pas de ces grains de verre , y suppléent par des dents de singes , des coquillages ou du bois noir très-

dur qu'ils tournent en grains , percent et polissent avec tant d'art qu'on les prendroit pour du jai.

Chaque nation qui a pu se procurer de la verroterie a adopté une couleur à laquelle elle tient constamment.

Enfin , ces sauvages ajoutent à ces ornemens la coquetterie de se dessiner sur le corps toutes sortes de figures avec le jus du Jénipa , espèce d'huile noire qui contraste singulièrement avec l'éclat de l'enduit de roucou dont ils sont couverts. Plus ces figures sont bizarres , plus elles ont de mérite à leurs yeux , et c'est surtout les jours de fête qu'il faut voir leurs précautions pour ne pas gâter une si brillante toilette , à laquelle ils consacrent quatre à cinq heures , et dont le soin est principalement confié aux femmes.

Leurs armes consistent en un arc de cinq à six pieds de haut, en flèches armées de dents ou d'arrêtes de poissons et en un *bouton* ou *cassetête*, petite planche de bois d'acajou de la longueur d'environ quinze pouces , large de trois aux deux extrémités , et d'un et demi au milieu, épaisse de deux, et à coins presque tranchans : ils s'en servent avec beaucoup de dextérité , et il doit son nom à ses effets habituels.

La tribu des *Palicours* se sert aussi d'une demi-pique qu'ils appellent *Serpo* , et à laquelle ils opposent une espèce de bouclier carré.

L'adresse des sauvages à manier l'arc est étonnante, et cette arme devient d'autant plus dangereuse entre leurs mains , qu'ils trempent dans des poisons très-subtils les flèches destinées à leurs ennemis.

Le plus actif de ces poisons est le *curare* que préparent les *Caverres*, la peuplade la plus barbare de l'Orénoque. Ils l'extraient d'une bulbe qui ne donne ni feuilles, ni racine, et se trouve dans la vase corrompue des marais. Après avoir coupé par tranches cette plante, ils la font bouillir dans de l'eau. Dès que le suc est parvenu à consistance de sirop, ils le recueillent dans de petits pots de terre, pour les vendre à leurs voisins. Les émanations de cette plante pendant l'ébullition sont si dangereuses, que cette opération est presque toujours mortelle : aussi n'en chargent-ils que les vieilles femmes qui tiennent à honneur, de terminer leur carrière d'une manière aussi utile à la peuplade.

Chaque nation ou peuplade a un chef qui ne le devient cependant ni par élection régulière, ni par hérédité. C'est ordinairement l'ami le plus intime du chef régnant qui lui succède. L'habitude de le voir jouir de la confiance du *Potoli* (chef, ou capitaine ou cacique), lui concilie celle de la peuplade au point qu'il le remplace sans aucune contestation : c'est une espèce de désignation qui offre une partie des avantages de l'hérédité.

Il est cependant des peuplades, surtout du côté de l'Orénoque, où l'on n'arrive à cette dignité qu'après avoir subi des épreuves et des tortures qui semblent au-dessus des forces humaines. Elle n'y est pas moins ambitionnée : la soif du pouvoir, comme celle de l'or, va tourmenter l'homme jusqu'au fond des forêts les plus sauvages.

L'autorité de ce Cacique n'est que paternelle , et ses prérogatives consistent en cultures plus étendues , parce que chaque individu de la peuplade travaille pour lui à certaines époques. Ces cultures ne s'appliquent qu'au manioc et au maïs pour partie de leur nourriture, au tabac pour fumer , au roucou pour se peindre le corps en rouge , et enfin au coton pour leurs lignes , leurs arcs , leurs hamacs et autres objets à leur usage. Mais la chasse et la pêche forment leur principale ressource et leur habituelle occupation.

La polygamie est en usage chez les tribus indiennes, où les missionnaires n'ont pu pénétrer, et où leur ministère est resté infructueux.

Les polygames mettent une espèce de faste à posséder plusieurs femmes. Leur inclination à cet égard est cependant souvent contrariée par l'obligation d'acheter les filles par des présens de fruits , de gibier , de poisson, d'armes, etc., faits à leurs pères. Ils sont aussi gênés par l'usage de mettre un intervalle entre chaque mariage : cependant quelques uns en contractent jusqu'à dix.

Toutes ces épouses ne vivent point en commun : chacune d'elles a sa case particulière où elle se tient avec ses enfans. Le mari répartit entre elles le travail des champs , et quand il revient de la chasse ou de la pêche , il leur en distribue le produit. Il mange seul dans sa case , chaque femme lui sert un plat et une mesure de chica (1) ; après son repas elles se retirent

(1) Espèce de bière que les femmes préparent avec de la cassave , du maïs, des patates et des bananes mâchées et mises en fermentation.

chez elles pour en faire un plus frugal avec leurs enfans : au moyen de ces précautions , l'union est rarement troublée dans les familles.

C'est sur les femmes que pèsent non-seulement tous les travaux intérieurs , mais même la plupart de ceux du dehors. Ceux des hommes se bornent à chasser , pêcher , abattre les arbres et faire les pirogues.

L'état misérable de ce sexe , porte souvent des mères à donner comme un bienfait la mort à leurs filles. Un missionnaire reprochoit à une Indienne cet acte de cruauté. « Plut à Dieu , lui répliqua-t-elle, que ma mère » eût eu assez de compassion et d'amour pour moi » pour m'épargner les peines que j'ai éprouvées jus- » qu'à présent , et que j'aurai encore à souffrir. Si » elle m'eût enterrée en naissant , je n'aurois pas senti » la mort , et elle m'auroit exemptée de celle qui m'at- » tend , et surtout de travaux mille fois plus cruels » qu'elle. Ah ! qui sait le nombre des peines qui m'at- » cableront encore avant qu'elle arrive ? Représente- » toi bien , père , les maux auxquels une Indienne est » assujettie : nos maris vont à la chasse avec leurs arcs » et leurs flèches , et là se borne toute leur fatigue ; » mais nous , nous y allons chargées d'un enfant qui » pend à nos mamelles , et d'un autre que nous por- » tons dans ce panier : nos maris vont s'amuser à tuer » un oiseau ou un poisson , et nous , nous bêchons » la terre , et supportons tous les travaux du ménage ; » ils reviennent le soir sans aucun fardeau , et nous , » outre celui de nos enfans , nous leur apportons des » racines , du maïs et des crabes : en arrivant ils vont

» s'entretenir avec leurs amis , et nous , nous allons
» chercher du bois et de l'eau pour leur préparer à
» souper. Ont-ils mangé , ils se mettent à dormir ;
» tandis que nous passons presque toute la nuit à faire
» leur boisson : et à quoi aboutissent toutes nos veil-
» les ? ils boivent , s'enivrent , et , hors de raison , ils
» nous battent , nous foulent aux pieds et nous traînent
» par les cheveux. Ah ! père , pourquoi ma mère ne
» m'a-t-elle pas préservée d'un sort si affreux ? tu sais
» toi-même que je ne me plains pas sans raison , puis-
» que tu vois tous les jours la vérité de ce que je viens
» de te dire. Mais tu ne connois pas encore notre plus
» grande peine. Qu'il est triste de voir une pauvre
» Indienne servir son époux comme une esclave ; aux
» champs , accablée de sueurs ; au logis , privée de
» sommeil : tandis que ce mari , dédaignant sa pré-
» mière femme , prend , après vingt ans de mariage ,
» une épouse plus jeune , qui bat nos enfans , qui
» nous maltraite nous-mêmes ! et si nous osons nous
» plaindre , on nous répond par des coups. Une mère
» peut-elle procurer un plus grand bien à sa fille que
» de l'exempter de toutes ces peines , et de la tirer d'une
» servitude pire que la mort ? Plut à Dieu , père , je
» le répète , plut à Dieu que celle qui m'a donné la
» vie m'eût témoigné son amour en me l'ôtant dès ma
» naissance ! mon cœur auroit moins à souffrir , mes
» yeux moins à pleurer. »

Je crois ce tableau un peu chargé ; car la conversa-
tion des Indiens avec leurs femmes m'a toujours paru
vive et gaie ; il leur échappe fréquemment des éclats

de rire qui semblent si francs , si naïfs , qu'ils font regretter beaucoup à ceux qui en sont témoins de ne pas entendre leur langue.

Il n'est pas exact non plus que quand une Indienne accouche , ce soit le mari qui obtienne tous les soins qui seroient dus à la femme , et qu'elle reste soumise à toutes les fonctions du ménage ; elle est au contraire traitée pendant neuf jours avec les plus grands égards par ses compagnes. Les hommes se reposent bien en effet pendant un mois ; mais c'est par suite de leurs idées et de leurs pratiques superstitieuses : ils ne mangent alors que du poisson , et se ménagent comme s'ils étoient en état de maladie , dans la persuasion que le sort et la constitution de l'enfant exigent ces précautions.

Les Indiens ne choisissent guère de femmes que dans leur famille , et ils épousent même au second degré de consanguinité.

Les préliminaires du mariage chez la plupart de ces peuples sont très-remarquables. Après avoir fait subir à la future un jeûne long et rigoureux , sous prétexte de la purifier , deux vieilles femmes s'emparent d'elle la veille de la noce , et lui chantent alternativement l'une en pleurant et l'autre en riant , des couplets sur les peines et les plaisirs du mariage. *Hélas ! ma fille dit celle qui pleure , si tu connoissois les douleurs de l'enfantement , tu ne te marierois certainement pas... Ah ! reprend l'autre , que tu auras de joie d'être mariée quand tu goûteras le plaisir de devenir mère ! — Que les mauvais traitemens d'un mari causent , hélas ! d'amertume et de*

chagrins à une malheureuse femme!—Que les caresses et les embrassemens d'un jeune époux font oublier de peines!—Hélas! ma fille, que les jours vont te paroître longs, sous le poids des fardeaux du ménage!—Vas, mon enfant, les nuits te paroîtront bien courtes avec un mari qui couchera à côté de toi.

Après de telles leçons, les filles doivent bien savoir à quoi s'en tenir sur l'engagement qu'elles contractent.

Chez les Indiens polygames, plus une femme donne d'enfans à son mari, plus il s'y attache : il y trouve son intérêt; les enfans forment la principale richesse de ces Indiens, parce que leur nombre augmente la force, la considération et les moyens de travail du père.

Un bizarre et cruel préjugé l'emporte cependant sur ce puissant motif. Si une mère délivrée d'un enfant, en attend de la même couche un second, elle se hâte de dérober le premier à tous les yeux, et de l'enterrer pour se soustraire aux mauvais traitemens de son mari, qui en regarderoit un comme le produit de l'infidélité.

Chaque famille de la peuplade a sa case ou maison particulière. Sa forme est oblongue ; construite en bois rond, elle se termine par un toit à pignon couvert en feuilles de palmiers. Souvent entre la terre et le toit, à demi-hauteur, ils établissent un plancher sur lequel ils habitent. Cette précaution est salutaire, parce qu'elle les garantit de l'humidité. Ce plancher est fait de troncs fendus, entre lesquels ils laissent quelque intervalle, pour donner passage à l'air qui circule par en bas autant que par les côtés. On y ménage un retranchement pour les femmes et pour coucher.

Des morceaux de bois creusés en forme de sièges et tables , des hamacs tissus en cordons de coton ou de pite , des pots de terre , des pagaras ou paniers de roseaux , dont quelques uns ont la forme de coulevres , et servent à égoutter le manioc lorsqu'il est râpé , des plaques de terre pour faire cuire la cassave , et quelques autres petits ustensiles de la même simplicité , constituent tout leur ameublement.

Il n'est point de village qui n'offre un taponi ou carbet ; c'est une espèce de halle consacrée à la réception des étrangers ; et les hamacs , tendus d'un poteau à l'autre , y servent de lits. Cette précaution prouve l'esprit de sociabilité de ces sauvages , et en effet ils exercent généralement et généreusement l'hospitalité. Elle devient une occasion de fête qui se termine toujours par l'ivresse : celle à laquelle nous avons assisté étoit de ce genre.

Quand elles ont lieu à la suite d'invitation faite par une bourgade , à une bourgade voisine , elles sont précédées d'un cérémonial dans lequel leur *cinat* joue le principal rôle.

Ce *cinat* est une espèce de flûte de deux à trois pieds de long , percée d'un trou , et garnie à son embouchure d'une anche à peu près semblable à celle de notre haut-bois. Cet instrument est le seul dont ces peuples fassent usage.

Quand ils engagent une bourgade à les venir visiter et partager leurs danses , ils lui envoient les flûtes. Ceux qui doivent être les symphonistes arrivent au lieu du rendez-vous avec le reste des conviés , et se

cachent sur la lisière du bois le plus rapproché du village ; dès que les habitans entendent le prélude des flûtes , ils se cachent également , parce qu'ils sont persuadés que le premier qui voit les danseurs et les symphonistes quand ils sortent du bois , mourra dans l'année : ils sortent donc tous à la fois , et se rendent en jouant et dansant au tapoui : ils y sont bientôt joints par les habitans. L'orchestre qui consiste toujours au moins en huit flûtes , et souvent en trente ou quarante , s'établit , et la danse commence. Mais quelle danse ! Qu'on se figure une troupe nombreuse de convulsionnaires s'agitant d'une manière souvent plus que lascive , au bruit des mugissemens d'une trentaine de taureaux ; on aura une idée de ce bizarre spectacle. Ce n'est que lorsqu'on tombe de lassitude , qu'on pense à manger et à boire. Ce dernier point est porté au plus brutal excès ; des jarres énormes remplies de *chica* , sont vidées jusqu'à la dernière goutte , dussent les convives en périr , accident qui deviendrait fréquent , s'ils n'avoient pas leur *vomitorium*. C'est un coin du carbet , consacré à se soulager , tant qu'on peut s'y traîner ; mais quand l'ivresse est à son dernier degré , les convives se mettent dans leurs hamacs , et alors commence une nouvelle scène. Chaque femme va puiser à la jarre , remplit de liqueur le vase de son mari , le lui apporte en chantant , dansant et faisant toutes sortes de contorsions. Ce n'est qu'à ce moment qu'il lui est permis elle-même d'en boire ; mais avec beaucoup plus de sobriété. Cet exercice éprouve peu d'interruption , et ne finit qu'avec la liqueur , qu'ils restituent , heureuse-

ment pour eux , presque aussi facilement et aussi vite qu'ils l'avalent.

Il est rare que ces fêtes, ou plutôt ces orgies, se passent sans tête cassée : au moment où les cerveaux commencent à s'échauffer, il s'élève des querelles qui coûtent souvent la vie à des convives, et deviennent même quelquefois une cause de guerre entre les bourgades.

Elle s'y déclare de plusieurs manières : souvent il suffit qu'un sauvage d'une autre peuplade plante une flèche dans le lieu public de la bourgade qu'il veut attaquer, pour faire prendre les armes à toute la nation : c'est ce que ces peuples entendent par *courir la flèche*.

Dans les circonstances graves, le Cacique convoque tous les capitaines de sa nation, leur donne un grand festin, et saisit le moment où commence l'ivresse pour leur faire part de ses griefs contre la nation dont il croit avoir à se plaindre. Aussitôt chacun se barbouille de genipa, se pare de tout son attirail militaire et se rend au grand carbet, où s'exécutent des danses guerrières, et se célèbre par des chansons la gloire des ancêtres et celle qu'on va acquérir. Dès le lendemain commencent les hostilités ; mais ce n'est que la nuit qu'ils entreprennent une expédition, et ils gardent le plus profond silence crainte d'être découverts. Si le hasard les fait rencontrer leurs ennemis plus tôt qu'ils ne s'y attendoient, ils prennent la fuite à toutes jambes. Jamais ils ne combattent en bataille rangée, l'art de la guerre et le courage chez eux consistant à surprendre l'ennemi. Quand ils sont assez heureux pour arriver sans fâcheuse rencontre au village qu'ils

veulent attaquer, ils l'environnent sans bruit et font pleuvoir sur les toits une grêle de flèches au bout desquelles est une matière combustible allumée : ces toits, formés de feuilles très-sèches, s'enflamment en un clin-d'œil, et l'incendie force les habitans à sortir de leurs cases avec précipitation et sans armes. C'est alors que se déploie la bravoure des assaillans ; ils tombent sur ces malheureux, tuent ceux qui veulent résister, garrottent les autres et les emmènent prisonniers. Autrefois ils n'en épargnoient aucun ; mais depuis qu'ils ont des rapports avec les Européens, ils aiment mieux faire des prisonniers dans l'espoir de les leur vendre : quelques peuplades ont conservé leur ancienne et atroce coutume de manger les ennemis tués dans le combat, et leurs prisonniers ; mais ce sont les plus enfoncées dans les forêts.

Si la nation attaquée n'a fait qu'une foible perte, les assaillans doivent s'attendre à une cruelle représaille : car ces peuples sont très-vindictifs. Mais si le carnage a été tel que toute vengeance devienne impossible, ceux qui ont survécu envoient leurs vieillards les plus respectables faire des propositions de paix : elles sont reçues favorablement, et la paix est jurée jusqu'à un nouveau prétexte de la rompre. Cet acharnement à s'entre-détruire est une des principales causes qui s'opposent à l'accroissement de leur population : une autre non moins active et journalière est le *tétanos* auquel sont sujets les enfans : il en est peu que cette maladie convulsive n'attaque dans les neuf premiers jours de leur naissance, et le plus grand nombre y

succombe. Le poiti ou jawes, qui a beaucoup de rapport avec la maladie siphilitique d'Europe, fait aussi parmi les adultes beaucoup de ravage : enfin l'hydro-pisie, celle de nos maladies à laquelle ces peuples sont le plus sujets, y devient d'autant plus meurtrière que les malades y sont négligés ou traités de la manière la plus barbare : l'eau froide, dont ils les arrosent très-fréquemment lorsqu'ils se décident à les soigner, est presque leur unique remède. Cependant ils font usage de quelques simples contre le jawes; mais souvent sans succès, parce qu'ils y ont recours trop tard.

Leur industrie, bornée à leurs besoins, s'exerce sur peu d'objets; mais elle y excelle. Ils font des hamacs très-fins, et recherchés des Colons. J'en ai vu un destiné par un cacique au roi d'Angleterre; les couleurs en étoient très-agréablement variées, et le tissu si fin que le hamac tenoit dans un coco d'une moyenne grosseur.

Ils fabriquent des jarres d'une grandeur étonnante : elles ont jusqu'à trente pouces de diamètre, et après les avoir fait cuire, ils les enduisent d'un vernis très-luisant et très-solide.

La manière dont ils font leurs pirogues n'est guère moins remarquable. Ils leur donnent depuis cinq jusqu'à quarante pieds de longueur : après avoir choisi un arbre d'une grosseur proportionnée à la pirogue qu'ils veulent obtenir, ils l'abattent, l'équarrissent, l'arrondissent du côté qui doit porter sur l'eau, le creusent de l'autre côté de manière qu'il reste deux pouces d'épaisseur au fond, et un pouce et demi sur les côtés qui

se réduisent à un pouce vers le bord. Quand tout cela est disposé et qu'il ne s'agit plus que d'ouvrir le canot, ils plantent sur le chantier des piquets à trois ou quatre pieds de distance les uns des autres, font du feu en dedans et en dehors, et quand l'arbre est bien chaud, ils saisissent les bords du canot avec des morceaux de bois faits en tenailles, et ils les tirent à eux à plusieurs reprises, en sorte qu'en trois ou quatre heures il est entièrement ouvert. Un arbre qui a dix pieds de circonférence ouvre ordinairement de cinq pieds et demi, et les autres à proportion : les outils tranchans sont de pierre, et cependant ils coupent aussi bien que nos meilleurs cognées d'acier.

Ils se servent pour conduire leurs pirogues d'espèces de rames qu'ils nomment *pagayes*, longues de quatre à six pieds, suivant les dimensions de la pirogue : elles leur servent tout à la fois de rame et de gouvernail. Ils font aussi usage de voiles ; mais chaque pirogue n'en offre qu'une, de forme carrée et faite de morceaux de bache rapprochés les uns des autres.

Leur manière de se procurer du feu est celle que le hasard a fait découvrir à tous les Sauvages : ils prennent deux morceaux de bois sec ; dans le bout de l'un ils pratiquent un trou de trois à quatre lignes, le fixent en terre par le bout opposé, introduisent dans le trou l'autre morceau de bois de manière qu'il en frotte exactement toutes les parties, et le tournent ensuite rapidement entre leurs mains jusqu'à ce que le feu se développe.

Quoique l'on n'ait trouvé parmi ces Sauvages au-

un signe d'un culte extérieur, on doit présumer, d'après leur respect pour les morts, qu'ils ont quelque idée de l'Être Suprême et d'une autre vie; il y en a même qui croient à l'immortalité de l'âme dans le sens de la métempsycose, car ils supposent qu'elle erre autour du tombeau du défunt, jusqu'à ce qu'il lui convienne d'animer un autre corps.

Dès qu'un individu meurt dans une case, toute la famille en sort et s'écarte dans les bois en jetant les hauts cris : ce n'est qu'au bout de trois jours qu'on y rentre. On fait au cadavre la même toilette que pour un jour de fête, on l'enveloppe dans son hamac et on le pose tout debout dans un trou profond creusé en forme de puits, dans le voisinage de la case. On met à côté de lui ses armes, les objets auxquels il était le plus attaché, des ustensiles de ménage et même des vivres, dans la persuasion qu'il aura besoin de toutes ces choses dans l'autre monde. On remplit de terre les vides de la fosse, et dessus on élève une butte, qui devient une espèce de mausolée. Les cris redoublent pendant la cérémonie funèbre; et elle est suivie d'un festin, ou plutôt d'une orgie qui met fin à la douleur.

Les Achaguas, les Arwacas, les Abacaras, etc. enchérissent encore sur ces derniers devoirs; mais aucune nation ne les porte si loin que les Caraïbes, surtout pour leurs chefs.

Dès qu'un capitaine a rendu le dernier soupir, on met son corps dans son hamac, suspendu par les deux extrémités. Les femmes du défunt et ses filles le veillent alternativement, et leur principale fonction est

d'écarter les mouches qui se précipitent par essaims sur le cadavre, que la chaleur fait corrompre au bout de douze heures. Ce pénible ministère dure quarante jours et se termine d'une manière funeste pour la plus âgée des femmes du défunt. On l'enterre toute vive dans la même fosse que son mari; et le fils aîné épouse toutes les autres, à l'exception de celle qui lui a donné le jour. Au bout d'un an, on recueille les os des défunts, on les renferme dans une corbeille, et on les suspend dans l'endroit le plus apparent de la case.

Plusieurs nations, telles que les Ayrucas, les Farivas, portent le deuil de leurs parens, en se frottant le corps d'une teinture noire très-tenace, ce qui les fait ressembler parfaitement à des nègres : les enfans, les frères et les sœurs se teignent tout le corps; les autres ne s'en teignent que quelques parties, en raison de leur degré de parenté.

Si ces différens peuples ont une croyance, elle approche sans doute du *manichéisme* qui admet deux principes opposés, l'un souverainement bon, et l'autre essentiellement méchant; car ils emploient tous des procédés plus ou moins bizarres pour se garantir des mauvais génies.

Ils ont aussi leurs sorciers, qui sont en même temps les prêtres ou médecins de la nation; mais pour obtenir ce dernier titre, il faut, chez plusieurs de ces peuplades, passer par des épreuves non moins cruelles que celles usitées à l'égard de leurs chefs ou caciques.

La révolution de la lune et celle des pléiades, forment la principale division du temps chez ces Indiens.

Leur mois embrasse le laps de temps qui s'écoule d'un renouveau à l'autre; et leur année commence au lever héliaque des pléiades qui la partage, comme autrefois chez quelques nations grecques, en deux grandes saisons, l'hiver et l'été.

Les éclipses de lune sont, pour la plupart de ces nations, le plus sinistre de tous les présages: les unes croient que cette planète, qu'ils personnifient, est à l'agonie et près de mourir; d'autres, qu'elle est irritée contre elles et leur retire sa lumière. Ces idées les portent à toutes sortes d'actes superstitieux: on les voit sortir de leurs cabanes, pousser des espèces de hurlemens, cacher dans la terre un tison, crainte de rester privées du feu si la lune mouroit, s'assembler en armes pour lui offrir de la défendre contre ses ennemis, semer du maïs destiné à la nourrir, faire en un mot, dans l'espoir de la retenir, mille choses de ce genre. Toutes ces folies n'arrêtant pas le cours de l'éclipse, les hommes rentrent dans leurs cases et grondent leurs femmes de ce qu'elles sont insensibles à la maladie de la lune; celles-ci affectent de mépriser leurs reproches; alors ils prennent le ton suppliant et les engagent à prier la planète sur laquelle ils leur supposent plus d'influence qu'à eux, de ne pas les abandonner. Même indifférence de la part des femmes, qui, profitant de l'occasion de se dédommager, ne se laissent toucher que quand les maris ont épuisé les caresses et les présens; elles sortent pour saluer la lune à laquelle elles adressent d'une voix plaintive beaucoup de prières. Comme pendant ces extravagances

l'éclipse se dissipe , et la lune reprend son éclat , les maris croient devoir ce prodige à leurs femmes , et leur en témoignent la plus vive reconnoissance.

Les Indiens de la Guyane sont donc en général superstitieux , paresseux , jaloux , timides et gloutons : ils tiennent beaucoup à leur liberté ; ils supportent difficilement la gêne et les vexations ; l'injustice surtout les révolte , au point de les porter à la vengeance ou au moins de les éloigner irrévocablement : cependant ils paroissent en général naturellement doux et disposés à la civilisation. On ne sauroit en douter quand on voit combien se sont rapprochés de nos mœurs ceux qui ont eu de fréquens rapports avec les Européens. Il seroit donc possible de tirer parti de ces indigènes pour le défrichement et la prospérité de la Guyane. L'indolence qu'on leur reproche tient plus à la facilité de satisfaire leurs besoins extrêmement bornés , qu'au défaut réel d'activité. Car la guerre , la chasse et la pêche qui exposent à tant de fatigues , ont toujours pour eux beaucoup d'attraits , et on ne sauroit nier qu'étant dès leur enfance accoutumés à supporter avec patience l'ardeur du soleil , la faim et la soif , que joignant l'agilité et la vigueur à une adresse rare dans la navigation des rivières , et à une connoissance parfaite des forêts et de leurs productions , ils offriroient des avantages immenses sur les noirs eux-mêmes. Le grand secret seroit de donner à ces dispositions naturelles une direction qui conciliât leurs propres intérêts avec ceux des colons. On y parviendroit en les traitant avec douceur , et en leur inspi-

rant nos goûts , qui multiplient leurs besoins , multiplieroient aussi leurs sacrifices pour les satisfaire. MM. Malhouet et L'Escalier , anciens ordonnateurs de Cayenne , avoient donné sur ces moyens de rapprochement des idées très-sages , et qu'ils seroient peut-être parvenus à exécuter avec succès s'ils fussent restés dans cette colonie. Avant qu'ils y arrivassent , il s'y étoit établi un commerce d'esclaves indiens , que l'on alloit chercher chez les nations éloignées , surtout du côté de la rivière des Amazones. Depuis que les Portugais du Para se sont rapprochés des frontières de la Guyane française , ils se sont emparés de cette branche de commerce , qui étoit d'autant plus lucrative que cette traite se faisoit en marchandises très-communes et surtout en outils de fer ; un bel esclave revenoit à environ 60 fr. et se revendoit jusqu'à 100 écus. Ce mode a cessé d'être praticable ; mais il seroit heureusement remplacé par les bons traitemens envers ces Indiens , et par la précaution de les intéresser aux fruits de leurs travaux. Il seroit digne du Gouvernement français d'appeler , par des moyens aussi nobles et aussi philanthropiques , une prospérité que cette intéressante Colonie mérite sous tous les rapports.

FIN.



ERRATA.

- Page 46, ligne 14, qui sacrifioit, *lisez*, qui favorisoit.
Page 183, ligne 28 de la note, lieux, *lisez* cieux.
Page 188, à la fin de la note, *ajoutez* (article de M. Lestrade).
Page 193, à la fin de la note, *ajoutez* (article de M. Lestrade, auteur des Archives françaises).
Page 194, ligne 2 de la dernière note, Guillaume Lejoyand, *lisez*, Guillaume, Lejoyand.
Page 209, ligne 19, à huit heures et demie, *ajoutez* (dit M. Cléry dans son Journal).
Page 231, ligne 3 de la note, digne oncle, *lisez*, digne émule.
Page 464, ligne 25, après Lémerer, *ajoutez*, ainsi que l'estimable M. Lemarchant de Gomicourt.
Page 495, ligne 11, un rival, *lisez*, une rivale.
-

